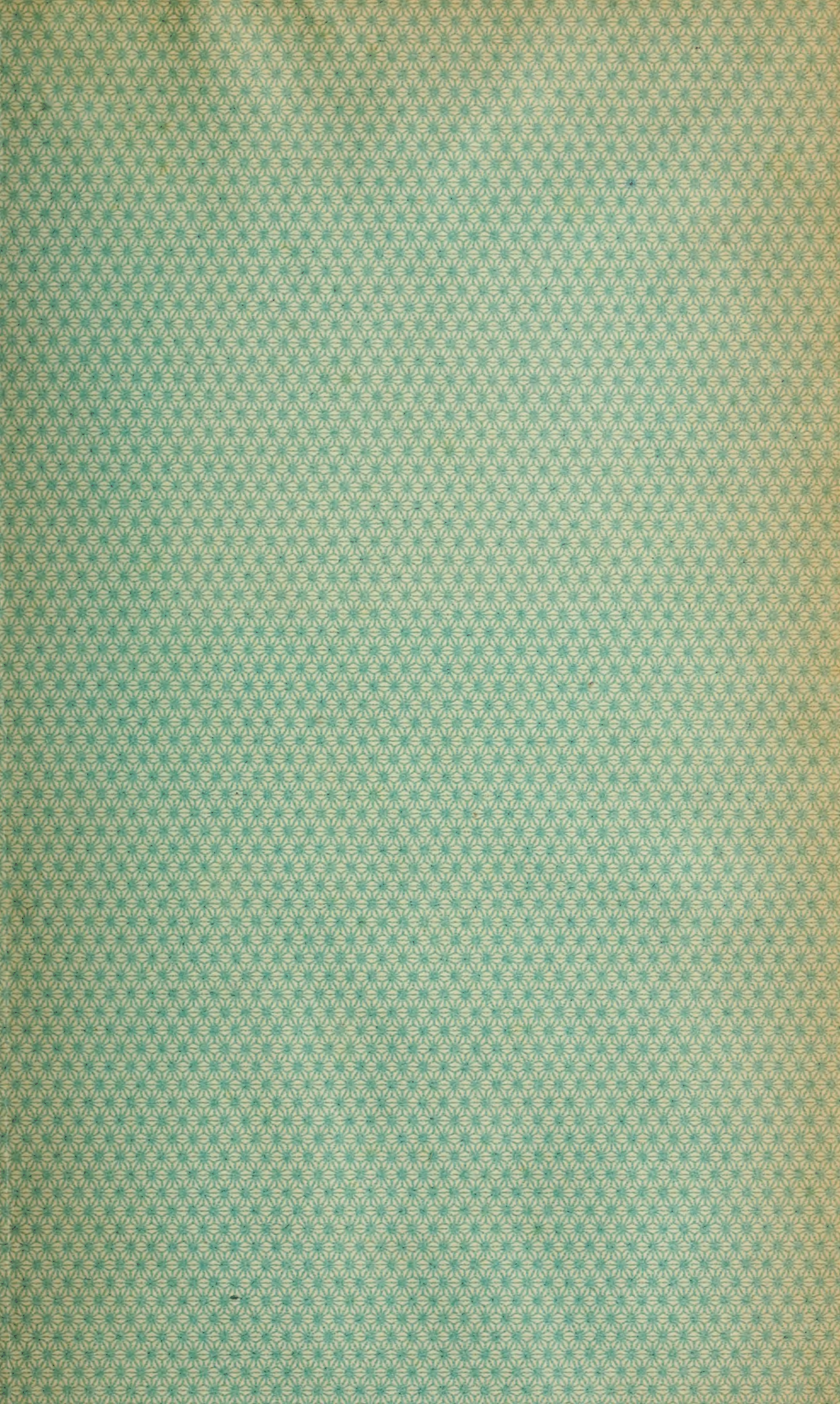
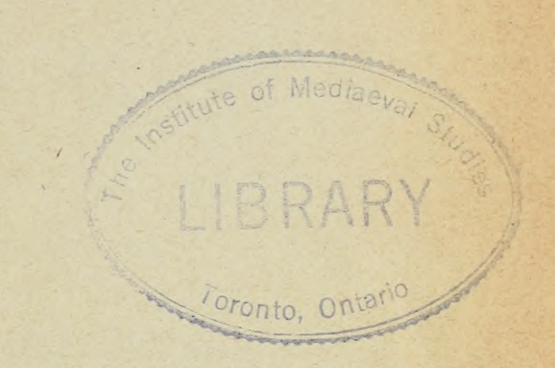



The Institute of Mediaeval Studies
LIBRARY
Toronto, Ontario

L'ÉGLISE

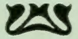
DE

VILLENEUVE-SUR-YONNE

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS,

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE,
MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.



CAEN
HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
34, RUE DEMOLOMBE, 34

—

1909

DU MÊME AUTEUR :

Études sur la date de l'église de Saint-Germer, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. XLVI, 1885, et le *Bulletin monumental,* t. LII, 1886.

Étude sur le chœur de l'église Saint-Martin-des-Champs à Paris, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. XLVII, 1886.

Monographies des églises d'Épone, d'Hardricourt, de Juziers, de Meulan, de Triel et de Gassicourt, dans le *Bulletin de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise,* t. V, VI, VII et VIII, 1885 à 1888.

Étude historique et archéologique sur l'église de Paray-le-Monial, dans les *Mémoires de la Société éduenne.* 2e série, t. XIV, 1886.

Croix en pierre des XIe et XIIe siècles dans le nord de la France, dans la *Gazette archéologique,* 1885.

Étude sur les chapiteaux de l'église de Chivy (Aisne), dans la *Gazette archéologique,* 1887.

Notices archéologiques sur les églises de Santeuil et de Gonesse, dans les *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin*, t. X et XI, 1886 et 1887.

Monographie de l'église de Villers-Saint-Paul (Oise), dans les *Mémoires de la Société académique de l'Oise,* t. XIII, 1886.

Notice archéologique sur l'église Saint-Gervais de Pontpoint (Oise), dans les *Mémoires du Comité archéologique de Senlis,* 1887.

Étude sur la date de la crypte de Saint-Médard de Soissons, dans le *Congrès archéologique de Soissons,* 1887.

Étude archéologique sur l'église de la Madeleine de Châteaudun, dans le *Bulletin de la Société dunoise,* t. V, 1888.

Monographie de l'église Saint-Maclou de Pontoise, 1888 in-4°, 188 p. et 11 pl., dans les publications de la *Société historique de Pontoise et du Vexin.*

Étude historique et archéologique sur la nef de la cathédrale du Mans, dans la *Revue historique et archéologique du Maine,* t. XXV, 1889.

L'ÉGLISE

DE

VILLENEUVE-SUR-YONNE

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS,

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE,
MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.



CAEN
HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
34, RUE DEMOLOMBE, 34

—

1909

*Extrait du Compte-rendu du LXXIV*e *Congrès archéologique de France.*

Tenu en 1907, à Avallon.

L'ÉGLISE

DE

VILLENEUVE-SUR-YONNE [1]

Le plan de cette église, dépourvue de transept, comprend une longue nef de neuf travées, deux bas-côtés et un chœur à sept pans coupés (2). Le déambulatoire communique avec trois chapelles rayonnantes, qui sont tangentes les unes aux autres au lieu d'être séparées par une travée intermédiaire, comme à Saint-Jean de Sens et à Notre-Dame de Semur. Cette disposition, dont je connais un exemple plus ancien dans l'église bénédictine de San-Lorenzo de Carbociro, près de Pontevedra, en Galice, implique plutôt cinq chapelles ; mais l'architecte jugea sans doute que le service du culte n'en exigeait pas plus de trois.

(1) BIBLIOGRAPHIE. — Bibl. de Sens : Notes manuscrites de Chomorceau et de l'abbé Duru. — Quantin : *Annuaire statistique de l'Yonne*, 1848, p. 191-196. — Quantin : *Répertoire archéologique de l'Yonne*, 1868, col. 174-179. — Paul Quesvers et Henri Stein : *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. II, 1900, p. 528-580. — Horson (l'abbé V.) : *Notice historique et description de Villeneuve-sur-Yonne*, Sens, Deroye, 1903, in-12.

(2) Voici les dimensions de l'édifice : longueur, 65m 50 ; largeur, 19m 70 ; largeur de la nef, 9m 30 ; hauteur, 22 mètres ; largeur des bas-côtés, 4m 25 ; hauteur, 9m 60.

Il est impossible de faire remonter la pose de la première pierre à l'année 1163 ni même au règne de Philippe-Auguste, comme on l'a prétendu. L'étude archéologique de l'édifice permet de distinguer sept campagnes dans sa construction. Vers 1250, le premier architecte éleva d'un seul jet le rond-point et les trois dernières travées de la nef avec la partie correspondante des collatéraux. A une époque très avancée du XIIIe siècle, on monta la sixième et la cinquième travée, en poussant le mur extérieur du bas-côté sud un peu plus loin. Un maître de l'œuvre, qui vivait au XIVe siècle, fit construire la quatrième travée; mais, à la fin du XVe siècle, l'église avait besoin d'importantes réparations. Louis XII y contribua pour la somme de 300 livres.

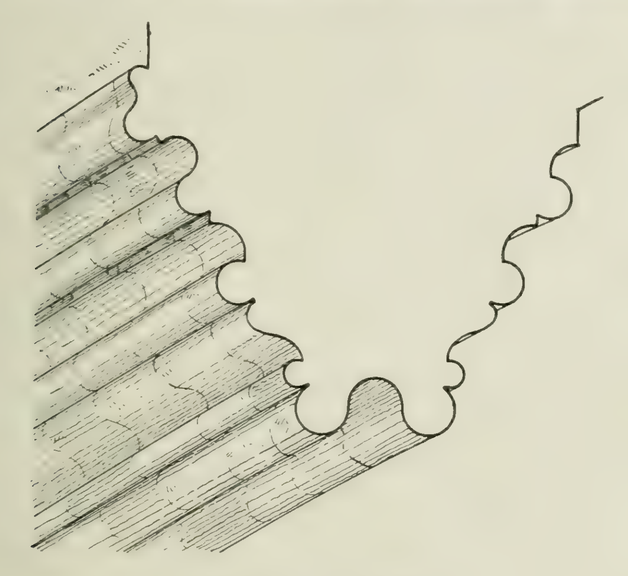
Le clocher latéral qui s'élève au sud ne fut commencé qu'en 1510 : cette tour n'était pas encore terminée en 1548. La date de 1529, inscrite sur le troisième vitrail du bas-côté sud, correspond à celle de la même travée de la nef. En 1551, Jean Chéreau, maître-maçon de Joigny (1), qui a signé un dessin original de la façade conservé à l'Hôtel de Ville, commença les trois portails, mais les travaux furent interrompus au-dessus de la rose, car une inscription, gravée derrière le buffet d'orgues, nous apprend que la construction des deux tours fut reprise le 6 avril 1573 (2). Le pignon de la façade porte la date de 1597. Enfin, on acheva les parties hautes et les voûtes des trois premières travées de 1608 à 1612.

Le chœur est voûté d'ogives, comme toute l'église. Ses huit nervures, dont le tore en amande, à filet central, est accosté de quatre baguettes, rayonnent autour d'une belle clef à feuillages et recouvrent le chevet ainsi que la travée droite, plus large que les autres. Les retombées des compartiments de remplissage sont percées d'un large trou rond,

(1) Cet architecte construisit plus tard la nef de l'église Saint-Jean de Joigny, comme l'indique une inscription. Cf. Quesvers et Stein : *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. II, p. 342.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 530.

suivant un système appliqué au chevet de l'église de Redon, de Saint-Nazaire, à Carcassonne, de la cathédrale d'Orléans, de la chapelle du château de Pierrefonds et même de la cathédrale d'Auch. Cet évidement, qui diminue le poids des voûtains, fut une invention des architectes du XIII[e] siècle, comme l'ajourage des écoinçons des arcs-boutants, dérivé du même principe. Les formerets doubles,



Arcades du chœur.

en lancette, ornés de tores à méplat saillant, sont reliés par une voussure de la même forme, qui porte le chéneau.

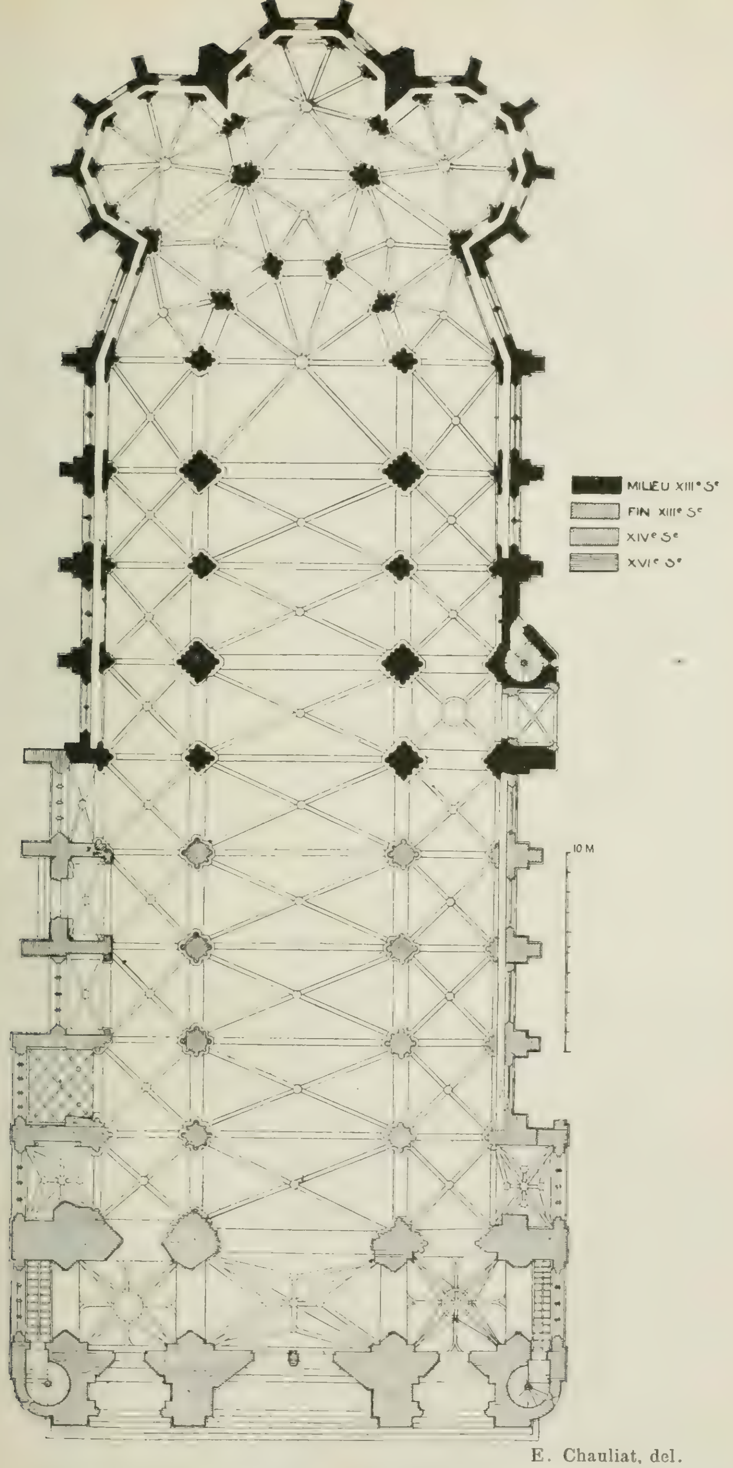
Les piles du chœur, semblables à celles de Saint-Jean de Sens et de Saint-Martin de Clamecy, sont flanquées de dix colonnettes. Ce plan, adopté dès le XII[e] siècle pour les supports du chevet de Saint-Germer et de Saint-Jouin-de-Marnes, s'accorde bien avec la retombée des ogives du déambulatoire et des arcades du sanctuaire ; mais les colonnes isolées produisent un meilleur effet. L'une des colonnettes des piles sert

de point d'appui aux nervures supérieures, et les autres reçoivent les arcades en tiers-point de la travée droite et les arcades en lancette qui portent les pans coupés. Sept boudins, deux baguettes, des gorges intermédiaires et un cordon torique en saillie se profilent sur leurs claveaux. Les chapiteaux à crochets sont inscrits dans le grand losange, aux angles abattus, formé par les tailloirs. Les bases à tore aplati reposent sur des petites consoles, au-dessus des socles polygones décorés de moulures.

Au-dessus des grandes arcades, un étroit passage, d'où partent les colonnettes des formerets, traverse la partie supérieure des piles, comme à Saint-Père-sous-Vézelay, à Saint-Julien-du-Sault, à Notre-Dame de Semur et à Prémery (Nièvre). En avant, une balustrade du XVIIIe siècle borde cette galerie de circulation ; en arrière, dans chaque travée, une fenêtre, précédée d'un bahut, est divisée par trois meneaux dans la partie droite du chœur et par un seul dans le chevet. Le remplage se compose d'arcs tréflés, de quatre-feuilles et de rosaces à six lobes.

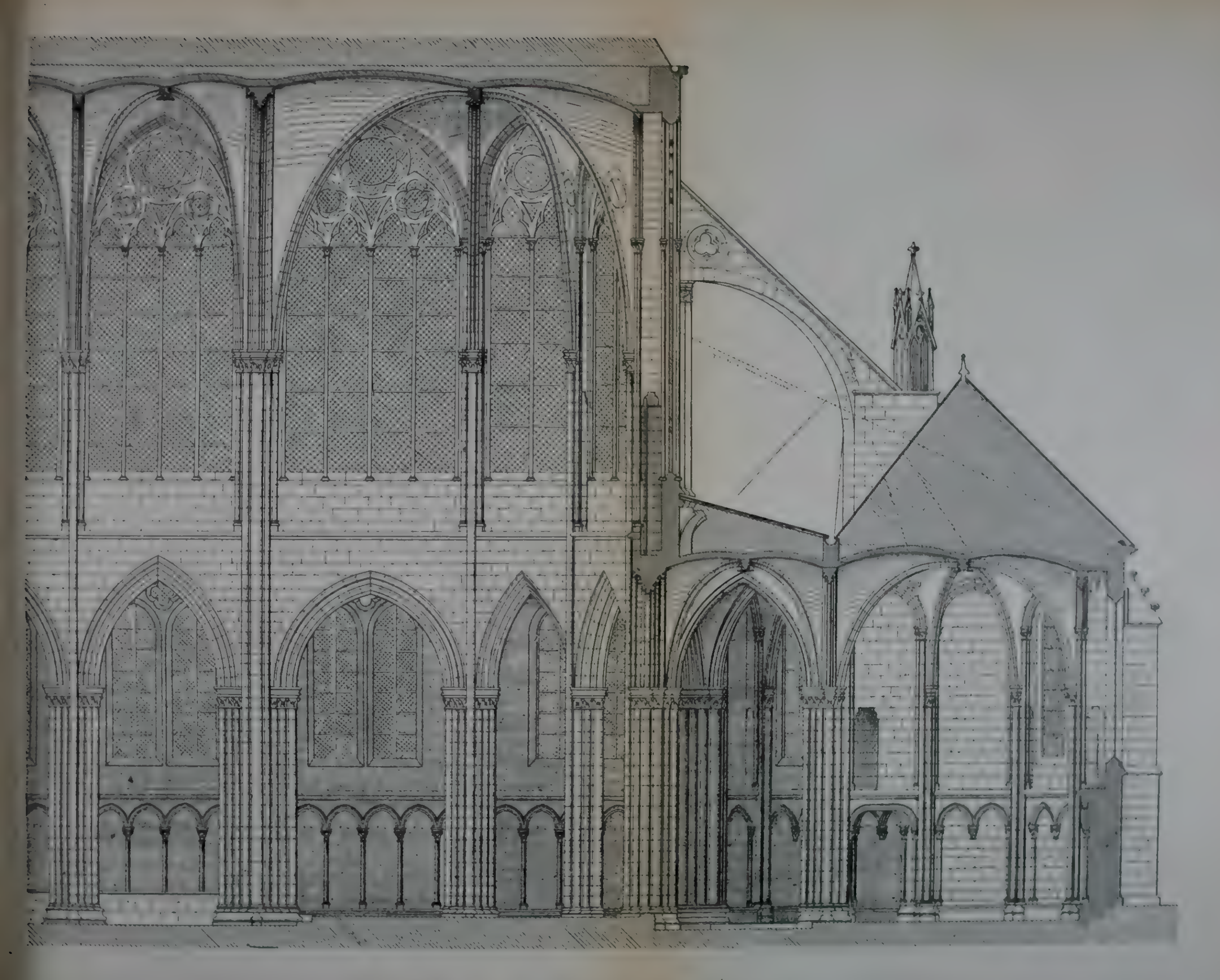
Le déambulatoire est recouvert de sept croisées d'ogives. Leurs nervures en amande, accostées de cinq tores et de gorges, ne sont pas dans le prolongement les unes des autres, et décrivent des courbes irrégulières, car elles viennent se réunir au centre d'un trapèze. Les clefs, percées d'un trou, sont garnies de feuillages. Quatre tores bien dégagés se profilent sur les doubleaux en lancette, qui retombent sur des piles cantonnées de colonnettes. Au niveau des sommiers et sous les grandes arcades du chevet on aperçoit la trace des barres de bois qui étrésillonnaient les piles pendant la construction de l'église, comme à la cathédrale de Chartres.

A l'entrée des trois chapelles rayonnantes à sept pans coupés, un doubleau en lancette, dont les six boudins alternent avec des gorges, précède les huit ogives de la voûte, semblables à celles du déambulatoire. Elles retombent sur



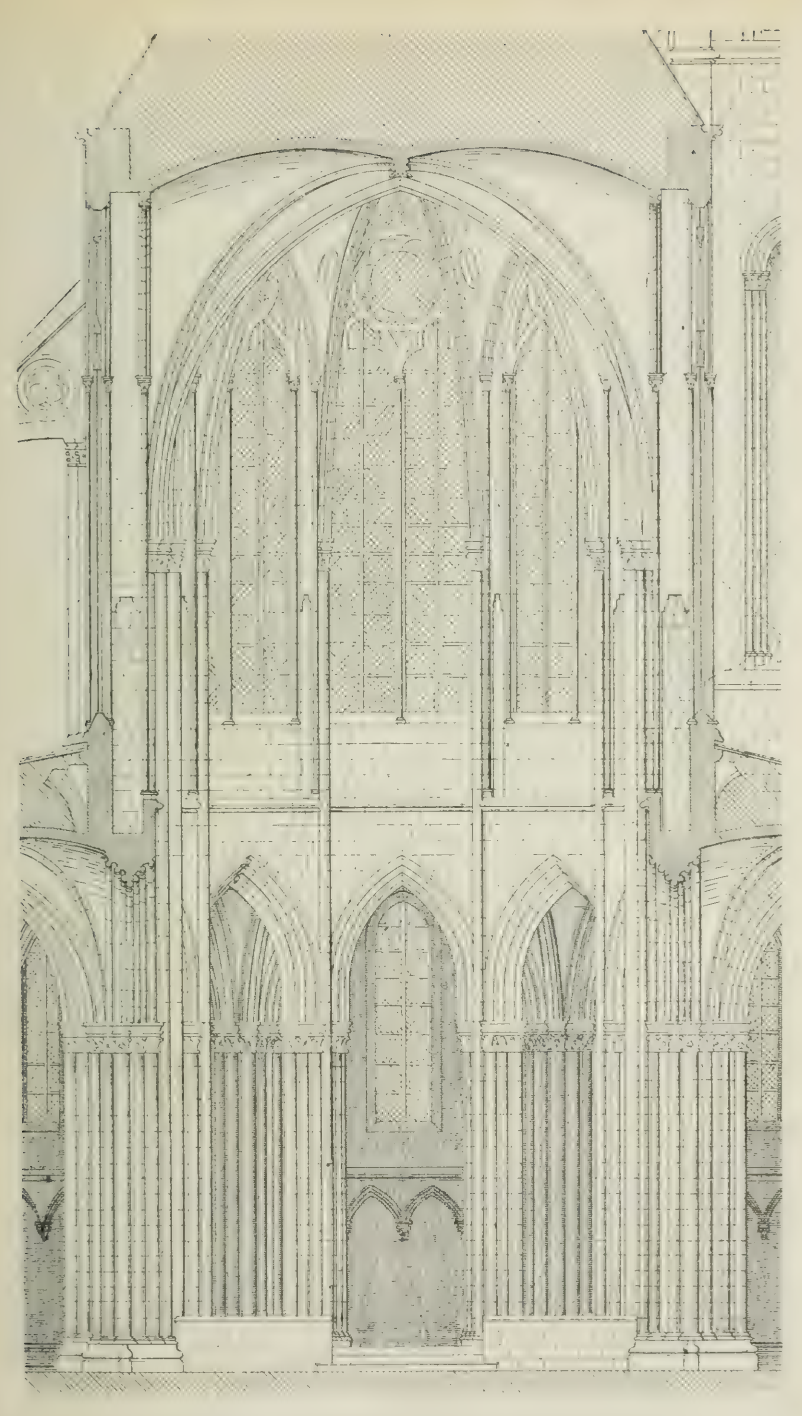
E. Chauliat, del.

Plan de l'église de Villeneuve-sur-Yonne.



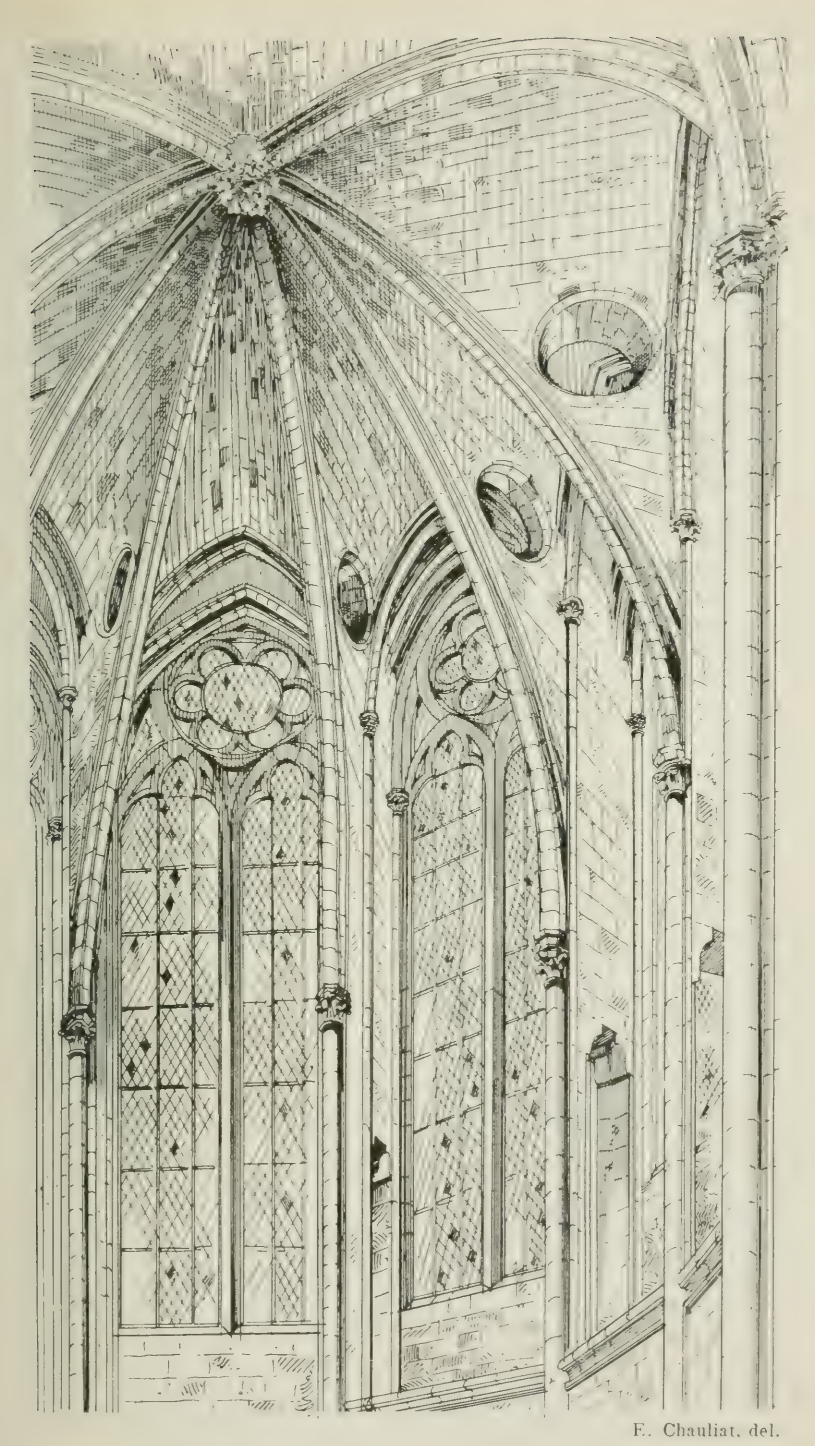
Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Coupe longitudinale du chœur.



Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Coupe sur le chœur.

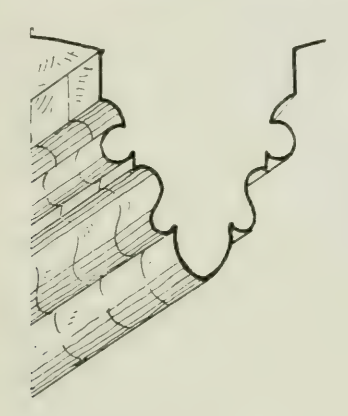


E. Chauliat, del.

Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Voûtes du chœur.

des colonnettes et sur des chapiteaux à crochets, à tailloir polygonal. Au niveau de l'appui des fenêtres en tiers-point, qui sont au nombre de trois dans la chapelle centrale et de quatre dans les deux autres, une galerie de circulation passe à travers les piles sous les profondes voussures des formerets, bordés de trois tores, qui reposent sur deux colonnettes : l'un de ces boudins pénètre dans le sommier des ogives. Ce passage traverse le mur intermédiaire des chapelles et se continue dans le déambulatoire, comme à Saint-Jean de

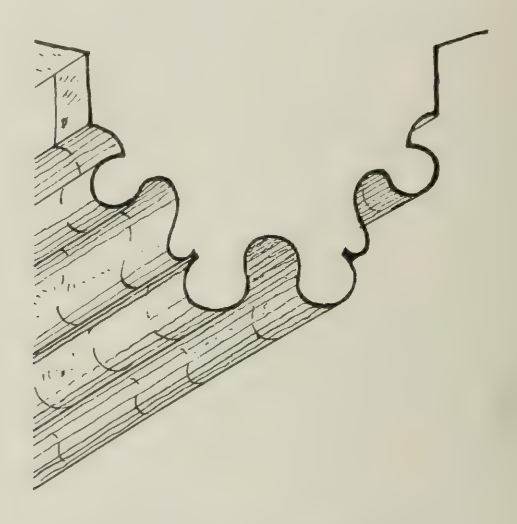


Ogives du déambulatoire.

Sens et à la cathédrale d'Auxerre. C'est la preuve d'une influence champenoise qui se retrouve dans les bas-côtés de l'église abbatiale de Saint-Denis, reconstruite au XIII[e] siècle par Pierre de Montereau, car le premier exemple de cette coursière se voit à Saint-Remi de Reims, dans la chapelle d'axe du chevet.

Deux arcatures en tiers-point décorent chaque pan coupé des trois chapelles. Leur archivolte, rehaussée d'un tore et d'un cordon mouluré, s'appuie sur des colonnettes d'angle et sur un culot central garni de feuillages. Les demi-cercles qui se détachent sur les sommiers, comme à Montréal et à

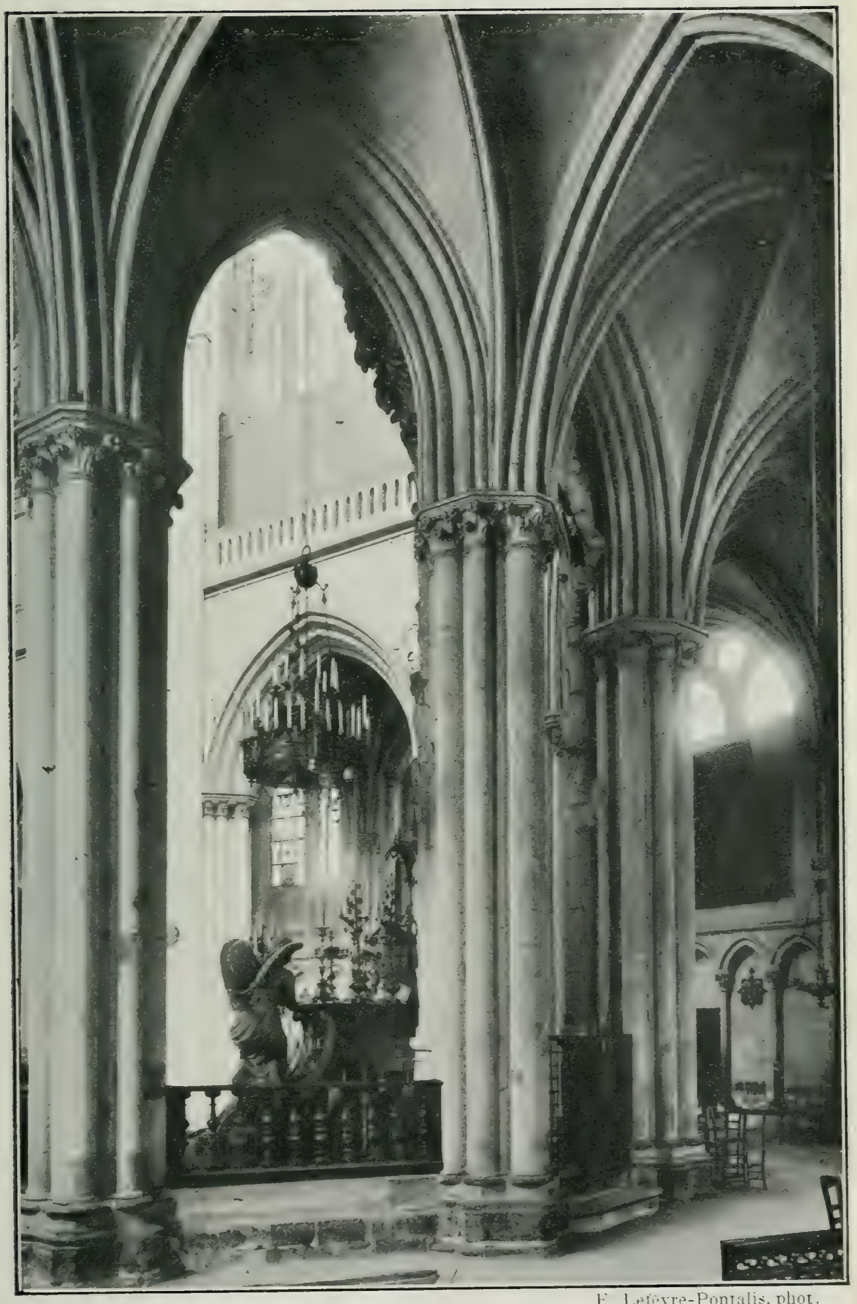
Saint-Martin d'Avallon, trahissent l'influence de l'école gothique bourguignonne. Les doubles piscines, avec leur boudin qui contourne l'arc tréflé et leur bouquet de feuilles à la rencontre des lobes, méritent d'attirer l'attention. Le mur intermédiaire des chapelles est percé, au niveau du sol, d'une arcade en anse de panier très anormale au XIIIe siècle : ses moulures s'appuient sur de courtes colonnettes.



Doubleaux du déambulatoire.

C'est une disposition très rare, sauf dans quelques églises gothiques du Midi de la France, mais elle se rencontre également dans les ronds-points de Vézelay et de Saint-Étienne de Caen, au même niveau que l'appui des baies.

La coursière se prolonge dans les deux premières travées nord et sud du déambulatoire, éclairées par des fenêtres du XIIIe siècle, dont le meneau central soutient deux arcs brisés et un quatre-feuilles. Elle passe, au droit des piles, sous des arcs tréflés dont le lobe supérieur est simulé sur un linteau. Les formerets qui l'encadrent décrivent un segment d'arc



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Eglise de Villeneuve-sur-Yonne.

Déambulatoire.

brisé, parce que leurs chapiteaux montent plus haut que ceux des doubleaux et des ogives, en pénétration dans les sommiers. La travée des bas-côtés qui correspond à la partie droite du chœur renferme des arcatures en plein cintre.

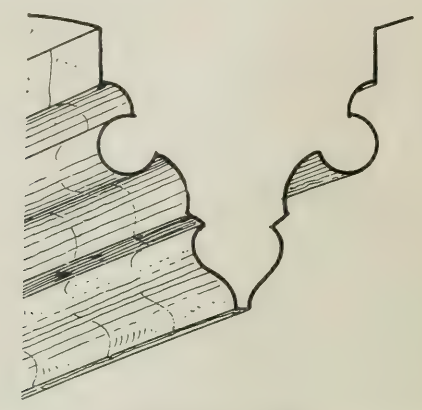


E. Chauliat, del.

Chapiteau d'un formeret du déambulatoire.

Il est évident que le premier maître de l'œuvre, qui vivait au XIIIe siècle, avait projeté des voûtes sexpartites sur les dernières travées de la nef, car l'alternance d'une pile forte et d'une pile faible suffit à prouver ses intentions; mais, comme dans le chœur de Vézelay et dans la nef de Saint-Père-sous-Vézelay, ce parti fut abandonné au cours des

travaux. La neuvième, la huitième et la septième travée du vaisseau central portent l'empreinte du même style que le chœur. Dans les piles fortes, qui se composent d'un massif



Ogives de la nef.



E. Chauliat, del.

Chapiteaux de la dernière travée.

flanqué de seize colonnes, trois colonnes s'élèvent jusqu'aux voûtes séparées par des doubleaux en tiers-point; mais, dans les piles faibles, cantonnées de dix colonnettes, une seule colonne joue le même rôle. Au sud, la pile qui sépare



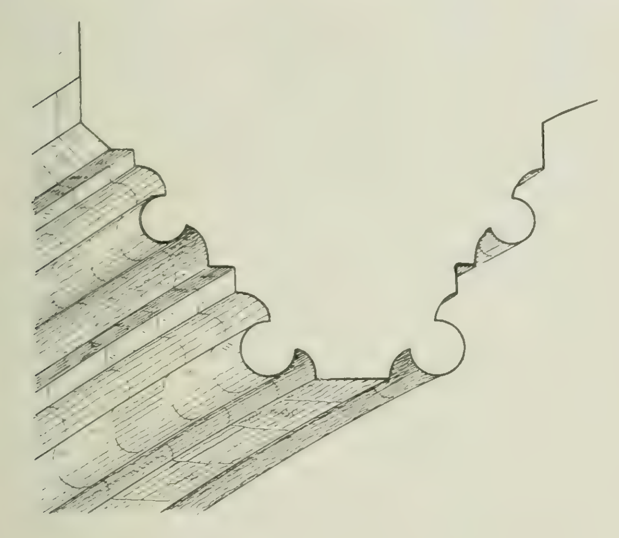
E. Chauliat, del.

Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Chapiteaux d'arcatures.

la septième travée de la huitième est plus large que la pile faible correspondante, car elle se trouve sous le clocher.

Le plan de tous les supports de l'église de Villeneuve-sur-Yonne, qui s'adapte si bien à la retombée des voûtes d'ogives, n'est pas particulier à l'école gothique de la Bourgogne. En effet, on le retrouve au XIII[e] siècle dans la nef des cathédrales de Coutances et de Poitiers, dans le



Arcades de la cinquième et de la sixième travée.

chœur de Cambronne (Oise), comme à Bois-Commun (Loiret), et au Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire), mais ce sont les architectes du Beauvaisis qui eurent les premiers l'idée d'emprunter à l'école anglo-normande les piles cantonnées de colonnettes pour leur faire supporter des nervures, des doubleaux et des formerets.

Dans les trois voûtes qui précèdent le chœur, les ogives ont le même profil que celles du chevet : leurs clefs ornées de feuillages sont flanquées de deux têtes. Au droit des piles

2

faibles, les colonnettes destinées à les soutenir reposent sur le passage qui règne au-dessous des fenêtres. Les grandes arcades en lancette, garnies de huit tores, retombent sur des chapiteaux à crochets et sur des tailloirs inscrits dans un losange, comme les socles. Encadrées par les trois

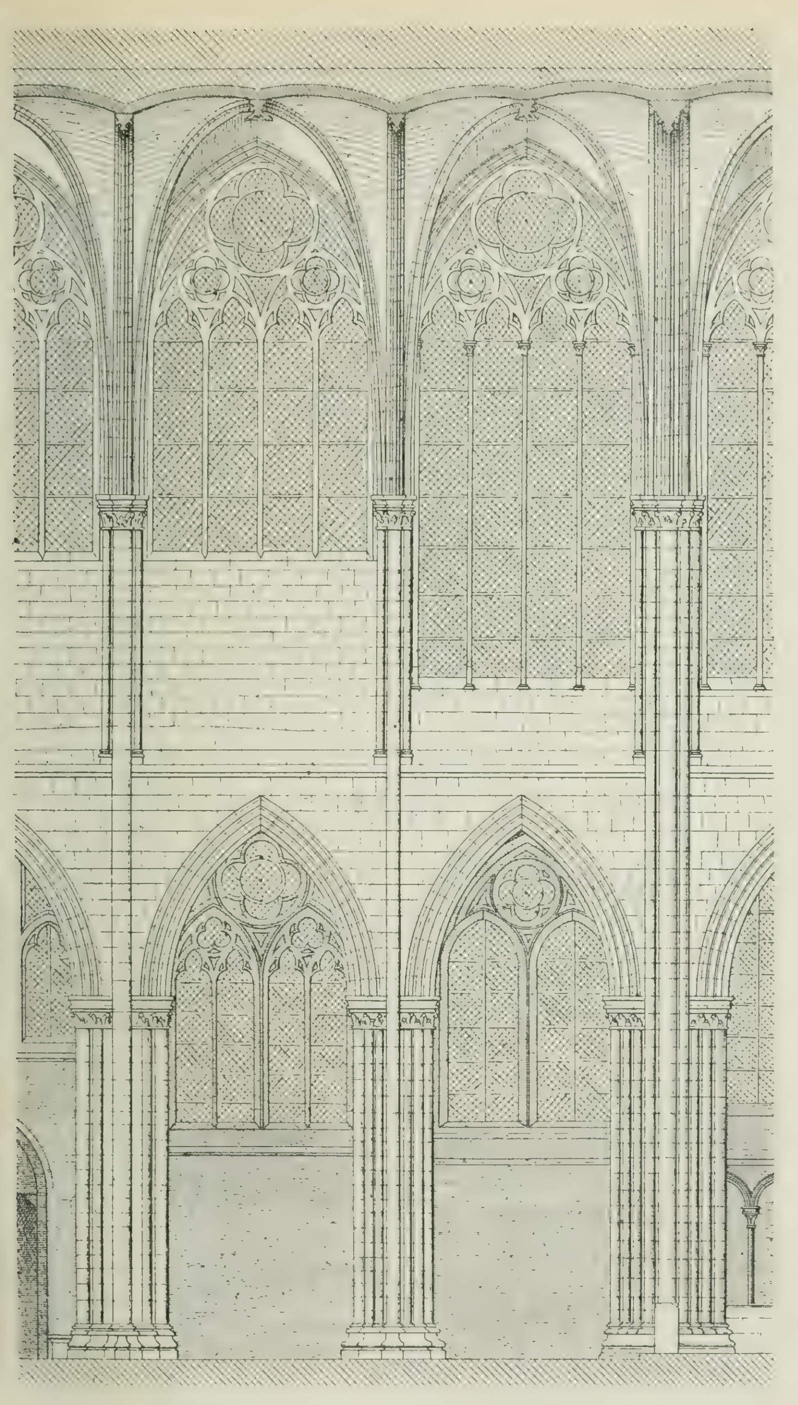


E. Chauliat, del.

Chapiteau de la cinquième travée sud.

tores des formerets qui se profilent sur une voussure très profonde, les fenêtres en tiers-point, à deux et à trois meneaux, se rattachent au style rayonnant.

La sixième et la cinquième travée, qui doivent être attribuées à la fin du XIIIe siècle, se distinguent des trois dernières par leurs piles cylindriques flanquées de six



Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Sixième et septième travées nord.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Eglise de Villeneuve-sur-Yonne.

Nef et bas-côté sud.

colonnes, à savoir : deux pour les doubleaux de la nef et des collatéraux, et quatre pour les grandes arcades en lancette, dont le méplat central est flanqué de quatre boudins. L'absence de cordon torique à l'extrados, les chapiteaux à deux rangs de feuillages, les tailloirs à pans coupés, les bases ornées d'une scotie et dépourvues de petites consoles, les socles polygones moulurés, accentuent les différences. A partir de la sixième travée, les piles, bâties pendant la même campagne, sont identiques, parce que le second architecte ne songeait plus à lancer des voûtes sexpartites. Un bandeau mouluré marque le niveau du passage qui traverse les piles sous les fenêtres à trois meneaux surmontés d'arcs tréflés et de quatre-feuilles. Les murs qui précèdent l'appui de ces baies sont plus élevés que dans les trois dernières travées. Enfin, les ogives en amande, dont le filet central est encadré par deux tores, viennent rejoindre des clefs à feuillages très fins.

En se rapprochant de la façade, on voit que la quatrième et la troisième travée du nord portent l'empreinte du style du XIVe siècle, ainsi que la quatrième travée sud. Deux piles qui se correspondent, dont les colonnettes sont au nombre de huit, la pénétration des cavets dans un tore perpendiculaire au-dessus du sommier, le profil des bases, en donnent la preuve. Du côté nord, les chapiteaux de la seconde et de la troisième pile, ornés de mauve frisée et de personnages couchés, furent sculptés après coup.

Au commencement du XVIe siècle, on éleva la seconde travée nord, la seconde et la troisième travée sud jusqu'à l'appui des fenêtres. De chaque côté, la première pile, qui est très forte, se trouve entourée de petits fûts prismatiques qui se relient aux moulures des arcades voisines sans chapiteaux intermédiaires. La pile suivante est bâtie sur le même plan que celles du XIVe siècle, mais les bases, les chapiteaux et le profil à tore central de la troisième arcade du sud suffisent à distinguer les deux périodes.

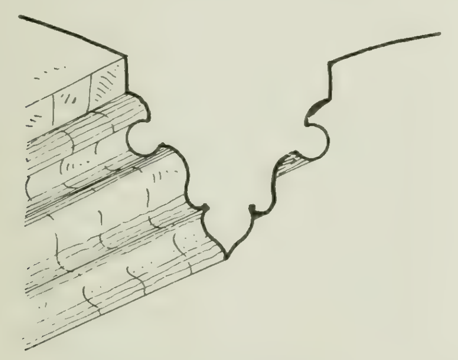
Jean Chéreau trouva l'église dépourvue de façade, car les travaux de la campagne précédente avaient été interrompus vers 1529. Il monta la première travée jusqu'au niveau des voûtes des bas-côtés, mais les ressources firent défaut pour achever les parties hautes des deux travées suivantes. En effet, leurs voûtes d'ogives ne furent appareillées qu'en 1609 et en 1610, comme le prouvent leurs clefs de style classique et les chapiteaux composites qui soutiennent les nervures et les doubleaux. L'architecte copia les profils gothiques et fit graver la date de 1612 sur la voûte à liernes et à tiercerons de la première travée, garnie de clefs pendantes (1). Les trois meneaux des fenêtres hautes sont reliés par quatre arcs en plein cintre superposés, comme à Saint-Jean de Troyes.

Jusqu'à la huitième pile, le bas-côté nord ne fut pas construit en même temps que les travées correspondantes de la nef. En remontant dans la direction du chœur, il faut signaler d'abord, au-dessus de la première travée, une voûte du XVIe siècle dont l'œil central est flanqué de tiercerons et de quatre liernes qui se divisent en Y à leur point de rencontre avec les arcs d'encadrement : ses ogives retombent sur des colonnes galbées. La chapelle latérale voisine est surmontée d'une voûte en berceau, décorée de caissons, et sa fenêtre se divise en quatre panneaux encadrés par des meneaux et par des petites arcades en plein cintre qui en supportent une autre flanquée de deux S.

La seconde travée, voûtée d'ogives, est l'œuvre de Jean Chéreau, comme la suivante. On y remarque une niche surmontée d'un dais Renaissance à l'angle de la chapelle latérale, recouverte de liernes et de tiercerons. Le remplage supérieur de la fenêtre se compose de trois losanges, de deux soufflets et de deux mouchettes, sans redents, qui

(1) Marchés de juin 1608 et du 7 juillet 1611, cités par Quesvers et Stein : *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. II, p. 530.

dominent des arcs cintrés. La troisième chapelle, dont la voûte à caissons losangés conserve ses clefs pendantes, renferme un Sépulcre du XVI[e] siècle. Son fondateur, Pierre Duchastel, procureur au bailliage de Villeneuve-le-Roi, mourut vers 1655 (1) : la clôture à pilastres, qui est une addition, porte ses initiales et celles de sa femme Adrienne Gadier. Dans la quatrième chapelle, la croisée d'ogives, à profil prismatique, présente le même profil que celle du



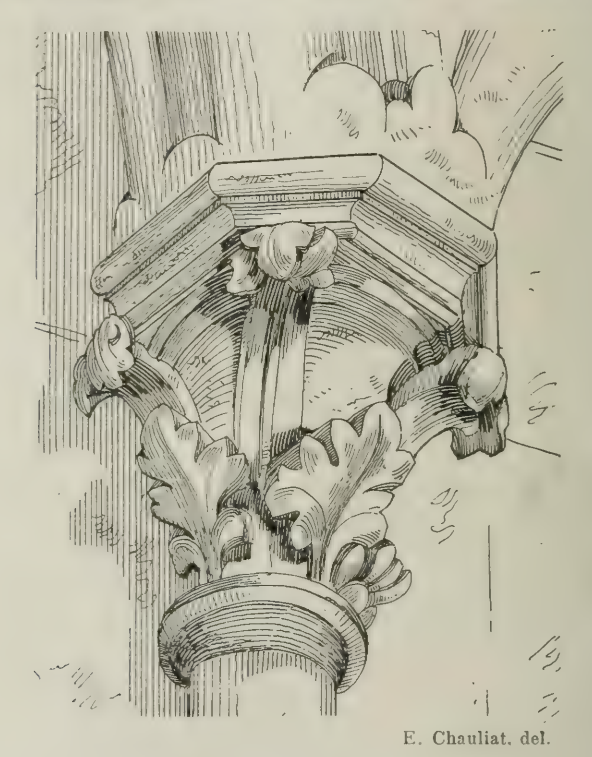
Ogives des bas-côtés.

bas-côté, mais les quatre panneaux de la verrière sont amortis par cinq soufflets. Il faut en conclure que cette travée se rattache à la campagne des premières années du XVI[e] siècle.

Les deux chapelles suivantes, voûtées d'ogives, correspondent à une reprise des travaux vers le milieu du XIV[e] siècle. L'une sert de passage derrière une porte latérale, surmontée d'une fenêtre rayonnante : l'autre est éclairée par une large baie : ses trois meneaux servent de point d'appui à des arcs trilobés, à deux trèfles et à un quatre-feuilles. Les voûtes d'ogives de la cinquième, de la sixième, de la

(1) Quesvers et Stein : *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, p. 534.

septième et de la huitième travée sont plus hautes que les autres : leurs clefs à petits feuillages et leurs nervures à filet central portent l'empreinte d'un style gothique avancé. Dans le mur extérieur, orné d'arcatures, l'architecte a ménagé un passage au niveau de l'appui des fenêtres recou-



E. Chauliat, del.

Chapiteau d'une arcature.

pées par un meneau qui correspond à un quatre-feuilles. Cette coursière s'arrête au droit de la sixième pile.

Le bas-côté sud appartient à trois périodes du XIIIe, du XIVe et du XVIe siècle. Jean Chéreau monta sur les deux premières travées et sur leurs chapelles latérales des voûtes

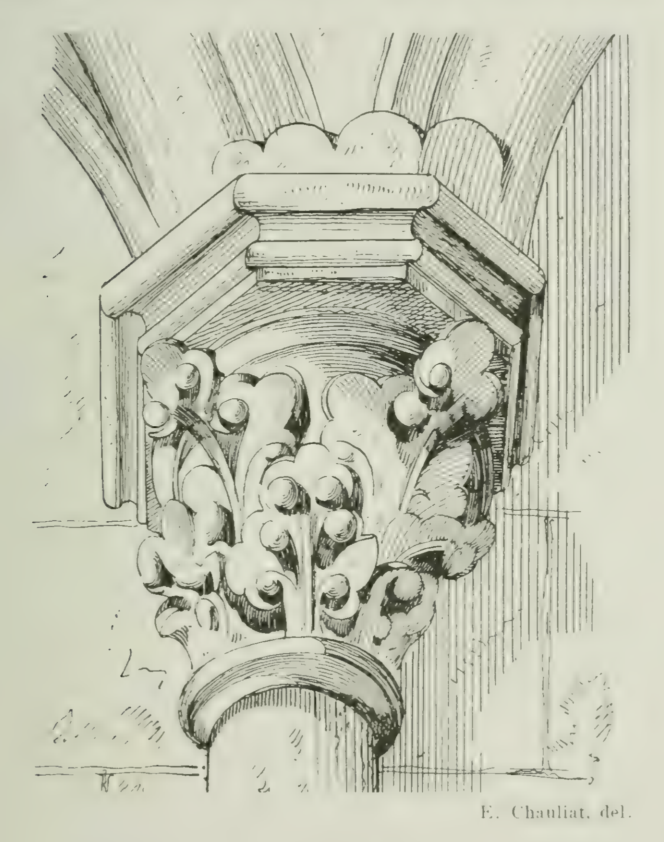


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Bas-côté nord.

identiques à celles que j'ai signalées au nord. La première verrière du XVIe siècle représente la nativité, la mort et le couronnement de la Vierge ; la seconde décore la chapelle de saint Nicolas, patron des mariniers et raconte diverses



E. Chauliat, del.

Chapiteau d'une arcature du bas-côté sud.

scènes de sa vie. Dans la troisième travée, le vitrail du Crucifiement, dont le panneau central est remplacé par du verre blanc, fut donné par Claude Dindelle, prévôt de Villeneuve, en 1529, comme l'indique cette inscription :

honnorable · homme · claude · dindelle · prevost · de Villen̄ · le · Roy · Jehanne · darde · ont · faict · faire · ceste verriere · le · deuziesme · jour · de · febvrier · mil · v · cen xxix · priez · dieu · pour · eulx

La cinquième verrière, dite du Jugement dernier, est très endommagée.

La voûte d'ogives de la troisième travée remonte au XVIe siècle : mais il faut attribuer au XIVe siècle les trois suivantes, ainsi que le mur extérieur jusqu'à la seconde chapelle. Un filet se détache sur le tore en amande de leurs nervures, entre deux baguettes et deux boudins séparés par un bandeau, se profile sur les doubleaux en lancette. Jusqu'à la neuvième travée, on ne voit pas d'arcatures au-dessous du passage qui traverse les piles, flanquées de cinq colonnettes. Les fenêtres, de style rayonnant, encadrées par les deux tores des formerets en tiers-point, présentent des remplages variés comme le nombre de leurs meneaux, mais tous leurs arcs sont tréflés.

La septième travée se trouve au-dessous du clocher, entre de robustes doubleaux à huit tores du XIIIe siècle. Un bénitier de la même époque, prévu pendant la construction, fait saillie sur la septième pile de la nef, en face d'une porte latérale. Sa cuvette à cinq pans, soutenue par un culot, est surmontée d'un dais très élégant qui ressemble à un château crénelé, flanqué de six tours d'angle et porté sur des arcs à trois redents (1). Les travées du bas-côté sud voisines du chœur ressemblent à celles du déambulatoire. Devant les fenêtres, semblables aux baies qui s'ouvrent en regard dans le bas-côté nord, on peut circuler dans un passage qui traverse les piles et dont le niveau s'élève dans la septième

(1) Cf. Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. II, p. 202.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Bas-côté sud.



Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Chapiteaux du bas-côté sud.

travée, à cause de la porte. Entre la sixième et la septième travée, un changement de niveau se produit dans les sommiers des formerets qui ne se trouvent plus à la même hauteur que ceux des ogives et des doubleaux. Le profil de ces arcs se modifie également et leur méplat central est remplacé par un tore en amande. C'est une preuve du point de suture entre deux campagnes.

La façade occidentale, du meilleur style de la Renaissance, fut commencée par Jean Chéreau, en 1551. On lit ces deux inscriptions au sommet du contrefort qui sépare le portail central et le portail du nord :

HEC · DOMVS · DOMINI
BENE · FVNDATA · EST · 1551

SVPRA · FIRMAM · PETRAM
PETRA · AVTEM · EST · XRS (1).

Les trois portails, en plein cintre, sont encadrés par une large voussure en berceau, formant porche, décorée de caissons à rosaces. Les quatre culées sont décorées, sur leurs trois faces, de losanges qui encadrent des têtes et d'entablements ioniques avec des socles de statues entre les colonnes et une tête d'ange au milieu du fronton. Sur la face principale de ces massifs un entablement corinthien s'élève au-dessus de l'autre.

La porte centrale, beaucoup plus large que celles des bas-côtés, est divisée par un trumeau dont le dais abrite une statue de la Vierge portant l'enfant Jésus : saint Jean-Baptiste leur offre une corbeille de fleurs. Il est évident que ce groupe très artistique n'occupait pas le même emplacement au XVI[e] siècle, car toutes les statues du porche furent brisées en 1793. Le linteau, garni d'un rinceau, vient couper les montants à mi-hauteur, de façon à augmenter la surface du tympan garni de trois niches à coquilles et de deux

(1) Le sculpteur s'est trompé en gravant Yrs.

baies vitrées séparées par quatre colonnes. Au-dessus, trois frontons, portés chacun sur trois colonnettes qui encadrent des petites niches à coquilles, viennent s'encastrer sous l'archivolte.

Les portails latéraux sont du même style, mais leur linteau à trois consoles sert de point d'appui à une niche centrale, à dais très orné, qui se détache au milieu de quatre panneaux vitrés. Plus haut, dans le portail sud-ouest, la lettre H et des C entrelacés se répètent de chaque côté d'un bas-relief qui représente l'Annonciation. Il faut en conclure que la façade fut élevée sous le règne de Henri II : on sait d'ailleurs qu'elle fut commencée en 1551.

La corniche, qui passe au-dessus du porche, se compose de consoles à feuilles d'acanthe et d'une tablette qui porte des balustres. Six gargouilles rejettent l'eau provenant de la terrasse. En arrière, dans l'axe de la nef, s'ouvre une grande rose, encadrée par des niches et des petits dais : ses mouchettes rayonnantes viennent buter contre deux rangs concentriques d'autres mouchettes sans redents. La terrasse est divisée en trois parties par deux contreforts très saillants, ornés de pilastres cannelés et de chapiteaux corinthiens. Un balcon de pierre, soutenu par des modillons, accuse la base du pignon où la date de 1597 se détache dans un cartouche.

A l'angle nord-ouest, l'une des tours de la façade qui sont restées inachevées après la reprise des travaux en 1573 est flanquée d'une tourelle d'escalier ronde. Le retour du mur est marqué par deux entablements semblables à ceux des trois portails, et des pilastres surmontés de gargouilles séparent les fenêtres Renaissance des premières chapelles du bas-côté nord. Les culées neuves des arcs-boutants sont ajourées sous leur glacis par des baies rectangulaires à linteau tréflé. C'est une restauration fantaisiste faite par M. Lefort, architecte à Sens, en 1865.

Le clocher gothique, projeté au XIII[e] siècle, sur la septième travée du bas-côté sud, comme le prouve l'épaisseur



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Façade de l'église de Villeneuve-sur-Yonne.

des piles et des doubleaux qui le soutiennent, ne fut monté que sous le règne de François Ier. Par lettres patentes du 22 février 1548, Henri II autorisa la fabrique à recevoir chaque année 120 livres sur le produit des octrois pour le terminer. Un petit porche, voûté d'ogives, avait été bâti, au XIVe siècle, entre l'un de ses contreforts et sa tourelle d'escalier octogone, flanquée de petits contreforts anguleux qui alternent avec des dais flamboyants. Au second étage comme au premier du côté sud, des baies jumelles, tréflées et finement moulurées, s'ouvrent entre des colonnettes prismatiques et des chapiteaux ornés de feuilles frisées. Plus haut, chaque face est ajourée par une large baie en tiers-point encadrée par un cordon en accolade. Les contreforts d'angle s'amortissent par des pinacles au niveau de la terrasse moderne.

Cette tour renferme une cloche du XVe siècle, de 0m70 de diamètre, qui n'est pas datée, mais dont l'inscription en lettres onciales fait connaître le nom du curé Jean de Chimery. L'autre cloche de l'église fut fondue en 1691 par Pierre Rozier, qui fondit aussi celle de l'église de Pullay (Eure) en 1626 (1).

L'abside inférieure est bâtie en moyen appareil irrégulier et en blocage sous les fenêtres en tiers-point des trois chapelles rayonnantes, encadrées par un cordon à large biseau. Les contreforts sont amortis par une pyramide garnie de crochets. Au-dessus, les arcs-boutants, très minces, restaurés par M. Louzier en 1900 (2), s'appuient, d'un côté, sur le chapiteau à feuillages d'une colonne à pans coupés ; de l'autre, sur des culées surmontées de pinacles modernes et de gargouilles. L'écoinçon supérieur est ajouré par un

(1) Quesvers et Stein : *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. II, p. 575 et 576. — L. Régnier : *Cloches et fondeurs de cloches*, dans le *Bulletin archéologique*, 1895, p. 425.

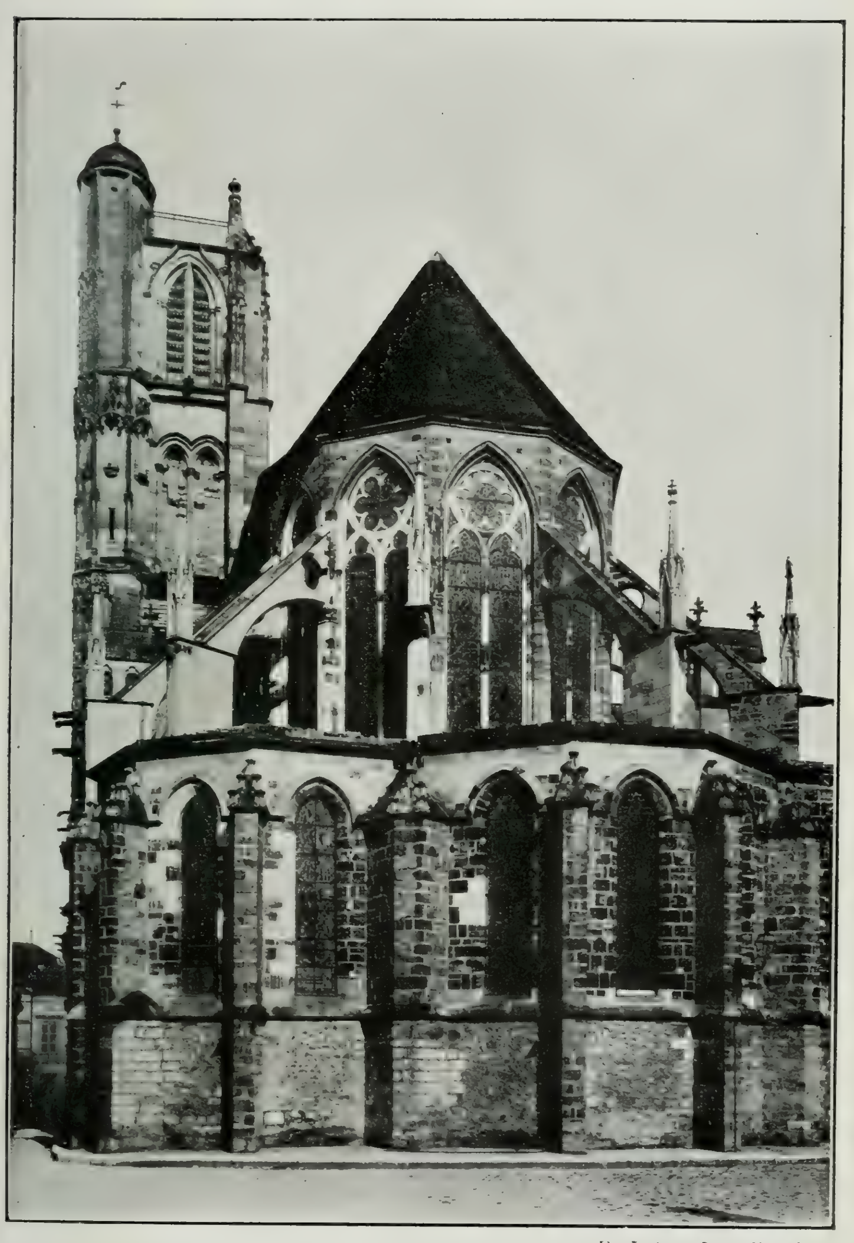
(2) Cette importante restauration a fait disparaître les boutiques adossées à l'abside et la toiture moderne des chapelles rayonnantes qui venait masquer la partie inférieure des fenêtres hautes.

cercle. L'unique meneau des fenêtres hautes en tiers-point encadrées par un boudin, soutient deux arcs tréflés et une rosace à six lobes, plus ou moins restaurés.

L'église de Villeneuve-sur-Yonne soulève deux problèmes archéologiques. Le premier peut se formuler ainsi : A quelle époque du XIIIe siècle faut-il placer la construction du chevet, dont la partie basse semble plus archaïque à cause du remplage élégant des fenêtres hautes ? La comparaison avec le chœur de la cathédrale d'Auxerre, bâti entre 1215 et 1234, met en relief le style plus avancé de l'abside de Villeneuve. D'autre part, son architecture est moins raffinée que celle de la chapelle de la Vierge, à Saint-Germain d'Auxerre, commencée en 1277. En adoptant la date moyenne de 1240-1250, pour le début des travaux à Villeneuve-sur-Yonne, je crois donc pouvoir donner une base solide à mes conclusions, sans me laisser influencer par le filet en saillie sur le boudin des ogives, qui est précoce dans l'école gothique bourguignonne (1) et qui n'est pas tout l'apanage du style du XIVe siècle, comme tant d'archéologues mal informés l'ont prétendu.

Les six premières travées de la nef et des bas-côtés s'échelonnent entre la fin du XIIIe siècle et le XVIIe siècle. On y voit donc toutes les variétés du style gothique à son déclin. Il est curieux de constater, comme à la cathédrale de Troyes, que les architectes successifs ne modifièrent pas le type de travée conçu par le maître de l'œuvre du XIIIe siècle, sauf au point de vue de la décoration. En effet, l'une des colonnes de chaque pile monte toujours du sol jusqu'à la retombée des doubleaux, le passage supérieur, où viennent s'appuyer les colonnettes des ogives, se continue jusqu'à la première pile et les doubles formerets moulurés ont toujours la même profondeur.

(1) Ce profil se rencontre déjà sur les nervures du déambulatoire et de la chapelle de la Vierge à la cathédrale d'Auxerre (1215-1234).



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Villeneuve-sur-Yonne.

Abside.

La seconde question qui se pose, c'est de savoir si l'église de Villeneuve-sur-Yonne se rattache à l'école gothique de la Champagne ou à celle de la Bourgogne. A la première, elle a emprunté le passage au niveau des fenêtres des bas-côtés et des chapelles rayonnantes ainsi que les profondes voussures en berceau brisé des formerets : à la seconde, le passage supérieur sans arcades qui contourne la nef et le chœur. En effet, les architectes bourguignons du XIIIe siècle abandonnèrent rapidement les véritables triforiums du type de la cathédrale d'Auxerre, de Notre-Dame de Dijon, de Notre-Dame de Semur et de l'église de Clamecy, pour adopter la galerie de circulation encadrée par les pieds-droits saillants des formerets. Les autres éléments des travées dérivent des principes d'architecture communs à toutes les écoles gothiques. Le Sénonais et l'Auxerrois présentent d'autres exemples de la pénétration des influences champenoises en Bourgogne au XIIIe siècle. C'est en les étudiant de plus près qu'on pourra mieux délimiter le domaine de chaque école.

CAEN. — IMPRIMERIE H. DELESQUES, RUE DEMOLOMBE, 34.

DU MÊME AUTEUR :

L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XIe et au XIIe siècle. Paris, Plon, 1894-1896. 2 vol. in-fol., 237-228 p. et CIV pl.

L'abbaye de Noirlac (Cher). dans le *Congrès archéologique de Bourges*, 1900.

Histoire de la cathédrale de Noyon. dans les *Mémoires du Comité historique et archéologique de Noyon*, t. XVII, 1901.

L'église de Chars (Seine-et-Oise). dans le *Bulletin monumental*, t. LXV, 1901.

L'église de Fresnay-sur-Sarthe. dans le *Bulletin monumental*, t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale de Chaalis (Oise). dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale d'Évron (Mayenne). dans le *Bulletin monumental*, t. LXVII, 1903.

L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIIIe et au XVIe siècle. dans le *Congrès archéologique de Troyes*, 1903.

Les façades successives de la cathédrale de Chartres au XIe et au XIIe siècle. dans le *Congrès archéologique de Chartres*, 1901.

Le puits des Saints-Forts et les cryptes de la cathédrale de Chartres. dans le *Bulletin monumental*, t. LXVII, 1903.

Nouvelle étude sur la façade et les clochers de la cathédrale de Chartres. Réponse à M. Mayeux. dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XIII, 1904.

Les architectes et la construction des cathédrales de Chartres. dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXIV, 1905.

Saint-Hilaire de Poitiers. Étude archéologique. dans le *Congrès archéologique de Poitiers*, 1904.

L'église de Jazeneuil (Vienne). dans le *Congrès archéologique de Poitiers*, 1904.

DU MÊME AUTEUR :

Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes, dans le *Bulletin monumental*, t. LXVIII, 1904.

Saint-Évremond de Creil. Notice nécrologique, dans le *Bulletin monumental*, t. LXVIII, 1904.

La cathédrale romane d'Orléans, dans le *Bulletin monumental*, t. LXVIII, 1904. En collaboration avec M. Jarry.

Le château de Lassay (Mayenne). Étude historique et archéologique, dans le *Bulletin monumental*, t. LXIX, 1905. En collaboration avec M. le marquis de Beauchesne.

Le déambulatoire champenois de Saint-Martin d'Étampes, dans le *Bulletin monumental*, t. LXIX, 1905.

Les dates de Saint-Julien de Brioude, dans le *Congrès archéologique du Puy*, 1905.

L'église de Châtel-Montagne (Allier), dans le *Bulletin monumental*, t. LXIX, 1905.

A travers le Beauvaisis et le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Les influences Normandes au XIe et au XIIe siècle dans le nord de la France, dans le *Bulletin monumental*, t. LXX, 1906.

Les clochers du XIIIe et du XVIe siècle dans le Beauvaisis et Le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Comment doit-on rédiger la monographie d'une église ?, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906.

Les origines des gâbles, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

L'abbaye du Moncel (Oise), Étude archéologique, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

Saint-Paul de Narbonne, étude archéologique, dans le *Congrès archéologique de Carcassonne et Perpignan*, 1907.

Le caveau central de la crypte de Saint-Denis, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

Les caractères distinctifs des écoles gothiques de la Champagne et de la Bourgogne, dans le *Congrès archéologique d'Avallon*, 1908.

2

LES

CAMPAGNES DE CONSTRUCTION

DE

NOTRE-DAME D'ÉTAMPES

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS,

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE,

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, RUE DEMOLOMBE, 34

—

1909

DU MÊME AUTEUR :

Études sur la date de l'église de Saint-Germer, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVI, 1885, et le *Bulletin monumental*, t. LII, 1886.

Étude sur le chœur de l'église Saint-Martin-des-Champs à Paris, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVII, 1886.

Monographies des églises d'Épone, d'Hardricourt, de Juziers, de Meulan, de Triel et de Gassicourt, dans le *Bulletin de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, t. V, VI, VII et VIII, 1885 à 1888.

Étude historique et Archéologique sur l'église de Paray-le-Monial, dans les *Mémoires de la Société éduenne*, 2e série, t. XIV, 1886.

Croix en pierre des XIe et XIIe siècles dans le nord de la France, dans la *Gazette archéologique*, 1885.

Étude sur les chapiteaux de l'église de Chivy (Aisne), dans la *Gazette archéologique*, 1887.

Notices archéologiques sur les églises de Santeuil et de Gonesse, dans les *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin*, t. X et XI, 1886 et 1887.

Monographie de l'église de Villers-Saint-Paul (Oise), dans les *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, t. XIII, 1886.

Notice archéologique sur l'église Saint-Gervais de Pontpoint (Oise), dans les *Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, 1887.

Étude sur la date de la crypte de Saint-Médard de Soissons, dans le *Congrès archéologique de Soissons*, 1887.

Étude archéologique sur l'église de la Madeleine de Châteaudun, dans le *Bulletin de la Société dunoise*, t. V, 1888.

Monographie de l'église Saint-Maclou de Pontoise, 1888 in-4°, 188 p. et 11 pl., dans les publications de la *Société historique de Pontoise et du Vexin*.

Étude historique et archéologique sur la nef de la cathédrale du Mans, dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XXV, 1889.

LES CAMPAGNES DE CONSTRUCTION

DE

NOTRE-DAME D'ÉTAMPES

LES
CAMPAGNES DE CONSTRUCTION
DE
NOTRE-DAME D'ÉTAMPES

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS,

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE,

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, RUE DEMOLOMBE, 34

—

1909

Bull. [illegible] 5-31

LES CAMPAGNES DE CONSTRUCTION

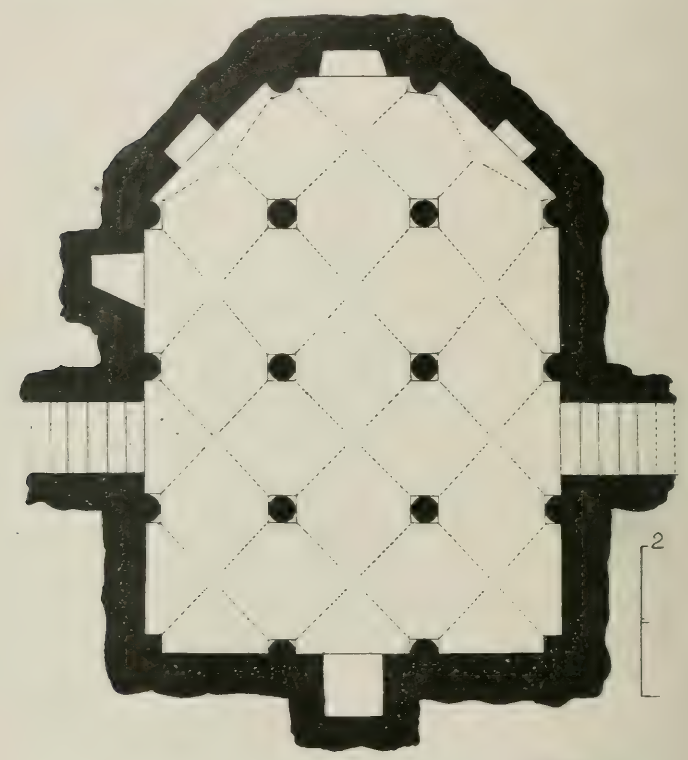
DE

NOTRE-DAME D'ÉTAMPES

Entre toutes les églises de Seine-et-Oise, Notre-Dame d'Étampes (1) est celle dont l'étude archéologique présente le plus grand nombre de problèmes à résoudre, mais comme la restitution des états successifs du monument dans le cours du XII[e] siècle devrait être basée sur des fouilles, je ne me flatte pas d'arriver à des résultats définitifs en résumant ici les observations faites dans mes fréquentes visites de l'église. Je voudrais seulement faire comprendre et placer dans un ordre chronologique les remaniements dont l'édifice fut l'objet, car son plan actuel, qui comprend un

(1) Bibliographie. — Dom Fleureau : *Les antiquités de la ville et du duché d'Estampes*, 1683. — De Montrond : *Essais historiques sur la ville d'Étampes*, 1836. — King : *Études pratiques tirées de l'architecture et des arts du moyen âge*, 1869, t. I, pl. vii et viii. — Léon Marquis : *Les rues d'Étampes et ses monuments*, 1881, p. 263.— Anthyme Saint-Paul : *Notre-Dame d'Étampes*, dans la *Gazette archéologique*, 1884, p. 211. — Alliot (L'abbé) : *Cartulaire de Notre-Dame d'Étampes*, 1888.— Raguenet : *Petits édifices historiques*, n° 103. — René Merlet : *Étampes*, dans le *Congrès archéologique de Chartres*, 1900, p. 72. — Sanoner : *Analyse de la porte méridionale de l'église Notre-Dame d'Étampes*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, t. XIV, 1903, p. 225 et 325. — Gabriel Fleury : *Études sur les portails imagés du XII[e] siècle*, 1904, p. 232. — Albert Mayeux : *Les grands*

narthex, une courte nef, deux bas-côtés, un double transept, un chœur à chevet plat flanqué de doubles collatéraux qui se terminent par des absidioles, est tout à fait irrégulier. Il



E. Chauliat, del.

Crypte sous le chœur.

portails du XIIe siècle, dans la *Revue Mabillon*, 1906. — Maxime Legrand : *Compte de recettes et dépenses (1513-1515)*, publié dans les *Annales de la Soc. hist. du Gâtinais*, 1906, p. 72. — L.-Eug. Lefèvre : *Étampes et ses monuments au XIe et au XIIe siècle*, dans le même recueil, 1907. — L.-Eug. Lefèvre : *La façade occidentale, portail et fortification de l'église Notre-Dame d'Étampes*, dans le *Bulletin de la Soc. hist. de Corbeil*, 1907. — L.-Eug. Lefèvre : *Le portail royal d'Étampes*, 1908.



Église de Notre-Dame d'Étampes.

Plan actuel.

faut en chercher la cause dans l'existence des rues en bordure de l'église. En effet, l'obliquité des murs est la conséquence de l'alignement des voies limitrophes dans le même sens. Au XVIe siècle, Saint-Aspais de Melun, Saint-Maclou de Pontoise et Saint-Eustache de Paris en offrent d'autres exemples. Ailleurs, l'impossibilité d'acquérir à l'amiable certaines parcelles, obligea les architectes du moyen âge à telles ou telles déviations qui n'ont aucune raison symbolique.

La petite crypte qui se trouve au-dessous du chœur, avec son chevet à trois pans et ses voûtes d'arêtes soutenues par six colonnes isolées qui correspondent à des colonnes engagées, est le seul reste de l'église du XIe siècle encore visible. Son plan coïncidait avec celui du chœur primitif, suivant la règle ordinaire, mais ses fenêtres sont aveuglées depuis le XIIe siècle. Il faut en conclure que la première église, fondée par le roi Robert, d'après le témoignage d'Helgaud et d'Hugues de Fleury (1), et qui n'était pas encore achevée en 1046, comme le prouve un diplôme de Henri Ier confirmant aux chanoines un cens destiné à sa construction (2), avait des dimensions très réduites, mais le culte y fut célébré pendant près de cent ans.

Première campagne.

La nef actuelle, beaucoup plus large que le vaisseau central primitif, n'est pas antérieure au second quart du XIIe siècle, car le donjon d'Étampes, bâti vers le milieu du règne de Louis VI, présente un caractère beaucoup plus archaïque. Elle est précédée d'un petit narthex qui forme le soubassement du clocher et qui fut recouvert de deux

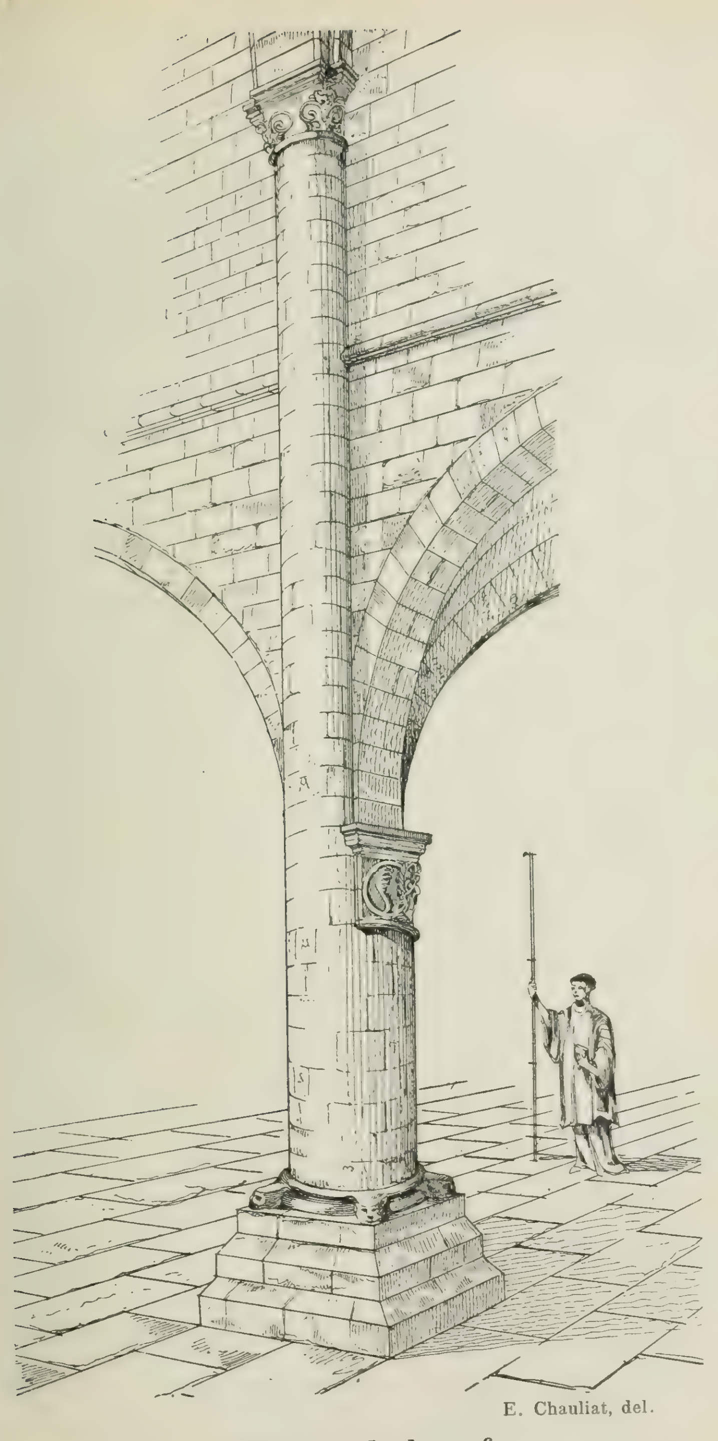
(1) *Recueil des historiens des Gaules*, t. X, p. 115, et t. XII, p. 794.

(2) « Qui census, donante Roberto rege, ad opus ecclesiæ persolvitur. » Dom Fleureau : *Antiquités d'Étampes*, p. 292.

voûtes d'ogives au XIIIe siècle. Les deux murs latéraux, ornés de deux grandes arcatures en plein cintre, ne sont pas plus anciens que la nef et ses bas-côtés, car on ne voit aucune trace de collage. Si ce narthex est désaxé par rapport au vaisseau central, c'est à cause de l'escalier à vis pris dans l'épaisseur du mur du nord. L'architecte du XIIe siècle ayant prolongé les collatéraux de chaque côté du clocher-porche, ne pouvait monter une cage en saillie dans une tourelle. Il prit donc le parti de se rejeter vers l'intérieur du narthex.

La nef se compose de deux larges travées dont les voûtes d'arêtes en briques creuses furent appareillées vers 1845. A la même époque, on perça dans la partie haute des fenêtres géminées en tiers-point au nord et des triplets au sud. Ces voûtes modernes ont remplacé un plafond de bois postérieur au XVIe siècle, mais voici comment on peut démontrer l'existence de voûtes d'arêtes au XIIe siècle. Les colonnes isolées, de 1m15 de diamètre, qui supportent les grandes arcades en tiers-point dépourvues de moulures, se continuent sous la forme d'un demi-cylindre jusqu'à la retombée des voûtes actuelles, suivant une disposition très rare qui se rencontre au XIIe siècle, en Angleterre, à la cathédrale d'Oxford, dans une travée de l'église de Romsey, dans le chœur de l'église de Jedburgh et au XVIe siècle, dans l'église de Rambercourt-aux-Pots (Meuse). Or, ces supports appareillés n'ont pas été surhaussés, comme le prouvent les fines marques de tâcherons qui se répètent sur les assises inférieures et supérieures (1). De même, il est impossible d'admettre que les chapiteaux des colonnes isolées, garnis de masques, de palmettes, de rinceaux et d'une tête d'ange, aient été sciés en deux, puis remontés plus haut, car les uns et les autres sont bordés d'un listel soigneusement réservé par le

(1) La hauteur des lits varie de 0m25 à 0m30.



E. Chauliat, del.

Colonne de la nef.

sculpteur. Le niveau des chapiteaux supérieurs correspond d'ailleurs à celui des chapiteaux du même type englobés dans les piles d'angle de la croisée. Leur tailloir cruciforme est parfaitement adapté à la retombée d'un doubleau et des arêtes d'une voûte, tandis qu'il n'aurait aucune raison de correspondre à un arc diaphragme, à une colonne montant sous une ferme de charpente, comme en Normandie, ou à une voûte d'ogives. Le même principe fut appliqué au plan des sommiers, dans les bas-côtés.

Le carré du transept, dont la voûte d'arêtes en blocage, plus ou moins restaurée, se trouvait sous un clocher de bois recouvert de plomb (1), était flanqué, au XIIe siècle, de quatre hautes colonnes isolées et appareillées : un segment de leur circonférence apparaît dans les piles nord-est et sud-est, à l'entrée du chœur. Les voûtes d'arêtes sexpartites des bas-côtés portent l'empreinte de remaniements modernes, mais leurs formerets en tiers-point, ornés d'un boudin, permettent de les comparer à celles de l'église abbatiale de Vézelay, de Saint-Lazare d'Avallon, de Montréal (Yonne), de Saint-Loup-de-Naud, de Champeaux (Seine-et-Marne), et des bas-côtés du chœur de la cathédrale d'Autun. Ces voûtes, dont la portée est très large, dénotent une influence champenoise qui s'est également fait sentir à Étampes sur le déambulatoire de Saint-Martin et sur le clocher à quatre pignons de Saint-Gilles, car l'usage de la voûte d'arêtes persista très tard en Champagne. A la naissance de celles du bas-côté sud, on remarque des masques d'hommes et d'animaux qui semblent avoir été incrustés après coup. Faut-il les considérer comme d'anciens corbeaux romans ? Je n'en sais rien, mais ce qui me fait hésiter, c'est que l'un d'eux, dans la première travée, est taillé en trapèze pour mieux s'engager dans le sommier : on y voit une tête surmontée d'un diable qui tire la langue.

(1) Ce clocher fut démoli en 1793.

Les doubleaux qui séparent les voûtes décrivent une



E. Chauliat, del.

Corbeau sous la première voûte du bas-côté sud.

courbe en tiers-point très surhaussée, mais ceux qui portent le mur occidental du transept ont été renforcés par un arc inférieur, à une époque plus avancée du XIIe siècle, quand

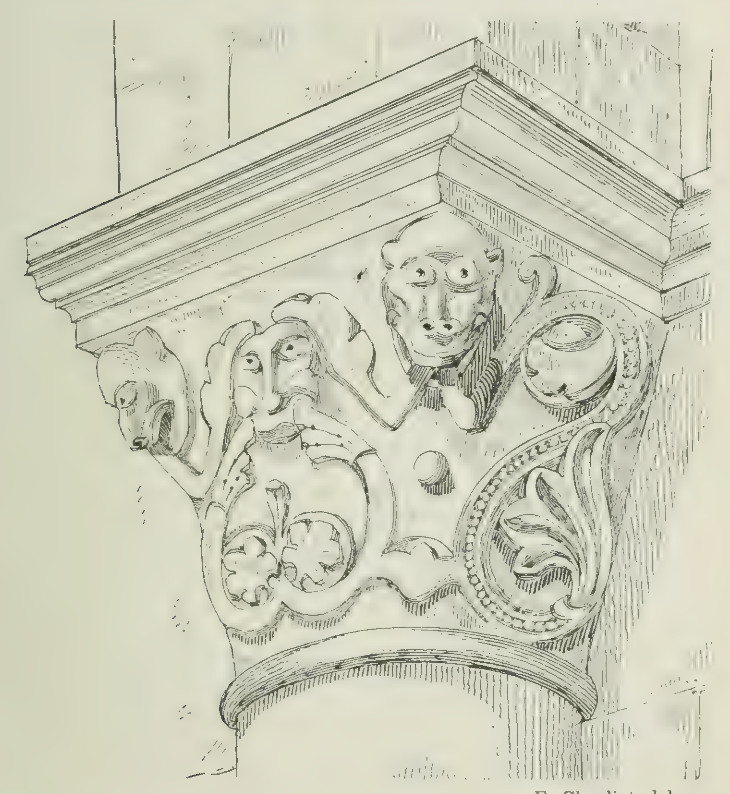


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Notre-Dame d'Étampes.

Bas-côté nord de la nef.

les piles nord-ouest et sud-ouest de la croisée furent entourées de colonnettes. Aux colonnes isolées de la nef correspondent des demi-colonnes engagées dans des dosserets. Les



Chapiteau du bas-côté.

chapiteaux, dont le relief est peu accentué, se distinguent par des personnages et des masques qui servent à soutenir des rinceaux du meilleur style. Le profil des tailloirs cruciformes (1) se compose d'un listel et d'une baguette entre

(1) On trouve des tailloirs du XIII[e] siècle de même plan dans la nef de Saint-Gervais de Pontpoint (Oise).

deux cavets. Toute cette ornementation paraît plus jeune que celle des quatre chapiteaux supérieurs du donjon d'Étampes, dont le tailloir est coupé en biseau. Il en est de même pour les bases, dont les tores peu épais sont reliés par une scotie. Aux angles du socle à double glacis, des têtes d'hommes et d'animaux, très originales, tiennent lieu de griffes.

On remarque à l'extérieur que le mur du bas-côté nord est bâti en blocage et que la seule fenêtre en plein cintre ancienne, encadrée par un boudin continu, s'ouvre dans la première travée du bas-côté sud. D'ailleurs, l'addition du portail méridional eut pour conséquence d'aveugler la fenêtre voisine. Une difficulté, qui n'est pas sans analogie avec le cas du porche de Morienval (1) et de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, se présente à mon esprit pour restituer le mur occidental primitif des bas-côtés, qui fut reconstruit obliquement au XIIIe siècle. Le culot, orné de petits chevrons et de dents de scie, qui correspond à la colonne et au chapiteau roman de la première travée, les amorces des anciens murs latéraux, suffisent à prouver que le bas-côté nord avait trois travées au XIIe siècle. En effet, il fallait bien accéder à l'escalier du clocher, mais la voûte d'arêtes de cette travée fut remplacée, au début du XIIIe siècle, par six branches d'ogives toriques précédées d'un doubleau en tiers-point mouluré, de la même époque. Par une raison de symétrie, le bas-côté sud se prolongeait aussi sur le flanc du narthex, car le tailloir du chapiteau de la première travée se continue sur le pied-droit, à l'entrée d'une chapelle remaniée et voûtée d'ogives au commencement du XIIIe siècle.

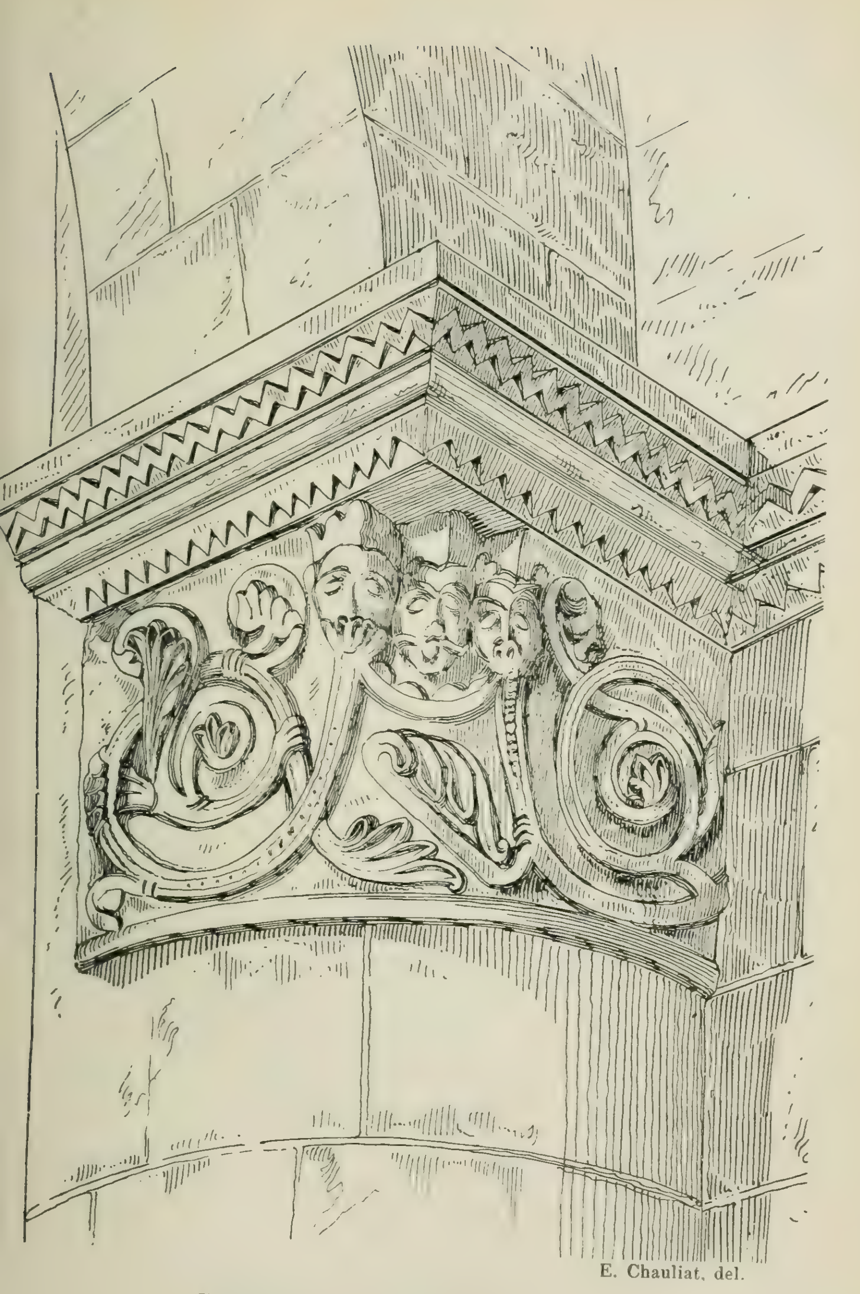
Ainsi, la construction du narthex, des deux travées de la nef, des trois travées des bas-côtés et des quatre colonnes

(1) E. Lefèvre-Pontalis : *Le plan primitif de l'église de Morienval*, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXII, 1908, p. 477.

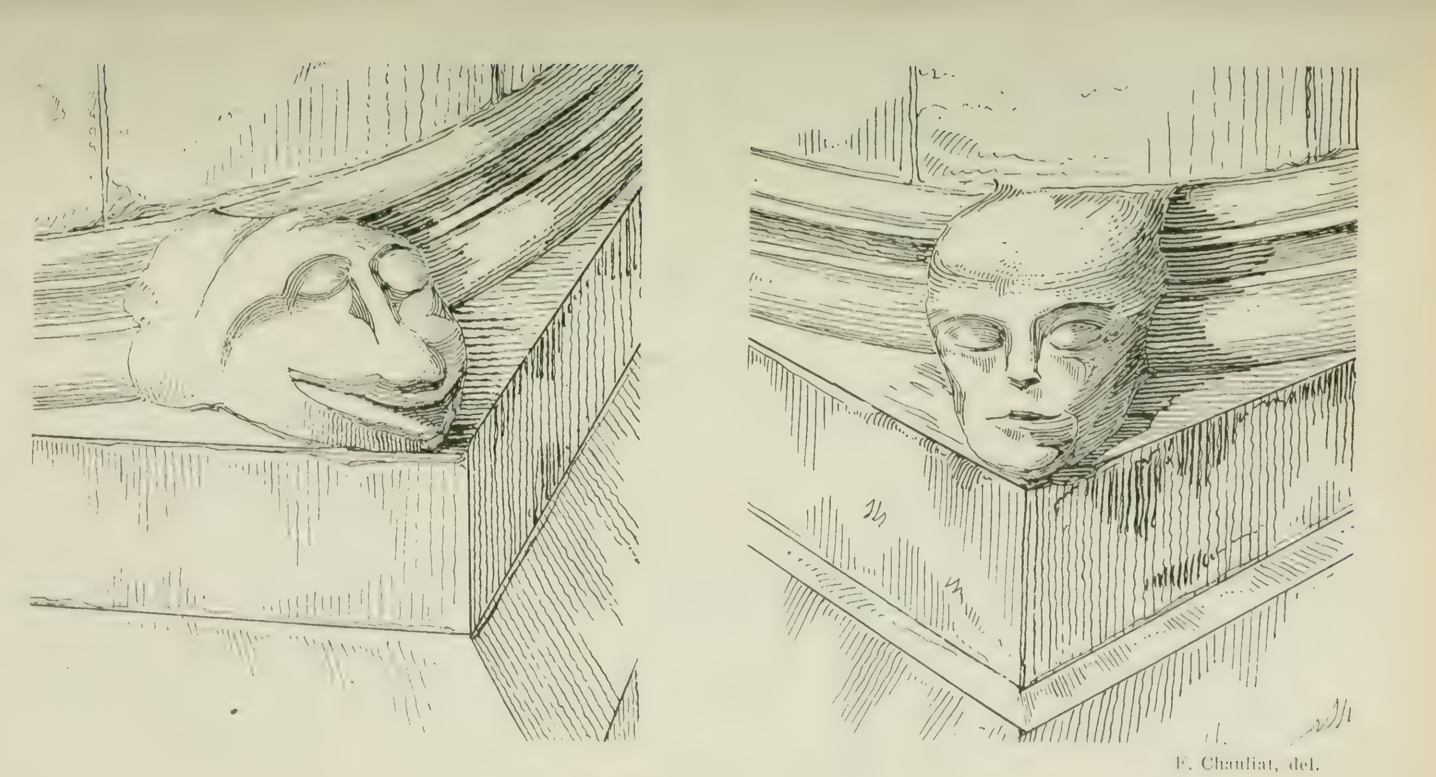


E. Chauliat, del.

Chapiteau du bas-côté sud.



Chapiteau du bas-côté nord.



F. Chauliat, del.

Griffes des colonnes de la nef.



E. Chauliat, del.

Cave du XIIe siècle sous la sacristie.

d'angle de la croisée, se rattache à la première campagne, qui doit coïncider avec la période 1130-1135 environ. Je crois pouvoir attribuer à la même date le gros œuvre du bâtiment qui sert aujourd'hui de sacristie, au nord du transept, et dont la salle souterraine est trop peu connue. C'est une cave presque carrée, recouverte de quatre voûtes d'arêtes qui retombent sur le chapiteau fruste d'une colonne centrale, entre quatre doubleaux en plein ceintre dépourvus de moulures. Ces arcs s'appuient de l'autre côté sur deux corbeaux profilés en quart de rond : dans l'angle nord-est, l'une des voûtes porte sur un masque. Les deux soupiraux et la porte de l'escalier de descente sont des percements modernes.

Rien ne prouve que cette salle, qui ressemblait à la cave du donjon d'Étampes, ait servi d'ossuaire à l'origine, comme au XVIe siècle. Elle présente un curieux exemple de voûtement, comme deux salles d'une construction romane de Provins, voisine de la place du Châtel, car les architectes gothiques qui firent retomber des ogives sur un pilier central dans une salle capitulaire, ne firent que perfectionner ce système. Au rez-de-chaussée, les voûtes du XVIe siècle, soutenues par des piles à colonnettes prismatiques, furent établies dans une salle plus haute, dont la voûte d'ogives à gros boudin du XIIe siècle arrive au niveau d'une corniche à palmettes.

Seconde campagne.

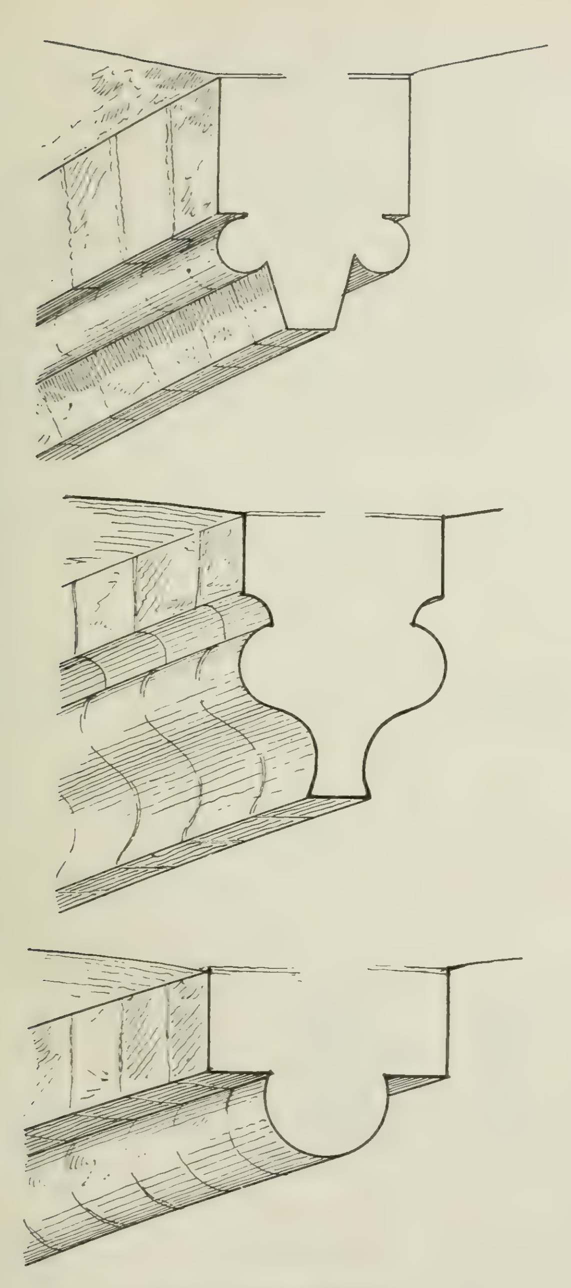
La construction du croisillon nord suivit de près celle de la nef, mais cette partie du transept, recouverte à l'origine de quatre voûtes d'arêtes, était recoupée en deux vaisseaux parallèles par un massif cylindrique qui fut remplacé par une pile cantonnée de colonnettes, quand on monta les voûtes d'ogives après coup. Il suffit d'examiner le collage des

colonnettes dans les angles et au milieu du mur du nord et de l'ouest, pour se convaincre que ces piles ont été relancées dans des maçonneries plus anciennes. Vers le milieu du XIIe siècle, deux fenêtres basses en plein cintre, flanquées de deux colonnettes et encadrées par un cordon en biseau, s'ouvraient à l'est comme à l'ouest, mais quand on ajouta un bas-côté double au chœur du côté nord, il fallut démolir la moitié du mur oriental du transept primitif, en conservant une seule baie.

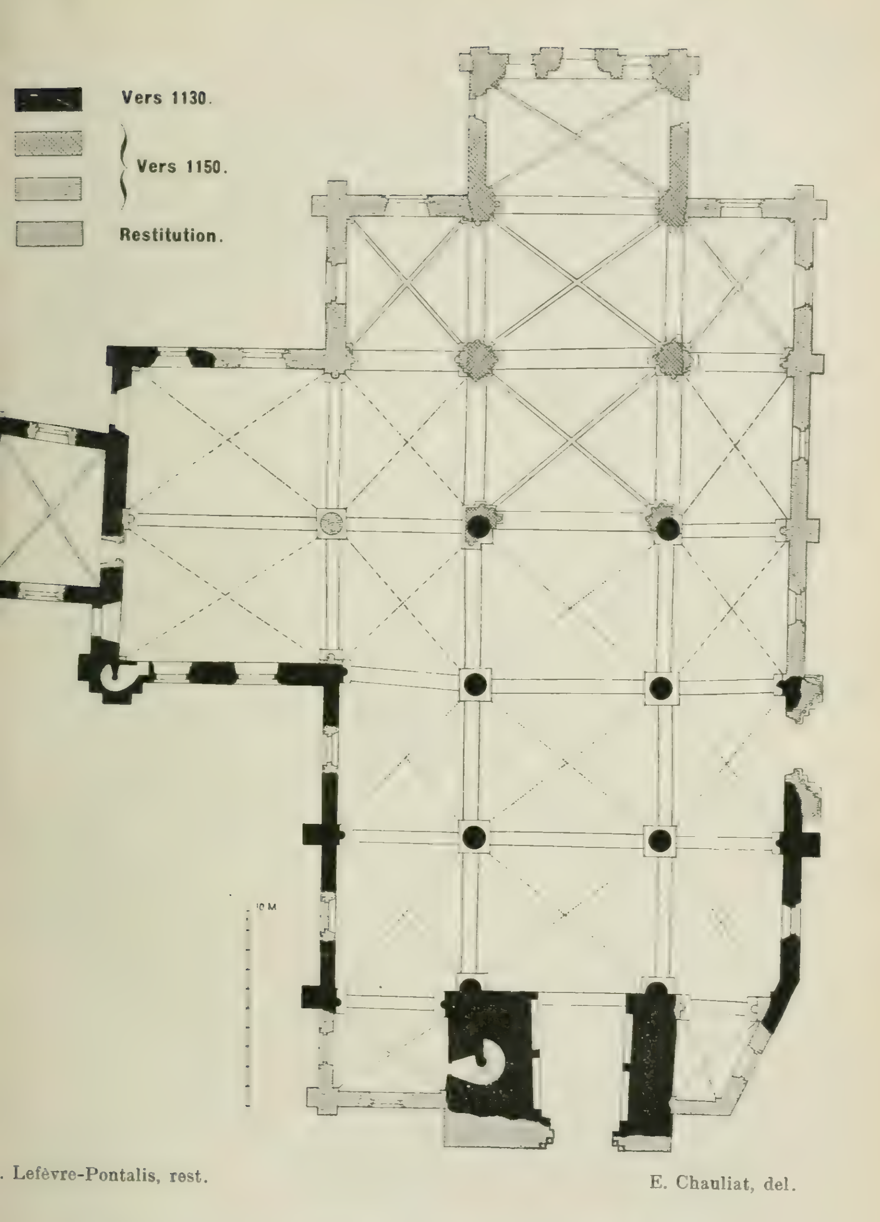
Une autre preuve de l'ancien état du croisillon nord, c'est le bandeau biseauté qui passe sous les fenêtres basses occidentales et qui fut coupé par l'archivolte d'une porte en tiers-point percée après coup et par les faisceaux de colonnes correspondant à la retombée des doubleaux et des ogives. Les baies supérieures en plein cintre, qui s'ouvrent dans un mur surélevé, remontent également à la période de la construction des voûtes. Dans le mur de fond, à droite de la porte du XVIe siècle qui donne accès à la sacristie, on voit un arc en tiers-point du XIIe siècle rehaussé d'un tore qui est bouché par une pile de date postérieure flanquée de sept colonnettes et par une porte de style flamboyant. Le croisillon sud fut presque entièrement reconstruit à une époque avancée du XIIe siècle : son chevet plat primitif ne dépassait pas l'alignement du bas-côté méridional, comme le prouve la plantation d'un pied-droit du portail latéral aujourd'hui engagé dans le mur du transept.

Troisième campagne.

L'architecte qui remplaça le chœur roman demi-circulaire, vers 1150, par un chevet de trois travées limité par un mur droit, fut le premier qui fit usage de la croisée d'ogives dans l'église de Notre-Dame. Les nervures de la première voûte sont ornées d'un filet à deux biseaux qui se détache en



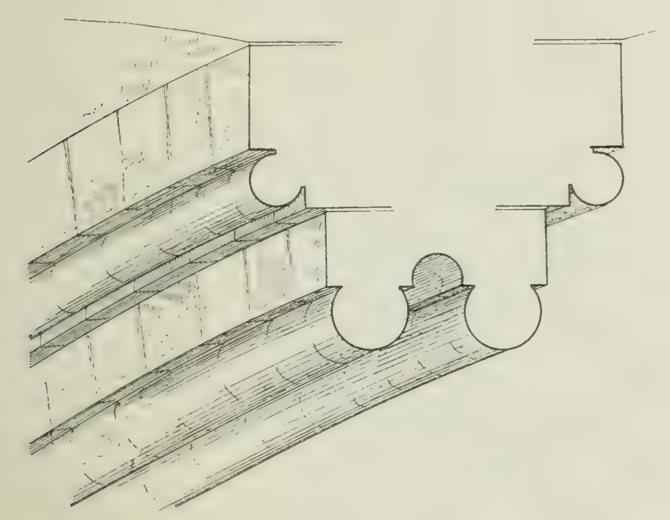
Ogives du chœur.



Plan de Notre-Dame d'Étampes vers 1150.

Essai de restitution.

relief sur deux tores, celles de la seconde, d'un large filet en saillie sur un énorme boudin, prototype grossier d'un profil qui caractérise le style gothique rayonnant. Enfin, le tore de la troisième voûte est engagé dans un bandeau carré, comme dans les ogives normandes. Les compartiments de remplissage sont en blocage, comme dans les bas-côtés du chœur.

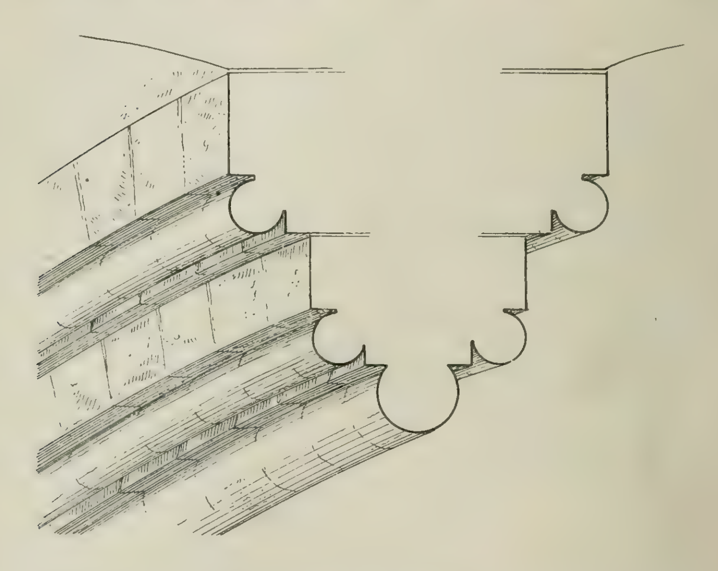


Doubleau du chœur.

Les colonnes et les chapiteaux ornés de palmettes qui correspondent aux ogives, sont plantés obliquement, comme les tailloirs. Une gorge centrale, accostée de quatre boudins, est creusée dans les deux premiers doubleaux en tiers-point : cinq tores se profilent sur le dernier. Les formerets décrivent la même courbe et leur unique boudin retombe sur un encorbellement qui fait corps avec le tailloir placé sous les ogives.

L'étude de toutes les piles du chœur est très instructive, car elle prouve que l'architecte avait dû bâtir deux chapelles

carrées, voûtées d'ogives dans les angles de l'abside et du transept, au lieu de boucher les arcades de la seconde travée par des murs de clôture provisoires, en attendant les ressources nécessaires pour commencer les bas-côtés du chevet, dont la construction postérieure entraîna la disparition des chapelles des croisillons. La pile nord-est du carré du transept, qui renferme un noyau cylindrique primitif, fut flanquée de deux dosserets avec colonne engagée et de deux

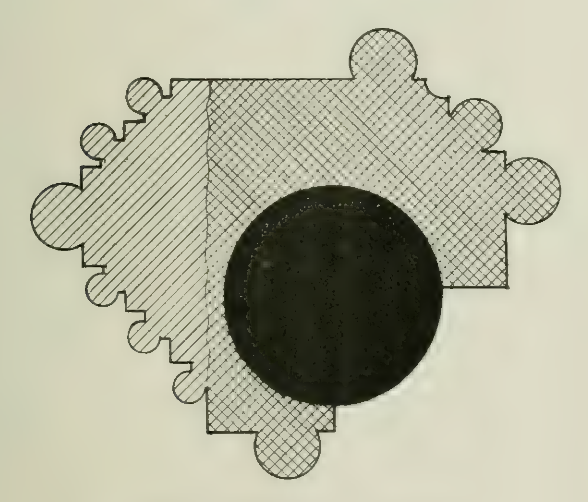


Doubleau du chœur.

autres colonnes qui soutiennent une ogive et une arcade du chœur.

Le premier dosseret est destiné à l'arc brisé qui encadre le croisillon nord, le second correspond à l'arc triomphal. Comme on y voit deux colonnes superposées et comme cette disposition se répète sur la pile sud-est de la croisée, on est tenté de conclure à l'existence d'un arc dont la clef arrivait beaucoup plus bas que celle du doubleau actuel, mais alors

le style de leurs chapiteaux et le profil de leurs tailloirs ne seraient pas identiques. Pour résoudre ce problème, il suffit de faire observer que les deux bouts d'une poutre de gloire du XIIIe siècle sont compris entre deux colonnes, à l'entrée du chœur de l'église de Saint-Jean-aux-Bois (Oise). C'est exactement le même cas, mais à Étampes toute trace de la poutre a disparu, comme dans l'église de Cunault, près de Saumur. Un second collage, dont je parlerai plus loin, fut opéré plus tard sur la face nord de la même pile.

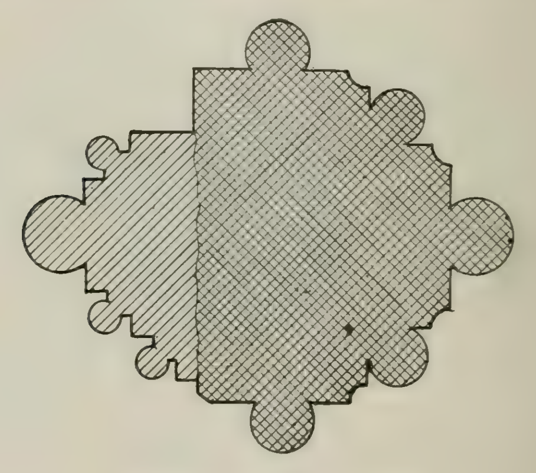


Pile nord-est de la croisée.

La pile sud-est de la croisée conserve la trace d'un remaniement analogue, mais on ajouta seulement trois colonnes autour du vieux massif circulaire, à savoir une sur la face nord, pour soutenir la poutre de gloire et l'arc triomphal, puis deux à l'est qui correspondent, à une ogive et à une arcade du chœur. La pile suivante, qui s'élève entre la première et la seconde travée du chevet, appartient à deux campagnes différentes. Ainsi les cinq colonnes engagées vers l'intérieur du sanctuaire et destinées aux ogives,

au doubleau et aux arcs en tiers-point moulurés, sont plus anciennes que les cinq autres collées au revers. De même, dans la pile en regard du côté nord, les bases à gros tore des cinq colonnes qui remplissent les mêmes fonctions sont à un niveau plus bas que celles des colonnes vis-à-vis du bas-côté, dont les bases présentent un profil différent. En effet, leur tore inférieur est aplati et un groupe de moulures se détache sur leur socle.

Il est bon de faire observer que l'arc de la première travée du chœur monte aussi haut que celui des croisillons, en formant un second transept. On ne pouvait donc percer une



Seconde pile nord du chœur.

fenêtre au-dessus de sa clef, mais la seconde travée présente à droite et à gauche une large baie amortie par les formerets, qui s'ouvre au-dessus de la toiture des bas-côtés, comme dans la troisième travée, éclairée de chaque côté par une fenêtre basse en plein cintre, à boudin continu, quand les collatéraux n'existaient pas. Ces deux baies, aujourd'hui bouchées et cachées par des tableaux, sont de précieux témoins du premier état du chœur.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Notre-Dame d'Étampes.

Abside.

Le chevet plat est éclairé par deux triplets superposés, mais les trois fenêtres inférieures, à boudin continu, ont une archivolte en plein cintre. Celle de l'axe forme une niche destinée à encadrer l'autel, comme à Vernouillet (Seine-et-Oise), à Villers-Saint-Paul (Oise) et dans plusieurs églises du Soissonnais. Plus haut s'ouvrent trois baies en tiers-point. Faut-il conclure à une interruption dans les travaux. Je ne le crois pas. D'ailleurs, on peut faire la même remarque dans le chœur de la cathédrale de Noyon et dans le croisillon sud de la cathédrale de Soissons.

Quatrième campagne.

L'agrandissement du chœur par des bas-côtés doubles fut commencé vers le nord, comme l'indiquent le profil des ogives et le style des clefs de voûte. En examinant à l'extérieur le collage de l'une des absidioles contre le chevet plat, il est évident que l'architecte du chœur n'avait pas prévu l'avancement des collatéraux jusqu'à l'alignement du mur de fond. Le second bas-côté est limité par un mur oblique qui vient se souder maladroitement à la face orientale de l'ancien transept. Tout cet angle de l'église est assez homogène, sauf la surélévation des voûtes des deux absidioles, dont les culs-de-four nervés furent remplacés par deux branches d'ogives quand on entoura l'église d'un chemin de ronde crénelé.

Les trois piles qui séparent les deux bas-côtés sont flanquées, la première de seize, la seconde de treize et la troisième de huit colonnettes, reliées par deux listels aux angles rentrants. La première a dû remplacer une colonne isolée qui divisait le transept en deux vaisseaux recouverts de charpente. Tous ces supports sont bien homogènes, comme le prouvent la concordance des joints et le tore aplati des bases à griffes. Il n'en est pas de même au revers des

trois piles du chœur. Ainsi, une colonne et quatre colonnettes vinrent s'appliquer sur la pile nord-est du transept. Ce n'est pas tout : sur la face occidentale, une colonnette fut découpée dans un dosseret plus ancien. On voit encore les traces de cette reprise et la trace du socle primitif adossé à des socles moulurés et à des bases qui se distinguent par leurs griffes plates. Un remaniement du même genre modifia le plan des piles suivantes pour les préparer à recevoir des croisées d'ogives.

Les nervures toriques qui recouvrent les deux travées accolées à l'est du croisillon nord sont dégagées par des cavets, mais les doubleaux et les formerets décrivent une courbe en tiers-point très surhaussée. Les voûtes suivantes se trouvent à un niveau plus bas : leurs ogives, ornées d'un boudin entre deux biseaux, viennent se réunir à deux clefs bien curieuses, dont l'une a été dessinée par Viollet-le-Duc (1). Huit anges aux ailes éployées ou repliées se détachent sur les nervures et dans les compartiments en blocage. La ressemblance de ces figures avec celles des anges sculptés dans les écoinçons du portail méridional permet d'attribuer cette porte à la même campagne. On peut signaler quelques maladresses : ainsi, une colonne destinée à un formeret ne porte rien.

En avant des absidioles, un gros tore se profile sur les ogives et les clefs de voûte sont flanquées de quatre rois, comme dans une travée de la nef, à Chars (Seine-et-Oise). Au nord, une porte en plein cintre s'ouvre entre quatre colonnes, dont les chapiteaux à feuilles d'acanthe reçoivent une archivolte à claveaux nus. Du même côté, les fenêtres du XII[e] siècle, flanquées de quatre colonnes et encadrées par un cordon mouluré, se font remarquer par leurs grandes proportions (2). La décoration des chapiteaux se compose

(1) *Dictionnaire d'architecture*, t. III, p. 259.

(2) La première baie renferme un remplage du XVI[e] siècle et le beau vitrail des Sibylles.



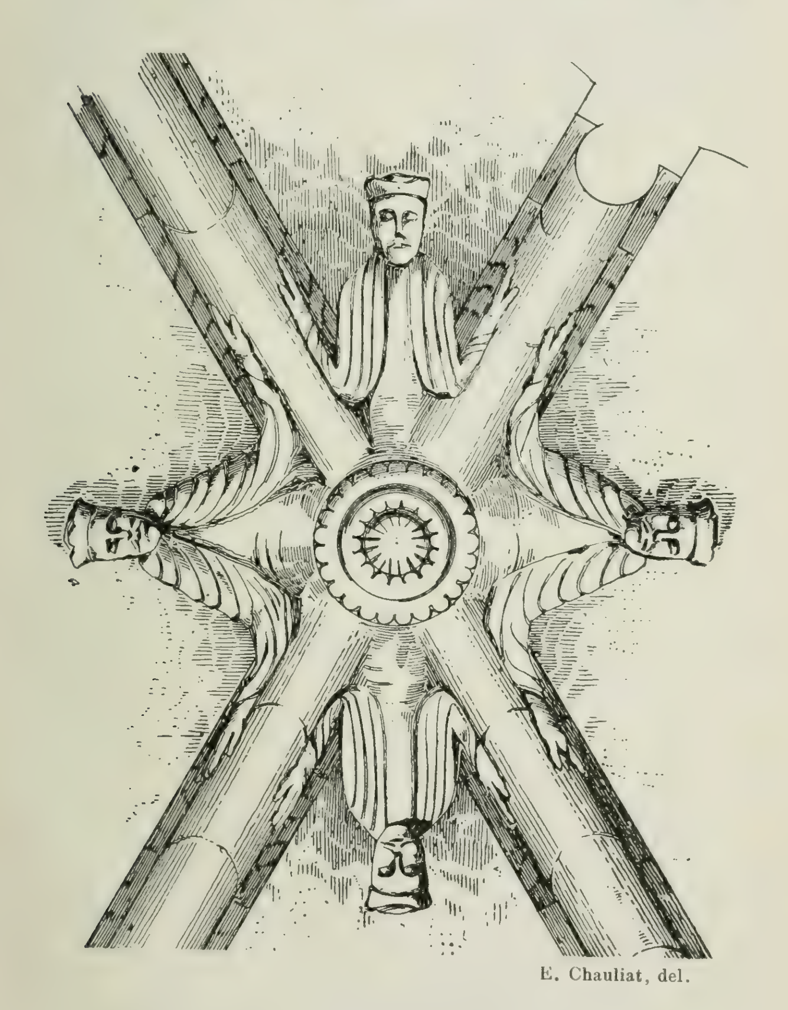
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Notre-Dame d'Étampes.

Voûtes des bas-côtés nord du chœur.

de feuilles d'acanthe et celle des tailloirs d'un large cavet surmonté d'un listel.

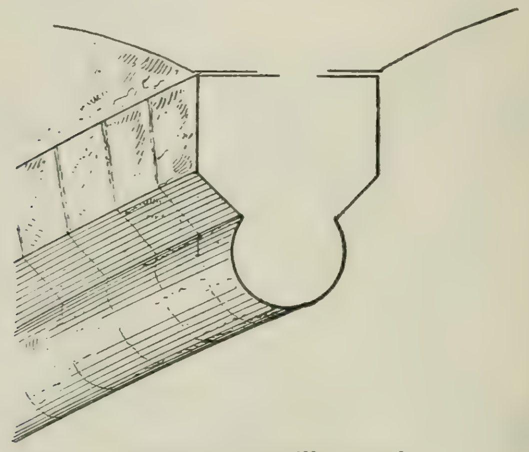
Le croisillon nord fut voûté d'ogives par les mêmes ouvriers, bien que le diamètre des tores appliqués sur les



E. Chauliat, del.

Clef de voûte du bas-côté nord du chœur.

nervures soit différent dans les deux travées. Pour mener à bonne fin cette opération, il fallut rebâtir une pile isolée fort mal plantée, comme toutes celles du chevet, puis relancer deux piles d'angle et deux piles intermédiaires en rehaussant les murs. La trace de cette reprise est bien apparente, au dehors, sur le mur occidental du transept. Il



Ogives du croisillon nord.

fut donc facile de percer au nord deux oculi à six et à sept lobes, et à l'ouest, deux petites baies en plein cintre sous les formerets.

Cinquième campagne.

Elle eut pour objet l'addition d'un bas-côté double au sud du chœur, puis l'allongement du croisillon méridional, qui fut entièrement rebâti. Les travaux commencèrent par les deux absidioles, comme au nord, mais l'architecte de ces chapelles était plus habile que son prédécesseur. La première, voisine du chœur, conserve une voûte d'ogives à sept branches toriques qui correspondent à des colonnettes et qui sont

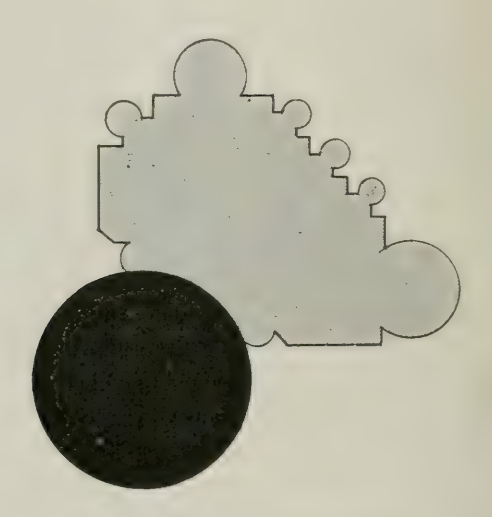
encadrées par un doubleau en tiers-point garni de trois boudins, tandis que la section des formerets est carrée. Deux fenêtres en plein cintre s'ouvrent au-dessus de deux baies en tiers-point et de quatre arcatures de la même forme.

Entre les deux chapelles, le chartrier voûté d'ogives se trouvait sous le trésor. On y entrait jadis par une arcade en tiers-point aujourd'hui bouchée et flanquée d'une tourelle d'escalier polygonale du XVIe siècle. L'absidiole sud-est, dont le doubleau en tiers-point retombe également sur des dosserets accostés de deux colonnettes, est voûtée par cinq nervures toriques. On y remarque des formerets en plein cintre ou brisés, comme l'archivolte des fenêtres hautes et des fenêtres basses.

Les doubles collatéraux sont voûtés par quatre croisées d'ogives à tore unique dans la première travée, mais en avant des chapelles une arête se profile entre deux baguettes. Cette variante correspond à un décrochement des lits d'assises visible à l'extérieur, entre la première et la seconde travée, dans le mur oblique. L'interruption des travaux paraît avoir été de courte durée. On remarque, comme de l'autre côté, la hauteur décroissante des voûtes en partant du transept. Les piles intermédiaires, fort mal plantées, à cause de l'obliquité du mur extérieur, sont au nombre de deux seulement, parce que les chapelles sont très profondes : leur massif central est cantonné de quatre colonnes et de douze colonnettes. Elles correspondent aux faisceaux de colonnettes collés contre les piles du chœur, car le profil de leurs bases à tore aplati et l'ornementation des socles revêtus de moulures, de dents de scie et de petites rosaces, suffiraient à prouver que ces supports ne sont pas homogènes.

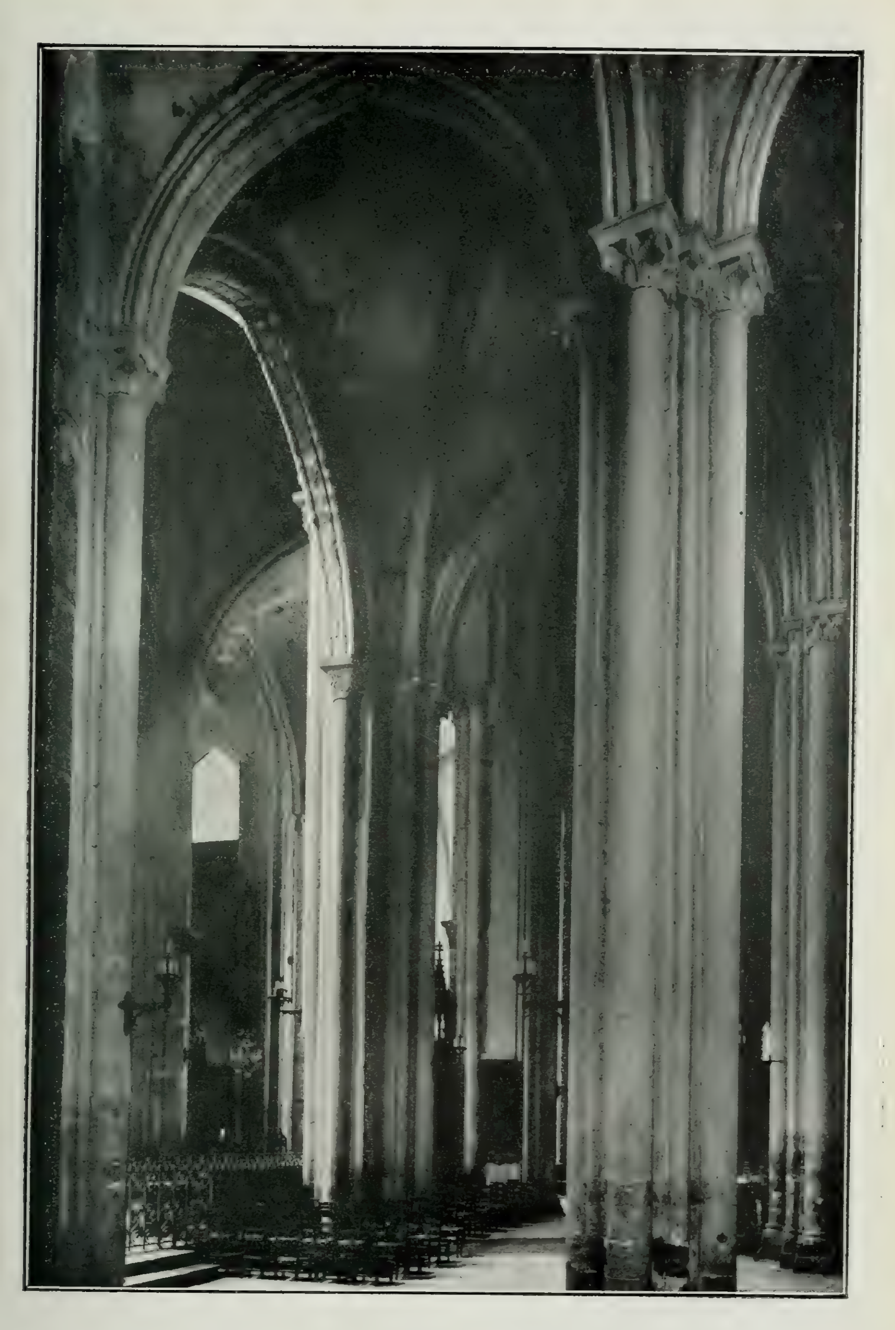
Les deux voûtes d'ogives du croisillon sud s'appuient sur des nervures toriques et des doubleaux en tiers-point moulurés : une petite rosace se détache sur leur clef, comme dans les trois travées du chœur et dans l'autre bras du tran-

sept. Il faut en conclure que les trois étapes de la reconstruction du chevet ne furent séparées que par un court intervalle. En tout cas, les croisées d'ogives du croisillon méridional n'ont pas été montées après coup, comme celles du croisillon nord, car leurs piles cantonnées de petits fûts se liaisonnent avec les murs, mais des faisceaux de colonnettes viennent se coller contre les anciens piliers ronds de la croisée.



Pile sud-ouest de la croisée.

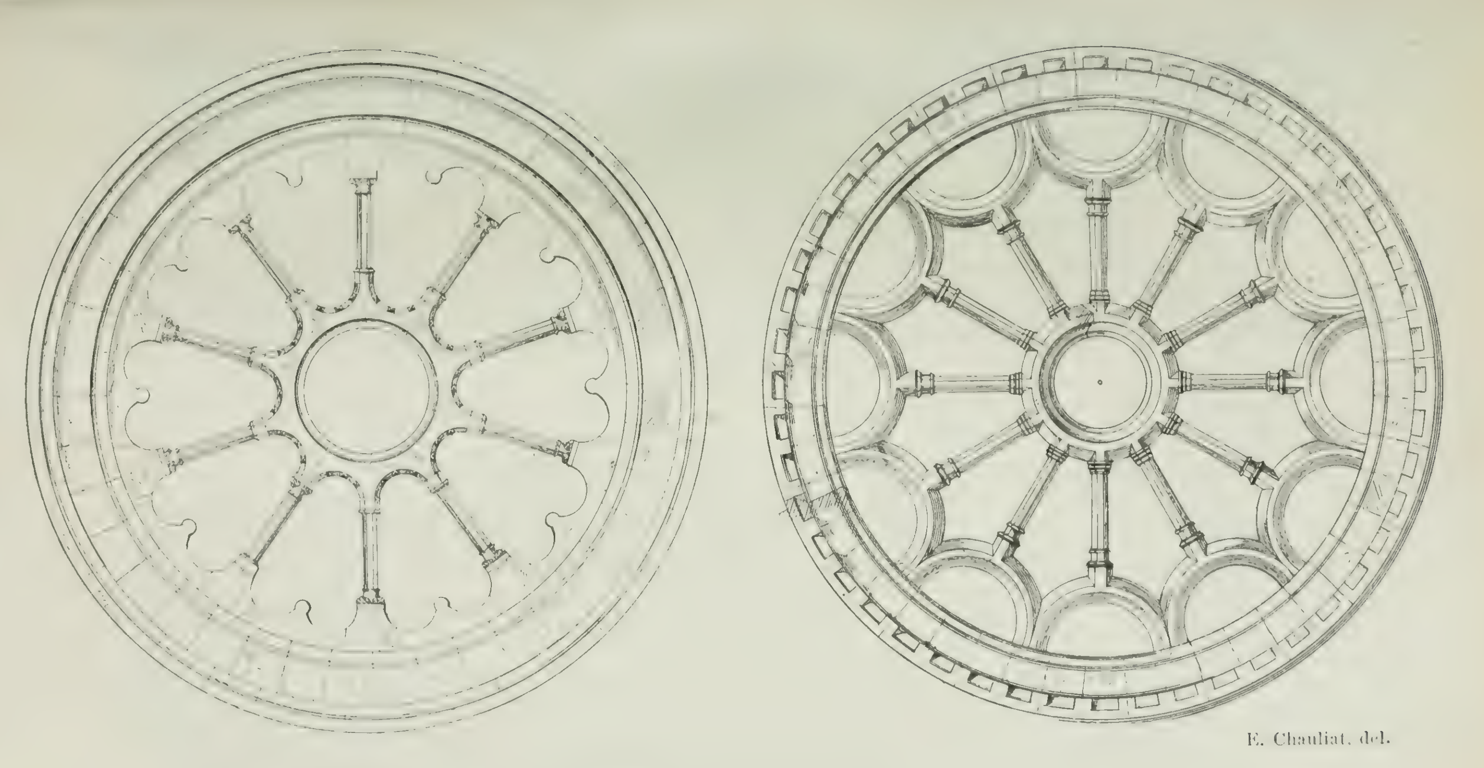
Dans le mur de fond s'ouvrait un portail en plein cintre, aujourd'hui bouché, dont les quatre fûts soutiennent une archivolte à deux boudins encadrée par un cordon mouluré. Cette porte est d'un style plus avancé que celle qui se trouve au nord du chœur. On peut faire la même remarque à propos des roses polylobées, à dix et à douze rayons, qui sont percées au-dessus des fenêtres en plein cintre du transept et de la travée voisine, amortis à l'extérieur par un seul grand pignon. Cette curieuse disposition est la conséquence de la hauteur presque égale des



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Notre-Dame d'Étampes.

Bas-côtés sud du chœur.



Roses du croisillon sud.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Notre-Dame d'Étampes.

Statues du portail méridional.

voûtes dans le croisillon et dans la première travée des bas-côtés du chevet, qu'on peut considérer comme un second transept.

* * *

Tout l'angle sud-est de l'église appartient à une date postérieure à celle du grand portail méridional. En effet, cette porte, plaquée après coup contre le mur du bas-côté sud, faisait saillie à cause de sa profondeur, mais aujourd'hui son jambage droit est collé sur le transept. La colonnette d'angle qui passait derrière la statue de saint Paul a disparu, mais l'architecte du croisillon sud conserva la statue, déposée aujourd'hui dans une absidiole du nord à côté de celle de saint Pierre, qui faisait pendant. Il fut obligé de ménager une niche en plein cintre, dans le mur occidental du transept, pour ne pas masquer l'aile de l'ange qui orne l'un des écoinçons (1). Le fond du croisillon sud primitif ne dépassait donc pas l'alignement du mur du bas-côté sud quand le portail fut mis en place.

M. Eug. Lefèvre vient d'étudier, avec le plus grand soin, l'iconographie et la statuaire de ce remarquable portail (2), mais la question de sa date n'est pas résolue. Si les premières portes de ce type, caractérisées par de longues statues aux vêtements collants et plissés, devaient être celles de Saint-Denis, qui ont perdu leur caractère primitif, le portail du Mans, encadré par un arc en plein cintre, peut se classer à la suite, mais l'archivolte du portail d'Étampes est franchement brisée, comme celle des trois portes occidentales de Chartres. En outre, le tympan, les voussures et les

(1) Cette observation m'empêche d'adopter l'opinion de notre confrère René Merlet sur le démontage de ce portail qui ne peut pas provenir de la façade occidentale de l'église rebâtie au XIIIe siècle.

(2) *Le portail royal d'Étampes*, 2e édition. Paris, Picard, 1908, in-8°, 116 p.

anges sculptés dans les écoinçons portent l'empreinte d'un style plus avancé qu'à Chartres, où le chantier de la façade et des tours était en pleine activité vers 1145, suivant le témoignage de Robert de Torigni. Le portail d'Étampes peut donc remonter au milieu du XIIe siècle et doit être l'œuvre des artistes de l'atelier chartrain qui ont reproduit les oves allongés des socles, les tailloirs ornés de feuilles d'acanthe et d'autres détails des trois portes occidentales de Chartres.

*
* *

Le clocher occidental fut bâti au XIIe siècle en quatre campagnes différentes, mais il est difficile de les rattacher à telle ou telle période de la construction de l'église. Le mur oblique du XIIIe siècle, qui cache le pied de la tour, fut appliqué contre la façade romane plantée d'équerre. Au-dessus du soubassement, plus ancien, qui se compose des murs intérieurs du porche, on aperçoit le premier étage précédé d'un glacis à écailles et ajouré sur chaque face par deux baies en plein cintre : leur archivolte à deux tores retombe sur quatre colonnettes (1). Des colonnes d'angle superposées adoucissent la sécheresse des arêtes. La troisième campagne fut dirigée par un autre architecte, qui diminua l'épaisseur des murs en les raccordant par un large glacis. Les baies géminées en plein cintre du second étage sont encadrées par un boudin continu assez mince et par un cordon torique. La tablette de la corniche, ornée de petites boules, s'appuie sur des masques.

La flèche octogone avait été amorcée pendant la même période, ainsi que ses quatre lucarnes bordées de deux tores et surmontées de gâbles pleins dont il reste l'amorce. Les

(1) L'ornementation du glacis et les moulures qui encadrent les baies ne permettent pas de faire remonter au XIe siècle cet étage de la tour, par comparaison avec les clochers de Rhuis et de Morienval (Oise).



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Notre-Dame d'Étampes.

Flèche du clocher.

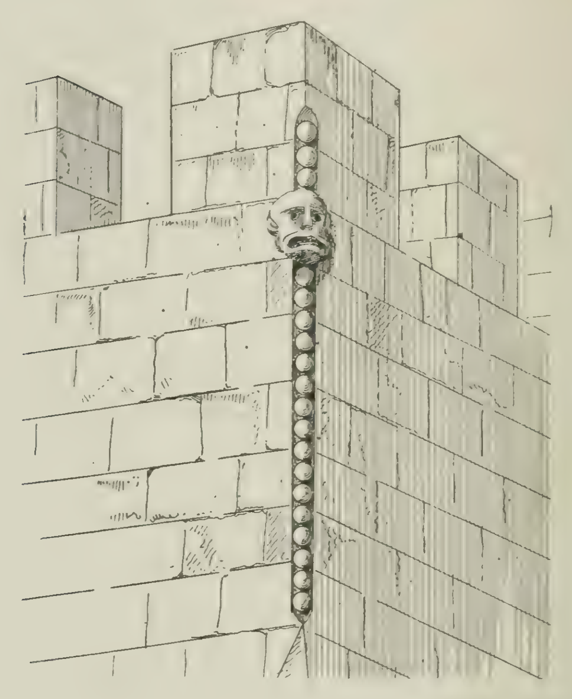
clochetons d'angle prévus ne devaient comprendre que deux rangs d'arcades à jour. Un quatrième maître de l'œuvre modifia le projet de son prédécesseur et acheva la flèche, ornée d'écailles en dents de scie et de boudins sur les angles, après avoir posé des lucarnes gâblées, de petite dimension, sur le gâble coupé des autres lucarnes. En outre, il suréleva les clochetons hexagones par un troisième rang d'arcatures en plein cintre, couronné d'une petite flèche.

Ainsi, le clocher n'est pas plus homogène que l'église. Malgré le repentir ou l'interruption, faciles à constater à la base de la flèche, sa silhouette n'en est pas moins remarquable, mais les clochetons d'angle sont peu solides et mal proportionnés. Il est évident que la flèche appartient à une époque avancée du XII[e] siècle, car elle est beaucoup plus élégante que celle du clocher méridional de Chartres et de tous les clochers romans du bassin de l'Oise. Les clochetons hexagones, uniques en leur genre, avec leurs trois rangs de six arcades superposées, forment un type intermédiaire entre ceux du XII[e] et du XIII[e] siècle.

* * *

Au commencement du XIII[e] siècle, une façade gothique, dont le mur oblique est percé de trois portes, fut plaquée sur les murs romans et les travées des bas-côtés tangentes au porche furent transformées en chapelles. La chapelle du nord, recouverte de six branches d'ogives toriques, qui ont dû remplacer une voûte d'arêtes, est encadrée par un doubleau en tiers-point surhaussé, garni d'une arête entre deux boudins. Deux fenêtres et une porte en tiers-point s'ouvrent dans les murs, qui se relient à ceux du XII[e] siècle. La chapelle du sud, limitée par deux murs obliques et éclairée par une fenêtre en tiers-point, est voûtée par une croisée d'ogives et une petite voûte d'arêtes du XIII[e] siècle. L'arc-doubleau qui la précède retombe sur des chapiteaux et des consoles ornées de feuillages gothiques.

Le portail central s'ouvre entre huit colonnettes séparées par un rang de petites boules. Son archivolte en tiers-point, ornée de quatre boudins, d'un cordon de feuillages et de fruits d'arum, retombe sur des chapiteaux à feuillages et des tailloirs décorés de rinceaux. Dans le tympan, malheureuse-



E. Chauliat, del.

Créneaux à l'angle nord-est de l'abside.

ment mutilé, on distingue l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, l'Annonciation aux bergers, la fuite en Égypte, le songe des Mages et le couronnement de la Vierge. Le portail du bas-côté nord, flanqué de quatre colonnettes et encadré par des voussures aux arêtes abattues, est moins

riche que celui du bas-côté sud, qui ressemble au portail central, mais qui est dépourvu de bas-reliefs.

Dans l'axe de la façade, une fenêtre en tiers-point du XIII[e] siècle, encadrée par six colonnettes et trois tores, éclaire l'intérieur du porche. Au-dessus, une ligne de créneaux se continue du côté sud et autour du chevet. Il est évident qu'aucun des architectes du XII[e] siècle n'avait eu la pensée de fortifier l'église, dont les larges fenêtres rendaient la valeur défensive illusoire, car il fallut surhausser les murs, reconstruire les voûtes des absidioles du nord, modifier leur toiture et celle des chapelles du sud pour établir un chemin de ronde crénelé. Deux raisons permettent de rattacher ces travaux de défense à l'unique campagne du XIII[e] siècle, la première, c'est que la façade occidentale se liaisonne avec le grand mur nu qui précède les créneaux, la seconde s'appuie sur une intéressante observation de M. E. Lefèvre. A l'angle nord-est de l'abside, contre la tourelle d'escalier du croisillon nord et à l'est du croisillon sud, notre confrère a remarqué une ligne verticale de petites boules entre deux créneaux. Or, ce motif de décoration, prototype de celui que les Anglais désignent sous le nom de « ball flowers », se retrouve sur les jambages du portail central de la façade. Il faut en conclure que le crénelage fut achevé par les mêmes ouvriers.

*
* *

Les travaux exécutés à Notre-Dame d'Étampes, de 1513 à 1515, n'eurent qu'une importance secondaire. Le compte des recettes et dépenses du trésorier de la collégiale, le chanoine Jean Guichart, publié par M. Maxime Legrand (1), fait mention de l'aménagement de la chapelle du Sépulcre,

(1) *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1907, p. 72-116.

au fond du croisillon nord, qui est transformée en sacristie. Deux maîtres-maçons, nommés Michau Morry et Le Petit Thauny, appareillèrent deux croisées d'ogives qui retombent sur des colonnettes prismatiques au-dessous de la voûte du XIIe siècle. La porte de la chapelle, encadrée par une décoration flamboyante, fut rehaussée des statues de la Vierge et de sainte Marguerite. Jean Paris et Claude Chantereau, imagiers, firent le voyage de Paris pour visiter des Sépulcres, acheter de la pierre de Saint-Leu et 811 livres de pomb pour recouvrir la flèche qui s'élevait sur le carré du transept.

Il est certain que plusieurs personnages de ce Sépulcre furent sculptés en bois de noyer, notamment le Christ en croix, la Vierge, saint Jean et les deux anges, d'après un article des comptes, comme la scène de la Résurrection, au-dessus du Sépulcre de Saint-Maclou de Pontoise. Le peintre Henri Requin peignit plusieurs statues de la chapelle, les deux clefs de voûte (1) et la scène de l'*Ecce homo* au-dessus de la porte. Jean Lefèvre, verrier, répara les vitraux de la Transfiguration, des Tisserands, de maître Jehan Hue, de saint Michel et de sainte Madeleine, mais la verrière des Sibylles, encadrée par un remplage de la Renaissance dans une fenêtre du XIIe siècle, au nord du chœur, fut mise en place au moins vingt ans plus tard.

Si l'on ne tient pas compte de ces remaniements et de la crypte du XIe siècle, je crois avoir démontré qu'il fallut cinq campagnes différentes pour bâtir le gros œuvre de l'église dans le cours du XIIe siècle, une pour le grand portail méridional et trois pour le clocher. En y ajoutant la période de la construction de la façade et du chemin de ronde crénelé, qui se place vers 1210, on arrive au total de dix campagnes dans un espace de quatre-vingts ans au plus. Ce chiffre anormal permet de suivre toute l'évolution

(1) La troisième voûte est moderne, comme le chevet plat.

du style gothique, en étudiant ce curieux édifice et en cherchant à distinguer les étapes successives de son agrandissement entre 1140 et 1180.

Caen. - Imp. H. Delesques, rue Demolombe, 34.

DU MÊME AUTEUR :

L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XIe et au XIIe siècle. Paris, Plon, 1894-1896, 2 vol. in-fol., 237-228 p. et CIV pl.

L'abbaye de Noirlac (Cher), dans le *Congrès archéologique de Bourges,* 1900.

Histoire de la cathédrale de Noyon, dans les *Mémoires du Comité historique et archéologique de Noyon,* t. XVII, 1901.

L'église de Chars (Seine-et-Oise), dans le *Bulletin monumental,* t. LXV, 1901.

L'église de Fresnay-sur-Sarthe, dans le *Bulletin monumental,* t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale de Chaalis (Oise), dans le *Bulletin Monumental,* t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale d'Évron (Mayenne), dans le *Bulletin monumental,* t. LXVII, 1903.

L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIIIe et au XVIe siècle, dans le *Congrès archéologique de Troyes,* 1903.

Les façades successives de la cathédrale de Chartres au XIe et au XIIe siècle, dans le *Congrès archéologique de Chartres,* 1901.

Le puits des Saints-Forts et les cryptes de la cathédrale de Chartres, dans le *Bulletin monumental,* t. LXVII, 1903.

Nouvelle étude sur la façade et les clochers de la cathédrale de Chartres. Réponse à M. Mayeux, dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir,* t. XIII, 1904.

Les architectes et la construction des cathédrales de Chartres, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* t. LXIV, 1905.

Saint-Hilaire de Poitiers. Étude archéologique, dans le *Congrès archéologique de Poitiers,* 1904.

L'église de Jazeneuil (Vienne), dans le *Congrès archéologique de Poitiers,* 1904.

DU MÊME AUTEUR :

Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes, dans le *Bulletin monumental*, t. LXVIII, 1904.

Saint-Évremond de Creil. Notice nécrologique, dans le *Bulletin monumental*, t. LXVIII, 1904.

La cathédrale romane d'Orléans, dans le *Bulletin monumental*, t. LXVIII, 1904. En collaboration avec M. Jarry.

Le château de Lassay (Mayenne). Étude historique et archéologique, dans le *Bulletin monumental*, t. LXIX, 1905. En collaboration avec M. le marquis de Beauchesne.

Le déambulatoire champenois de Saint-Martin d'Étampes, dans le *Bulletin monumental*, t. LXIX, 1905.

Les dates de Saint-Julien de Brioude, dans le *Congrès archéologique du Puy*, 1905.

L'église de Châtel-Montagne (Allier), dans le *Bulletin monumental*, t. LXIX, 1905.

A travers le Beauvaisis et le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Les influences Normandes au XIe et au XIIe siècle dans le nord de la France, dans le *Bulletin monumental*, t. LXX, 1906.

Les clochers du XIIIe et du XVIe siècle dans le Beauvaisis et Le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Comment doit-on rédiger la monographie d'une église ?, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906.

Les origines des gâbles, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

L'abbaye du Moncel (Oise), Étude archéologique, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

Saint-Paul de Narbonne, étude archéologique, dans le *Congrès archéologique de Carcassonne et Perpignan*, 1907.

Le caveau central de la crypte de Saint-Denis, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

L'église de Villeneuve-sur-Yonne, dans le *Congrès archéologique d'Avallon*, 1908.

Les caractères distinctifs des écoles gothiques de la Champagne et de la Bourgogne, dans le *Congrès archéologique d'Avallon*, 1908.

3

LES CARACTÈRES DISTINCTIFS DES ÉCOLES GOTHIQUES DE LA CHAMPAGNE ET DE LA BOURGOGNE

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS,

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE,
MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.



CAEN
HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
34, RUE DEMOLOMBE, 34

—

1909

DU MÊME AUTEUR :

Études sur la date de l'église de Saint-Germer, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. XLVI, 1885, et le *Bulletin monumental,* t. LII, 1886.

Étude sur le chœur de l'église Saint-Martin-des-Champs à Paris, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. XLVII, 1886.

Monographies des églises d'Épone, d'Hardricourt, de Juziers, de Meulan, de Triel et de Gassicourt, dans le *Bulletin de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise,* t. V, VI, VII et VIII, 1885 à 1888.

Étude historique et archéologique sur l'église de Paray-le-Monial, dans les *Mémoires de la Société éduenne,* 2[e] série, t. XIV, 1886.

Croix en pierre des XI[e] et XII[e] siècles dans le nord de la France, dans la *Gazette archéologique,* 1885.

Étude sur les chapiteaux de l'église de Chivy (Aisne), dans la *Gazette archéologique,* 1887.

Notices archéologiques sur les églises de Santeuil et de Gonesse, dans les *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin,* t. X et XI, 1886 et 1887.

Monographie de l'église de Villers-Saint-Paul (Oise), dans les *Mémoires de la Société académique de l'Oise,* t. XIII, 1886.

Notice archéologique sur l'église Saint-Gervais de Pontpoint (Oise), dans les *Mémoires du Comité archéologique de Senlis,* 1887.

Étude sur la date de la crypte de Saint-Médard de Soissons, dans le *Congrès archéologique de Soissons,* 1887.

Étude archéologique sur l'église de la Madeleine de Châteaudun, dans le *Bulletin de la Société dunoise,* t. V, 1888.

Monographie de l'église Saint-Maclou de Pontoise, 1888 in-4°, 188 p. et 11 pl., dans les publications de la *Société historique de Pontoise et du Vexin.*

Étude historique et archéologique sur la nef de la cathédrale du Mans, dans la *Revue historique et archéologique du Maine,* t. XXV, 1889.

LES CARACTÈRES DISTINCTIFS DES ÉCOLES GOTHIQUES DE LA CHAMPAGNE ET DE LA BOURGOGNE

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS,

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE,
MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.



CAEN
HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
34, RUE DEMOLOMBE, 34

—

1909

Extrait du Compte-rendu du LXXIVe Congrès archéologique de France.

Tenu en 1907. à Avallon.

LES CARACTÈRES DISTINCTIFS

DES ÉCOLES GOTHIQUES

DE LA

CHAMPAGNE ET DE LA BOURGOGNE

Faut-il distinguer l'école gothique de la Bourgogne de celle de la Champagne ou peut-on les réunir dans un même groupe au XIIIe siècle, telle est la question que je voudrais essayer de résoudre en quelques pages ? A mon avis, l'école gothique de la Champagne, qui exerça son influence sur l'abbatiale de Saint-Denis rebâtie par Pierre de Montereau, sur le chœur de la collégiale de Saint-Quentin (Aisne), en Lorraine, à Trèves, et jusque dans l'île de Chypre, comme l'a démontré M. Enlart, eut plus de force d'expansion que l'école gothique bourguignonne. Elle fit prévaloir quelques-uns de ses principes dans le diocèse et la ville de Sens, à Villeneuve-sur-Yonne, à Auxerre, à Saint-Martin de Clamecy, en empiétant sur le domaine de sa puissante voisine. Cette pénétration pourrait induire en erreur et permettrait d'insinuer que l'école gothique de la Bourgogne embrasse tout le territoire de la Champagne, si certains monuments, bien datés, ne prouvaient pas que l'origine de telle ou telle disposition se rencontre dans les églises champenoises avant de passer dans la vallée de l'Yonne.

J'énumère tout d'abord les caractères communs aux deux écoles. Ainsi l'alternance des piles fortes et des piles faibles se rencontre à Michery, à Pont-sur-Yonne, à Saint-Père-sous-Vézelay, dans le chœur de la cathédrale d'Auxerre et de La Madeleine de Vézelay, comme dans les nefs de Saint-Quiriace de Provins, de Voulton, de Rozoy-en-Brie (Seine-et-Marne), de Fouchères, de Margerie, de Pouan (Aube) et



E. Chauliat, del.

Supports de formerets à Montréal.

de Somsois (Marne). L'école gothique de l'Ile-de-France présente la même particularité à Notre-Dame de Mantes et à Angicourt (Oise).

La persistance des voûtes d'arêtes, au XIII[e] siècle, sur les bas-côtés, se rencontre aussi bien à Champeaux et à Voulton (Seine-et-Marne), qu'à Pontaubert et dans les premières

travées des collatéraux à Montréal. Il en est de même des formerets en tiers-point bandés sous les voûtes de ce genre. On en voit des exemples à Champeaux comme à Montréal, où ils reposent sur des encorbellements moulurés qui font corps avec le dosseret du doubleau. Les architectes bourguignons du XII[e] siècle avaient eu déjà l'idée d'appareiller des formerets sous des voûtes d'arêtes à La Madeleine de Vézelay, à Saint-Lazare d'Avallon et dans les bas-côtés du chœur de la cathédrale d'Autun. Les voûtes d'ogives sexpartites ne sont l'apanage d'aucune école gothique. Si la Normandie fut leur pays d'origine, elles se répandirent aussi bien dans l'Ile-de-France que dans la Bourgogne (1) et la Champagne (2).

On peut faire la même observation au sujet des tribunes qui persistent encore, au XII[e] siècle, à Somsois (Marne), dans le chœur de Montiérender, à Trouan-le-Grand, à Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, comme au chevet de l'abbatiale de Vézelay et dans la nef de l'église de Flavigny.

Certains triforiums champenois, notamment à La Madeleine de Troyes et à Saint-Ayoul de Provins, sont recouverts de petites voûtes en berceau brisé, comme à Saint-Eusèbe d'Auxerre, au chevet de Saint-Martin de Clamecy et dans la nef de la cathédrale de Lyon. Les colonnettes en délit de ces galeries intérieures sont parfois remplacées par des colonnettes engagées dans un pilastre, comme à Saint-Ayoul de Provins, à Semur-en-Auxois et à Varzy (Nièvre). Les architectes de plusieurs églises gothiques de Tournai, de Bruges, de Gand, et même le constructeur de l'église d'Aardenburg, en Zélande, adoptèrent le même principe par raison d'économie pour monter les piles d'un triforium avec des assises. Quant aux galeries de service qui permettent de

(1) Notre-Dame de Dijon, Pont-sur-Yonne, Appoigny, Moneteau, Vézelay, Saint-Seine, Rouvres (Côte-d'Or).

(2) La Madeleine de Troyes, Fouchères, Margerie (Aube); Beauchery, Champeaux, Chamigny, Larchant, Rozoy-en-Brie (Seine-et-Marne).

circuler à l'extérieur, au niveau des fenêtres hautes, elles sont communes aux écoles de la Champagne, de la Bourgogne et de l'Ile-de-France, parce que l'entretien des vitraux suffit à expliquer leur utilité.

Enfin, les corbeaux anguleux qui se recourbent entre deux baguettes sous des linteaux et dont la partie haute forme un pentagone plat se rencontrent dans les deux provinces (1).

*
* *

L'école gothique de la Champagne se distingue par certains caractères particuliers (2). Ainsi la plantation oblique des absidioles qu'on remarque à Ferrières, à Villeneuve-le-Comte, à Lagny, à Braine, ne se rencontre pas dans d'autres provinces, tandis que des colonnes isolées s'élèvent à l'entrée des chapelles rayonnantes à la cathédrale, à Saint-Germain et même à Saint-Eusèbe d'Auxerre, comme à Saint-Remi de Reims et à la collégiale de Saint-Quentin. Cette disposition ayant été appliquée dès le dernier tiers du XII[e] siècle à Notre-Dame-en-Vaux à Chalons, à Saint-Remi de Reims et dans le croisillon sud de la cathédrale de Soissons, il faut en conclure que les architectes des trois églises d'Auxerre l'empruntèrent à l'école champenoise au XIII[e] et au XVI[e] siècle, comme le maître de l'œuvre du chevet de Saint-Pierre-le-Guillard, à Bourges.

Le tracé rayonnant des ogives du déambulatoire et les trois doubleaux qui divergent entre les chapelles du rond-point sont les conséquences logiques de ce plan et apparaissent en Champagne plus tôt qu'ailleurs. Un autre système, bien champenois, consiste à monter une colonne

(1) Viollet-le-Duc: *Dictionnaire d'architecture,* t. IV, p. 317, fig. 15.

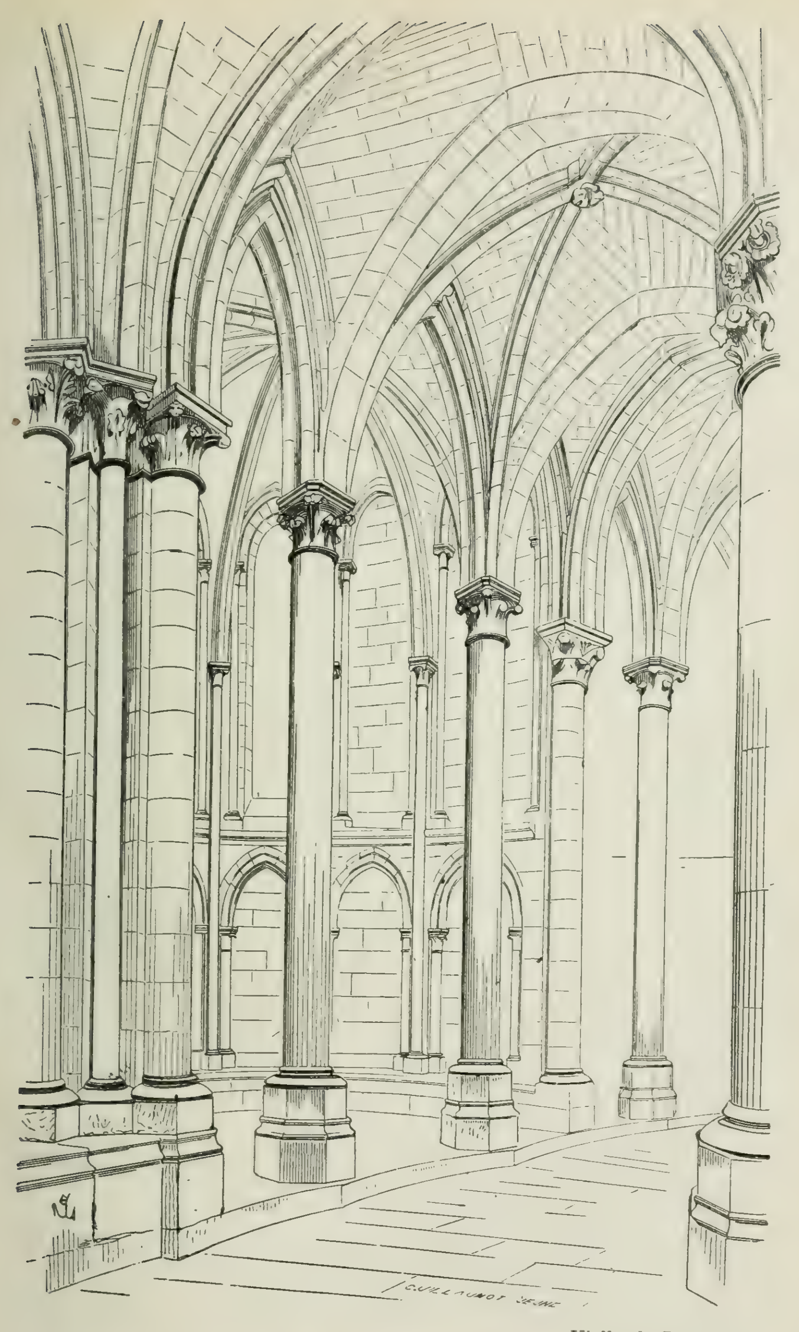
(2) Cf. E. Lefèvre-Pontalis: *L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIII[e] et au XVI[e] siècle*, dans le *Congrès archéologique de Troyes,* 1902, p. 273.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale d'Auxerre.

Chapelle de la Vierge.



Viollet-le-Duc, del.

Déambulatoire de Notre-Dame de Châlons.

isolée entre les chapelles rayonnantes, comme à Montiérender et à la cathédrale d'Avila, en Espagne. Il est curieux de constater que l'architecte du chevet de la cathédrale de Coutances adopta la même plantation.

La profondeur des formerets en tiers-point qui encadrent des passages de service, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, comme dans les chœurs de Rieux (Marne) et de Saint-Urbain de Troyes, est un des caractères essentiels des voûtes d'ogives champenoises.

Les colonnes jumelles, dans les nefs, sont spéciales à la Champagne. Les plus anciens exemples de cet accouplement se voient à la cathédrale de Sens (1), et dans les deux premières travées gothiques de la nef à Saint-Remi de Reims, mais les nefs de Champeaux (Seine-et-Marne), de Saint-Jacques de Reims, de Notre-Dame de Corbeil (2), les déambulatoires de Montiérender et de Saint-Martin d'Étampes en fournissent d'autres. Au XIII[e] siècle, l'école gothique normande adopte le même type de supports dans les ronds-points, comme à Saint-Étienne de Caen, dans les cathédrales de Bayeux, de Coutances, de Lisieux, du Mans, de Séez, et dans l'église de Norrey (Calvados), mais, dans les nefs, elle donna la préférence aux piles flanquées de colonnettes.

Les architectes anglo-normands établirent également des passages au niveau de l'appui des baies inférieures des chevets du XIII[e] siècle, comme dans les cathédrales de Rouen et de Bayeux, à Saint-Pierre-sur-Dives, à la cathédrale de Durham, ou des fenêtres basses du transept, par exemple dans les cathédrales de Lincoln et de Worcester, mais la priorité de cette disposition appartient à l'école de Champagne, car on la voit apparaître vers 1170 dans la chapelle

(1) Le chœur de la cathédrale de Cantorbéry, œuvre de l'architecte Guillaume de Sens, renferme aussi des colonnes géminées.

(2) Une double travée de cette église a été remontée, ainsi que le portail de la façade dans le parc du château de Montgermont, près de Corbeil.

rayonnante centrale de Saint-Remi de Reims. Elle fut également appliquée plus tard dans les bas-côtés à Notre-Dame de Reims, à la cathédrale de Toul, à Villeneuve-sur-Yonne, à Saint-Sulpice de Favières, et Pierre de Montereau l'adopta dans les collatéraux de l'abbatiale de Saint-Denis (1). On en rencontre un lointain exemple à la cathédrale de Léon, en Espagne. Ce passage se trouve au niveau du dallage et traverse les piles dans la chapelle de l'archevêché de Reims, à l'étage supérieur de la chapelle du croisillon sud à la cathédrale de Soissons, et dans la salle synodale de Sens. Une coursière établie à deux mètres au-dessus du sol suit le mur extérieur dans les chevets de Saint-Urbain de Troyes, de Rieux (Marne), les déambulatoires de la cathédrale d'Auxerre, de Saint-Jean de Sens, dans les bas-côtés de Saint-Martin de Clamecy, dans le transept et le chœur de Notre-Dame de Dijon, parce que l'influence champenoise s'étendit sur une partie de la Bourgogne.

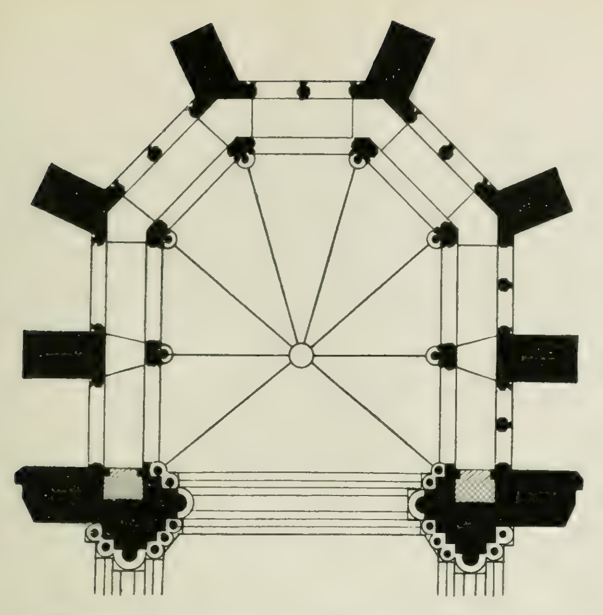
Si l'école gothique de la Champagne a quelques autres affinités avec l'école gothique de la Normandie, comme les arcs en lancette (2), les tailloirs circulaires et l'emploi fréquent des triplets sous les formerets, par contre les architectes champenois du XIII[e] siècle adoptèrent un type de triforium original, dont les arcs trilobés (3) encadrent un trèfle ou un quatre-feuilles découpé à jour dans le tympan, comme à la cathédrale de Troyes, à Brie-Comte-Robert, dans la nef et le transept de Saint-Quiriace de Provins, dans le chevet de Saint-Urbain de Troyes (4). Ils firent également un usage très

(1) Ce passage existe également à la cathédrale de Poitiers, à Saint-Martin de Brive, à la chapelle du château de Saint-Germain dont Pierre de Montereau fut peut-être l'architecte.

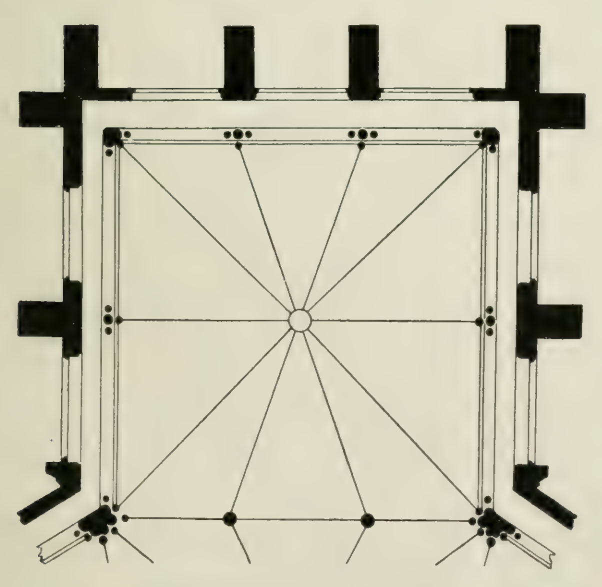
(2) Dès le XII[e] siècle, les doubleaux de certaines églises champenoises, comme celles de Saint-Quiriace de Provins et de Voulton, décrivent une courbe en tiers-point très élancée.

(3) Les triforiums tréflés sont plus rares en Bourgogne, mais on peut citer ceux d'Appoigny et de Semur-en-Auxois.

(4) Autres exemples à Saint-Séverin de Paris et à Cormeilles-en-Vexin (Seine-et-Oise).



Plan du chœur de Rieux (Marne).



Cathédrale d'Auxerre.
Plan de la chapelle de la Vierge.

précoce de la claire-voie, comme au chevet de la cathédrale de Saint-Urbain de Troyes, à Lagny, et dans l'église abbatiale de Saint-Denis, reconstruite par Pierre de Montereau.

La petite galerie de circulation sous les fenêtres hautes, dont la première idée appartient aux constructeurs anglo-normands, fut transformée en un véritable triforium par les architectes de Notre-Dame-en-Vaux à Chalons, de Saint-Remi de Reims, et du croisillon sud de la cathédrale de Soissons. Cette disposition se propagea dans les cathédrales de Noyon, de Laon, dans le chœur de Montiérender, dans l'église abbatiale de Mouzon, dans l'ancienne église de Notre-Dame la Grande, à Valenciennes et dans l'ancienne cathédrale de Cambrai : elle est inconnue en Bourgogne. A la cathédrale de Noyon, les chapiteaux des colonnettes de ce passage sont dépourvus de tailloirs, comme dans le triforium des premières travées de la cathédrale et dans la chapelle de l'archevêché, à Reims (1).

Les triplets qui éclairent les travées sont rares en Bourgogne, où j'en ai noté deux exemples dans le déambulatoire de Semur-en-Auxois, tandis que les chœurs de Notre-Dame-en-Vaux à Chalons et de Saint-Remi de Reims, unis par un lien de parenté avec le croisillon sud de la cathédrale de Soissons, en présentent de nombreux spécimens, ainsi que l'abbatiale de Mouzon (Ardennes) et l'église de Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne). Les tympans ajourés des portails gothiques de la Champagne, comme ceux de la cathédrale de Reims, de Saint-Urbain de Troyes, du croisillon nord de la cathédrale de Soissons, permettent d'attribuer la première idée de cette disposition aux architectes champenois (2). Enfin, les clochers du XIII[e] siècle à quatre pignons, qui dérivent sans doute des clochers rhénans et dont les meilleurs

(1) Les églises romanes de Saint-Léger-aux-Bois et de Tracy-le-Val (Oise) conservent des fenêtres et des arcatures de façade flanquées de colonnettes sans tailloir.

(2) Autre exemple précoce à Taverny (Seine-et-Oise).

types se voient à La Chapelle-sur-Crécy, à Mormant, à Rampillon, à Saint-Gilles d'Étampes, à Émeville (Oise), et à Vasseny (Aisne), achèvent de donner à l'école gothique champenoise un caractère original.

*
* *

Viollet-le-Duc a fait remarquer, avec raison, que l'emploi de matériaux très résistants, extraits des carrières de la Bourgogne, avait permis aux architectes de cette région d'élever des églises gothiques où l'art de la construction et l'équilibre entre les voûtes, la fonction de leurs supports et le tracé des arcs-boutants étaient poussés aux dernières limites. Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes, ne put réaliser son audacieuse entreprise qu'en faisant usage de la pierre de Tonnerre. On ne saurait trop mettre en relief l'harmonie des proportions et la perfection de l'appareil des églises bourguignonnes du XIII[e] siècle.

Les chevets plats, déjà très fréquents au XII[e] siècle en Bourgogne, comme dans l'Ile-de-France et la Normandie, se multiplièrent dans le siècle suivant, mais les trois déambulatoires à chapelle rayonnante unique de la cathédrale de Langres, de la cathédrale et de Saint-Germain d'Auxerre, qui servirent de modèle, au XVI[e] siècle, à celui de Saint-Eusèbe, dans la même ville, ne suffisent pas à caractériser le plan des chœurs gothiques bourguignons. La même observation s'applique à la forme des piles des églises de cette région. La colonne isolée (1), le massif cylindrique cantonné de quatre colonnes (2), le pilier flanqué de nombreuses colonnettes (3) s'y rencontrent, comme dans les provinces voisines.

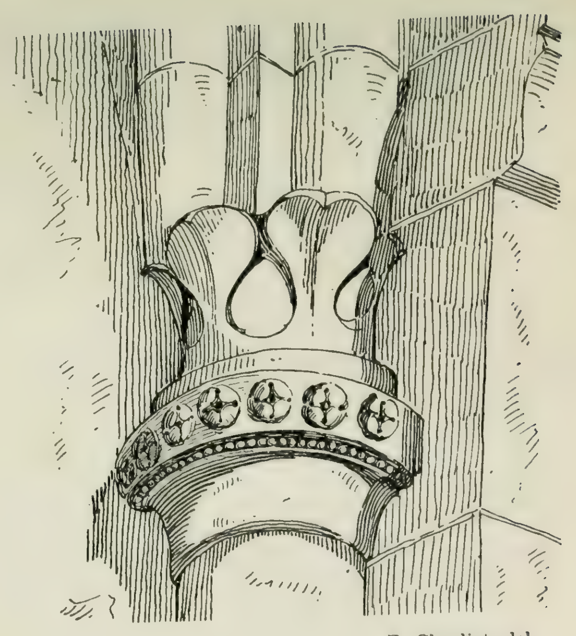
Les ogives et les doubleaux des édifices religieux de la Bourgogne, bâtis dans la seconde moitié du XII[e] siècle,

(1) Notre-Dame de Dijon, Notre-Dame de Semur.

(2) Premery, Varzy (Nièvre), Semur-en-Auxois.

(3) Saint-Julien-du-Sault, Saint-Jean de Sens, Villeneuve-sur-Yonne, chœur de Saint-Martin de Clamecy, cathédrale de Dijon.

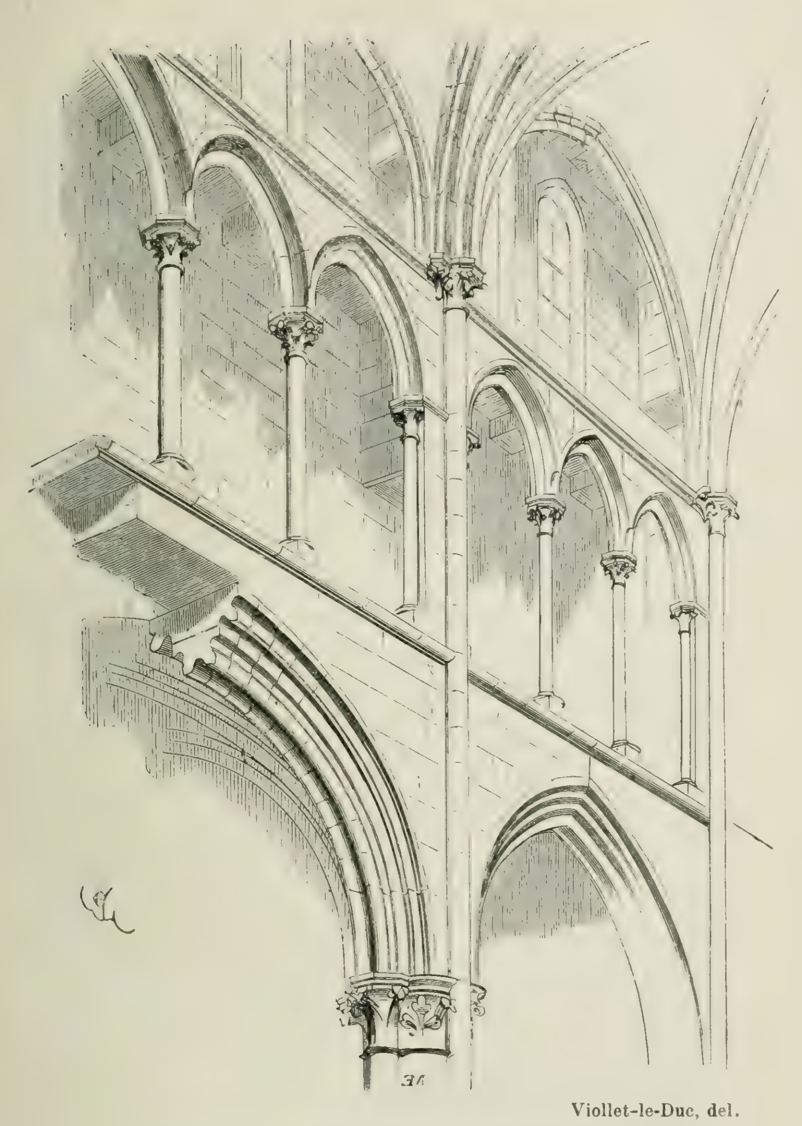





E. Chauliat, del.

Église de Montréal.

Ornements de sommiers.



Viollet-le-Duc, del.

Église Notre-Dame de Clamecy.

Triforium de la nef.

n'ont pas un profil différent de ceux des églises de la Champagne, mais des ornements variés qui peuvent affecter la forme d'un demi-cercle, d'une volute ou d'une tige garnie de feuillages, sont sculptés sur leur sommier afin de dissimuler la retombée des tores sur les tailloirs. On en voit de bons exemples dans les chapelles du transept à Montréal, dans la salle capitulaire de Vézelay, et au XIIIe siècle, dans une travée du cloître de Semur, à Villeneuve-sur-Yonne, et à l'entrée de la chapelle de la Vierge à la cathédrale d'Auxerre.

Les formerets des églises gothiques bourguignonnes font généralement une forte saillie sur le mur de fond parce que leurs claveaux encadrent une galerie de circulation très haute, recouverte de dalles de pierre, tandis qu'en Champagne l'arc en tiers-point des formerets épouse la courbe d'une voussure en berceau brisé, comme à Saint-Seine (Côte d'Or), à Villeneuve-sur-Yonne et dans le chœur de la cathédrale d'Auxerre, où j'ai déjà signalé d'autres traces de l'influence champenoise (1). L'église Saint-Martin de Clamecy présente des exemples des deux systèmes. La fréquence des culots sous la retombée des voûtes mérite d'être signalée dans l'école gothique bourguignonne, comme dans l'école normande, mais, autour de Caen, les culots gothiques présentent la forme d'un entonnoir coudé orné de feuillages. En Bourgogne, les culots, généralement garnis de têtes, soutiennent souvent des faisceaux de colonnes qui correspondent aux ogives et aux doubleaux, comme dans le chœur de la cathédrale d'Auxerre, à Saint-Père-sous-Vézelay et à Notre-Dame de Semur.

Le triforium gothique bourguignon se rapproche beaucoup de ceux de l'Ile-de-France, mais l'ouverture des petites arcades en tiers-point est plus grande et la galerie, limitée

(1) Viollet-le-Duc a fort bien saisi la différence entre ces deux principes de construction. Cf. *Dictionnaire d'architecture*, t. IV, p. 151.

par un mur de fond, a plus de hauteur, comme dans le chœur de la cathédrale d'Auxerre, à Clamecy et à Notre-Dame de Dijon. Les têtes humaines qui se détachent dans les écoinçons du triforium à Semur-en-Auxois, dans les cathédrales d'Auxerre et de Nevers, se répètent également sur le sommier des arcatures, comme dans le rond-point de la cathé-


E. Chauliat, del.

Triforium de Semur.

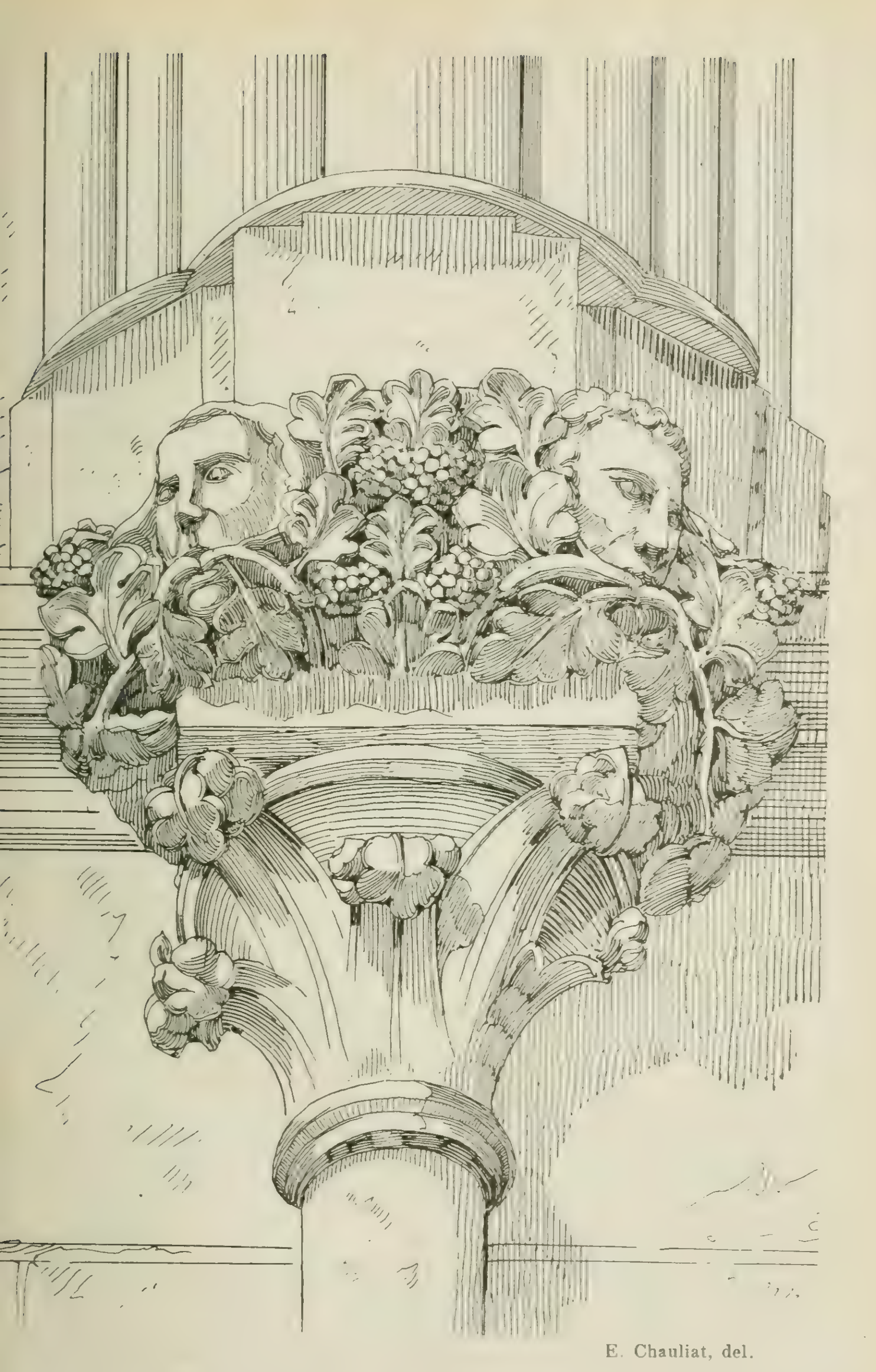
drale d'Auxerre et à Notre-Dame de Dijon. Elles sont parfois remplacées par des crochets, comme à la base du clocher de Saint-Père-sous-Vézelay, ou par des anges, comme dans le triforium de la cathédrale de Nevers.

Le triforium de Saint-Eusèbe d'Auxerre, qui appartient à trois périodes successives du XIII[e] siècle, rentre dans la



E. Chauliat, del.

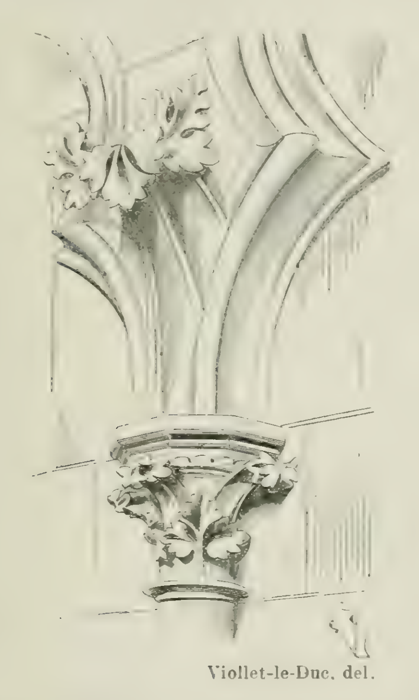
Culot à Saint-Père-sous-Vézelay.



E. Chauliat, del.

Culot à Notre-Dame de Semur.

catégorie des triforiums encadrés par un arc de décharge et divisés par deux arcades secondaires, comme les baies d'une tribune, mais dans trois travées, l'alternance de ses piles octogones et de ses colonnettes en délit lui donne un caractère très original.



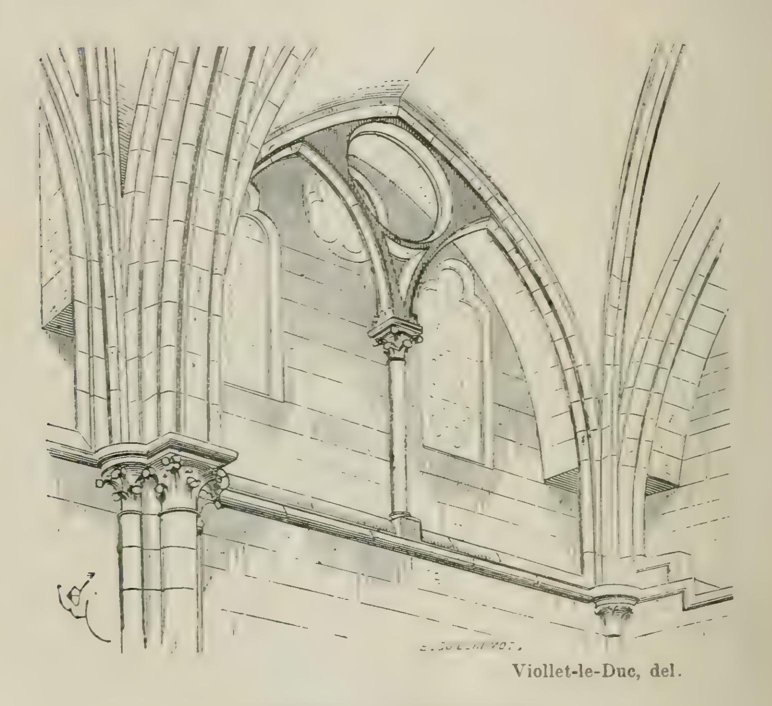
Viollet-le-Duc, del.

Ecoinçon d'arcature à Saint-Père-sous-Vézelay.

Les triforiums bourguignons sont souvent surmontés d'un étroit passage supérieur, notamment à la cathédrale d'Auxerre, à Semur-en-Auxois, à Notre-Dame de Dijon, à Clamecy et à la cathédrale de Nevers (1), tandis que cette

(1) C'est encore un trait de ressemblance avec l'école gothique anglo-normande, qui a exercé son influence sur les passages supérieurs de Saint-Germer et de Chars (Seine-et-Oise).

disposition ne se rencontre en Champagne qu'à Donnemarie et à La Chapelle-sous-Crécy (1). A Saint-Seine (Côte-d'Or), les arcades géminées du triforium, dont l'écoinçon est ajouré par une rosace sont encadrées par les formerets. Deux baies tréflées et un quatre-feuilles s'ouvrent dans le mur de fond.

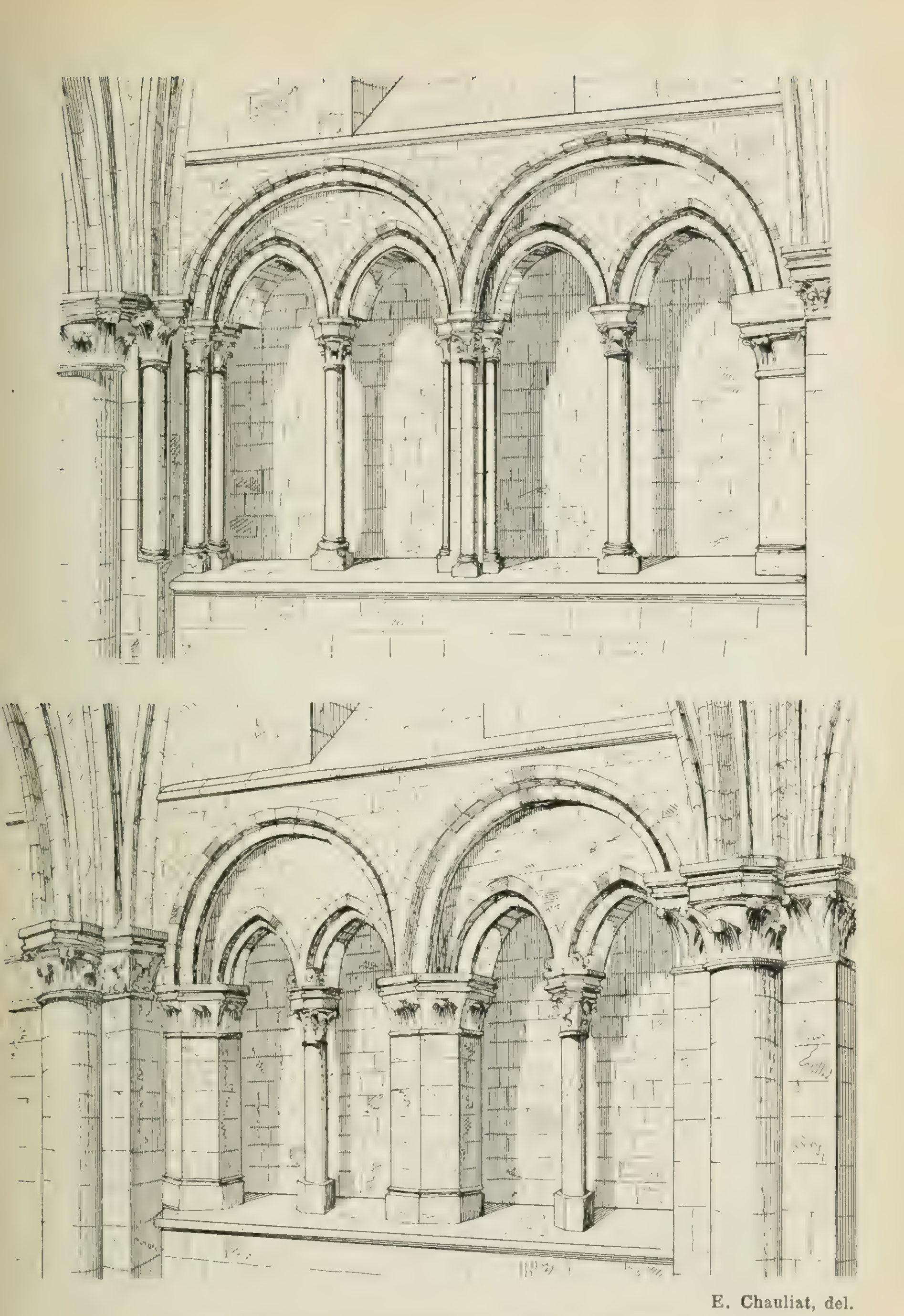


Viollet-le-Duc, del.

Triforium de Saint-Seine.

L'élévation intérieure de plusieurs églises gothiques bourguignonnes se distingue par un passage qui règne au-dessus des grandes arcades de la nef. Cette galerie de circulation, qui n'est pas encadrée par des arcades et des

(1) On en voit d'autres exemples dans le transept occidental de la cathédrale de Noyon, à la cathédrale et à Saint-Gengoult de Toul.



E. Chauliat, del.

Triforium de Saint-Eusèbe d'Auxerre.

colonnettes, est souvent bordée d'une balustrade. Elle passe sous les arcs-formerets, qui portent les dalles du chéneau, comme dans les nefs de Saint-Père-sous-Vézelay, de Villeneuve-sur-Yonne, de Saint-Julien-du-Sault, de Notre-Dame de Semur, de Saint-Thibault (Côte-d'Or), et de Prémery (Nièvre). Cette disposition, qui existe à Mussy-sur-Seine (Aube), se rencontre également en Normandie, comme à Saint-Pierre de Caen, à l'église abbatiale d'Ardennes, à Longues, près de Bayeux, à Saint-Wandrille, et, plus tard, au Vieux Saint-Étienne et à Saint-Jean de Caen, mais, ailleurs (1), la haute colonnette et les deux arcades qui remplissent l'espace libre, entre la galerie et les formerets, suffisent à distinguer les passages établis à la place du triforium dans les deux écoles.

Les rosaces des églises bourguignonnes du XIIIe siècle sont encore remplies, comme celles du XIIe siècle, d'une série de cercles à plusieurs lobes, sauf celle de la façade de Montréal qui est garnie de rayons. Les chapiteaux gothiques bourguignons sont mieux décorés que ceux de la Champagne. Des crochets allongés se détachent élégamment de la corbeille, les feuillages refouillés présentent une heureuse variété. La fermeté des profils des tailloirs et des bases est tout à fait remarquable.

Ainsi les caractères de l'école gothique de la Bourgogne sont moins tranchés que ceux de l'école gothique champenoise. Elle fit à sa voisine de nombreux emprunts, mais elle s'en distingue nettement par certaines particularités. Rien ne serait plus utile, aujourd'hui, que d'écrire une étude d'ensemble sur les écoles romanes et gothiques de la France en s'attachant à bien faire comprendre leurs caractères essentiels, leurs différences et les influences qu'elles ont exercées au delà de leurs limites.

(1) Nef de la cathédrale de Bayeux, chœur et transept de la cathédrale de Coutances, passage supérieur de la nef à la cathédrale de Rouen dans son état primitif.

Caen. — Imprimerie H. Delesques, rue Demolombe, 34.

DU MÊME AUTEUR :

L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI[e] et au XII[e] siècle. Paris, Plon, 1894-1896, 2 vol. in-fol., 237-228 p. et CIV pl.

L'abbaye de Noirlac (Cher), dans le *Congrès archéologique de Bourges,* 1900.

Histoire de la cathédrale de Noyon, dans les *Mémoires du Comité historique et archéologique de Noyon,* t. XVII, 1901.

L'église de Chars (Seine-et-Oise), dans le *Bulletin monumental,* t. LXV, 1901.

L'église de Fresnay-sur-Sarthe, dans le *Bulletin monumental,* t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale de Chaalis (Oise), dans le *Bulletin Monumental,* t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale d'Évron (Mayenne), dans le *Bulletin monumental,* t. LXVII, 1903.

L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIII[e] et au XVI[e] siècle, dans le *Congrès archéologique de Troyes,* 1903.

Les façades successives de la cathédrale de Chartres au XI[e] et au XII[e] siècle, dans le *Congrès archéologique de Chartres,* 1901.

Le puits des Saints-Forts et les cryptes de la cathédrale de Chartres, dans le *Bulletin monumental,* t. LXVII, 1903.

Nouvelle étude sur la façade et les clochers de la cathédrale de Chartres. Réponse à M. Mayeux, dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir,* t. XIII, 1904.

Les architectes et la construction des cathédrales de Chartres, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* t. LXIV, 1905.

Saint-Hilaire de Poitiers. Étude archéologique, dans le *Congrès archéologique de Poitiers,* 1904.

L'église de Jazeneuil (Vienne), dans le *Congrès archéologique de Poitiers,* 1904.

DU MÊME AUTEUR:

Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes, dans le *Bulletin monumental*, t. LXVIII, 1904.

Saint-Évremond de Creil. Notice nécrologique, dans le *Bulletin monumental*, t. LXVIII. 1904.

La cathédrale romane d'Orléans, dans le *Bulletin monumental*, t. LXVIII, 1904. En collaboration avec M. Jarry.

Le château de Lassay (Mayenne). Étude historique et archéologique, dans le *Bulletin monumental*, t. LXIX, 1905. En collaboration avec M. le marquis de Beauchesne.

Le déambulatoire champenois de Saint-Martin d'Étampes, dans le *Bulletin monumental*, t. LXIX, 1905.

Les dates de Saint-Julien de Brioude, dans le *Congrès archéologique du Puy*, 1905.

L'église de Châtel-Montagne (Allier), dans le *Bulletin monumental*, t. LXIX, 1905.

A travers le Beauvaisis et le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Les influences Normandes au XIe et au XIIe siècle dans le nord de la France, dans le *Bulletin monumental*, t. LXX, 1906.

Les clochers du XIIIe et du XVIe siècle dans le Beauvaisis et Le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Comment doit-on rédiger la monographie d'une église ?, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906.

Les origines des gâbles, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

L'abbaye du Moncel (Oise), Étude archéologique, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

Saint-Paul de Narbonne, étude archéologique, dans le *Congrès archéologique de Carcassonne et Perpignan*, 1907.

Le caveau central de la crypte de Saint-Denis, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

L'église de Villeneuve-sur-Yonne, dans le *Congrès archéologique d'Avallon*, 1908.

4

LA CATHÉDRALE
DE
COUTANCES

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, RUE DEMOLOMBE, 34

1910

DU MÊME AUTEUR :

Études sur la date de l'église de Saint-Germer, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVI, 1885, et le *Bulletin Monumental,* t. LII, 1886.

Étude sur le chœur de l'église Saint-Martin-des-Champs à Paris, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. XLVII, 1886.

Monographies des églises d'Épone, d'Hardricourt, de Juziers, de Meulan, de Triel et de Gassicourt, dans le *Bulletin de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise,* t. V, VI, VII et VIII, 1885 à 1888.

Étude historique et archéologique sur l'église de Paray-le-Monial, dans les *Mémoires de la Société éduenne,* 2e série, t. XIV, 1886.

Croix en pierre des XIe et XIIe siècles dans le nord de la France, dans la *Gazette archéologique,* 1885.

Étude sur les chapiteaux de l'église de Chivy (Aisne), dans la *Gazette archéologique,* 1887.

Notices archéologiques sur les églises de Santeuil et de Gonesse, dans les *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin*, t. X et XI, 1886 et 1887.

Monographie de l'église de Villers-Saint-Paul (Oise), dans les *Mémoires de la Société académique de l'Oise,* t. XIII, 1886.

Notice archéologique sur l'église Saint-Gervais de Pontpoint (Oise), dans les *Mémoires du Comité archéologique de Senlis,* 1887.

Étude sur la date de la crypte de Saint-Médard de Soissons, dans le *Congrès archéologique de Soissons,* 1887.

Étude archéologique sur l'église de la Madeleine de Châteaudun, dans le *Bulletin de la Société dunoise,* t. V, 1888.

Monographie de l'église Saint-Maclou de Pontoise, 1888, in-4°, 188 p. et 11 pl., dans les publications de la *Société historique de Pontoise et du Vexin.*

Étude historique et archéologique sur la nef de la cathédrale du Mans, dans la *Revue historique et archéologique du Maine,* t. XXV, 1889.

L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XIe et au XIIe siècle, Paris, Plon, 1849-1896, 2 vol. in-fol., 237-228 p. et CIV pl.

LA CATHÉDRALE
DE
COUTANCES

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, RUE DEMOLOMBE, 34

—

1910

Extrait du Compte-rendu du LXXVe Congrès archéologique de France,

Tenu en 1908, à Caen.

COUTANCES

CATHÉDRALE

Histoire. — Vers la fin du IIIe siècle, la ville de Coutances changea son nom de Cosedia pour celui de Constantia, qui lui fut donné par l'empereur Constance Chlore. Cette cité était entourée de remparts, et la tradition attribue à son premier évêque saint Ereptiole, qui vivait au milieu du Ve siècle, la fondation de la première cathédrale. En 1835, on a trouvé sous le dallage du chœur des tuiles à rebord, du marbre jaune, des poteries sigillées et la tête d'une divinité païenne. L'un des biographes de saint Lo, évêque du VIe siècle, raconte qu'il rendit la vue à une femme aveugle devant une porte de la basilique.

Le *Livre Noir* (1), rédigé en 1251, et dont l'original a été perdu au XIXe siècle, est la meilleure des sources à consulter pour l'histoire des édifices antérieurs à la cathédrale actuelle. Vers 836, au moment de la première invasion normande, le clergé du diocèse emporta les reliques de la cathédrale, d'abord à Bayeux, puis à Thouars, à Angers et à Rouen. Les évêques se réfugièrent à Saint-Lo, qui tomba au pouvoir des Normands en 899, un an avant Coutances, dont la cathédrale fut complètement détruite. Au milieu du Xe siècle, le culte fut rétabli peu à peu dans le Cotentin; mais l'évêque Herbert II ne quitta Rouen qu'en 1024, pour s'installer à Saint-Lo. Son successeur, Robert, commença vers 1030 la nef de la cathédrale romane, avec l'aide de

(1) La chronique du *Livre Noir* est comprise entre les deux dates de 836 et de 1093.

généreux bienfaiteurs, dont les noms furent gravés sur les grandes arcades. Il mourut en 1048.

L'évêque Geoffroi de Montbray acheva le vaisseau central primitif, qui fut consacré le 8 décembre 1056, puis il éleva successivement le chœur, précédé d'un grand crucifix, le transept avec sa tour centrale et ses deux absidioles (1), la façade flanquée de deux tours octogones. M. le chanoine Pigeon traduit le mot *area*, qui a plutôt le sens de *préau*, par déambulatoire, mais je suis persuadé que la cathédrale romane de Coutances était dépourvue de rond-point. Son plan devait offrir les mêmes dispositions que celui des églises de Lessay ou de Saint-Nicolas de Caen. Geoffroi de Montbray donna au chapitre des châsses, des ornements, des tentures, des missels. Un charpentier d'Isigny, nommé Vital, avait fabriqué des châssis de bois pour les vitraux. Pendant un tremblement de terre, le 5 décembre 1091, la foudre tomba sur la tour-lanterne romane, disloqua les claveaux de ses baies et fondit le coq doré. Le généreux évêque se mit aussitôt à l'œuvre pour réparer le désastre, en faisant venir d'Angleterre un plombier, nommé Brismet, qui recouvrit la tour de plomb et posa un nouveau coq. On restaura ensuite le chevet, les absidioles des croisillons et les clochers occidentaux. Geoffroi de Montbray, qui mourut le 4 février 1093, fut inhumé dans l'aître de la cathédrale (2).

Certains archéologues, qui n'avaient que des notions très vagues sur les origines de l'architecture gothique, comme François Desrues au XVI[e] siècle, Hilaire de Morel en 1647,

(1) Capitium navis ecclesiæ cum area, et hinc inde duo majora capitia nobiliora et ampliora construxit; duas turres posteriores a fundamentis, tertiam que supra chorum opere spectabili sublimavit in quibus classicum consonans et pretiosum imposuit, et haec omnia plumbo cooperuit. *Livre Noir*, dans le t. XIV du *Recueil des Historiens de France*, p. 77.

(2) Le chroniqueur du *Livre Noir* désigne l'emplacement du tombeau par ces mots : « in stillicidium ecclesiæ », qui ne peuvent signifier devant la piscine de l'église, comme le croit M. l'abbé Pigeon.

Toustain de Billy et l'abbé Rouault au XVIIIe siècle, Cotman, M. de Gerville, l'abbé Delamare, Léopold Quenault et M. E. Didier au XIXe siècle, essayèrent de soutenir que la cathédrale actuelle était celle de Geoffroi de Montbray ; mais Gally-Knight, en 1831, puis M. Vitet, M. de Caumont et Viollet-le-Duc ont fait justice de leurs opinions assaisonnées d'une ridicule phraséologie. Néanmoins, c'est à M. Bouet, à M. le chanoine Pigeon et à notre confrère M. le comte de Dion que revient le mérite d'avoir démontré l'existence de certaines parties de la cathédrale du XIe siècle, englobées dans la nef et dans la façade. Ainsi les tours romanes octogones forment la cage des clochers gothiques, les tribunes primitives et les parties hautes du vaisseau central ont été rhabillées vers 1230. La nef romane de Notre-Dame de Coutances avait donc la même largeur que celle du XIIIe siècle. On a fait la même remarque à Saint-Ouen de Rouen et à Notre-Dame de Chartres.

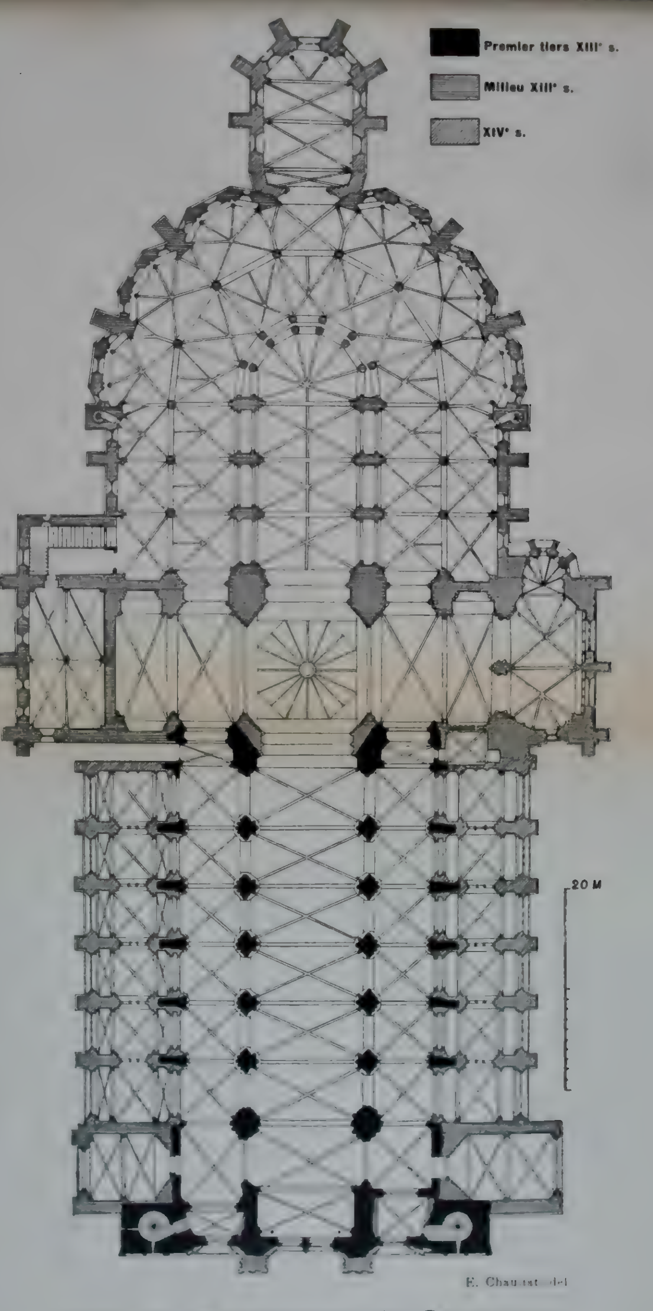
Les caractères archéologiques de la nef gothique, le plan des piles, le profil des arcades et la sculpture des chapiteaux permettent d'affirmer qu'elle fut reconstruite en utilisant les murs supérieurs du XIe siècle, sous l'épiscopat d'Hugues de Morville (1208-1238), après l'incendie de Coutances en 1218 ; mais M. Le Cacheux, archiviste aux Archives nationales, a eu beau dépouiller dans les dépôts trois cents pièces émanées de ce prélat, il n'a pu découvrir aucune charte faisant allusion à ces importants travaux qui s'arrêtèrent au transept roman, afin de permettre la célébration du culte dans le chœur de Geoffroi de Montbray. On alla chercher les pierres dans les carrières d'Yvetot, près de Valognes.

Le transept et sa tour-lanterne, le chœur avec son double déambulatoire inspiré de ceux des cathédrales de Bourges et du Mans, et les flèches des deux clochers de la façade furent élevés par un autre architecte, au cours d'une seconde campagne, vers le milieu du XIIIe siècle. L'évêque Jean

d'Essey (1251-1274) termina les travaux et fut enterré dans le chœur, à gauche du maître-autel. Il fonda quatre chapelles, qui ne furent construites qu'au XIVe siècle, au nord de la nef. La nouvelle cathédrale fut consacrée le 12 juillet d'une année inconnue. En 1293, Philippe le Bel autorisa les chanoines à bâtir un cloître au nord de la nef : c'était un mur d'enceinte, percé de quatre portes, qui s'étendait jusqu'à l'église de Saint-Nicolas. L'évêque Robert d'Harcourt (1291-1315) fonda trois chapelles latérales au sud. Son successeur, Guillaume de Thiéville, continua à en ajouter d'autres. Le pape Jean XXII accorda des indulgences à ceux qui contribueraient à l'œuvre de l'édifice.

Au mois d'octobre 1356, Geoffroy d'Harcourt vint assiéger Coutances. La cathédrale fut très endommagée par les boulets de pierre, comme le prouve une supplique de l'évêque Louis d'Erquery, en 1357, au pape Innocent VI, qui accorda des indulgences à ceux qui contribueraient aux travaux de réparation. En 1366, Charles V ordonne au bailli de Cotentin de faire fortifier la cathédrale et de la confier à la garde d'un capitaine. L'édifice fut restauré par les soins de l'évêque Silvestre de La Cervelle (1371-1386), qui envoya des quêteurs dans toutes les paroisses du diocèse. On établit une balustrade devant les baies des tribunes de la nef ; on remania les travées et les fenêtres voisines de la façade. A l'extérieur, le couronnement de la tour-lanterne fut refait et les deux clochers furent reliés par une élégante galerie. Vers la même époque, le plan du chevet se trouva complètement modifié par la reconstruction de la chapelle centrale du déambulatoire, qui devint beaucoup plus profonde. L'évêque Silvestre, décédé le 4 septembre 1386, y fut enterré.

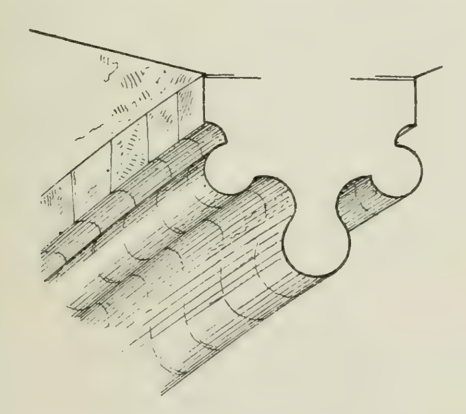
La cathédrale fut pillée le 10 août 1562 par les Huguenots, qui brûlèrent le mobilier. L'évêque Arthur de Cossé fit réparer les autels et les vitraux ; des stalles neuves furent posées en 1588. Le 13 novembre 1651, la pointe de la flèche de la tour du sud, renversée par un ouragan, tomba sur le



Plan de la cathédrale de Coutances.

porche du midi et creva la voûte d'ogives. Antoine Duparc, mort en 1755, et son fils Raphaël sculptèrent un nouveau maître-autel, mais, vers la même époque, de maladroites restaurations furent entreprises à l'extérieur de la nef. La cathédrale, dépouillée de ses meubles, de ses statues, de ses cloches, de ses tapisseries, pendant la Révolution, eut à souffrir des intempéries, car sa couverture de plomb servit à faire des balles. Les voûtes de la seconde et de la troisième travée de la nef s'écroulèrent. L'entrepreneur Doublet les refit en 1800. Au XIXe siècle, d'importants travaux, exécutés sous la direction de MM. Louzier et De La Rocque, ont rendu à l'édifice son incomparable élégance.

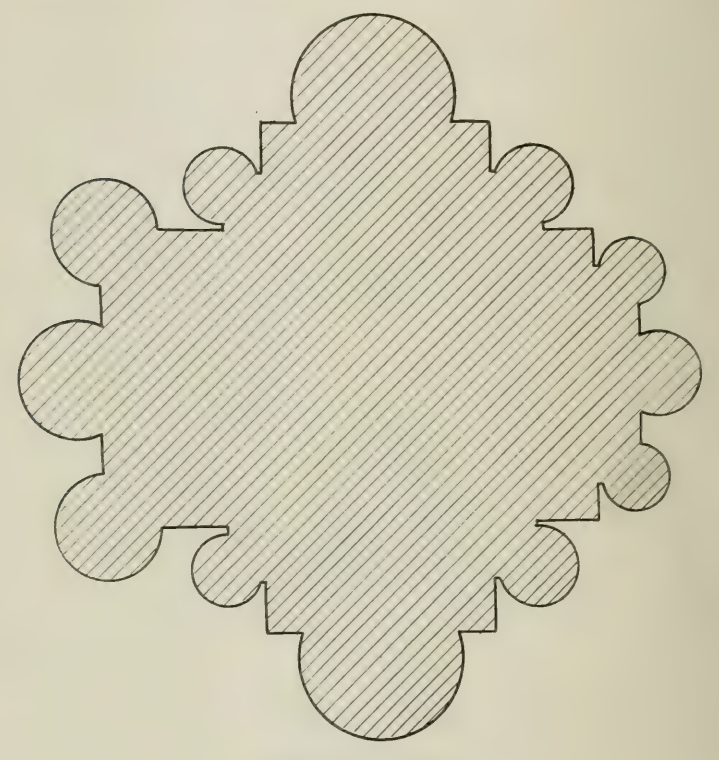
Nef. — La nef, divisée en sept travées, est recouverte de huit voûtes d'ogives, en y comprenant celle du



Ogives de la nef.

XIVe siècle qui domine la tribune d'orgue, soutenue par deux arcs en tiers-point et des piles à quatre colonnettes. Les nervures toriques de la voûte suivante sont plus épaisses, à cause du voisinage des tours, mais le profil des autres ogives se compose d'un boudin entre deux baguettes.

Les deux premières piles, dont le diamètre est plus fort, sont flanquées de dix-sept colonnes et reliées par des arcs en tiers-point, finement moulurés, qui retombent sur des fûts accouplés. Les autres supports, cantonnés de douze colonnettes dans des angles rentrants, comme à Bayeux,

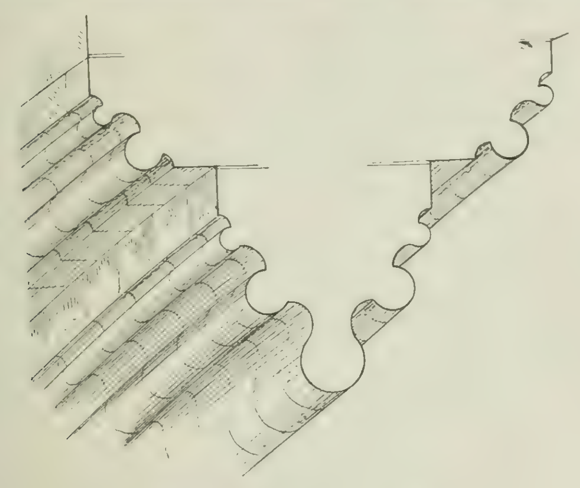


Pile de la nef.

suivant les principes de l'école gothique normande, à l'origine, présentent trois colonnes sur le même nu, destinées aux doubleaux en tiers-point et aux ogives de même section. Les formerets en tiers-point, à boudin continu, partent de la tribune et leur profonde voussure encadre une galerie de

circulation. Les chapiteaux ne sont pas garnis de crochets, mais de feuillages variés, le profil de leur tailloir carré se compose d'un filet, d'un tore et d'un cavet intermédiaire : les bases à tore aplati et à griffes s'appuient sur un socle très élevé.

Au-dessus d'un rang de ces petits quatre-feuilles en creux, si fréquents en Normandie, une frise de feuillages porte les quatre lobes de la balustrade, posée devant les tribunes, au XIV[e] siècle, qui s'ouvraient au XIII[e] siècle sur la nef, comme à Lisieux. Leurs baies en tiers-point, ornées d'un boudin



Grandes arcades de la nef.

continu et d'une baguette, étaient divisées par deux arcades de la même forme et par une colonnette isolée, qui correspond à une belle rosace de feuillages sculptée au milieu de l'écoinçon.

A une époque difficile à préciser, ces ouvertures furent bouchées par un mur percé de quatre petites baies en tiers-point, à boudin continu, qui furent aveuglées plus tard par des carreaux de plâtre. Au revers, on aperçoit des arcs en plein cintre de pierre calcaire, qui retombent sur des contreforts granitiques plus anciens, flanqués d'un ressaut.

Entre la nef et les tours de la façade, M. le chanoine Pigeon a signalé deux baies isolées, presque intactes, des tribunes romanes dont le toit en appentis porte sur des arcs diaphragmes du XVIe siècle. Il faut conseiller aux archéologues de visiter les tribunes du nord. Leur mur de fond conserve des arcatures en plein cintre, dont les claveaux de granit sans moulures retombent sur des corbeaux en quart de rond. De deux en deux, des fenêtres de la même forme se distinguent par leurs claveaux rouges et gris alternés.

Au-dessus des tribunes, un passage déjà signalé traverse les piles sous des petits arcs en plein cintre, qui sont les derniers vestiges de la galerie haute du XIe siècle, comme le prouve la voûte en berceau sur couchis qui la recouvre dans la pile sud-ouest du carré du transept : on y distingue une reprise du XIIIe siècle en moellons calcaires. Sa balustrade tréflée, engagée dans une plinthe, est accusée par un bandeau de feuillages. Un boudin continu encadre les fenêtres hautes en tiers-point, mais celles de la première travée sont aveugles : leur remplage rayonnant date du XIVe siècle.

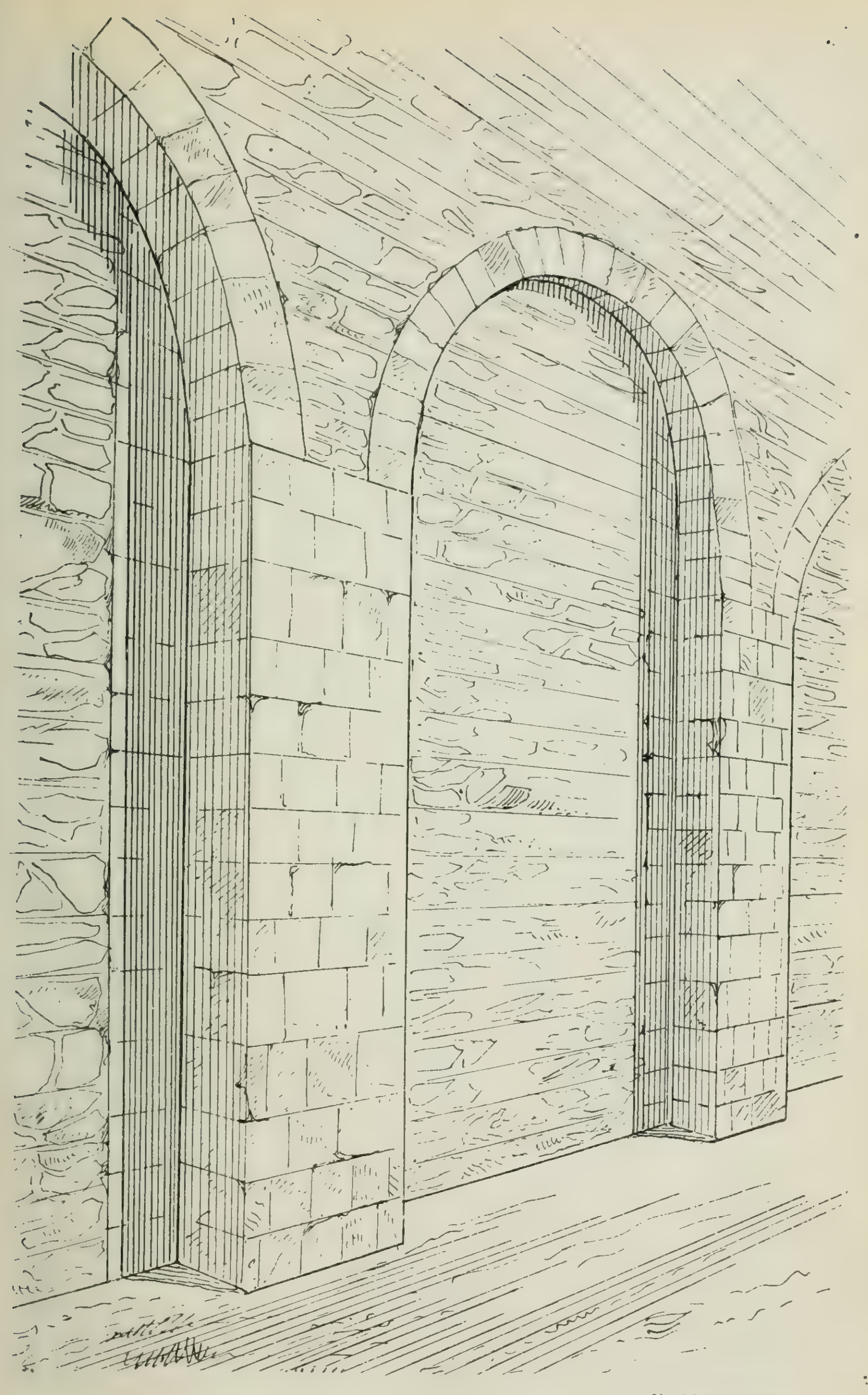
Comment expliquer la raison qui fit conserver sous cette enveloppe du XIIIe siècle des parties de murs de la cathédrale du XIe siècle ? Par une nécessité d'économie. C'est ainsi qu'à Bayeux toutes les piles romanes de la nef de la cathédrale furent englobées au XIIIe siècle dans des supports plus épais, en étayant les grandes arcades primitives. On fit un travail analogue à la cathédrale du Mans, dès le XIIe siècle ; et quand on voit, à Saint-Maclou de Pontoise, quelques formerets du XIIe siècle dans une nef de la Renaissance, on comprend que les architectes du moyen âge pratiquaient les reprises en sous-œuvre avec une suprême habileté. M. l'abbé Pigeon suppose que les piles primitives furent simplement rhabillées, comme celles du transept de Bayeux, mais les faisceaux de colonnettes gothiques semblent bien homogènes. Je croirais plutôt à la transformation de la petite galerie supérieure.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Coutances.

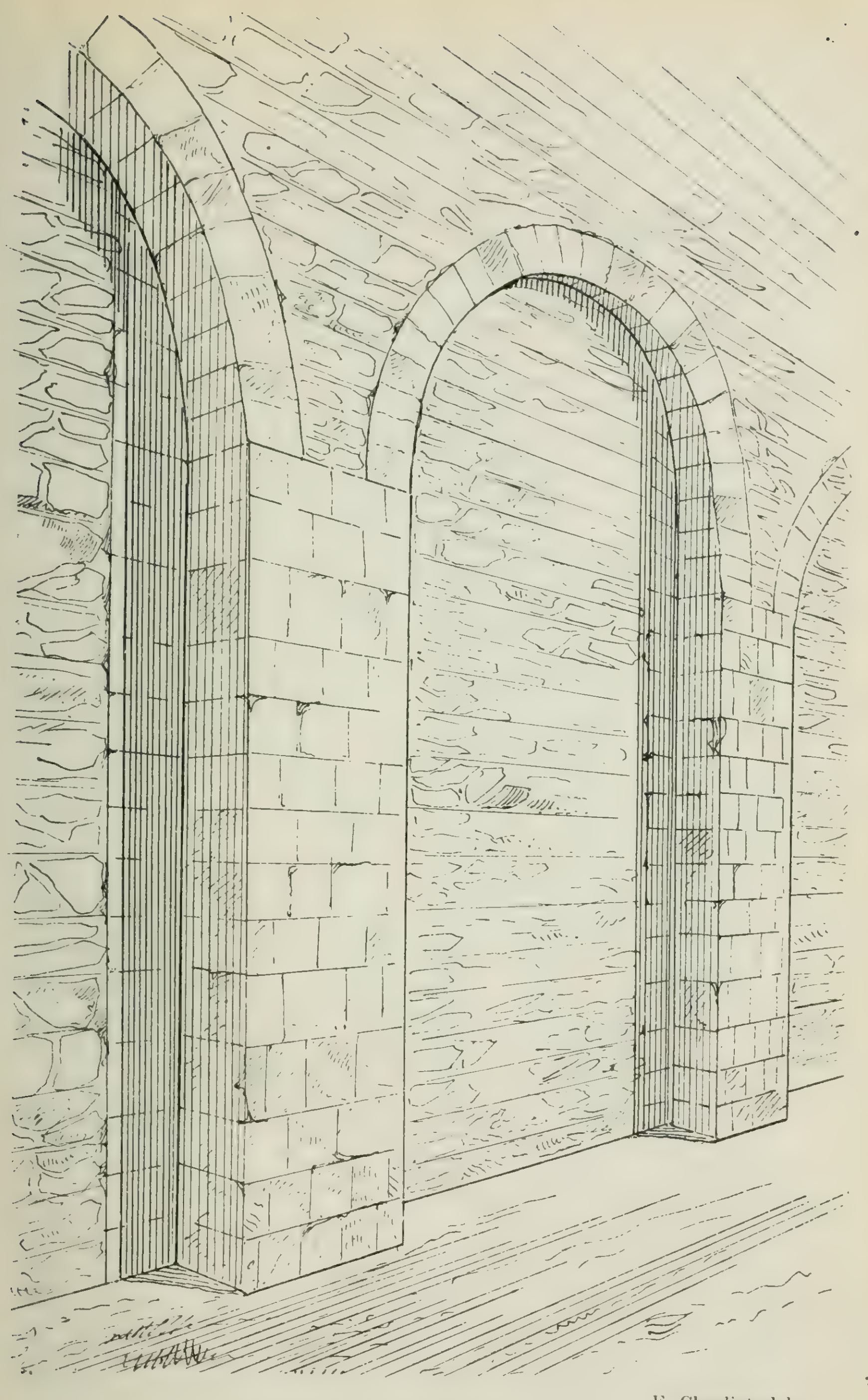
Tribunes de la nef.



E. Chauliat, del.

Cathédrale de Coutances.

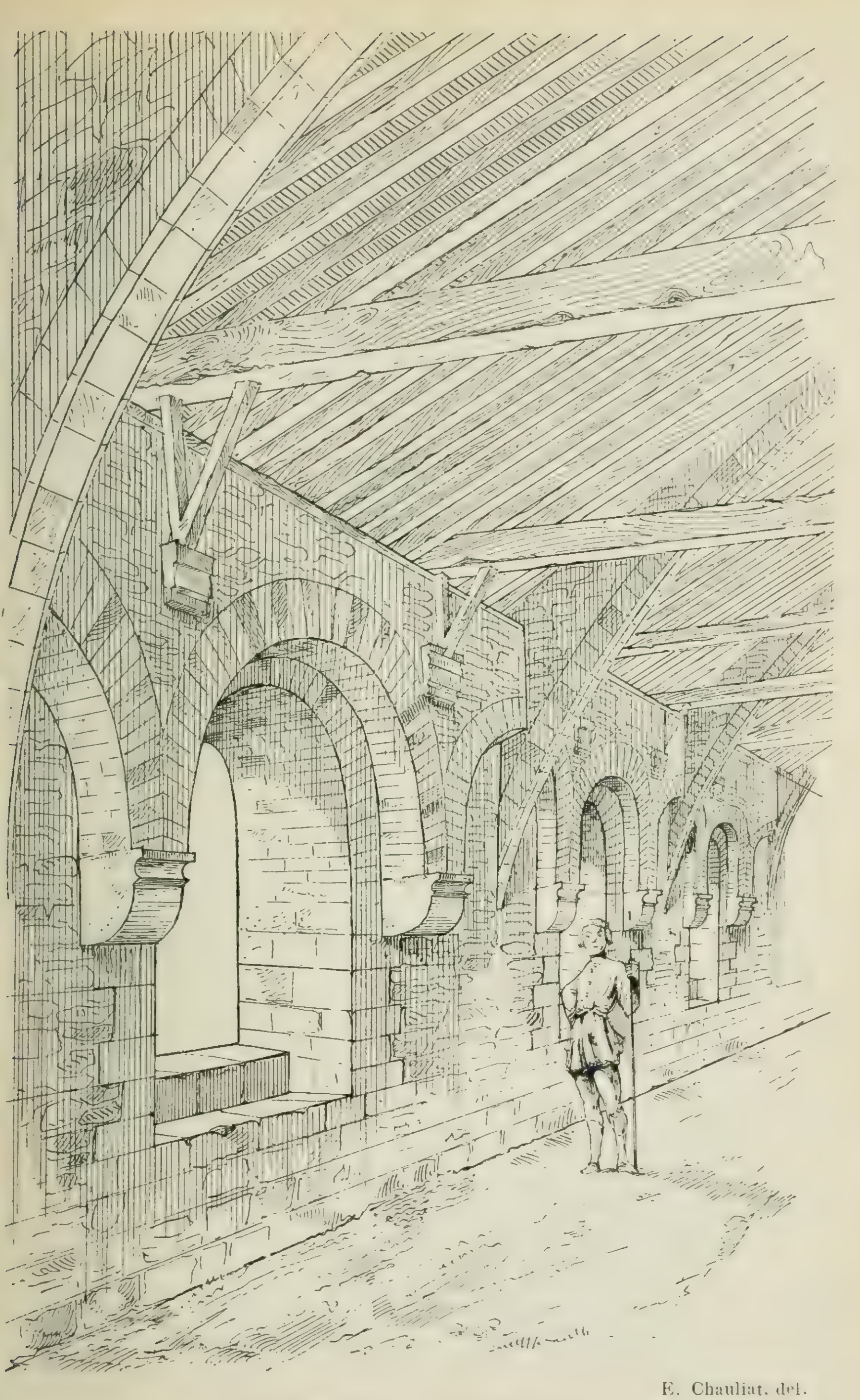
Baies des tribunes à l'intérieur.



E. Chauliat, del.

Cathédrale de Coutances.

Baies des tribunes à l'intérieur.

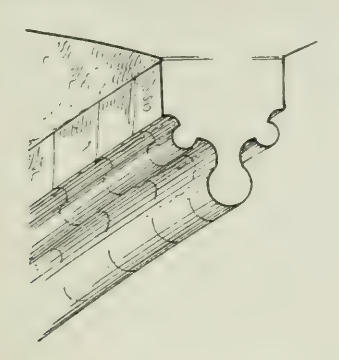


E. Chauliat. del.

Cathédrale de Coutances.

Tribunes du nord.

Bas-côtés. — Les ogives des collatéraux présentent le même profil que celles de la nef, mais leur section est plus faible. Tous les arcs des voûtes retombent sur cinq colonnes engagées dans le mur extérieur. Le tailloir arrondi de leurs



Ogives des bas-côtés.

chapiteaux à crochets présente un profil différent de celui des grosses piles. Dans la première travée on voit une baie en tiers-point, qui fut aveuglée quand on ajouta les porches latéraux. Derrière les petits portails de la façade, il faut signaler une baie du XIIIe siècle et deux fausses fenêtres de style rayonnant.

Les chapelles latérales nord furent ajoutées au XIVe siècle, de l'ouest à l'est, en éventrant le mur de clôture visible entre deux petits arcs, suivant la méthode normande. La voûte d'ogives principale, à tore en amande, est encadrée par deux étroites voûtes du même genre. Cette singulière disposition permit à l'architecte de réduire l'épaisseur des deux meneaux qui soutiennent le remplage des grandes fenêtres, formé de trèfles et de quatre lobes superposés. Les murs qui séparent les premières chapelles sont remplacés par des fenestrages portés sur un meneau ; mais, dans les dernières, deux et trois meneaux jouent le même rôle. Ces baies n'étaient pas vitrées, car on n'y voit aucune feuillure.

Les murs sont tapissés d'arcatures tréflées avec écoinçons évidés. Un meneau central divise les piscines doubles, d'excellent style.

La seconde chapelle renferme l'inscription suivante :

hanc : capellā : dotavit : ioħ : de
ēcio : epc : est : ī : honorē : barth : aplī

L'évêque Jean d'Essey, qui mourut en 1274, n'a pu faire bâtir la chapelle Saint-Barthélemy et les suivantes, consacrées à saint André, à saint Martin et à saint Georges, car leur style rayonnant et les inscriptions en minuscules gothiques ne permettent pas de leur attribuer une date antérieure au XIV[e] siècle, mais ce prélat avait sans doute légué une somme suffisante pour l'entretien des quatre chapelains.

Les chapelles méridionales, qui remontent également au XIV[e] siècle, semblent un peu plus anciennes et sont dépourvues d'inscriptions. Voici les différences à signaler : les croisées d'ogives sont flanquées de voussures en berceau brisé. Les meneaux des grandes fenêtres sont au nombre de trois, et leur remplage très compliqué se compose de rosaces qui enserrent des trèfles et des quatre-feuilles. De même, les fenestrages qui forment les clôtures latérales reposent sur trois et même sur quatre meneaux. Les petites arcatures, amorties par un gâble, sont plus élégantes, ainsi que les piscines à clef pendante.

Dans la sixième chapelle voisine du transept, on remarque des bas-reliefs du XIV[e] siècle, qui représentent l'Annonciation aux bergers, la Nativité, l'Adoration des Mages, les Mages devant Hérode, la Présentation au Temple, le Massacre des Innocents, la Fuite en Égypte, la Crucifixion, l'Assomption et le Couronnement de la Vierge.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Coutances.

Carré du transept.

Transept. Les piles d'angle de la croisée ne sont pas semblables, parce que celles de l'ouest furent montées pendant la première campagne, et celles de l'est à une époque plus avancée du XIII[e] siècle. Cependant, le second architecte fut obligé de relancer dans chaque pile occidentale sept colonnes, et quatre colonnettes reliées par des gorges sur la face qui regarde le chœur. Les socles, plus élevés, et le profil, différent des bases, suffisent à en donner la preuve, ainsi que le défaut de concordance des assises. Par contre, les deux piles à l'entrée du chœur, flanquées de vingt-deux colonnes et de douze colonnettes avec gorges intermédiaires, sont homogènes, bien que les socles soient de hauteur variable à cause de la différence de niveau entre le chœur et le déambulatoire, comme dans la cathédrale de Bayeux.

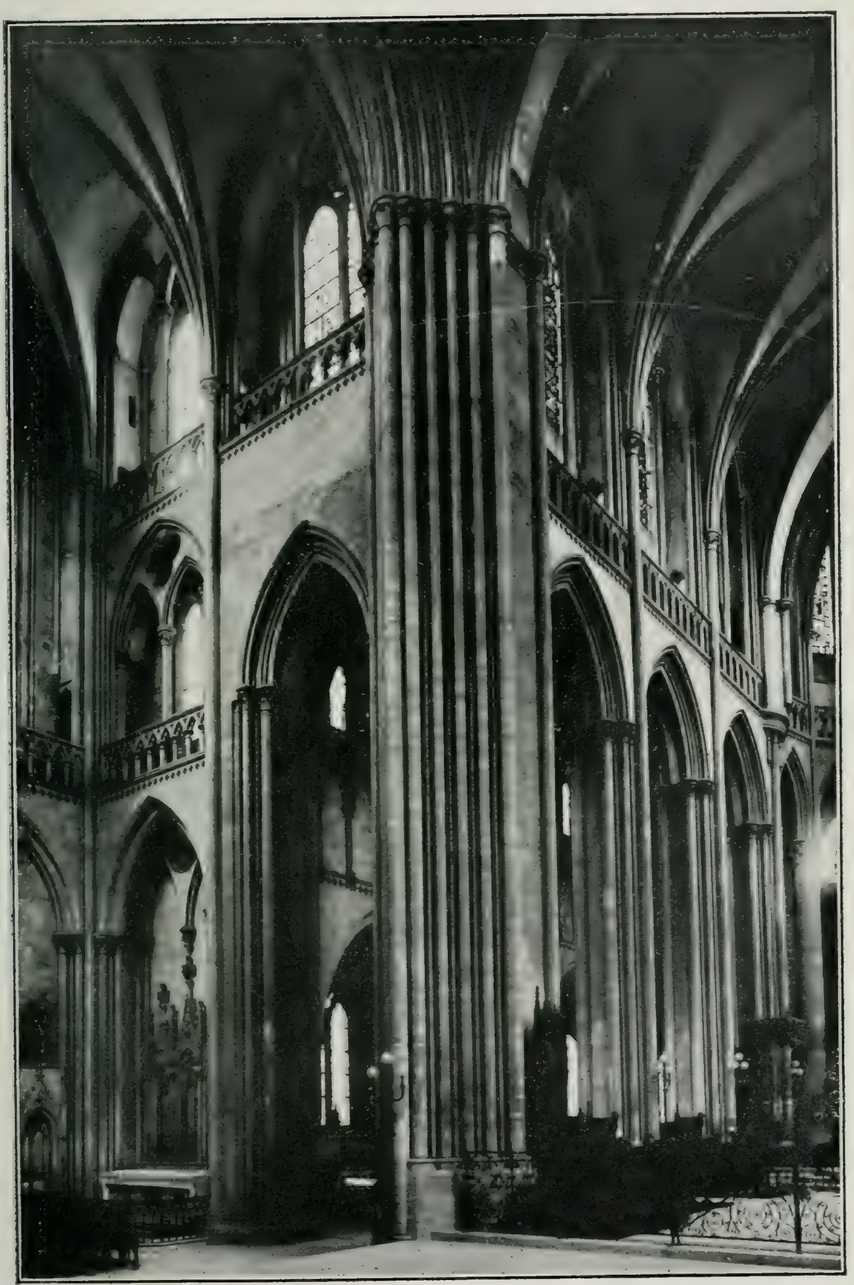
Le profil des grands arcs présente les mêmes variantes. Ainsi, en avant du transept, cinq colonnes, engagées dans le même dosseret, soutiennent, de chaque côté, quatre arcs en tiers-point moulurés, qui pénètrent dans le sommier et qui sont séparés par des claveaux plats, suivant le système normand. A l'entrée du chœur, un champ nu relie deux groupes de moulures. Les arcs qui encadrent les croisillons disparaissent sous les tores et les gorges : leur boudin central est évidé par une rainure. Leur section est plus forte vers l'intérieur du carré, pour faciliter le passage du plan rectangulaire de la croisée au plan octogone de la tour centrale.

La tour-lanterne, portée sur quatre pendentifs nus, dont les assises supérieures forment des encorbellements accusés par huit bandeaux moulurés, est voûtée par seize nervures à tore aminci, entre deux baguettes qui viennent se réunir, à 57 m 45 de hauteur, autour d'une clef percée d'un large trou. Des écoinçons reposent sur l'extrados des branches d'ogives, afin de reporter l'arête des lunettes au même niveau que la clef. Un triforium, assis sur un rang de crochets, et bordé d'une balustrade qui se compose de petites arcades

en tiers-point, contourne le premier étage. Ses baies jumelles en tiers-point, subdivisées par deux arcades très aiguës et par une colonnette à socle très élevé, sont décorées de fines moulures. Au-dessus, des arcatures en tiers-point, à boudin continu, encadrent une galerie de circulation à balustrade tréflée, qui sert de point d'appui aux seize colonnettes des branches d'ogives engagées dans les angles et au milieu de chaque pan. Chaque voûtain correspond à une fenêtre en tiers-point, flanquée de deux colonnettes. Cette tour, bâtie aussitôt après l'achèvement du chœur, est la plus belle lanterne octogone voûtée d'ogives de la France, mais on en trouve trois plus anciennes, en Espagne, dans les cathédrales de Salamanque, de Zamora et de Toro. Elle servit de prototype à celles de Saint-Sever (Calvados) et de Saint-Pierre de Coutances.

Croisillon nord. — Sa construction se rattache à la seconde campagne de travaux, et ses voûtes d'ogives à trois tores retombent sur une colonne qui reçoit également le doubleau intermédiaire. Les moulures forment donc des pénétrations dans le tas de charge, qui se rencontrent souvent en Normandie. Au bas, une baie en tiers-point, qui s'ouvrait dans le mur occidental, est aveuglée par la dernière chapelle, bâtie après coup. En face, un retrait encadré par deux arcades à clef pendante, sous une rosace de feuillages, devait être destiné à loger l'autel.

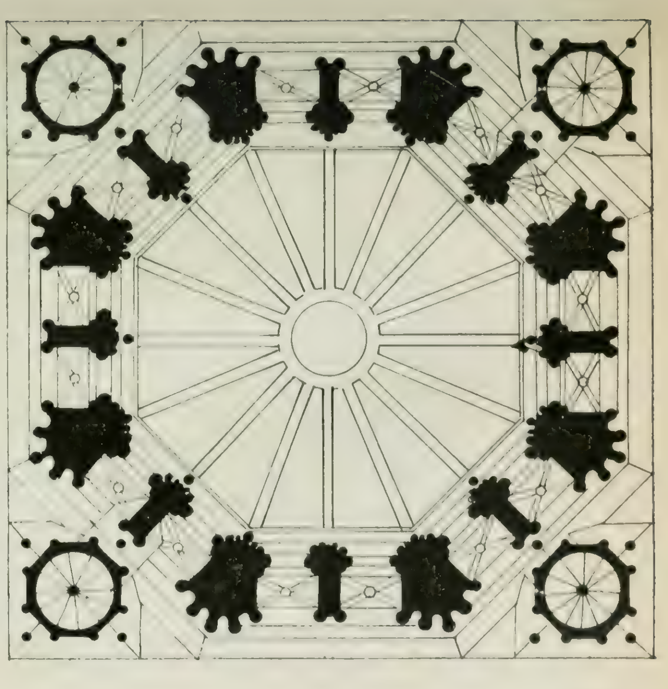
Le mur de fond est décoré de deux grandes arcatures en tiers-point, recoupées par deux arcatures secondaires, dont les colonnettes tronquées reposent sur un culot normand, en forme d'entonnoir coudé. Au-dessus, une profonde voussure, qui sépare deux formerets en tiers-point et en plein cintre, encadre trois fenêtres, dont les appuis se trouvent au niveau d'un passage à balustrade tréflée. Sur les côtés de la travée du fond, un premier triforium, bordé de trilobes et accusé par un rang de petits quatre-feuilles en creux, se



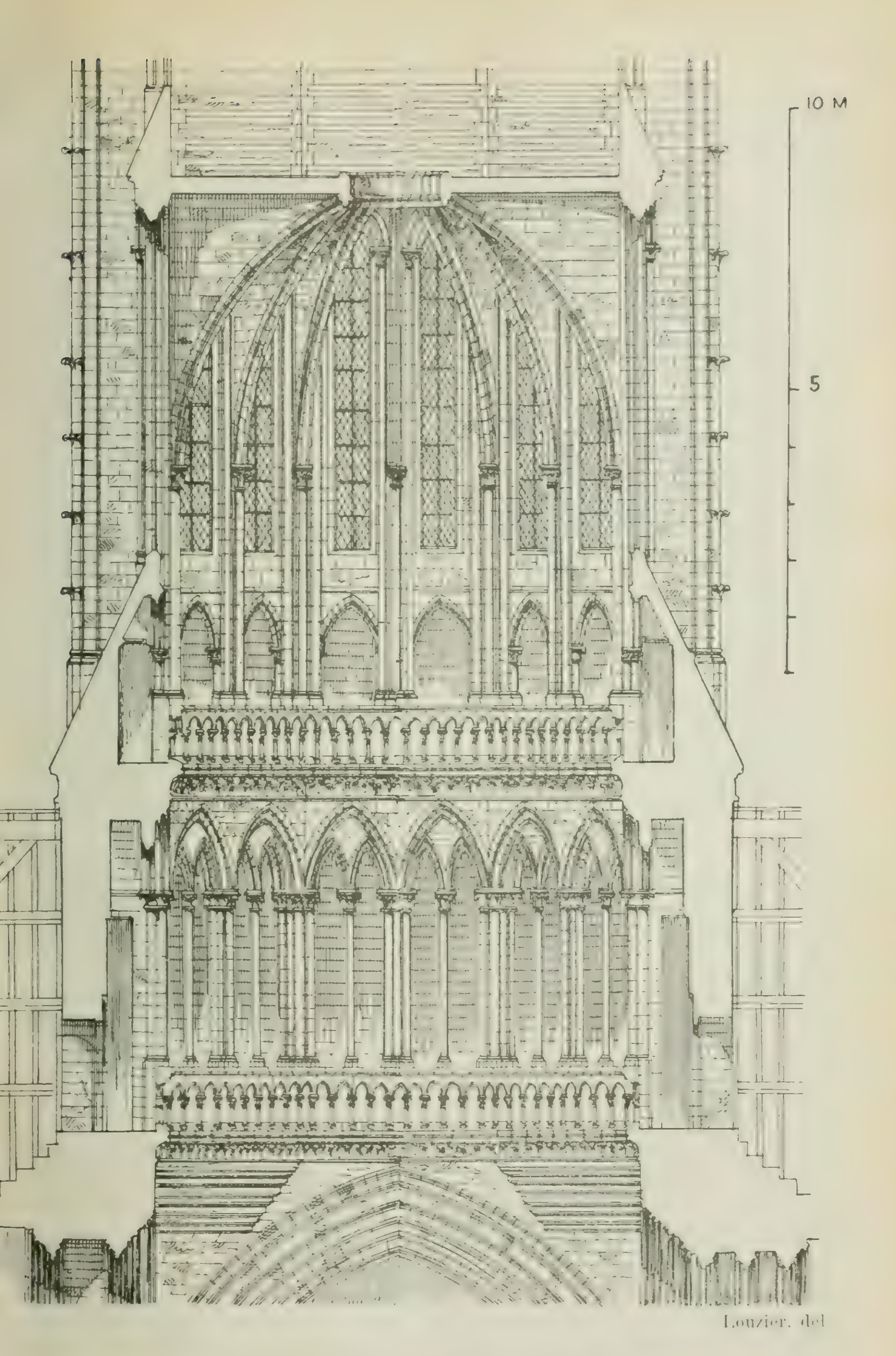
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Coutances.

Chœur et transept.



Plan de la tour-lanterne.



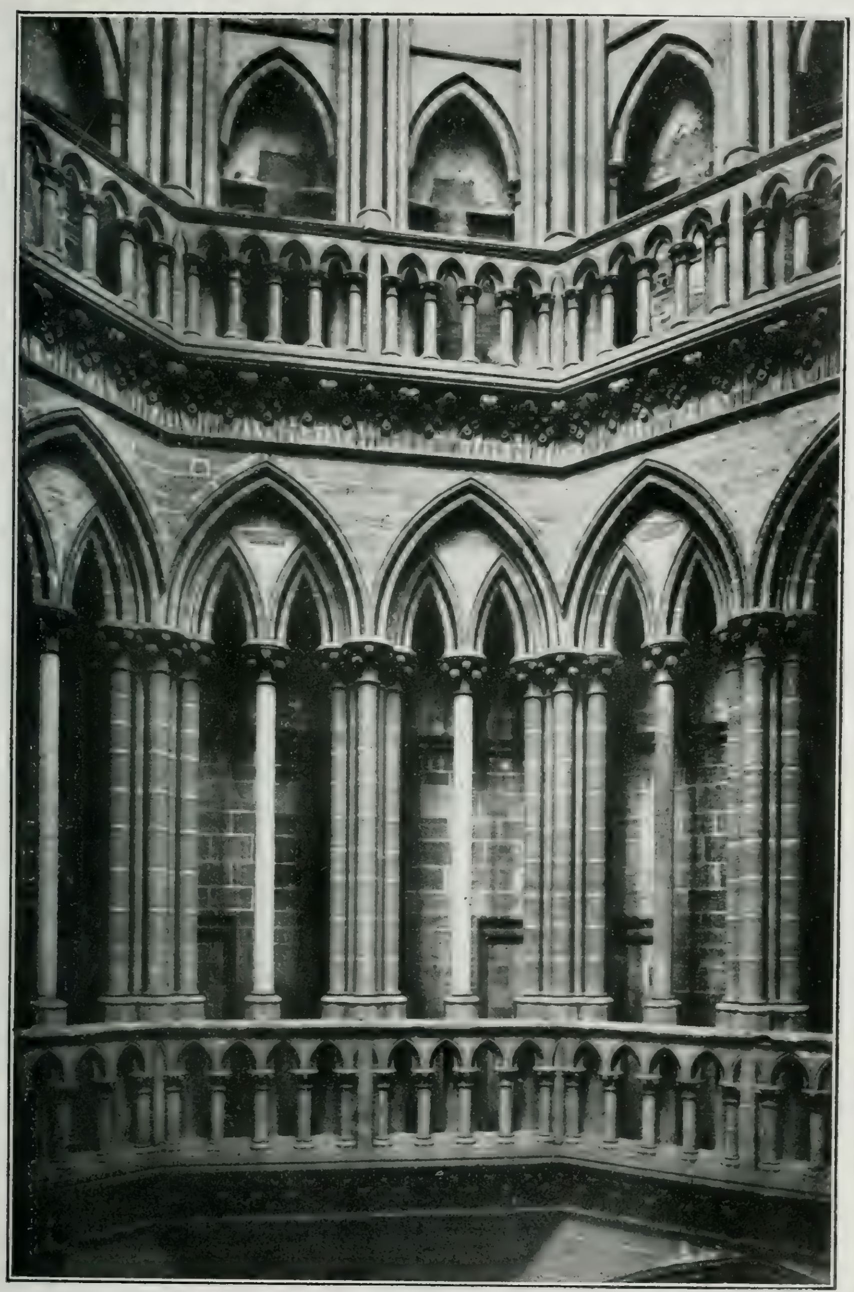
Coupe de la tour-lanterne.



A. Burthe d'Annelet, phot.

Cathédrale de Coutances.

Intérieur de la lanterne.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Coutances.

Triforium de la lanterne.

compose de deux grandes arcades en tiers-point qui retombent, au centre, sur une colonne en délit. Leur archivolte à boudin continu encadre un trèfle percé dans l'écoinçon. Cette galerie, ajourée par deux baies en tiers-point, forme donc une véritable claire-voie de style gothique normand. Celle qui la surmonte se répète dans les deux travées du croisillon : elle est encadrée, à l'est et à l'ouest, par des arcades jumelles plus élancées, inscrites dans une voussure en tiers-point, mais la fenêtre du fond est divisée par un meneau qui correspond à un trèfle. Des petits arcs trilobés permettent de passer à travers les piles.

Croisillon sud. — Dans le croisillon sud, les deux voûtes d'ogives, les deux claires-voies superposées avec leurs balustrades, le triplet méridional, la niche orientale qui renferme un retable du XVIIIe siècle, présentent les mêmes caractères, mais à l'ouest, une clôture élégante du XIVe siècle, formée d'arcatures inférieures tréflées et gâblées et d'une fausse baie à remplage rayonnant, a remplacé l'ancienne fenêtre du XIIIe siècle.

La chapelle méridionale, qui vient d'être soigneusement restaurée, n'est pas une addition, comme on pourrait le croire. Son chevet polygonal s'ouvre sur deux travées recouvertes de voûtes d'ogives à six branches. On y entre en passant sous deux arcades en lancette à trois tores, avec rainure dans la baguette centrale ; leurs retombées s'appuient sur une pile centrale flanquée de colonnettes et de chapiteaux à tailloirs ronds, comme les piles d'angle. Pour soutenir le mur de fond du croisillon, l'architecte fit appareiller deux arcs de décharge aux arêtes abattues : l'un d'eux encadre une baie rectangulaire, qui permet la visite du comble de la chapelle. Les huit branches d'ogives toriques de la petite abside à pans coupés sont très surhaussées, deux de ces nervures et le doubleau d'encadrement s'appuient sur des colonnes détachées du mur, comme dans les chapelles rayonnantes. Les

quatre fenêtres en lancette du chevet. la piscine et l'armoire tréflées méritent d'attirer l'attention. Au sud. dans chaque travée. d'élégantes arcatures à trois lobes passent sous un triplet dont la baie centrale est tréflée.

Chœur. — Le chœur se compose de trois travées droites et de sept travées. qui forment les pans coupés de l'abside. Les deux premières voûtes d'ogives. qui semblent les plus anciennes. sont garnies d'un tore entre deux baguettes. et leurs clefs se trouvent reliées à celles du doubleau intermédiaire par une lierne de même profil. mais avec un filet sur les boudins. Les mêmes moulures décorent les nervures de la troisième travée et les huit branches d'ogives qui rayonnent autour de la clef centrale du chevet. Les doubleaux décrivent une courbe en cintre brisé, comme dans la nef.

Dans la partie droite. les piles sont cantonnées de dix colonnes et de huit colonnettes. A l'est et à l'ouest. deux colonnes. engagées dans le même dosseret. correspondent à deux arcs en tiers-point moulurés. reliés par des claveaux nus. comme on en trouve de nombreux exemples en Normandie au XIII[e] siècle. Les crochets des chapiteaux se recourbent sous un tailloir rond. Les arcs en lancette du chevet retombent sur des colonnes jumelles. comme à Saint-Étienne de Caen et dans les cathédrales du Mans, de Bayeux, de Lisieux et de Séez.

Au-dessus, la balustrade tréflée du triforium ajouré se compose d'arcatures à boudin continu dans la partie droite, et à colonnettes sur les pans coupés. En avant de l'abside, cette galerie est encadrée dans chaque travée par une profonde voussure en berceau brisé et par deux formerets. Ses arcades jumelles en tiers-point. dont l'écoinçon est percé d'un trèfle, viennent s'appuyer. au sud et dans la troisième travée du nord. sur une colonnette et sur un sommier garni d'un crochet. Les fenêtres géminées qui s'ouvrent dans le mur de fond sont identiques à celles du transept : un meneau



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Coutances.

Claire-voie du chœur.

les divise en deux panneaux. Un linteau tréflé surmonte au droit des piles les passages de cette galerie, recouverte de sept petites croisées d'ogives toriques dans le chevet, comme dans la nef de la cathédrale de Lyon. Au fond de chaque travée, à droite et à gauche, des baies en tiers-point, des colonnes tronquées soutenues par des culots coudés, servent de point d'appui aux formerets.

Il est évident que le chœur fut construit après le transept, comme le prouvent les bouquets de feuillages inscrits dans les trèfles de la claire-voie, les voûtes d'ogives de la galerie, la lierne de la grande voûte, les crochets plus épanouis des chapiteaux, mais les bases à tore aplati sont dépourvues de griffes, comme dans les croisillons.

Déambulatoire. — Ses deux galeries, de hauteur inégale, comme dans les cathédrales de Bourges et du Mans (1), sont séparées par douze colonnes et par des arcs en tiers-point aux angles abattus dans les travées droites, mais, dans le chevet, les claveaux des arcades présentent entre autres moulures un tore central cannelé. Les tailloirs, ronds comme les socles, et les chapiteaux à crochets portent trois colonnettes qui vont rejoindre les voûtes d'ogives à cinq branches toriques. Ces nervures et les doubleaux, qui présentent le même profil, retombent de l'autre côté sur une colonnette soutenue par un culot normand. Pour décorer la partie haute du mur qui correspond aux combles

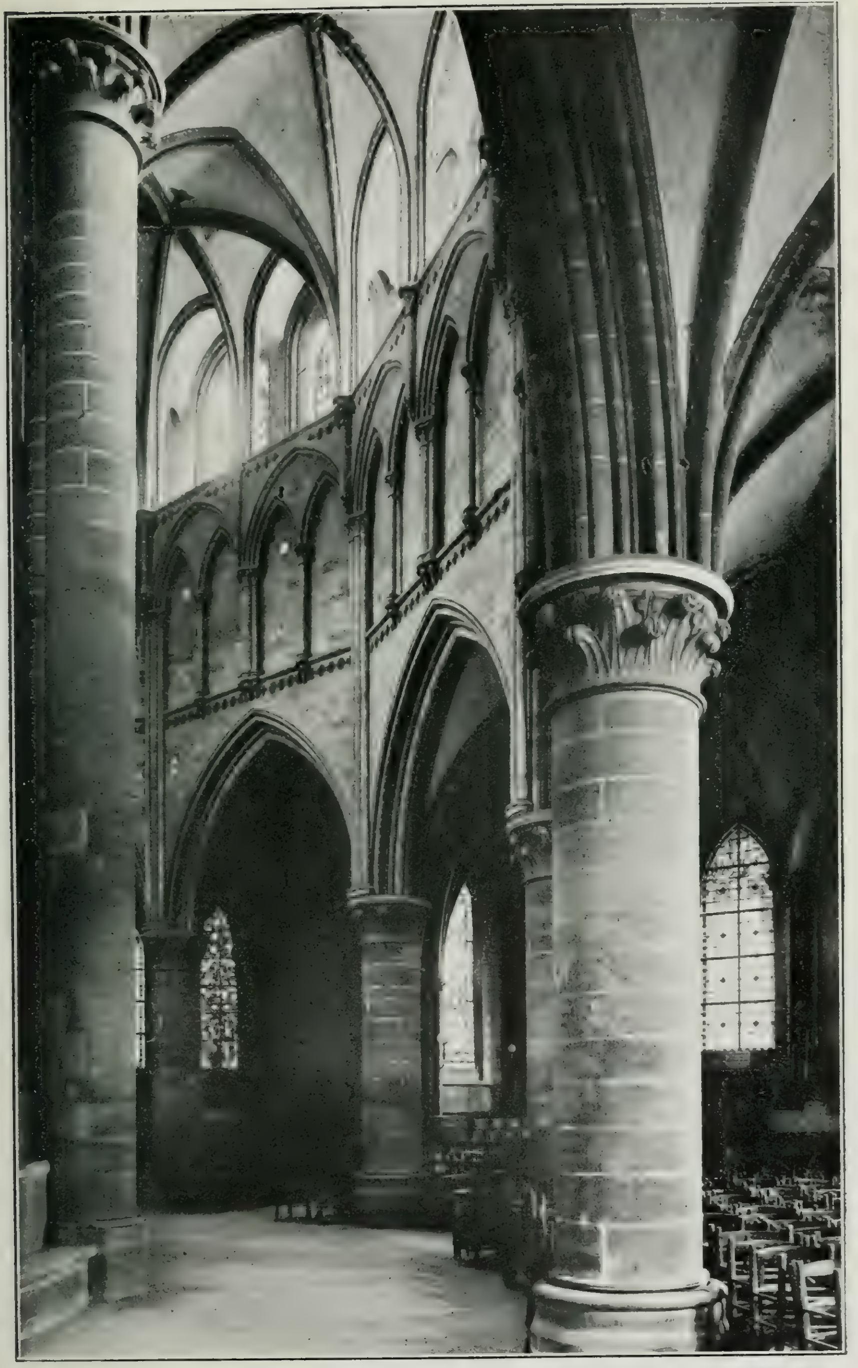
(1) Le chœur de la cathédrale du Mans, commencé en 1218 et consacré en 1254, est l'œuvre d'un maître de l'œuvre de l'Ile-de-France, qui éleva les chapelles rayonnantes, et d'un architecte normand, nommé Thomas Toustain, qui monta le déambulatoire, les travées et les voûtes de l'abside. Ce dernier a peut-être construit également le chœur de la cathédrale de Coutances vers le milieu du XIIIe siècle, car on observe de nombreuses ressemblances à l'intérieur entre les deux ronds-points, comme notre confrère M. Gabriel Fleury l'a parfaitement démontré. Cf. *Revue historique et archéologique du Maine*, 1909, t. LXV, p. 265.

de la seconde galerie, l'architecte a plaqué des arcatures en tiers-point géminées, encadrées par un arc de décharge. Leurs colonnettes s'appuient sur des culots normands au-dessus d'un rang de petits quatre-feuilles en creux.

Au point de rencontre des travées droites et du chevet polygonal, trois colonnettes arrivent sous le cul-de-lampe à feuillages d'une tourelle d'escalier qui forme des encorbellements garnis de trois rangs d'arcatures en tiers-point. On peut circuler sous la voussure en plein cintre des formerets doubles, à boudin continu, qui encadrent des fenêtres à meneau central, mais les formerets voisins de la cage d'escalier sont en tiers-point, pour faire arriver toutes les lunettes au même niveau. Des linteaux trilobés surmontent les passages à travers les piles.

Au XIIIe siècle, la seconde galerie était flanquée de neuf chapelles rayonnantes à trois pans; mais, vers 1375, la chapelle centrale fut rebâtie. Les trois voûtes d'ogives de sa partie droite, ornées d'un tore à filet central, précèdent deux nervures qui vont rejoindre des colonnes du XIIIe siècle réemployées : sept fenêtres en tiers-point sont percées dans les murs. Au-dessus des autres chapelles et de la travée correspondante du second déambulatoire, six branches d'ogives toriques rayonnent autour d'une clef à feuillages; mais les compartiments en blocage sont inégaux, à cause du tracé des voûtes. Les doubleaux intermédiaires partent d'une grosse colonne isolée et se bifurquent en Y pour retomber sur deux colonnes engagées.

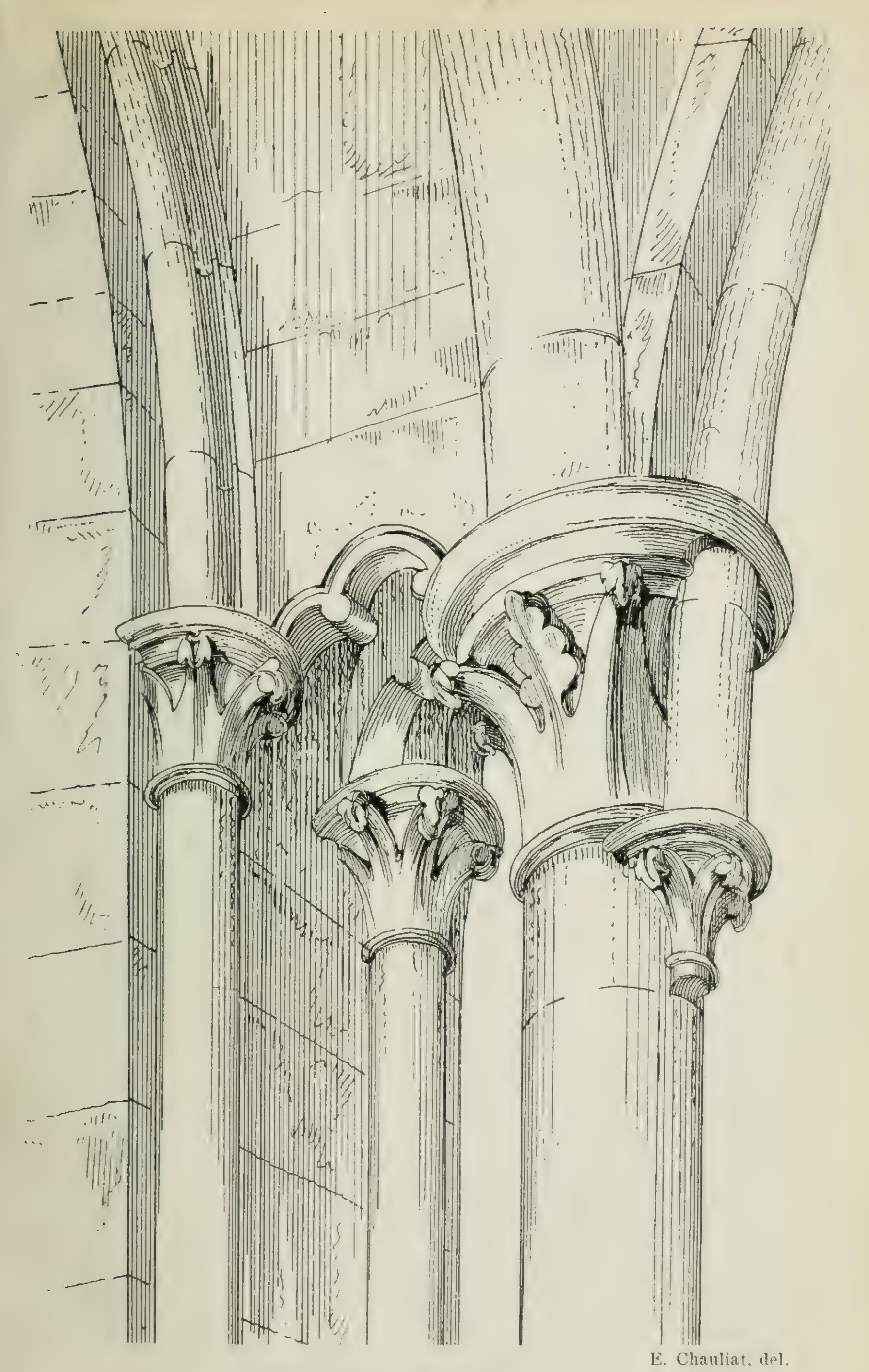
Deux fûts en délit, étrésillonnés par deux arcs tréflés, reçoivent les deux nervures centrales de chaque chapelle, qui traversent la corbeille ronde du chapiteau pour prendre naissance sur un petit culot tangent à l'astragale, dans les chapelles voisines de l'axe, mais placé à 0m 65 au-dessous du chapiteau, dans les deux premières. Les colonnes isolées, qui se trouvent au fond des chapelles, évoquent le souvenir de certaines traditions de l'architecture gothique champe-



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Coutances.

Déambulatoire.



E. Chauliat, del.

Cathédrale de Coutances.

Colonne des chapelles rayonnantes.

noise, comme les passages au niveau des fenêtres basses des chapelles rayonnantes dans les cathédrales de Bayeux et de Lisieux et à Saint-Pierre-sur-Dives. Trois fenêtres en tiers-point s'ouvrent sous les formerets toriques très saillants des chapelles du rond-point : les unes sont flanquées de colonnettes. les autres de culots normands sous des petits fûts tronqués.

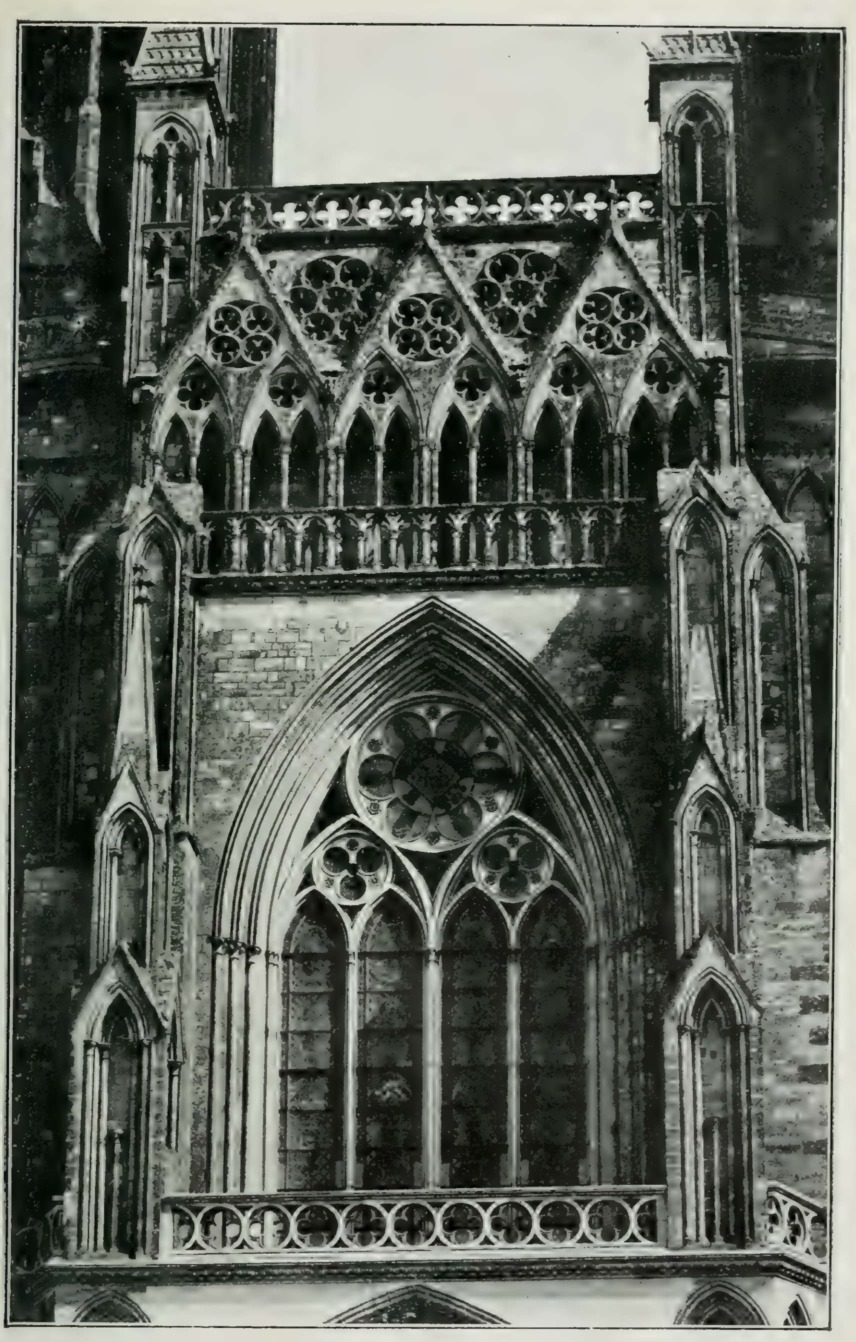
Dans la partie droite du déambulatoire. les voûtes d'ogives ne sont pas ramifiées. et le meneau central des fenêtres correspond à un trèfle qui ajoure l'écoinçon. Au nord, une porte percée dans la première travée donne accès dans la sacristie. dont les nervures retombent sur une colonne centrale. Les deux voûtes d'ogives à sept branches de la salle capitulaire supérieure et les dix formerets surhaussés méritent d'attirer l'attention. Cette construction fut collée contre le croisillon nord dans la seconde moitié du XIIIe siècle. mais il est impossible de l'identifier avec la sacristie, qui fut élevée sur un terrain de l'évêché. donné par Guillaume de Thiéville en 1341.

Il faut signaler dans les chapelles les charmantes piscines doubles tréflées. avec leur colonnette centrale, encadrées par des arcades jumelles en plein cintre; elles conservent quelques traces de leurs peintures primitives. Deux autels rectangulaires. du XIIIe siècle, ornés de cinq grandes croix rouges. et deux autres. soutenus par des petits murs ou des pilastres carrés, sont encore intacts, comme dans la seconde travée droite au nord, où la table recouvre le curieux tombeau, en demi-relief, d'un évêque du XIIIe siècle. Le prélat porte la mitre triangulaire. et ses pieds s'appuient sur un dragon. Hugues de Morville. mort en 1238, avait été enseveli à l'entrée du chœur. sous une tombe en bronze coulé qui fut fondue. en 1711, dans le moule de la grosse cloche. Au sud. dans la chapelle Saint-Joseph. une peinture du XIVe siècle représente une Vierge à l'Enfant. sainte Marguerite. sainte Madeleine. saint Jean-Baptiste. sainte

Catherine et les donateurs. Jean de Chiffrevast. gouverneur de Valognes. et sa femme. qui fondèrent, le 2 mars 1381, les chapelles de Saint-Georges et de Saint-Christophe.

Vitraux. — La plupart des verrières, encore intactes, remontent au XIII[e] siècle. Celles du croisillon nord représentent des scènes de la vie de saint Thomas de Cantorbéry, de saint Georges, de saint Blaise, et deux grisailles, exposées au levant. attirent l'attention par la pureté de leur dessin. Dans les fenêtres hautes du chœur, on voit des néophytes qui reçoivent le baptême, plusieurs miracles du Christ, l'Annonciation aux bergers, l'Adoration des Mages, les Mages devant Hérode, l'Annonciation de la Vierge, la Visitation, la Nativité, la Vierge-Mère, la Crucifixion, la Mort de la Vierge, l'Assomption et le Couronnement de Marie. Les deux seules verrières anciennes des chapelles rayonnantes représentent des scènes de la vie de saint Marcou et de saint Lo. Au XVI[e] siècle, l'évêque Geoffroy Herbert fit poser dans le croisillon sud un grand vitrail qui représente le Ciel, le Purgatoire et l'Enfer.

Façade. — Le portail central en tiers-point, malheureusement très mutilé, a perdu les bas-reliefs de son tympan et les six statues de ses jambages, encadrées par des colonnettes qui forment des arcatures tréflées. Deux arcs trilobés se détachent sur le linteau soutenu par un trumeau, dont la statue a disparu en même temps que les moulures de l'archivolte. Les portails latéraux, dont l'arc surbaissé remonte au XIII[e] siècle. sont flanqués de longues colonnettes qui encadrent une fenêtre à meneau central dans l'axe du bas-côté nord, sous une voussure en tiers-point finement moulurée ; mais l'autre porte fut remaniée au XIV[e] siècle : elle est surmontée d'une verrière à deux meneaux et à trois cercles. inscrite dans un arc en lancette de la même époque.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Coutances.

Galerie de la façade.

Les contreforts intermédiaires sont ornés de trois niches trilobées qui renfermaient des statues posées sur de courtes colonnettes. Au-dessus. deux arcatures gâblées du même genre dissimulent les arêtes. La grande fenêtre centrale, en lancette, dont l'appui se trouve au niveau des quatre-feuilles d'une balustrade. est divisée par un remplage neuf qui se compose de trois meneaux. de deux trèfles et d'une rosace à six lobes. Plus haut. une élégante galerie du XIVe siècle est formée de six arcs brisés qui encadrent chacun deux arcades secondaires de la même forme et une colonnette centrale, surmontée d'un quatre-feuilles. Les trois gâbles peu saillants, dont l'axe correspond aux faisceaux de colonnettes, sont ajourés par quatre trèfles dans un cercle. Entre leurs rampants, six quatre-feuilles, qui rayonnent autour d'un cercle polylobé, se détachent dans deux rosaces. La balustrade quadrilobée, qui domine les fleurons de ces gâbles, vient buter contre deux clochetons ajourés par des baies superposées, à meneau central, et couronnés par une petite flèche quadrangulaire à écailles.

Tours. — Les deux tours de la façade, dont la hauteur est de 74^m 35, furent l'objet. au XIIIe siècle, d'un rhabillage analogue à celui que les clochers romans de la cathédrale de Bayeux subirent à la même époque, mais les tours octogones du XIe siècle sont invisibles à l'extérieur. Elles s'arrêtent au niveau d'un rang de petits quatre-feuilles en creux. surmonté de crochets, à trois mètres au-dessous de trois chandelles de pierre qui portent une dalle sous les baies supérieures des clochers gothiques. Au dehors, il semble que le plan carré des étages inférieurs doit correspondre à une cage de la même forme, mais c'est un trompe-l'œil. La cage octogone des anciennes tours romanes est intacte. Elle renferme une salle inférieure voûtée en berceau et éclairée par des baies en plein cintre. Les étroites baies jumelles de la même forme qui s'ouvraient dans chaque pan. sous la

toiture, ont été simplement aveuglées par l'architecte du XIIIe siècle, qui voûta les tours à ce niveau par huit branches d'ogives aux angles abattus, en conservant les jambages des anciennes baies supérieures. Plus bas, on aperçoit des ouvertures cintrées et des lits d'*opus spicatum* en moyen appareil.

Une arcade en tiers-point du XIIe siècle, aujourd'hui bouchée, fait communiquer le premier étage de la tour du nord, où se trouve la soufflerie des orgues, avec la tribune correspondante, qui renferme des murs romans déjà signalés.

La nudité de la base carrée des tours gothiques est dissimulée par des arcatures en tiers-point superposées, qui retombent sur de très longues colonnes. Des bandeaux ornés de petits quatre-feuilles en creux accusent les rangs d'arcatures. Un large glacis marque la transition entre le soubassement carré et l'étage supérieur octogone, percé de huit baies en tiers-point. Leur archivolte moulurée, qui retombe sur six colonnettes, encadre deux arcades secondaires brisées, soutenues par un fût en délit. La flèche octogone repose donc sur une cage de même plan, suivant le principe adopté au XIIe siècle dans les clochers de la cathédrale de Chartres et de la Trinité de Vendôme. Ses pans, ornés d'écailles en dents de scie, sont accusés par huit boudins, et les trois arcs tréflés de ses quatre lucarnes orientées reposent sur deux longues colonnettes en délit, reliées au pan coupé par trois queues. Le couronnement des lucarnes se compose d'une petite pyramide à quatre pans, comme celui de tous les clochetons. La flèche méridionale a été refaite en 1845.

L'architecte qui plaqua une façade gothique sur les tours romanes n'avait pas prévu la surélévation de la tourelle d'escalier et les clochetons d'angle qui masquent l'étage octogone des clochers. Son prédécesseur avait suppléé à l'absence d'escaliers primitifs en montant deux cages

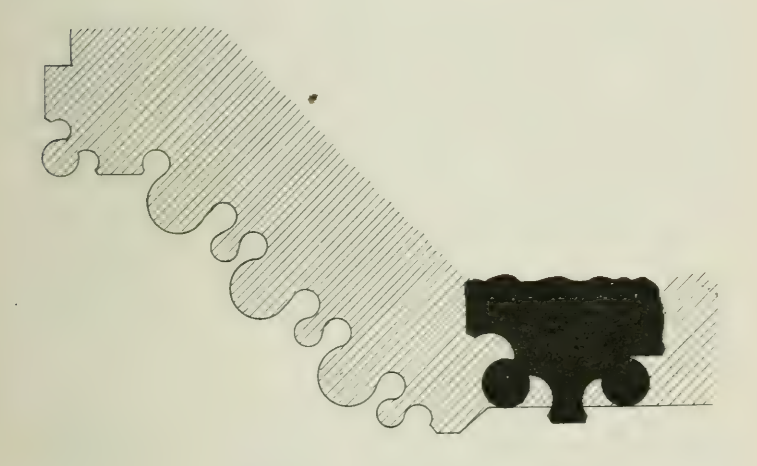


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Coutances.

Tour du nord.

hors œuvre aux angles de la façade, qui devaient s'arrèter sous les baies supérieures. Les marches reposent sur une moulure à décrochement. La décoration des deux tourelles carrées, qui forment de véritables petits clochers, n'est pas identique. Celle du nord présente, sur chaque face, deux, puis quatre arcatures en tiers-point; celle du sud, ajourée par des baies rectangulaires, est garnie sur chaque côté de quatre longues arcatures de la même forme.



Portail du bas-côté sud.

Jambage droit.

La restauration du portail de la façade percé dans l'axe du bas-côté sud a fait découvrir, au printemps de 1908, la colonnette nord-ouest de la cage d'escalier de la tour méridionale qui se trouve englobée dans la maçonnerie du jambage droit, derrière les colonnettes. Il faut en conclure que la partie basse de la façade est elle-même un collage contre des portes gothiques plus anciennes. Le décrochement des lits d'assises et la façon dont la balustrade, formée de quatre lobes, vient buter contre les cages d'escalier, en fournissent

d'autres preuves. Les contreforts centraux furent également rhabillés.

Au niveau d'un véritable pont jeté entre chaque escalier et le sommet de la façade, le plan extérieur de la cage se modifie et devient octogone. Les deux longues arcatures qui décorent chaque face s'arrêtent sous une flèche à huit pans. On peut ainsi monter jusqu'à la base des grandes flèches. Pour masquer la transition entre les deux plans, quatre clochetons carrés du type gothique normand, avec leurs longues baies en tiers-point, recoupées par des traverses, s'élèvent aux angles. Des clochetons du même genre, qui dépassent la base des grandes flèches, donnent aux deux tours une silhouette très originale : leurs baies sont divisées par un long meneau raidi par six traverses.

Les crochets superposés de la corniche qui passe sous les flèches sont plus fins que ceux du bandeau sculpté sous l'étage octogone. Le style des clochetons de la flèche du nord est plus avancé que dans l'autre tour : je la croirais volontiers plus jeune.

Extérieur de la nef. — Le porche du nord, accolé à la première travée et recouvert de deux voûtes d'ogives toriques, fut ajouté après celui du sud, car son arcade est en lancette, et les bases de ses colonnettes s'appuient sur de petites consoles. Au fond, le portail en tiers-point, finement mouluré et flanqué de colonnettes, encadre la Vierge entre deux anges, qui se détache sur le tympan soutenu par un arc surbaissé.

L'arc en cintre brisé du porche méridional précède des voûtes d'ogives plus fines avec filet sur leur tore. Sous les formerets, les écoinçons de deux arcatures en tiers-point, dont les colonnes reposent sur des têtes mutilées, sont ornés de feuillages. Le portail conserve ses dix colonnettes et les tores de ses voussures : son tympan représente le Christ assis entre l'ange et les animaux symboliques, et le linteau

est orné de treize rosaces, de feuillages et de fruits d'arum. Les arcs-boutants à double volée ne sont pas antérieurs au XIVe siècle et leurs culées principales se couronnent de pinacles. Les culées du XIIIe siècle avec leurs arcatures en tiers-point forment les culées intermédiaires : elles sont amorties par un bandeau de dents de scie et un couronnement en bâtière. Au XIVe siècle, on avait projeté deux arcs-boutants supérieurs, dont les amorces sont encore visibles sur deux culées voisines du croisillon nord.

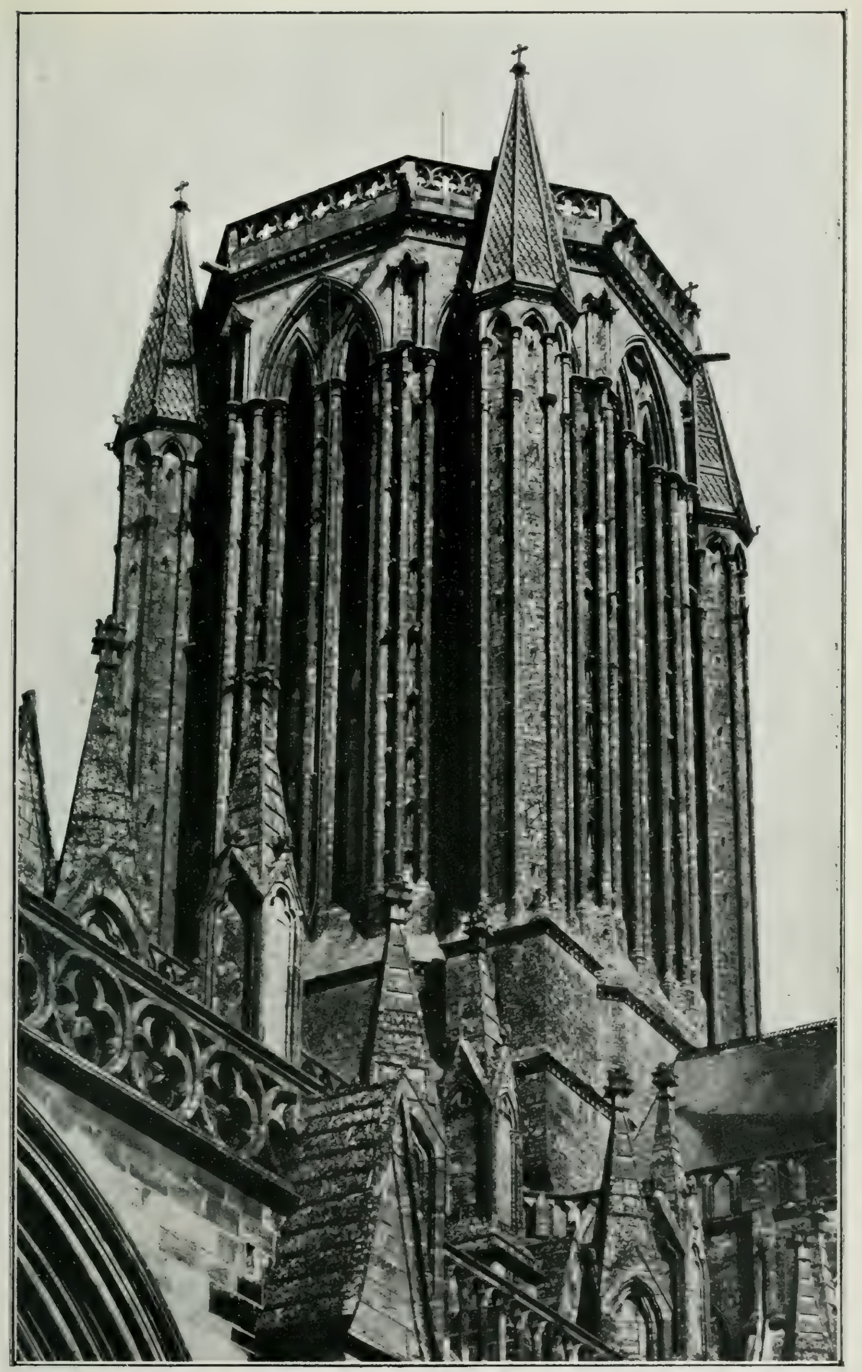
Entre les chapelles, des niches à dais rayonnants renferment, au nord, les statues modernes des Tancrède. Les anciennes statues du XIVe siècle, au nombre de sept, ont été reproduites dans l'ouvrage de Toustain de Billy. Les pignons des croisillons sont garnis de sept arcades brisées, de longueur décroissante, et les tourelles d'angle, octogones, avec leurs deux rangs de seize arcatures en tiers-point, se terminent par une flèche de pierre.

Abside. — Des arcs-boutants épaulent la première galerie du déambulatoire et les voûtes du chœur : leur tête vient s'appuyer sur une colonnette engagée dans un retrait du mur. Les culées, flanquées de contreforts latéraux, sont amorties par deux rampants qui encadrent le trilobe d'une longue arcature. Quatre tourelles d'escalier carrées, du même type que celles du chevet à Saint-Étienne de Caen, s'élèvent sur les côtés de l'abside. Des colonnettes d'angle adoucissent leurs arêtes et leur flèche carrée à huit boudins repose sur une corniche à crochets. Les fenêtres latérales des chapelles rayonnantes s'ouvrent sous des arcs en saillie sur les angles rentrants, comme à Saint-Étienne de Caen et à la cathédrale de Bayeux. Un boudin continu, qui décrit une courbe en plein cintre, encadre les arcades jumelles, percées sous un trèfle dans la claire-voie du déambulatoire. Les baies hautes du chœur sont flanquées de quatre colonnettes qui reçoivent deux tores, et la cor-

niche se compose de petits quatre-feuilles creusés dans la pierre.

La tour-lanterne est flanquée de quatre tourelles octogones, ornées de longues arcatures en tiers-point et de crochets superposés. Dans chaque pan, deux lancettes avec trèfle dans l'écoinçon viennent s'encastrer sous un arc brisé, et correspondent à deux petites voûtes d'ogives qui soutiennent la voussure du formeret au-dessus des baies du second étage. Deux colonnettes sont engagées dans la pile centrale, et cinq dans les piles d'angle, où des crochets se détachent au fond des gorges verticales. On remarque des niches d'angle au sommet des piles fortes. La plate-forme de la tour est bordée d'une balustrade du XIVe siècle, à quatre lobes, qui repose sur une corniche à crochets.

BIBLIOGRAPHIE. — *Gallia Christiana*, t. XI, col. 863 et Instr., col. 218-283. — Mortet (Victor) : *Textes relatifs à l'histoire de l'architecture en France*, 1908, p. 70 et 144. — *Miracula ecclesiæ Constantiensis*, publiés par L. Delisle, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 1848, p. 339. — Toustain de Billy : *Histoire ecclésiastique du diocèse de Coutances*, 1706, publiée par F. Dolbet pour la *Société d'histoire de Normandie*, 1874-1887, 3 vol. in-8°. — De Gerville : *Détails sur l'église de Mortain et sur la cathédrale de Coutances*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. I, 1824, p. 142. — Gally-Knight : *Relation d'un voyage archéologique en Normandie*, dans le *Bulletin Monumental*, t. IV, 1838. — Delamare : *Essai sur la véritable origine et les vicissitudes de la cathédrale de Coutances*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XII, 1841, p. 139. — Vitet : *Sur la date de la cathédrale de Coutances*, dans le *Bulletin Monumental*, 1845, p. 130. — Quenault (Léopold) : *Recherches archéologiques sur la ville de Coutances*, 1862, in-12. — Didier : *La cathédrale de Coutances et l'architecture ogivale*, dans les *Mémoires de la Société de la Manche*, 1864, p. 148. — Renault : *Rapport sur une excursion archéologique de Coutances à Granville*, dans le *Bulletin Monumental*, 1872, p. 19. — Quenault (Léopold) : *Nouvelles études archéologiques sur l'arrondissement de Coutances*, dans les *Mémoires de la Société Académique du Cotentin*, 1875, p. 45. — Levé : *Rapport sur certaines sculptures de la cathédrale*, *Ibid.*, 1877, p. 165. — Pigeon (l'abbé) :



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Coutances.

Tour centrale.

Histoire de la cathédrale de Coutances, 1876, in-8°. — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, passim. — Ramé (Alfred) : *Cathédrale de Coutances*, dans la *Revue des Sociétés savantes*, 1880, p. 94. — Dion (A. de) : *Tours romanes de la cathédrale de Coutances*, dans le *Bulletin Monumental*, 1884, p. 620. — Pigeon (l'abbé) : *La cathédrale de Coutances*, dans *La Normandie monumentale et pittoresque*, Manche, t. I, 1899, p. 93.

ÉGLISE DE SAINT-PIERRE

Cette église, citée dans une charte de 1058, fut reconstruite au XIII[e] siècle et ruinée pendant la guerre de Cent ans. L'évêque Geoffroi Herbert posa la première pierre de l'édifice actuel le 23 avril 1494, mais des chapiteaux à crochets du XIII[e] siècle, des arcatures en tiers-point, des bandeaux formés de petits quatre-feuilles en creux, des corniches à crochets, apparaissent encore dans la souche du clocher occidental, au sommet des murs de la nef, des bas-côtés, des croisillons et du chœur. Enfin, la tourelle d'escalier du bras nord du transept doit être attribuée à la même époque. L'étude de cet édifice fait parfaitement comprendre comment la nef et la façade de la cathédrale du XI[e] siècle ont pu être rhabillées à l'époque gothique. Le plan de l'église se compose d'une nef de cinq travées, de deux collatéraux, d'un transept surmonté d'une tour-lanterne centrale, et d'un chœur à cinq pans entouré d'un déambulatoire qui communique avec trois chapelles rayonnantes.

Les voûtes d'ogives et les doubleaux en tiers-point de la nef du XVI[e] siècle sont garnis de moulures prismatiques. Les grandes arcades, qui décrivent la même courbe, retombent sur des piles rondes, et leurs moulures viennent pénétrer dans le sommier. Entre la première et la seconde travée, les supports cylindriques ont un diamètre plus fort, parce qu'elles portent le clocher occidental. Des culots normands, en forme d'entonnoir coudé, sont scellés dans l'écoinçon des grands arcs pour soutenir les doubleaux, et les colonnettes des ogives prennent leur point d'appui sur

la galerie de circulation, bordée d'une balustrade de style flamboyant. Un élégant rinceau se déroule au même niveau. Plus haut s'ouvrent des baies hautes, dont le remplage se compose d'un meneau central, de soufflets et de mouchettes. La chaire, du XVIIe siècle, provient de l'abbaye de La Luzerne, et les stalles doivent être attribuées au XVIe siècle. Dans les bas-côtés, les ogives, les doubleaux et les formerets retombent sur une seule colonne engagée, suivant la tradition normande.

Les quatre piles de la croisée, en forme de quatre lobes, sont cantonnées de quatre colonnettes d'angle et reliées par des arcs en tiers-point. Des moulures en pénétration se profilent sur leurs claveaux, qui portent une magnifique lanterne octogone de la Renaissance, soutenue sur quatre pendentifs, et voûtée par seize nervures à fines baguettes, comme celle de la cathédrale. Cette tour, commencée en 1550, d'après l'inscription gravée sur les socles des colonnes inférieures, fut terminée en 1581. Les comptes mentionnent les noms de Richard Vatin et de Guillaume Le Roussel, maîtres-maçons, qui travaillèrent à sa construction. Au premier étage, seize colonnes corinthiennes, à socle très haut, se détachent dans l'axe et dans les angles des pans coupés. Leurs chapiteaux reçoivent des arcatures en plein cintre, surmontées d'arcatures moins hautes, dont les pilastres encadrent des baies cintrées.

Un second rang de seize colonnes, de plus faible diamètre, sert de point d'appui aux ogives, et les fenêtres supérieures en plein cintre sont désaxées sous des arcatures de la même forme. Comme l'architecte a surhaussé les formerets, afin que l'axe des lunettes soit horizontal, il en résulte que les écoinçons, à l'extrados des nervures, ont une grande hauteur. On peut faire le tour de la lanterne à deux niveaux différents.

Chaque croisillon, voûté par deux croisées d'ogives prismatiques, est éclairé par dix fenêtres à remplage flam-

boyant, qui conservent quelques débris de vitraux du XVIe siècle, donnés par des corporations. Le passage, sous l'appui de ces baies, est bordé d'une balustrade flamboyante d'excellent style. Il faut signaler, dans le bras nord du transept, une inscription de 1582, qui concerne la fondation de deux messes par les maîtres-maçons de Coutances.

Le chœur, du XVIe siècle, est recouvert de sept nervures, dont l'une rejoint la clef de l'arc triomphal. Les piles cylindriques et les arcs brisés sont du même type que dans la nef. Au-dessus de la balustrade qui accompagne la galerie de circulation, les fenêtres, de style flamboyant, s'ouvrent sous une profonde voussure. Des verrières du XVIe siècle, encore intactes, représentent les apôtres : elles furent données par les forgerons et les bouchers de Coutances en 1505 et en 1506. Nicolas Saurel, maître-maçon, travaillait encore dans le rond-point en 1581.

Les voûtes d'ogives du déambulatoire, ornées de moulures à pénétration, se confondent avec celles des chapelles rayonnantes à trois pans coupés, dans trois travées où leurs compartiments de remplissage reposent sur six nervures. En face des colonnes isolées, un demi-fût reçoit les doubleaux en tiers-point, et onze fenêtres à remplage flamboyant s'ouvrent dans les murs inférieurs du chevet. Les arcs-boutants de l'abside portent un chéneau sur leurs claveaux, et les culées conservent leurs gargouilles.

La façade occidentale forme le soubassement d'un grand clocher du XVIe siècle. Ses énormes contreforts, flanqués de pinacles flamboyants, s'élèvent au-dessus de sept petites colonnettes du XIIIe siècle. Leurs chapiteaux à crochets servaient de socles à des statues, comme au portail principal de la cathédrale. La porte, à boudin continu, est surbaissée, et des crochets de mauve frisée décorent son archivolte, en accolade, sous une grande fenêtre en tiers-point. On voit, plus haut, un rang de crochets du XIIIe siècle, puis cinq arcatures dont les colonnettes et les chapi-

teaux remontent à la même époque, et les archivoltes à fleuron au XVIe siècle.

La tourelle d'escalier, accolée au nord-ouest, est également une œuvre du XIIIe siècle, car ses arcatures gothiques se trouvent au même niveau que celles du clocher, sous un bandeau orné de petits quatre-feuilles et de crochets. Les murs du XIIIe siècle s'élèvent donc encore à la moitié de la hauteur totale de la tour, mais ils disparaissent presque entièrement sous des placages du XVIe siècle. Au nord, une horloge, incrustée après coup, porte la date de 1550 : et l'auteur de ce travail a gravé son nom sur le contrefort à gauche : **Jehan le breton.** Le cadran méridional fut refait en 1694. Toute la partie haute de la cage d'escalier, décorée d'arcatures flamboyantes et couronnée de pinacles qui sortent d'une toiture en pierre, remonte au XVIe siècle, comme les murs supérieurs de la tour. L'avant-dernier étage est ajouré par quatre grandes baies en tiers-point, dont le meneau cruciforme encadre quatre remplages flamboyants. Une balustrade, du même style, contourne la base du dernier étage octogone, percé de huit baies en tiers-point et épaulé par huit petits arcs-boutants qui s'appuient sur des pinacles. Le dôme, à huit pans, garni d'écailles, qui forme le couronnement de la tour, porte un lanternon très élégant.

A l'extérieur, la tour-lanterne centrale porte aux quatre angles cette inscription :

Sancte petre ora pro nobis

Ses pans orientés sont ajourés aux deux étages par des baies jumelles en plein cintre. Des tourelles d'escalier, ornées d'arcatures et amorties par un lanternon, masquent les autres côtés. Une galerie de circulation, bordée par de petites arcades, contourne la base d'une courte flèche octogone ornée d'écailles et de crochets.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Pierre de Coutances.

Tour-lanterne.

BIBLIOGRAPHIE. — Léon Palustre : *La Renaissance en France*, t. II, p. 240. — Le Cacheux : *L'église Saint-Pierre de Coutances*, dans *La Normandie monumentale et pittoresque*, Manche, t. I, 1899, p. 101.

ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS

Cette église fut fondée du vivant de l'évêque Hugues de Morville, c'est-à-dire avant 1238, pour servir de paroisse aux fidèles qui se réunissaient dans l'ancienne chapelle de Saint-Nicolas, à la cathédrale. Au moment où cette chapelle fut démolie pour faciliter la plantation de l'abside gothique, les habitants refusèrent d'aller recevoir les sacrements dans l'église neuve de Saint-Nicolas que le chapitre leur avait fait bâtir. Le conflit se termina par un arbitrage en 1241.

Grâce au précieux livre de comptes de Thomas du Marest, curé de la paroisse dans le premier tiers du XV[e] siècle, on sait que l'édifice, endommagé par le siège de 1354 ou de 1356, tombait en ruines à la fin du XIV[e] siècle, malgré les indulgences accordées par Urbain V, en 1363, à ses bienfaiteurs. Les voûtes s'étaient effondrées. Les travaux de restauration durèrent dix-huit ans. La charpente fut refaite par Robert Tostain, en 1412 (1), la toiture en 1413, plusieurs piliers en 1414 par Jean et Perrin Mauger, maçons. Le 21 mai 1416, Guillaume Behuchet, maçon, et Richard Colibert, charpentier, se rendirent adjudicataires des réparations du clocher-porche. Après le siège de 1418, il fallut refaire la couverture du chœur en 1421. Les travaux postérieurs à cette date n'ont aucune importance. Les ressources que Thomas du Marest put réunir pendant la guerre de Cent ans étaient très précaires, et son registre renferme des détails bien curieux sur les difficultés qu'il rencontra pour mener son œuvre à bonne fin.

(1) Une lettre de rémission pour Catherine de Montaigu, datée de mai 1411, prouve que l'église était en reconstruction à cette époque. Arch. nat., JJ. 165, n° 244.

On peut faire sur l'église de Saint-Nicolas les mêmes observations que sur l'église de Saint-Pierre, car il faut attribuer au XIVe siècle la partie haute des cinq travées de la nef, le transept et le chœur avec son déambulatoire ; mais les reprises en sous-œuvre, faites à la fin du XVIe siècle, furent si importantes, que les murs primitifs semblent rajeunis. L'architecte conserva une colonne du XIVe siècle, près de la façade, et remonta sur d'anciennes bases les piles rondes de la nef, qui sont reliées par des arcs en tiers-point, avec moulures en pénétration. Les travaux ne furent terminés qu'en 1614. Les fenêtres hautes en tiers-point et les formerets primitifs sont encore intacts ; mais les voûtes d'ogives et la balustrade, qui court sous les baies, furent refaites à l'époque moderne.

Les nervures des bas-côtés, qui retombent sur une seule colonnette flanquée de culots, et les grandes fenêtres en tiers-point des collatéraux portent l'empreinte du style flamboyant. La lanterne octogone et la coupole nervée, en bois, qui surmontent le carré du transept, ne sont pas antérieures au XVIIe siècle : mais les pendentifs moulurés et les grosses demi-colonnes des piles d'angle de la croisée, qui rappellent celles du transept de Saint-Pierre-sur-Dives, prouvent l'existence d'une lanterne gothique, malgré tous les remaniements de ses anciens supports. Les voûtes d'ogives des croisillons furent reconstruites en 1665, grâce aux dons généreux de la Charité du Saint-Esprit ; mais les chapiteaux et la balustrade supérieure sont neufs, comme ceux du chevet.

Le chœur, soutenu par douze colonnes isolées, dont les chapiteaux à feuillages soutiennent des arcs en tiers-point à cinq tores, conserve ses fenêtres primitives et la trace du passage qui se trouvait au niveau de leur appui. Ses voûtes d'ogives modernes n'offrent aucun intérêt, mais celles du déambulatoire, refaites entre 1620 et 1622 par Jacques Le Baron, maître-maçon, comme l'indique l'inscription gravée

sur un pilier, sont séparées par des doubleaux du XIV[e] siècle en tiers-point, garnis de trois tores et soutenus par des demi-colonnes. Les baies jumelles du rond-point portent la trace de remaniements, et l'unique chapelle de l'abside est une œuvre du XVII[e] siècle, qui renferme une belle Vierge du XIV[e] siècle provenant de la cathédrale.

A l'extérieur, on remarque des contreforts et une porte en plein cintre, à boudin continu, qui s'ouvrait dans l'avant-dernière travée du bas-côté nord. A l'ouest, au-dessus d'un porche gothique, s'élève un clocher en bâtière du XVI[e] siècle, ajouré par une baie à meneau cruciforme et par des petits arcs en plein cintre superposés.

BIBLIOGRAPHIE. — Le Cacheux : *Le livre de comptes de Thomas du Marest, curé de Saint-Nicolas de Coutances* (1397-1433), publié par la *Société d'histoire de Normandie*, 1905. — Le Cacheux : *L'église Saint-Nicolas de Coutances*, dans *La Normandie monumentale*, Manche, t. I, 1899, p. 107.

*
* *

L'aqueduc, qui se trouve à l'ouest de la ville, n'est pas d'origine romaine, car Philippe le Hardi confirma les donations faites pour sa construction en 1277. Ses arcades, au nombre de seize, furent en partie détruites par les Huguenots en 1562 : celles qui subsistent décrivent une courbe en tiers-point et retombent sur six piles carrées. Les armes de la famille des Pesnel, qui fit restaurer l'aqueduc en 1595, sont encastrées dans ses pierres brutes : plusieurs arches menaçaient ruine en 1741. La conduite et ses branchements alimentaient trois fontaines (1).

On peut encore signaler, à Coutances, dans la rue Geoffroi-Herbert, deux maisons du XVI[e] siècle. L'une conserve une tourelle en briques, dont l'encorbellement repose sur un pilier de granit.

(1) Cf. Quenault (L.) : *Mémoire sur l'aqueduc de Coutances*, dans les *Mém. de la Soc. Acad. du Cotentin*, t. II, p. 335.

DU MÊME AUTEUR :

L'abbaye de Noirlac (Cher), dans le *Congrès archéologique de Bourges*, 1900.

Histoire de la cathédrale de Noyon, dans les *Mémoires du Comité historique et archéologique de Noyon*, t. XVII, 1901.

L'église de Chars (Seine-et-Oise), dans le *Bulletin Monumental* t. LXV, 1901.

L'église de Fresnay-sur-Sarthe, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale de Chaalis (Oise), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale d'Évron (Mayenne), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVII, 1903.

L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIIIe et au XVIe siècle, dans le *Congrès archéologique de Troyes*, 1903.

Les façades successives de la cathédrale de Chartres au XIe et au XIIe siècle, dans le *Congrès archéologique de Chartres*, 1901.

Le puits des Saints-Forts et les cryptes de la cathédrale de Chartres, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVII, 1903.

Nouvelle étude sur la façade et les clochers de la cathédrale de Chartres. Réponse à M. Mayeux, dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XIII, 1904.

Les architectes et la construction des cathédrales de Chartres, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXIV, 1905.

Saint-Hilaire de Poitiers. Étude archéologique, dans le *Congrès archéologique de Poitiers*, 1904.

L'église de Jazeneuil (Vienne), dans le *Congrès archéologique de Poitiers*, 1904.

Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVIII, 1904.

Saint-Évremond de Creil. Notice nécrologique, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVIII, 1904.

La cathédrale romane d'Orléans, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVIII, 1904. En collaboration avec M. Jarry.

DU MÊME AUTEUR :

Le château de Lassay (Mayenne), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, 1905. En collaboration avec M. le marquis DE BEAUCHESNE.

Le déambulatoire champenois de Saint-Martin d'Étampes, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, 1905.

Les dates de Saint-Julien de Brioude, dans le *Congrès archéologique du Puy*, 1905.

L'église de Châtel-Montagne (Allier), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, 1905.

A travers le Beauvaisis et le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Les influences normandes au XIe et au XIIe siècle dans le nord de la France, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906.

Les clochers du XIIIe et du XVIe siècle dans le Beauvaisis et le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Comment doit-on rédiger la monographie d'une église ? dans le *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906.

Les origines des gâbles, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

L'abbaye du Moncel (Oise). Étude archéologique, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

Saint-Paul de Narbonne. Étude archéologique, dans le *Congrès archéologique de Carcassonne et Perpignan*, 1907.

Le caveau central de la crypte de Saint-Denis, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

L'église de Villeneuve-sur-Yonne, dans le *Congrès archéologique d'Avallon*, 1908.

Les caractères distinctifs des écoles gothiques de la Champagne et de la Bourgogne, dans le *Congrès archéologique d'Avallon*, 1908.

Les campagnes de construction de Notre-Dame d'Étampes, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXIII, 1909.

Étude sur les ogives toriques à filet saillant, dans le *Bulletin* t. LXXIII, *Monumental*, 1909.

Les clochers du Calvados, dans le *Congrès archéologique de Caen*, 1909.

ÉTUDE

SUR LES

OGIVES TORIQUES

A FILET SAILLANT

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, rue Demolombe, 34

—

1910

DU MÊME AUTEUR :

Études sur la date de l'église de Saint-Germer, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. XLVI, 1885, et le *Bulletin Monumental,* t. LII, 1886.

Étude sur le chœur de l'église Saint-Martin-des-Champs à Paris, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. XLVII, 1886.

Monographies des églises d'Épone, d'Hardricourt, de Juziers, de Meulan, de Triel et de Gassicourt, dans le *Bulletin de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise,* t. V, VI, VII et VIII, 1885 à 1888.

Étude historique et archéologique sur l'église de Paray-le-Monial, dans les *Mémoires de la Société éduenne,* 2e série, t. XIV, 1886.

Croix en pierre des XIe et XIIe siècles dans le nord de la France, dans la *Gazette archéologique,* 1885.

Étude sur les chapiteaux de l'église de Chivy (Aisne), dans la *Gazette archéologique,* 1887.

Notices archéologiques sur les églises de Santeuil et de Gonesse, dans les *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin,* t. X et XI, 1886 et 1887.

Monographie de l'église de Villers-Saint-Paul (Oise), dans les *Mémoires de la Société académique de l'Oise,* t. XIII, 1886.

Notice archéologique sur l'église Saint-Gervais de Pontpoint (Oise), dans les *Mémoires du Comité archéologique de Senlis,* 1887.

Étude sur la date de la crypte de Saint-Médard de Soissons, dans le *Congrès archéologique de Soissons,* 1887.

Étude archéologique sur l'église de la Madeleine de Châteaudun, dans le *Bulletin de la Société dunoise,* t. V, 1888.

Monographie de l'église Saint-Maclou de Pontoise, 1888, in-4°, 188 p. et 11 pl., dans les publications de la *Société historique de Pontoise et du Vexin.*

Étude historique et archéologique sur la nef de la cathédrale du Mans, dans la *Revue historique et archéologique du Maine,* t. XXV, 1889.

L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XIe et au XIIe siècle, Paris, Plon, 1849 1896, 2 vol. in-fol., 237-228 p. et CIV pl.

ÉTUDE

SUR LES

OGIVES TORIQUES
A FILET SAILLANT

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES
MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES



CAEN
HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
34, RUE DEMOLOMBE, 34

—

1910

Extrait du Bulletin Monumental. — Année 1909.
295 - 310

ÉTUDE SUR LES OGIVES TORIQUES
A FILET SAILLANT

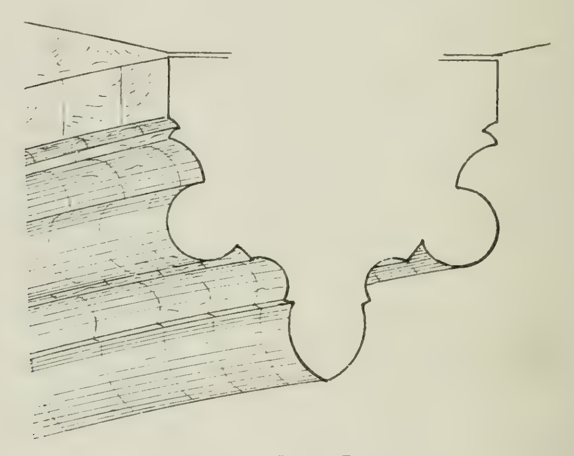
Les progrès incessants de l'archéologie du moyen âge ont déjà réduit à sa juste valeur le critérium des voûtes appliqué à la classification des écoles d'architecture. Je voudrais démontrer à mon tour l'inexactitude d'un autre axiome, qui tend à faire croire que toutes les croisées d'ogives toriques à filet saillant doivent être attribuées au XIVe siècle. En recherchant les origines de ce type de profil, qui remontent au XIIe siècle et dont les exemples authentiques du XIIIe siècle sont innombrables, j'aurai donné une nouvelle preuve de la nécessité de relever les moulures, qui sont un élément essentiel de l'étude des écoles gothiques (1).

Les architectes et les appareilleurs du XIIe siècle n'avaient pas tardé à reconnaître la lourdeur des boudins appliqués sur les ogives et les doubleaux. Ils avaient peu à peu donné la préférence au tore aminci, dont on voit déjà des exemples dans l'une des voûtes centrales du narthex de Saint-Denis, appareillées avant 1140, comme les ogives en amande de la salle capitulaire de Durham, en Angleterre. Le chevet des cathédrales de Noyon et de Senlis, bâti vers le milieu du XIIe siècle, renferme un très grand nombre de

(1) Je tiens à remercier notre confrère M. E. Chauliat qui a mis au net tous les profils dessinés dans cet article.

nervures en amande dans le déambulatoire et dans les tribunes.

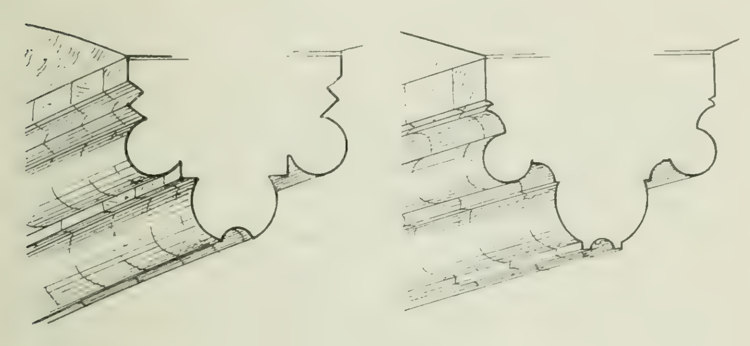
Il est intéressant de faire observer que les colonnes en amande avaient apparu plus tôt que les ogives de même profil, comme on peut le constater à Saint-Étienne de Beauvais. Les constructeurs du bassin de l'Oise adoptèrent ce type de colonnes à Saint-Maclou de Pontoise, à Catenoy et dans les contreforts de l'église de Chelles (Oise), pour éviter la mollesse d'une courbe en demi-cercle. Dans la



Abbaye de Saint-Denis.
Ogives centrales du narthex.

seconde moitié du XIIe siècle les colonnes en amande font leur apparition en Angleterre dans les travées occidentales de la cathédrale de Worcester. Pour accentuer leur arête les architectes des églises de Dore, des cathédrales de Wells et de Glastonbury eurent l'idée de la relier au fût par deux contre-courbes en donnant le même profil aux boudins correspondants. Au XIIIe siècle, les colonnes amincies sont très répandues, par exemple sur les murs du porche de la cathédrale d'Ely.

Un autre raffinement dans les profils avait pris naissance vers 1150 dans le Soissonnais et le Laonnais, où il persiste encore au commencement du XIIIe siècle, c'est la gorge creusée dans un tore pour en diminuer l'épaisseur apparente. J'en ai relevé de nombreux exemples dans les églises rurales du bassin de l'Aisne (1), et dans le croisillon méridional de la cathédrale de Soissons où la gorge est encadrée par deux filets. Par exception le boudin cannelé se rencontre dans le transept et dans le chœur de la cathédrale de Coutances, dans les chapelles rayonnantes des cathédrales de Bayeux et de Lisieux, dans le croisillon nord de l'abbaye de Furness, en Angleterre.



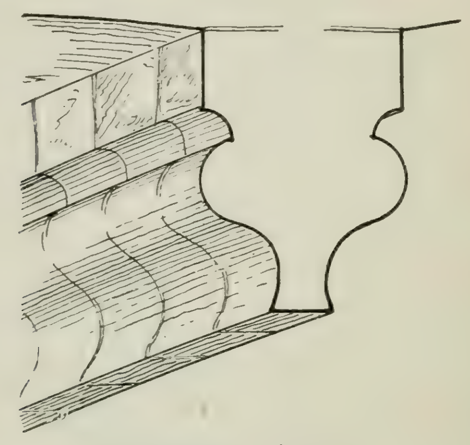
Ogives.

Montigny-Lengrain. Croisillon sud de Soissons.

La ligne d'ombre ainsi produite n'avait pas l'avantage d'accrocher la lumière comme l'arête entre deux tores ou le filet saillant sur un boudin. C'est ce qui explique la vogue de ce dernier profil. Je ne puis en citer que quatre exemples en France au XIIe siècle, mais je suis persuadé qu'il en existe d'autres. Le premier type, d'aspect très lourd, est

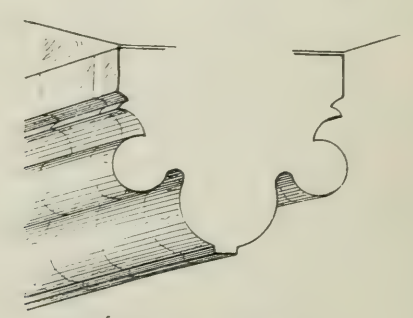
(1) E. Lefèvre-Pontalis : *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XIe et au XIIe siècle*. Planches du t. II.

fourni par la voûte centrale du chœur de Notre-Dame d'Étampes. Sur le large boudin des ogives se détache un listel assez fort, flanqué de deux contre-courbes. Le second et le troisième exemple se voient sur les ogives du carré



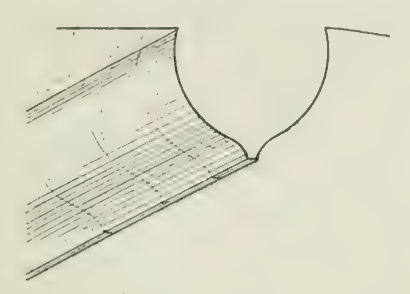
Notre-Dame d'Étampes.
Ogives centrales du chœur.

du transept et du croisillon nord. dans l'église d'Ambleny, près de Soissons, sur un tore de l'arc triomphal et sur l'ogive centrale du chœur au Petit-Quevilly, près de Rouen.



Église d'Ambleny.
Ogives du croisillon nord.

Le filet saillant qui déborde sur les boudins forme bien deux angles droits. Enfin la dernière variante est le profil des nervures du cul-de-four qui surmonte le chevet de l'église



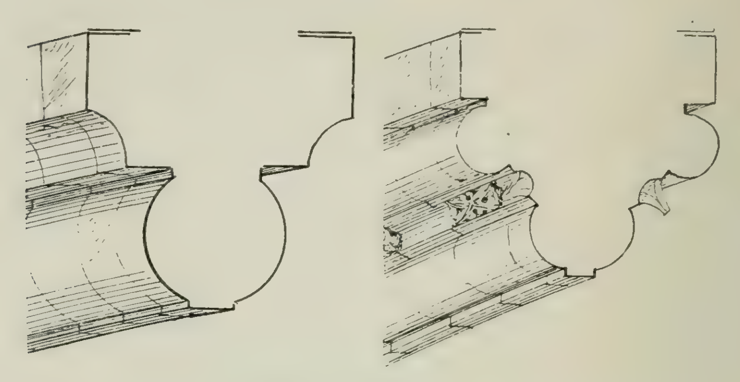
Église du Thor.
Profil des nervures du chevet.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Canterbury.
Rond-point de la crypte.

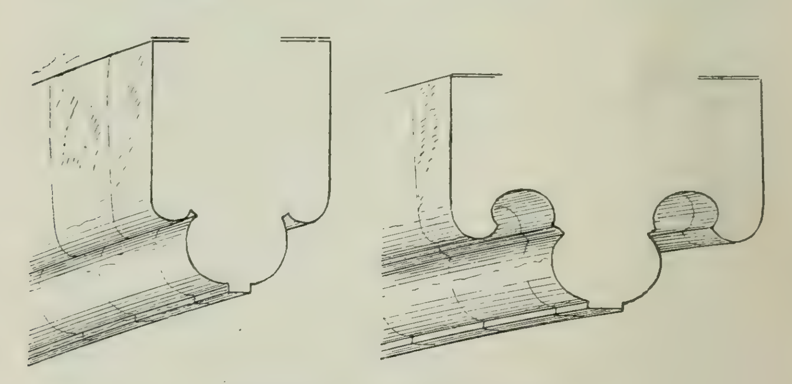
du Thor (Vaucluse), qualifiée d'*ecclesia nova* dans une charte de 1202.



Cathédrale de Canterbury.

Ogives du rond-point de la crypte. Ogives du chœur.

J'avais eu l'occasion de remarquer la précocité de ce profil en Angleterre dans le dernier quart du XIIe siècle,

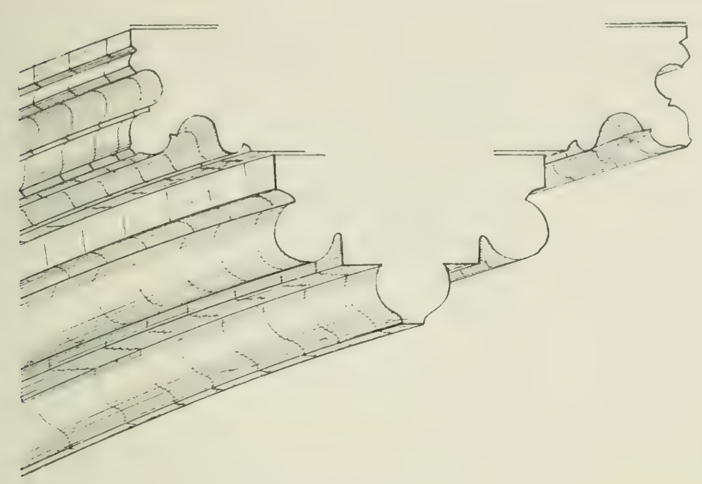


Cathédrale de Peterborough.

Ogives du transept occidental.

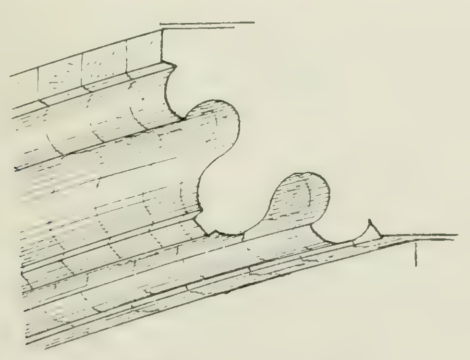
mais l'obligeance de notre savant confrère M. Bilson, qui a bien voulu ouvrir ses carnets à mon intention, m'a permis

de compléter mes observations. C'est Guillaume de Sens qui semble avoir eu le premier l'idée de faire saillir un filet



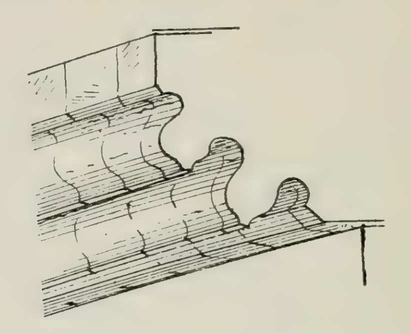
Prieuré de Tynemouth.
Arcade du chœur.

sur les ogives toriques du chevet de la cathédrale de Canterbury avant 1178, date de son accident. Son successeur.



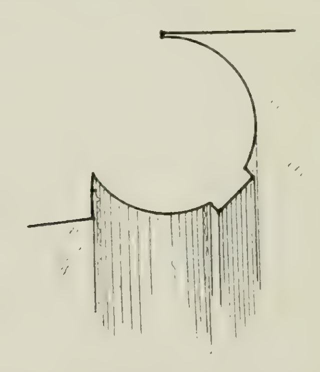
Abbaye de Jervaux.
Arcades de la nef.

Guillaume l'Anglais, qui termina la crypte gothique sous la chapelle de saint Thomas vers 1180, adopta le même



Église abbatiale d'Hexham.
Arcades de la nef.

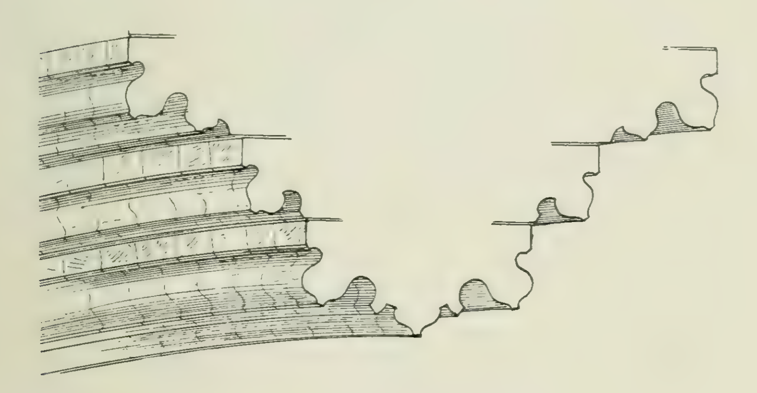
profil qui se rencontre aussi sur plusieurs voûtes du déambulatoire et dans l'hémicycle de la crypte. L'église des



Tour Saint-Romain, à Rouen.
Colonne de la salle basse.

Templiers de Londres, consacrée en 1185, renferme des ogives à listel saillant sur un tore, comme le transept occi-

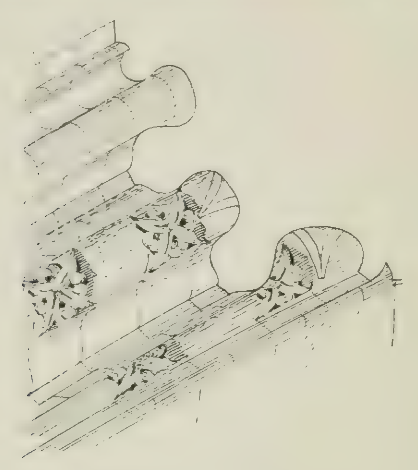
dental de la cathédrale de Peterborough bâti vers la fin du XII[e] siècle. Enfin on peut signaler à la même époque la même particularité sur les moulures des arcades du chœur dans l'église du prieuré de Tynemouth et sur les claveaux des arcs de la nef dans l'église abbatiale de Jervaux. Dans les mêmes édifices, un filet se trouve appliqué sur les colonnes des piliers, comme sur les colonnes et les colonnettes des arcatures dans la salle du rez-de-chaussée de la tour Saint-Romain, à la cathédrale de Rouen et sur les colonnes du chœur à l'église du Petit-Quevilly (Seine-Inférieure).



Cathédrale de Lincoln.
Arcades de la nef.

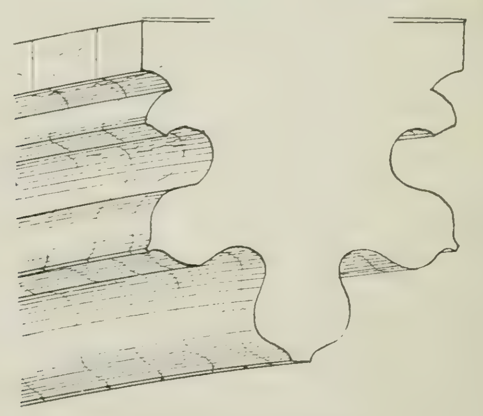
Au XIII[e] siècle, le méplat en saillie devient d'un usage courant dans les églises gothiques de l'Angleterre et de la Normandie. Les Cisterciens l'appliquent sur les arcs de l'église abbatiale d'Hexham, sur les ogives et les doubleaux dans le chœur de Fountains-Abbey, commencé par l'abbé Jean d'York (1203-1211) et terminé par l'abbé Jean de Kent (1220-1247). A la cathédrale de Lincoln, les trois boudins des ogives du chœur présentent chacun un filet proéminent.

comme ceux des grandes arcades et du triforium de la nef commencée vers 1225. La salle capitulaire, qui remonte au

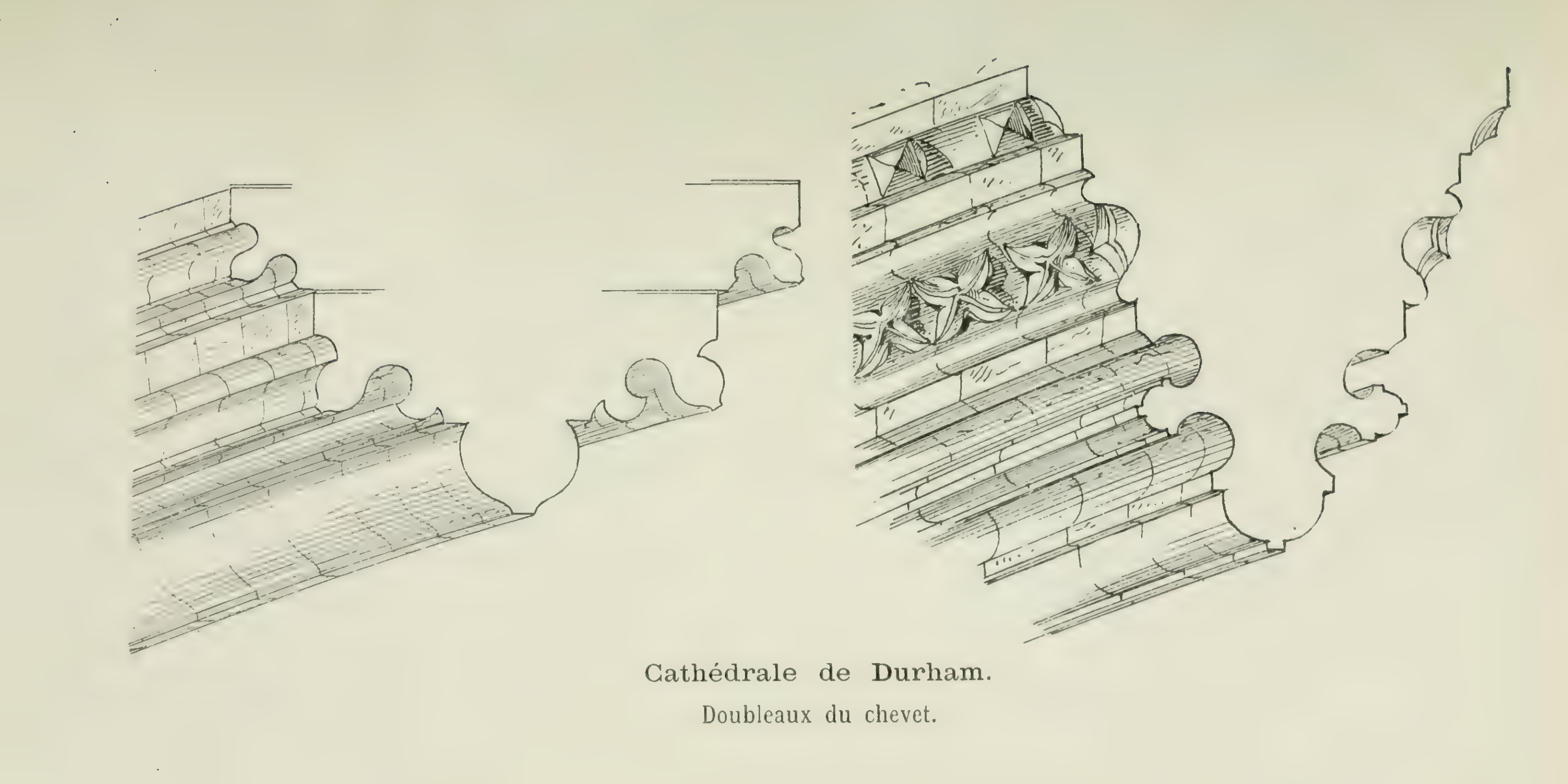


Cathédrale de Lincoln.
Arcatures de la salle capitulaire.

second quart du XIIIe siècle, en offre d'autres exemples dans le portail et sur les claveaux des arcatures.



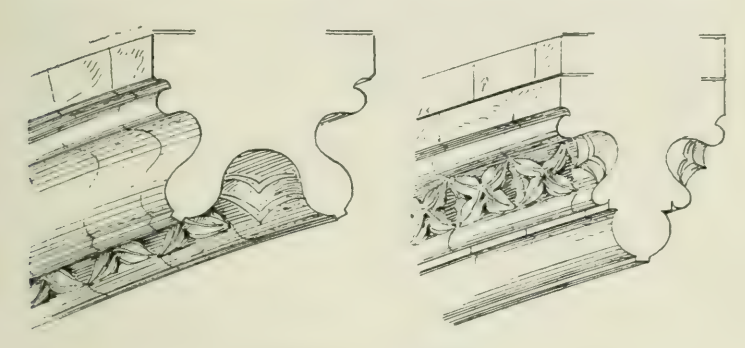
Cathédrale de Lincoln.
Ogives du chœur des Anges.



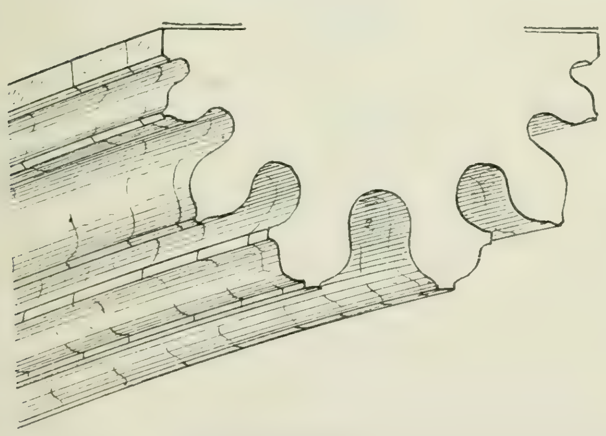
Cathédrale de Durham.

Doubleaux du chevet.

Dans le grand chevet plat de la cathédrale de Durham, dont la première pierre fut posée en 1242, les tores des ogives et des doubleaux sont rehaussés d'un listel. Les deux doubleaux qui encadrent la voûte centrale présentent même



Cathédrale de Durham.
Ogives du chevet.

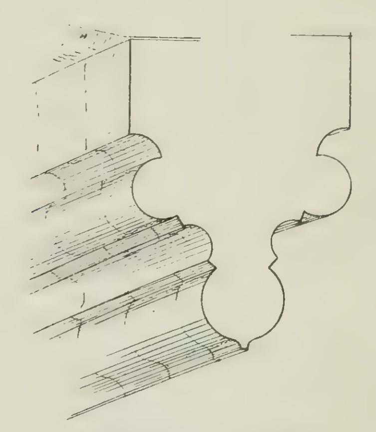


Cathédrale d'Ely.
Arcades du chœur.

une curieuse particularité. Chacun de leurs trois boudins principaux est flanqué de trois filets, l'un sur l'axe et les autres sur les courbes latérales. De même, deux listels

se détachent en relief sur deux tores des arcades du chœur, dans la cathédrale d'Ely. Il suffirait de feuilleter les planches du livre de M. E. Scharpe (1) et l'important ouvrage de notre confrère M. Francis Bond (2) pour multiplier ces exemples. Je me contente d'en signaler quelques types à Whitby, à Rievaulx, sous le porche de la cathédrale de Lincoln, dans le portail occidental de la cathédrale de Wells, sur le chœur roman de la cathédrale de Durham, etc.

Le plan si compliqué des piliers normands vers le milieu du XIII[e] siècle, où les appareilleurs s'ingénient à multiplier les fines colonnettes reliées par des gorges profondes et à les décorer d'un filet central, devait conduire à l'emploi



Cathédrale du Mans.
Ogives du chœur.

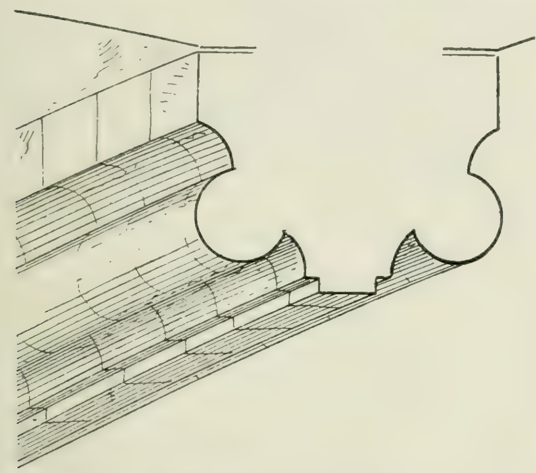
fréquent du listel en saillie sur les tores des ogives, des doubleaux et des grandes arcades. C'est ce que nous constatons dans le chœur de l'église de Norrey, dans le portail

(1) *The mouldings of the six periods of British architecture*, Londres, 1871.

(2) *Gothic architecture in England*. p. 675 et 677.

de l'église d'Ardenne et sous le clocher de Rouvres (Calvados), sur l'archivolte des tribunes du chœur, à la cathédrale de Bayeux, dans les voûtes hautes de l'abside et sous le porche méridional de la cathédrale de Coutances, sur les ogives du chevet à la cathédrale du Mans et dans certains profils de la cathédrale de Séez, par exemple.

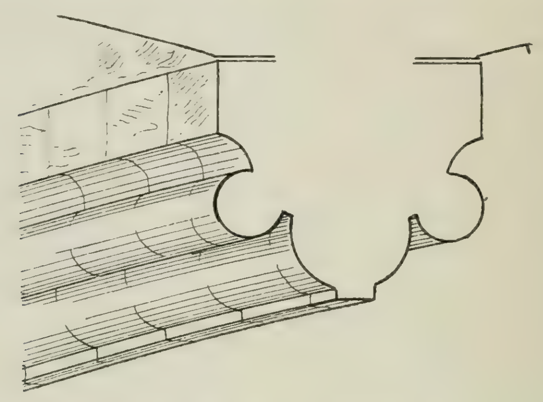
Si l'école gothique anglo-normande fit un usage précoce du profil en question, il est juste de reconnaître que l'école



Saint-Remi de Reims.
Doubleau de la première travée des bas-cotés.

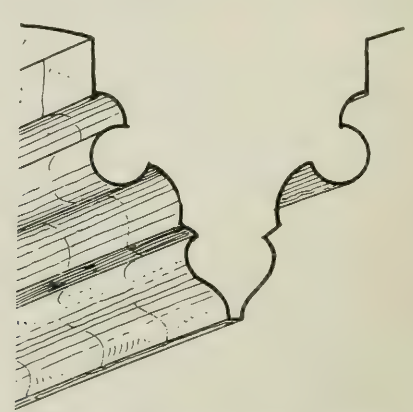
gothique champenoise l'adopta également dès le premier quart du XIIIe siècle. Nous avons vu que Guillaume de Sens, fortement imbu des traditions champenoises, comme Pierre de Montereau, avait importé ce profil dans le chœur de la cathédrale de Canterbury. L'habile architecte qui éleva la façade et les deux premières travées de Saint-Remi de Reims, vers 1170, fit saillir un méplat sur le bandeau qui sépare les deux tores des doubleaux dans les bas-côtés. Jean d'Orbais, qui commença le chevet de Notre-Dame de Reims en 1211, et son successeur Jean Le

Loup, qui commença le transept, firent tailler un filet en relief sur le boudin central des grandes arcades et des doubleaux, tandis qu'ils se contentaient de profiler un tore



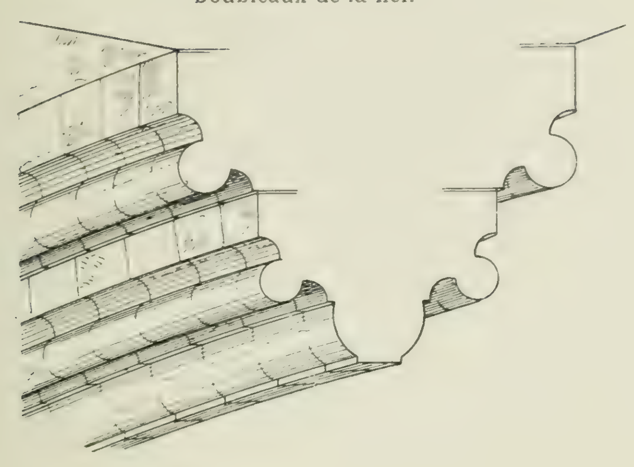
Saint-Jacques de Reims.
Doubleaux de la nef.

aminci entre deux baguettes sur les ogives. Dans les travées voisines de la façade, œuvre de Bernard de Soissons, le listel apparaît sur les petits arcs du triforium, comme sur

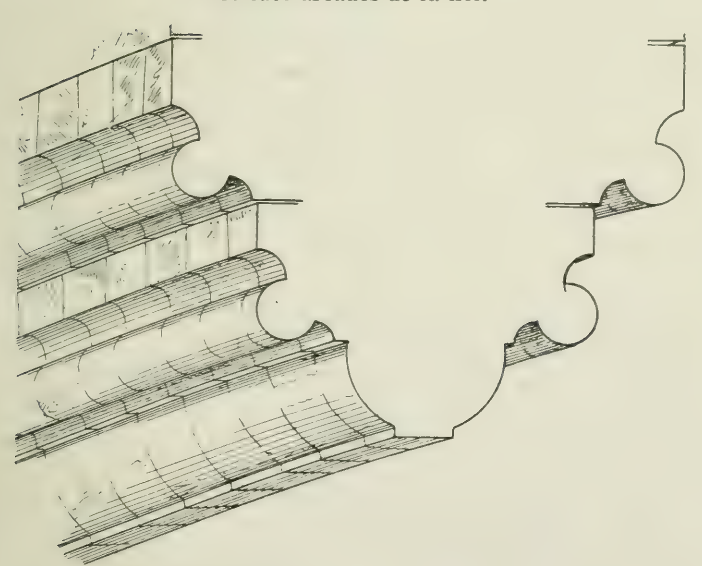


Eglise de Villeneuve-sur-Yonne.
Ogives de la nef.

Doubleaux de la nef.



Grandes arcades de la nef.

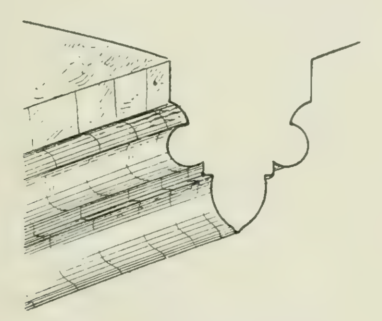


Cathédrale de Reims.

les doubleaux de la nef, dans l'église Saint-Jacques de Reims.

L'église de Villeneuve-sur-Yonne, le chevet de la cathédrale et de Saint-Germain d'Auxerre, où les influences champenoises se firent beaucoup sentir, présentent également de nombreux exemples d'ogives à filet saillant, comme Saint-Urbain de Troyes, dont le chœur, élevé par Jean Langlois, était terminé en 1265.

L'école gothique de l'Ile-de-France fut plus lente à s'assimiler ce type de moulure et resta fidèle au tore en amande sur les ogives jusqu'au milieu du XIII[e] siècle. Le maître de l'œuvre de la Sainte-Chapelle de Paris voulut rendre l'arête du boudin plus visible en l'encadrant par deux contre-



Sainte-Chapelle de Paris.
Ogives de la chapelle basse.

courbes, comme l'avait fait près de cent ans avant lui l'architecte de l'église cistercienne de Dore, en Angleterre. Ce petit détail est bien sensible dans la chapelle basse, commencée en 1245, car on peut toucher les nervures du doigt. Le même profil se retrouve à la cathédrale d'Amiens, mais un listel se détachait déjà sur le tore central des doubleaux dans la chapelle du château de Coucy, comme l'indique un claveau. Dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, le filet saillant apparaît sur les arcs des voûtes dans la Sainte-Chapelle de

Saint-Germer, dans l'église de Saint-Martin-aux-Bois (Oise), dans le chœur des églises de Montataire, de Nogent-les-Vierges, près de Creil, d'Ailly-le-Haut-Clocher, de Saint-Riquier (Somme) et dans les chapelles latérales de Notre-Dame de Paris (1).

Ainsi les ogives toriques à filet saillant, qui dérivent certainement des nervures en amande, ne peuvent suffire à caractériser ni le style rayonnant, ni l'architecture du XIV[e] siècle qui le reçut en héritage de la grande époque de l'art gothique. Comment donc peut-on distinguer un boudin à listel taillé vers 1250 d'un autre découpé vers 1320 ? Par la section des ogives qui devient de plus en plus faible et par le style des colonnettes et des chapiteaux. En effet, les ogives à boudin de fort calibre qu'on peut voir dans une petite salle de l'abbaye du Moncel, dans la chapelle méridionale de l'église de Pontpoint (Oise), dans la tribune du narthex de l'église abbatiale de Saint-Denis, au-dessous du clocher sud, et dans une cave voisine de la porte de Soissons, à Coucy-le-Château, sont de véritables exceptions. Au XIV[e] siècle, les tores deviennent de simples baguettes et le filet en relief se réduit en proportion, mais on le retrouve encore au XV[e] et au XVI[e] siècle, où il sert à réunir les contre-courbes des ogives dans les églises de style flamboyant, sans former une saillie réelle sur les nervures.

L'histoire des origines et des transformations de ce profil si caractéristique est un chapitre de l'évolution des moulures gothiques et prouve la recherche constante des jeux d'ombre et de lumière par les architectes du moyen âge.

(1) Le chœur de la cathédrale de Clermont-Ferrand renferme des ogives dont le boudin central est rehaussé d'un listel. En dehors de la France, on peut signaler ce profil au milieu du XIII[e] siècle au château de Chillon, à la cathédrale de Lausanne, à la cathédrale de Tongres.

Caen. — Impr. H. Delesques, rue Demolombe, 34.

DU MÊME AUTEUR :

L'abbaye de Noirlac (Cher), dans le *Congrès archéologique de Bourges,* 1900.

Histoire de la cathédrale de Noyon, dans les *Mémoires du Comité historique et archéologique de Noyon,* t. XVII, 1901.

L'église de Chars (Seine-et-Oise), dans le *Bulletin Monumental* t. LXV, 1901.

L'église de Fresnay-sur-Sarthe, dans le *Bulletin Monumental,* t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale de Chaalis (Oise), dans le *Bulletin Monumental,* t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale d'Évron (Mayenne), dans le *Bulletin Monumental,* t. LXVII, 1903.

L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIIIe et au XVIe siècle, dans le *Congrès archéologique de Troyes,* 1903.

Les façades successives de la cathédrale de Chartres au XIe et au XIIe siècle, dans le *Congrès archéologique de Chartres,* 1901.

Le puits des Saints-Forts et les cryptes de la cathédrale de Chartres, dans le *Bulletin Monumental,* t. LXVII, 1903.

Nouvelle étude sur la façade et les clochers de la cathédrale de Chartres. Réponse à M. Mayeux, dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir,* t. XIII, 1904.

Les architectes et la construction des cathédrales de Chartres, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* t. LXIV, 1905.

Saint-Hilaire de Poitiers. Étude archéologique, dans le *Congrès archéologique de Poitiers,* 1904.

L'église de Jazeneuil (Vienne), dans le *Congrès archéologique de Poitiers,* 1904.

Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes, dans le *Bulletin Monumental,* t. LXVIII, 1904.

Saint-Évremond de Creil. Notice nécrologique, dans le *Bulletin Monumental,* t. LXVIII, 1904.

La cathédrale romane d'Orléans, dans le *Bulletin Monumental,* t. LXVIII, 1904. En collaboration avec M. Jarry.

DU MÊME AUTEUR :

Le château de Lassay (Mayenne), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, 1905. En collaboration avec M. le marquis DE BEAUCHESNE.

Le déambulatoire champenois de Saint-Martin d'Étampes, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, 1905.

Les dates de Saint-Julien de Brioude, dans le *Congrès archéologique du Puy*, 1905.

L'église de Châtel-Montagne (Allier), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, 1905.

A travers le Beauvaisis et le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Les influences normandes au XIe et au XIIe siècle dans le nord de la France, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906.

Les clochers du XIIIe et du XVIe siècle dans le Beauvaisis et le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Comment doit-on rédiger la monographie d'une église ? dans le *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906.

Les origines des gâbles, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

L'abbaye du Moncel (Oise). Étude archéologique, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

Saint-Paul de Narbonne. Étude archéologique, dans le *Congrès archéologique de Carcassonne et Perpignan*, 1907.

Le caveau central de la crypte de Saint-Denis, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

L'église de Villeneuve-sur-Yonne, dans le *Congrès archéologique d'Avallon*, 1908.

Les caractères distinctifs des écoles gothiques de la Champagne et de la Bourgogne, dans le *Congrès archéologique d'Avallon*, 1908.

Les campagnes de construction de Notre-Dame d'Étampes, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXIII, 1909.

La cathédrale de Coutances, dans le *Congrès archéologique de Caen*, 1909.

Les clochers du Calvados, dans le *Congrès archéologique de Caen*, 1909.

6

LES

INFLUENCES POITEVINES
EN BRETAGNE
ET L'ÉGLISE DE PONT-CROIX

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES

ET

Lucien LÉCUREUX

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, RUE DEMOLOMBE, 34

—

1910

LES
INFLUENCES POITEVINES
EN BRETAGNE
ET L'ÉGLISE DE PONT-CROIX

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES

ET

Lucien LÉCUREUX

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, RUE DEMOLOMBE, 34

—

1910

Extrait du Bulletin Monumental. — Année 1909.
437-443

LES INFLUENCES POITEVINES EN BRETAGNE ET L'ÉGLISE DE PONT-CROIX

Les archéologues sont encore loin d'être d'accord sur le nombre et sur les limites des écoles romanes de la France. Les uns, comme Viollet-le-Duc (1) et M. Anthyme Saint-Paul (2), ont proposé de les multiplier : les autres, comme M. Quicherat et M. Brutails (3), ont rangé parmi les écoles existantes celles de l'Ile-de-France et de l'Aquitaine, mais j'ai chaque année l'occasion de réfuter cette erreur. En effet, la première se rattache à l'école normande avant le développement du style gothique (4), et la seconde ne peut vraiment pas être représentée par la seule église de Saint-Sernin de Toulouse, qui se rattache d'ailleurs à l'école auvergnate, comme l'église de Conques en Rouergue et la cathédrale de Santiago de Compostelle.

L'école poitevine est au nombre de celles dont l'existence n'a jamais été contestée, mais elle embrasse un territoire beaucoup plus vaste qu'on ne le croit généralement, comme

(1) *Dictionnaire d'architecture,* t. V, p. 163.

(2) *Histoire monumentale de la France,* p. 111.

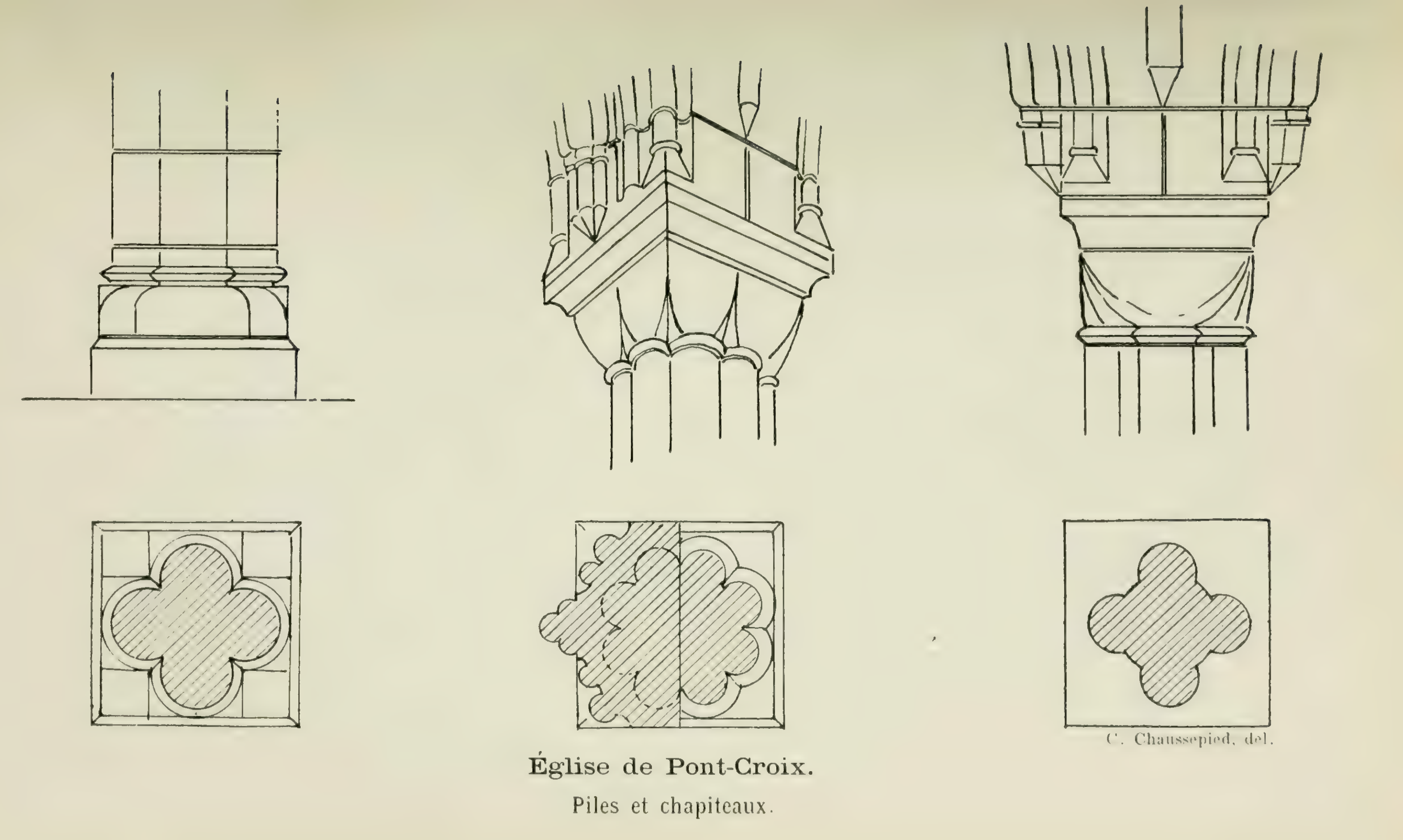
(3) *Précis d'archéologie du moyen âge,* p. 107 et 121.

(4) E. Lefèvre-Pontalis : *Les influences normandes au XIe et au XIIe siècle dans le nord de la France,* dans le *Bulletin Monumental,* t. LXX, 1906, p. 3.

plusieurs autres écoles. On lui assigne comme limites les confins de l'Anjou, du Limousin et du Périgord, les bords de l'Océan, mais il faut reculer ses bornes dans la direction du nord et de l'est, en faisant observer qu'elle fit sentir son influence sur les églises du Dorat, près de Limoges, et de Cadouin (Dordogne), comme sur les façades de Sainte-Croix de Bordeaux, de l'église de Petit-Palais, et sur les absides d'Aversan, de Begadam, de Loupiac et de Saint-Vivien (Gironde).

Notre confrère M. Deshoulières démontrera plus loin que les églises romanes du Berry se rattachent pour la plupart à l'école poitevine. On arriverait à la même conclusion en étudiant les églises de l'Anjou avant le milieu du XIIe siècle. Ainsi l'abside de l'église abbatiale de Fontevrault est du style poitevin le plus pur, et les sondages pratiqués par M. Magne dans le carré du transept ont prouvé que les bas-côtés auraient été bâtis suivant les mêmes principes, si le second architecte avait adopté les projets de son prédécesseur, au lieu de monter des coupoles sur une nef unique. L'église de Cunault, près de Saumur, ressemble à celle de Saint-Jouin-de-Marnes, en Poitou. L'église du Ronceray, à Angers, est poitevine non seulement par sa structure, mais aussi par l'appareil décoratif de son chevet. Les arcades de la salle capitulaire et la porte du réfectoire de l'abbaye de Saint-Aubin, dans la même ville, sont décorées suivant les formules de l'art poitevin. En Touraine, l'église abbatiale de Beaulieu, les portails de Parçay-sur-Vienne et de Saint-Ours de Loches, garnis de motifs variés sur chaque claveau, se rattachent à la même école.

Il ne faut donc pas s'étonner de constater dans certaines églises romanes et gothiques de la Bretagne des traces évidentes d'une influence venue du Poitou. Ainsi le déambulatoire de l'église de Loctudy (Finistère), le portail de l'église Saint-Sauveur de Dinan, flanqué de deux grandes arcatures, comme celui de l'église abbatiale de Lehon, et dont les



Église de Pont-Croix.

Piles et chapiteaux.

claveaux sont décorés de motifs variés, présentent des caractères poitevins bien tranchés. En outre, les architectes bretons semblent avoir adopté de préférence à tous les autres supports le plan des piles spéciales aux églises du Poitou, qui consiste à souder les colonnes les unes aux autres, au lieu de les engager dans des angles rentrants.

Sans doute, on rencontre parfois des piliers en forme de quatre-lobes dans quelques églises très éloignées du foyer de l'école, comme dans le porche de la cathédrale de Durham, à Dun-sur-Auron, à Plaimpied (Cher), à Vertheuil (Gironde), à Dunières, en Velay (1), à Rozoy-en-Brie (Seine-et-Marne), à Saint-Martin-aux-Bois et dans le chœur de Villers-Saint-Paul (Oise). Des faisceaux de colonnes sans ressauts reçoivent des grands arcs ou des ogives, à Berteaucourt-les-Dames, en Picardie (2) et à Saint-Loup-de-Naud, près de Provins, mais ce sont des exceptions motivées par la nécessité de bâtir des piles de faible épaisseur.

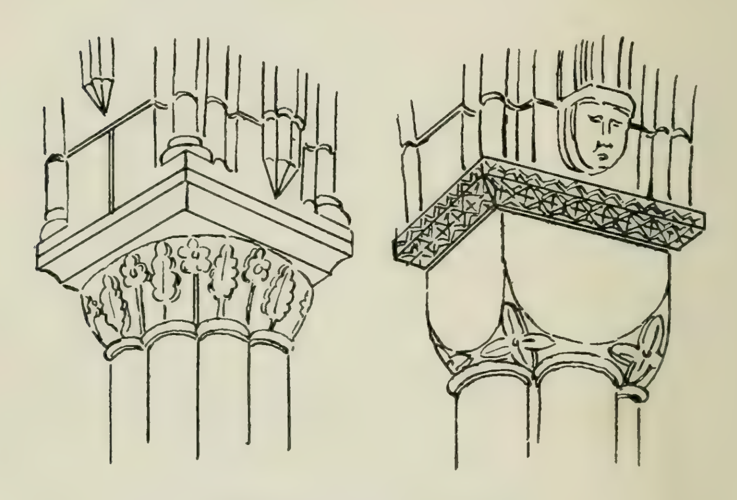
Au contraire, ces deux types de piliers s'implantèrent si bien en Bretagne, qu'ils y persistèrent pendant toute l'époque gothique. D'ailleurs, cette région fut toujours retardataire, comme tous les pays granitiques ou montagneux, et n'eut pas de style original avant le XVI[e] siècle. L'école gothique de la Normandie l'engloba dans son domaine au XIII[e] et au XIV[e] siècle, comme on peut le constater à la cathédrale de Dol et à Saint-Pol-de-Léon. Des piles en forme de quatre-feuilles sont visibles dans le chevet de la cathédrale de Dol, à Saint-Sauveur de Redon, à Lanmeur, au Bourg de Batz, sous le porche de Rosporden. Les supports des églises de Saint-Aubin de Guérande, de Lamboux, de Perros-Guirec, de Saint-Gildas-des-Bois se composent de

(1) Cf. N. Thiollier : *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, p. 111.

(2) Cf. C. Enlart : *Monuments religieux de l'architecture romane dans la région picarde*, p. 78.

colonnettes tangentes les unes aux autres et engagées dans un noyau cylindrique, comme à Lusignan (Vienne), à Melle, à Javarzay (Deux-Sèvres), à Nieul-sur-l'Autise (Vendée), et dans le déambulatoire de Saint-Jouin-de-Marnes.

La curieuse église de Pont-Croix (Finistère) et les édifices religieux du voisinage renferment toute une série de piles poitevines du XIII[e] siècle, reliées par des arcs en plein cintre de la même époque, qui ont décidé M. Chaussepied,

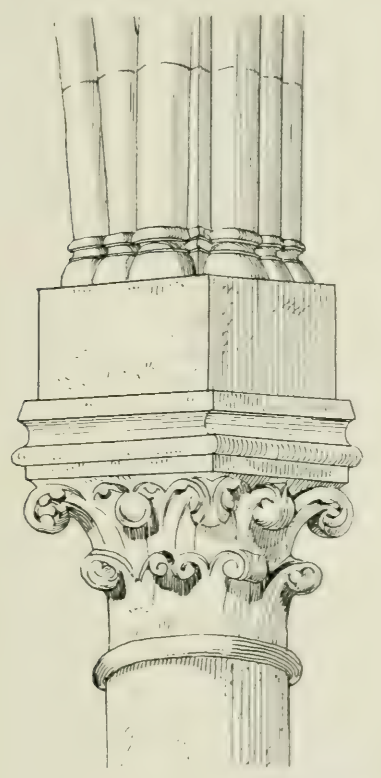


Chapiteaux de Pont-Croix.

architecte des monuments historiques, à plaider l'existence d'une petite école régionale dans la notice qui accompagnait ses excellents relevés du dernier Salon (1). Il a bien voulu m'autoriser à reproduire ses dessins et je tiens à l'en remercier très cordialement. Dans la nef de Pont-Croix, qui n'est pas voûtée et qui est dépourvue de fenêtres, on remar-

(1) *Étude sur l'architecture romane du Finistère. École régionale de Pont-Croix*, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1909.

que trois variétés de supports, comme dans le chœur : les uns se composent de quatre colonnes accouplées suivant les deux axes ou suivant les angles d'un carré, les autres sont formées d'un faisceau de huit colonnes. Les nombreux tores



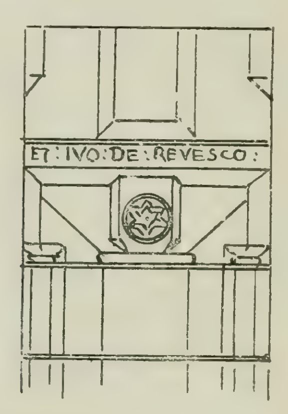
E. Chauliat, del.

Hôpital Saint-Jean, à Angers.

Chapiteau de la chapelle.

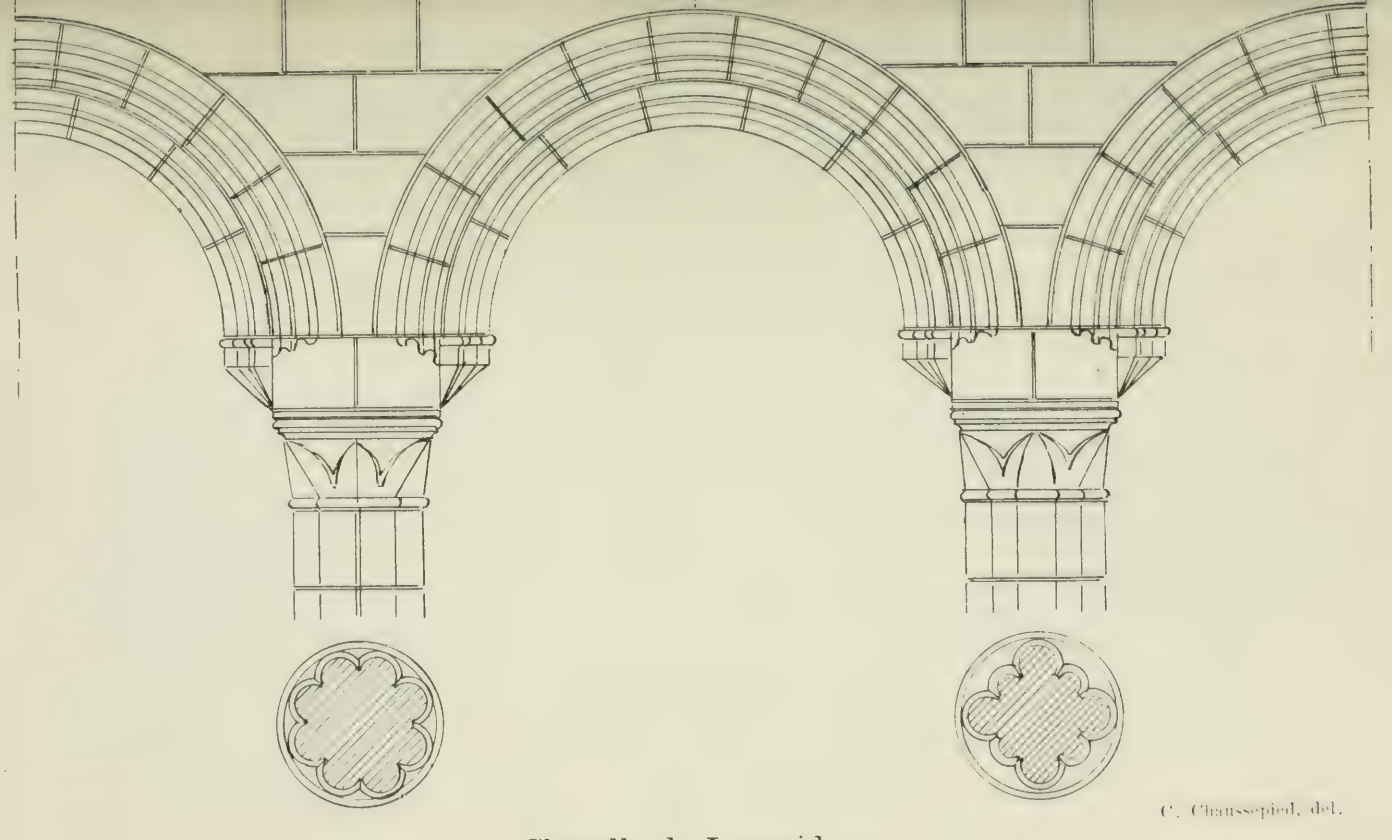
découpés dans les claveaux des grandes arcades retombent sur de véritables bases en talus au niveau des sommiers.

comme à Kérinec en Poullan, suivant un principe particulier à l'école gothique de l'Anjou et qui est appliqué également sur la porte méridionale de la crypte à la cathédrale de Chartres et sur les portails de Notre-Dame-du-Pré au Mans et de l'église de Montlouis (Cher). Les boudins de l'intrados s'appuient sur des culots en forme de cône renversé, qui ressemblent à ceux des églises bourguignonnes et cisterciennes. La sculpture des chapiteaux et le profil très varié des bases méritent d'attirer l'attention. On voit même sur une pile quatre chapiteaux cubiques, dont chaque angle est garni d'une fleur à quatre pétales.



Chapiteau de Languidou.

La chapelle en ruines de Languidou en Plovan, qui avait été fondée au XIIe siècle par les chanoines Guillaume et Yves de Revesco, possède deux types de piles à colonnes accouplées : le premier se compose d'un faisceau de huit fûts de même diamètre, le second comprend quatre colonnes et quatre colonnettes tangentes les unes aux autres, comme à Javarzay (Deux-Sèvres). Les sept tores des grandes arcades en plein cintre forment un groupe de moulures assez important pour que l'architecte ait été obligé de faire



C. Chaussepied, del.

Chapelle de Languidou.

Grandes arcades et piliers du chœur.

reposer sur des culots les trois boudins inférieurs. A Kérinec en Poullan, les supports à huit colonnes se rencontrent dans la nef et dans le chœur, où les chapiteaux, garnis de feuilles lancéolées et de masques gothiques, portent bien l'empreinte de l'art du XIV[e] siècle. Chaque tore des grandes arcades s'appuie sur une base au niveau de l'imposte. Dans le carré du transept, les piles d'angle conservent douze colonnes accouplées, dont les quatre plus fortes correspondent à la retombée des doubleaux.

Ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, suffisent à jalonner la marche de l'influence poitevine en Bretagne. Les édifices étudiés par M. Chaussepied, qui renferment peut-être un ou deux piliers primitifs, ne sont pas des églises romanes, mais des églises gothiques d'un style archaïque qui sont des répliques de celle de Pont-Croix. Comme je n'avais pas revu ce monument depuis longtemps, j'ai prié un de mes meilleurs élèves, M. Lécureux, d'aller vérifier mes conclusions sur place l'été dernier et d'y ajouter ses observations personnelles. Je m'empresse de lui céder la parole en le remerciant de son zèle archéologique.

***

L'architecture romane a d'abord produit dans le sud du Finistère des églises extrêmement simples, telles que l'église de Loc-Maria, près Quimper, et celle de Meilars. L'église de Loc-Maria, encore intacte, est belle dans sa pauvreté : aucune sculpture, sauf quelques feuillages sur les chapiteaux des colonnes qui cantonnent le carré du transept ; la nef n'a pour piliers que des massifs carrés soutenant des arcs en plein cintre découpés dans le mur : au lieu de chapiteaux, une petite tablette qui fait le tour du massif. A Meilars, entre Pont-Croix et Douarnenez, nous retrouvons dans la nef les mêmes caractères d'indigence

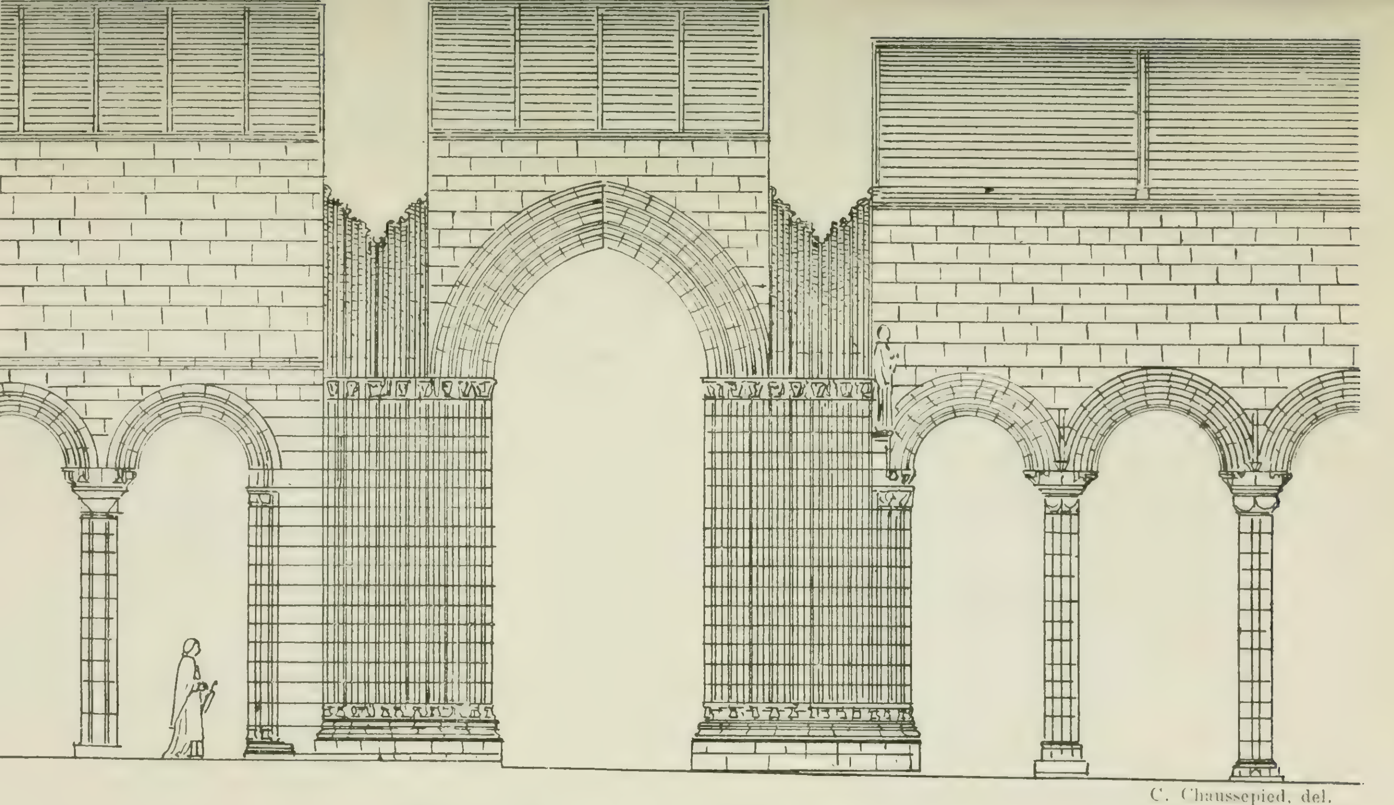
architecturale ; le reste de l'église date de la fin du XVI[e] siècle et des premières années du XVII[e]. Un détail qui n'existait pas à Loc-Maria, ce sont de minces colonnettes placées de part et d'autre des piliers carrés de la nef pour soutenir la tablette qui remplit l'office de chapiteau, mais tout l'ensemble est encore très pauvre. L'influence venue du Poitou apporte au roman breton les éléments d'une rénovation complète. Tout un groupe d'églises, dans l'ancien diocèse de Quimper, est d'inspiration nettement poitevine.

Seulement, cette influence s'est fait sentir assez tard et aux limites mêmes de l'époque romane, lorsque déjà les pratiques de l'architecture gothique devenaient communes (1). Les constructeurs bretons mélangèrent délibérément les deux styles, usant parfois d'expédients pour les combiner. Sur de grèles colonnes romanes couronnées de chapiteaux étroits, ils montèrent des archivoltes gothiques en plein cintre, à boudins multiples, dont certaines retombées durent être portées par des culots placés au-dessus des chapiteaux, la surface des tailloirs étant trop restreinte.

Cet expédient, comme tant d'autres, paraît avoir créé une mode. Il semble bien qu'après avoir compliqué d'éléments gothiques des églises destinées d'abord à être purement romanes, on ait pris du goût à ce mélange et que des églises, à une date assez avancée, peut-être même en plein XIII[e] siècle, aient été bâties de parti pris dans un style mixte.

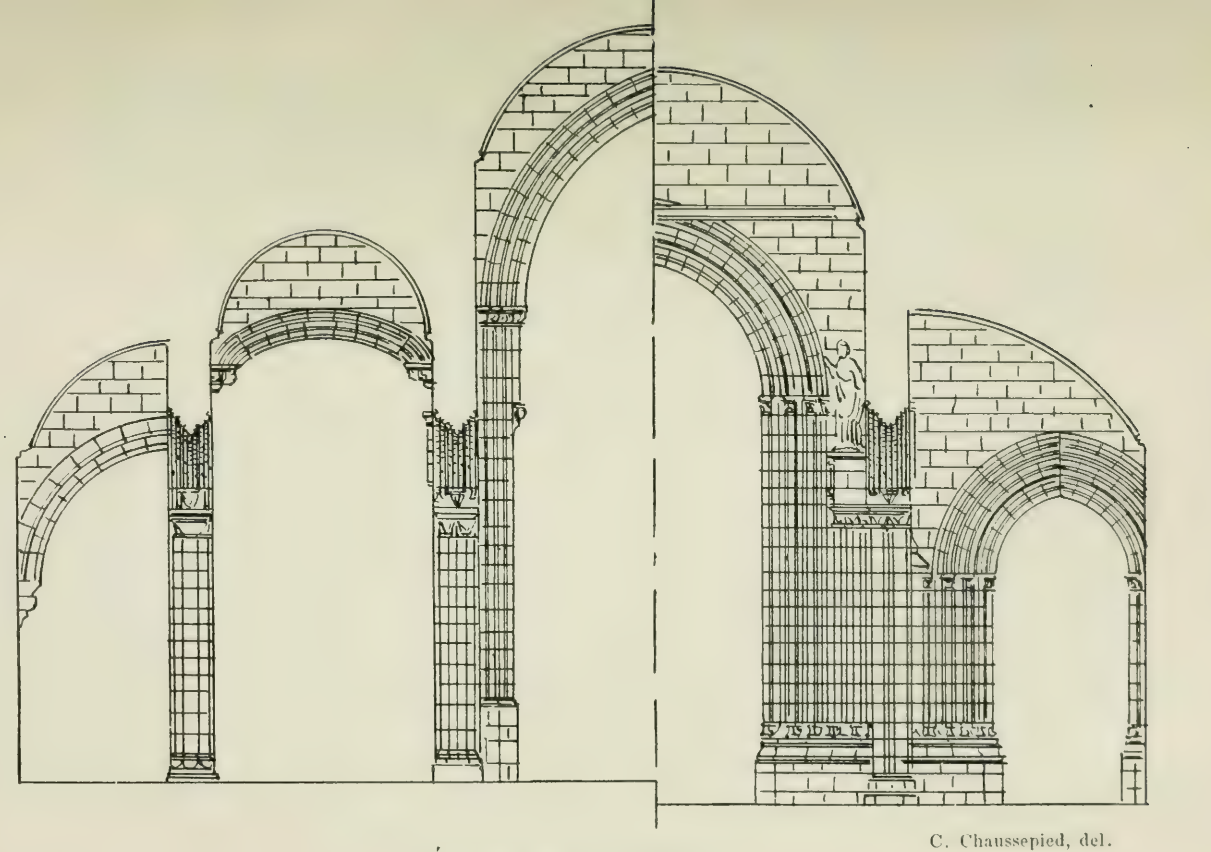
Tout se prêtait d'ailleurs à la conservation tardive d'éléments de l'époque romane et du gothique primitif. La pierre souvent employée dans cette région est un granit grossier et cassant d'où les sculpteurs ne pouvaient songer à dégager des crochets gothiques : il fallait se contenter d'ornements en faible saillie, tels qu'en avait produit la sculpture

(1) Les Archives du Finistère ne contiennent aucun document qui permette de préciser les dates.



Église de Pont-Croix.

Coupe en long.



C. Chaussepied, del.

Église de Pont-Croix.

Coupes transversales.

romane. D'autre part, l'arc en plein cintre des archivoltes gothiques primitives n'avait aucune raison de céder la place à l'arc en tiers-point dans un pays où les églises n'étaient pas voûtées, l'emploi de l'arc brisé étant, comme l'on sait, lié essentiellement à certaines nécessités de la construction des voûtes. Ainsi, le type de la nef sans voûte, avec des grands arcs en plein cintre dont l'archivolte centrale porte sur un culot, est resté habituel dans la Cornouaille jusqu'à une époque avancée. Avec le temps, les nervures des archivoltes prenaient des profils plus élégants, les colonnes un aspect plus robuste; le type des chapiteaux se rapprochait des modèles gothiques, et l'on voyait descendre jusque parmi les feuillages de leur corbeille, les culots primitifs qui, maintenant, étaient d'ailleurs figurés. Mais la disposition générale demeurait la même. Il s'est trouvé encore au XIVe siècle, peut-être au XVe, des architectes pour la reproduire.

On pourrait essayer de retrouver la série d'imitations toutes locales par lesquelles, de paroisses en paroisses, ce type d'églises s'est transmis et conservé. Si trop d'intermédiaires n'ont disparu, il y aurait peut-être moyen de reconstituer la chaîne. En tout cas, dans le pays de Pont-Croix, nous avons pu constater une filiation réelle entre trois édifices voisins: l'église de Pont-Croix, l'église de Mahalon et la chapelle de Kérinec en Poullan.

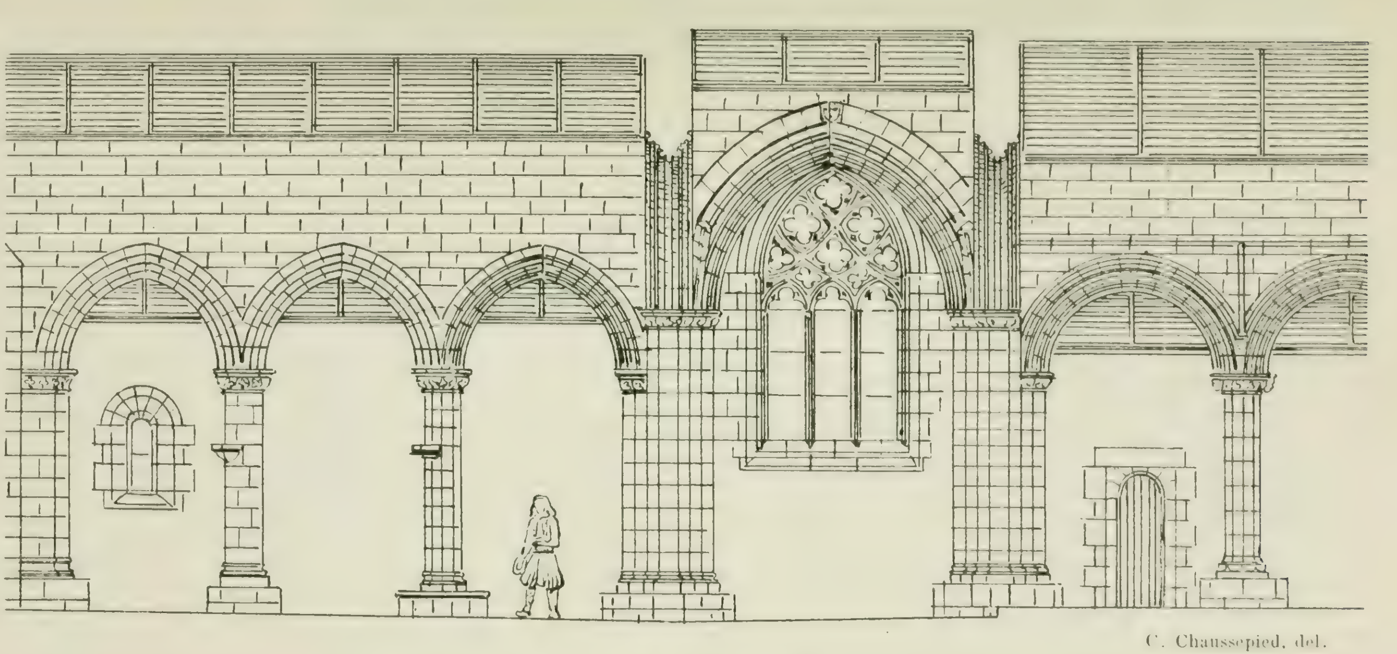
L'église de Pont-Croix, très remaniée, présente des parties d'époques diverses. L'élément essentiel est une nef de style mixte, roman et gothique primitif. Cette nef se trouve actuellement séparée en deux tronçons par une grande travée du XVe siècle, voûtée d'ogives, au-dessus de laquelle s'élève la flèche. Avant la construction de cette travée, l'église avait été allongée du côté de l'est. Deux travées non voûtées qui, actuellement, constituent le chœur, paraissent dater du XIVe siècle. On avait certainement terminé alors l'église par un chevet plat, sans doute percé d'une

grande fenêtre centrale avec une fenêtre de chaque côté, selon la disposition que conserve encore la chapelle de Kérinec (1). Au XVIe siècle, on creva le chevet plat et l'on établit derrière le chœur un déambulatoire polygonal. En même temps, le collatéral sud du chœur fut élargi en une espèce de croisillon, tandis que du côté nord, le collatéral, qui est double en cet endroit, demeurait intact.

La partie primitive de l'église présente tous les caractères du style mixte tel que nous l'avons décrit. Les archivoltes des grands arcs sont composées de cinq boudins à peu près d'égale grosseur, celui du milieu reposant sur un culot. L'aspect des colonnes et des chapiteaux est très roman. Quelques chapiteaux ont d'ailleurs été simplement épannelés. Il est difficile de dire si l'on a monté après coup des archivoltes gothiques sur des colonnes de pur style roman, ou si les architectes de Pont-Croix ont copié un édifice dans lequel cette addition s'était déjà trouvée réalisée. Ce qui tendrait à rajeunir l'église de Pont-Croix, c'est que quelques bases de colonnes nous ont paru présenter des profils d'une époque assez avancée.

Les arcades, qui forment un double bas-côté nord le long du chœur, sont de même dimension que celles de la nef, mais s'en distinguent par plusieurs détails. Un banc de pierre sert de soubassement aux colonnes, et les culots très simples qui, dans la nef, soutenaient les archivoltes centrales des grands arcs, sont devenus des masques humains tout à fait analogues à ceux qui se rencontrent couramment dans les églises bretonnes du XIVe et du XVe siècle. Toutefois, un des chapiteaux de cette série présente une belle ornementation de style roman composée de rangs d'étoiles en

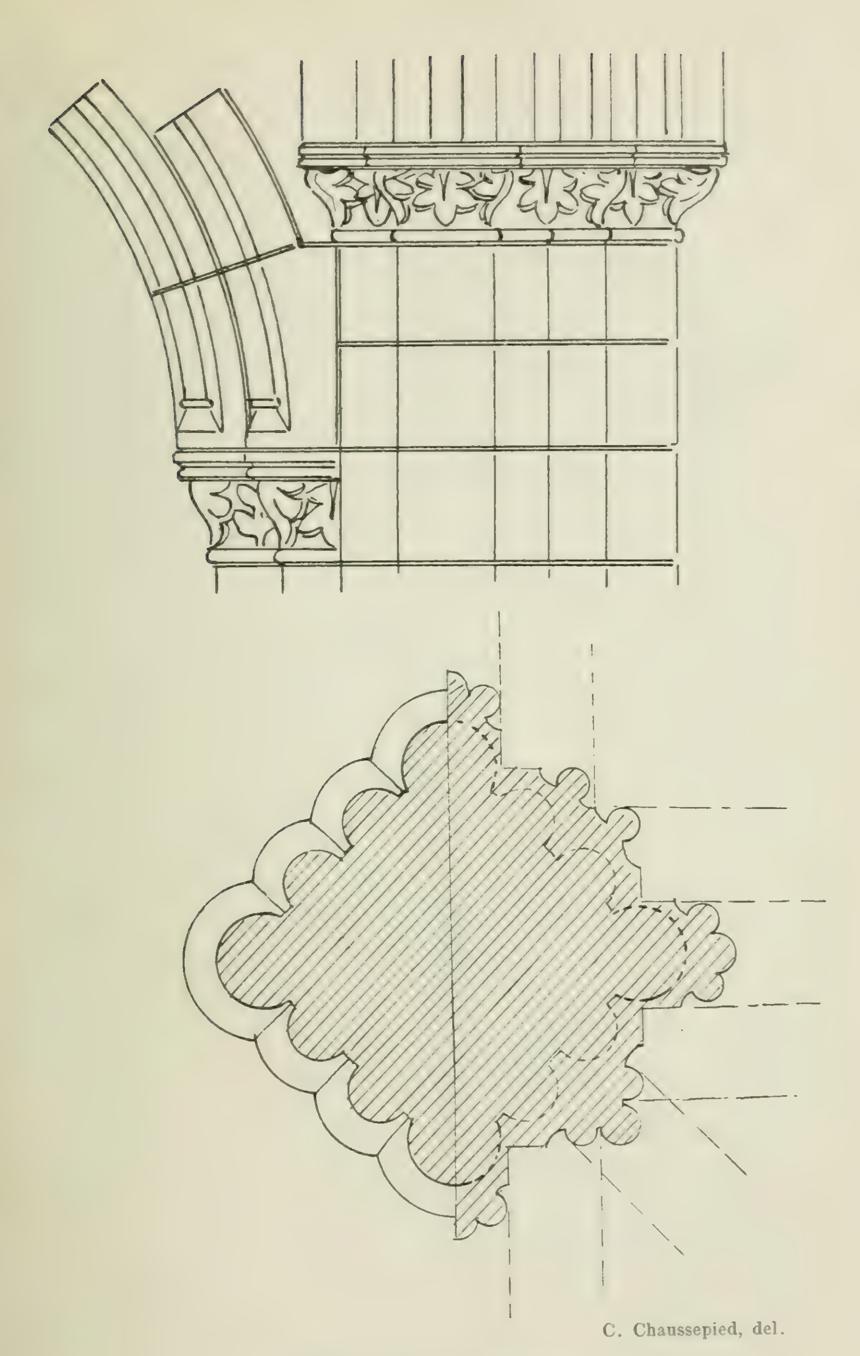
(1) C'est le même type de chevet que nous retrouvons au Kreisker de Saint-Pol-de-Léon. Voir sur ce sujet notre ouvrage : *Saint-Pol-de-Léon, la cathédrale et le Kreisker*. Il ne serait pas impossible que cette disposition fût empruntée à l'Angleterre.



C. Chaussepied, del.

Chapelle de Kérinec.

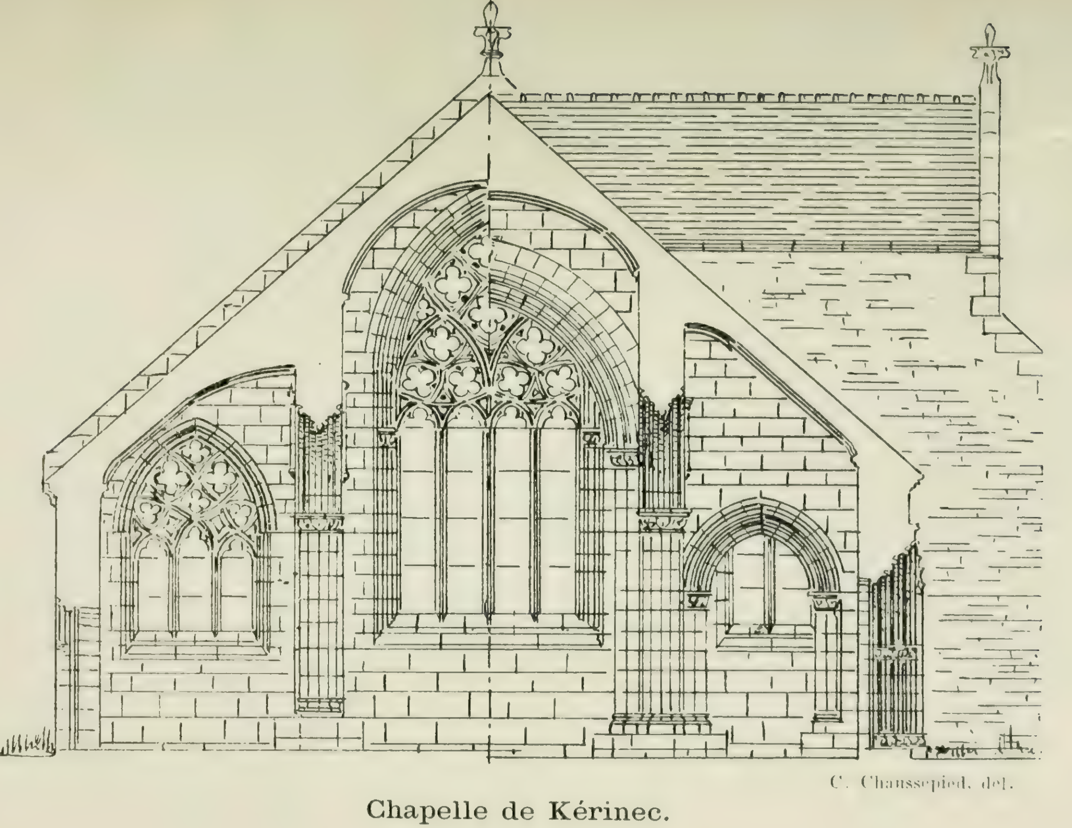
Coupe en long.



C. Chaussepied, del.

Chapelle de Kérinec.

Pile nord-ouest du transept.



C. Chaussepied, del.

Chapelle de Kérinec.

Coupes transversales.

relief. Les arcades du chœur nous montrent sans mélange le style gothique. Les archivoltes en tiers-point ont nettement le profil du XIVe siècle, avec le filet caractéristique (1); les piliers qui séparent les deux arcs sont de robustes piliers gothiques: celui du nord, un pilier rond cantonné de six colonnes; celui du sud, un pilier cruciforme à quatre colonnes. Les archivoltes tombent directement sur les chapiteaux, sans culots intermédiaires. Seulement, ces chapiteaux sont de type extrêmement barbare: du côté sud, feuillages indiqués en creux sur une surface plane: du côté nord, feuillages en relief mais très frustes, et, au milieu, un masque humain supportant la retombée d'un boudin vertical qui monte entre les deux arcades pour aller rejoindre un bandeau mouluré horizontal (2).

Nous n'insisterons par sur les parties du XVIe siècle, très nettement caractérisées.

Ajoutons que les piliers ont un large socle circulaire.

L'église de Mahalon et la chapelle de Kérinec, toutes deux situées entre Pont-Croix et Douarnenez, vont nous présenter deux filiales de Pont-Croix. Le premier de ces édifices a été refait en partie au XVIe siècle. Les deux piliers nord et sud du bas de la nef sont de gros piliers octogonaux de cette époque: les autres reproduisent le type de Pont-Croix, tel qu'on le trouve, déjà modifié, dans le collatéral nord du chœur: les culots portant les archivoltes centrales des grands arcs sont figurés: les corbeilles des chapiteaux affectent une forme renflée, et les larges feuillages dont ils sont ornés imitent de façon barbare le modèle courant au XIVe siècle.

(1) M. Lefèvre-Pontalis a récemment démontré que le filet saillant se rencontrait souvent au XIIIe siècle, mais on sait combien la Bretagne est toujours retardataire.

(2) Cet élément a existé dans la nef, mais il ne reste plus que les naissances des cordons verticaux à la rencontre des archivoltes extérieures des grands arcs.

Nous trouvons un art plus avancé dans la chapelle de Kérinec.

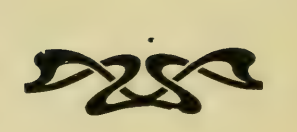
Ce n'est d'ailleurs plus ici un édifice remanié, mais un splendide morceau d'architecture tout d'une venue qui mériterait presque d'être comparé au Kreisker de Saint-Pol-de-Léon s'il avait la flèche, dont les supports seuls ont été construits. Chose curieuse, cette superbe église est complètement perdue dans la campagne, à environ deux kilomètres à l'est du chemin vicinal de Comfort à Poullan.

La chapelle, sans déambulatoire ni transept, se termine du côté de l'est par un chevet plat dans lequel s'ouvrent trois grandes verrières. Il y a sept travées : celle du milieu, plus longue et plus haute, est la seule voûtée : quatre forts groupes de colonnes soutiennent la voûte d'ogives et devaient supporter une flèche qui n'a pas été construite. Tous les arcs de la grande travée sont en tiers-point. Les travées de bas-côtés correspondant à la grande travée sont plus hautes que leurs voisines, dont les sépare une sorte de mur diaphragme qui joue le rôle d'arcs-boutants intérieurs, épaulant les quatre massifs sur lesquels repose la voûte d'ogives (1). Les arcs faisant communiquer ces deux travées de bas-côtés avec le reste du collatéral sont en plein cintre. Les trois travées est de la nef ont des arcs en plein cintre ; les trois travées ouest des arcs en tiers-point ; mais partout les colonnes et les chapiteaux sont identiques : c'est une dérivée du type de Pont-Croix, sous sa forme la plus récente : les culots figurés qui soutiennent les nervures centrales des archivoltes ne sont plus au-dessus des tailloirs, mais font partie intégrante des chapiteaux. D'ailleurs, chapiteaux et archivoltes sont maintenant taillés avec beaucoup d'élégance. Sur le mur règne le bandeau horizontal avec ses appendices verticaux.

(1) C'est une disposition analogue à celle des arcs-boutants intérieurs du Kreisker, à Saint-Pol-de-Léon. Voir notre ouvrage déjà cité.

Pour compléter la physionomie de cette curieuse chapelle, ajoutons que le faux transept a deux grandes fenêtres rayonnantes. Dans les bas-côtés de la partie ouest de la nef, on voit de chaque côté deux petites meurtrières en plein cintre, qui s'ébrasent largement vers l'extérieur. Au dehors, les encadrements de ces fenêtres comportent des colonnettes dont les chapiteaux et les bases présentent les caractères du XIVe siècle. Nous trouverons donc jusqu'au bout le même mélange d'archaïsmes et de nouveautés. La chapelle de Kérinec conserve à une époque tardive des traces d'influences très anciennes. Elle marque le terme d'une évolution des plus remarquables qui désormais, grâce aux relevés de M. Chaussepied, ne manquera pas d'intéresser les archéologues.

Caen. — Impr. H. Delesques, rue Demolombe, 34.



7

LE

DONJON QUADRILOBÉ D'AMBLENY

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, RUE DEMOLOMBE, 34

—

1910

DU MÊME AUTEUR :

Études sur la date de l'église de Saint-Germer, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. XLVI, 1885, et le *Bulletin Monumental,* t. LII, 1886.

Étude sur le chœur de l'église Saint-Martin-des-Champs à Paris, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. XLVII, 1886.

Monographies des églises d'Épone, d'Hardricourt, de Juziers, de Meulan, de Triel et de Gassicourt, dans le *Bulletin de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise,* t. V, VI, VII et VIII, 1885 à 1888.

Étude historique et archéologique sur l'église de Paray-le-Monial, dans les *Mémoires de la Société éduenne,* 2[e] série, t. XIV, 1886.

Croix en pierre des XI[e] et XII[e] siècles dans le nord de la France, dans la *Gazette archéologique,* 1885.

Étude sur les chapiteaux de l'église de Chivy (Aisne), dans la *Gazette archéologique,* 1887.

Notices archéologiques sur les églises de Santeuil et de Gonesse, dans les *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin,* t. X et XI, 1886 et 1887.

Monographie de l'église de Villers-Saint-Paul (Oise), dans les *Mémoires de la Société académique de l'Oise,* t. XIII, 1886.

Notice archéologique sur l'église Saint-Gervais de Pontpoint (Oise), dans les *Mémoires du Comité archéologique de Senlis,* 1887.

Étude sur la date de la crypte de Saint-Médard de Soissons, dans le *Congrès archéologique de Soissons,* 1887.

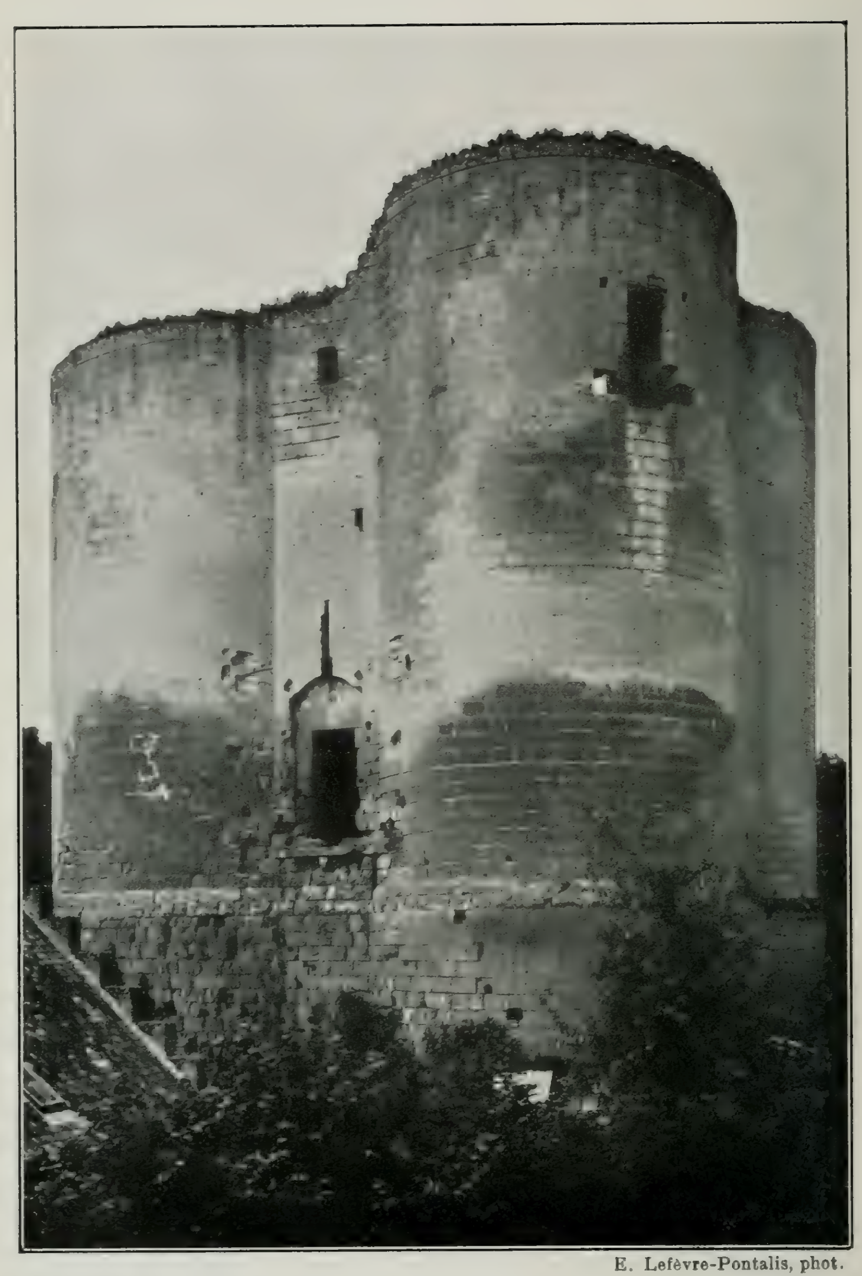
Étude archéologique sur l'église de la Madeleine de Châteaudun, dans le *Bulletin de la Société dunoise,* t. V, 1888.

Monographie de l'église Saint-Maclou de Pontoise, 1888, in-4°, 188 p. et 11 pl., dans les publications de la *Société historique de Pontoise et du Vexin.*

Étude historique et archéologique sur la nef de la cathédrale du Mans, dans la *Revue historique et archéologique du Maine,* t. XXV, 1889.

L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI[e] et au XII[e] siècle, Paris, Plon, 1849-1896, 2 vol. in-fol., 237-228 p. et CIV pl.

L'abbaye de Noirlac (Cher), dans le *Congrès archéologique de Bourges,* 1900.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Donjon d'Ambleny.

LE
DONJON QUADRILOBÉ D'AMBLENY

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES
MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES



CAEN
HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-EDITEUR
34, RUE DEMOLOMBE, 34

1910

Extrait du Bulletin Monumental. — Année 1910.

LE DONJON QUADRILOBÉ

D'AMBLENY

L'origine du village d'Ambleny (1), situé près de la bifurcation des deux voies romaines de Soissons à Senlis et à Noyon, est aussi obscure que celle du château. Dès le XIe siècle, les chanoines de la cathédrale de Soissons, qui présentaient à la cure, y possédaient un grand domaine. Nivelon, seigneur de Pierrefonds, qui s'était emparé de leurs biens, en fit la restitution en 1089 (2). Le chapitre trouva donc plus prudent de se mettre sous la protection de ses descendants et de les autoriser à bâtir un château près de l'église, vers la fin du XIIe siècle. En 1214, Ambleny figure sur la liste des lieux-forts du royaume (3). Il faut en conclure que le donjon est antérieur à cette date. Plusieurs historiens, comme Carlier (4), ont fait une confusion entre les fiefs d'Ambleny. Le fief de la Tour ou du Donjon, qui portait aussi les noms de Rondail et de Fouace, était distinct de celui du Châtelet, au hameau de Montaigu, de celui de la Mairie qui appartenait au chapitre de la cathédrale depuis 1175 (5), et de la maison royale que Philippe le Bel vendit le 6 juillet

(1) Aisne, arr. de Soissons, canton de Vic-sur-Aisne.

(2) Arch. de l'Aisne, G. 253, fol. 1.

(3) *Historiens des Gaules et de la France*, t. XXIII, p. 682.

(4) *Histoire du duché de Valois*, t. II, p. 36 à 40.

(5) Bibl. nat. Collection Baluze, t. XLVI, p. 466.

1296 aux chanoines de Soissons pour la somme de 4.250 livres tournois (1).

Le château d'Ambleny fut attaqué par les Bourguignons en 1400. Bosquiaux, qui avait vaillamment défendu le château de Pierrefonds contre l'armée du comte de Saint-Pol, fit lever le siège du donjon (2), mais, après l'assassinat de Louis d'Orléans, en 1407, ses biens furent confisqués et son fils Charles ne rentra en possession du château d'Ambleny qu'en 1412. En 1595, la forteresse était encore occupée par des gens d'armes, puis elle fut démantelée sans doute en même temps que le château de Pierrefonds, vers 1617. D'ailleurs, les bâtiments étaient inhabitables au XVIIIe siècle, car les chanoines avaient fait démonter les charpentes pour réparer les combles de leur grange aux dîmes d'Ambleny.

En 1790, Martin Liénard, entrepreneur de maçonnerie à Montigny-Lengrain, se rendit acquéreur du donjon et de ses dépendances (3), mais comme il avait calculé que la démolition de la tour ne lui rapporterait rien, il se contenta de supprimer l'enceinte. Dénoncé au Comité de Salut public, il fut obligé de raser le dernier étage du donjon en 1793. Quelques années avant la Révolution, Tavernier avait dessiné le château d'Ambleny (4). L'enceinte, qui enserrait le donjon comme une chemise, formait un octogone irrégulier dont le mur méridional et le mur oriental se rencontraient d'équerre. On en voit encore quelques débris au nord, dans le jardin de M. Breton. La porte d'entrée, flanquée de deux tours et précédée d'un pont-levis, s'ouvrait du même côté. Des tourelles s'élevaient aux angles de l'enceinte et un corps de logis était adossé au mur occidental (5).

(1) Arch. de l'Aisne, G. 253, fol. 7.

(2) Carlier : *Histoire du duché de Valois*, t. II, p. 415.

(3) *Bulletin paroissial d'Ambleny*, n° 18, 1899, p. 273.

(4) Laborde : *Voyage pittoresque de la France*. Soissonnais.

(5) Cf. Poquet (L'abbé) : *Ambleny*, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, t. IV, 1855, p. 177.

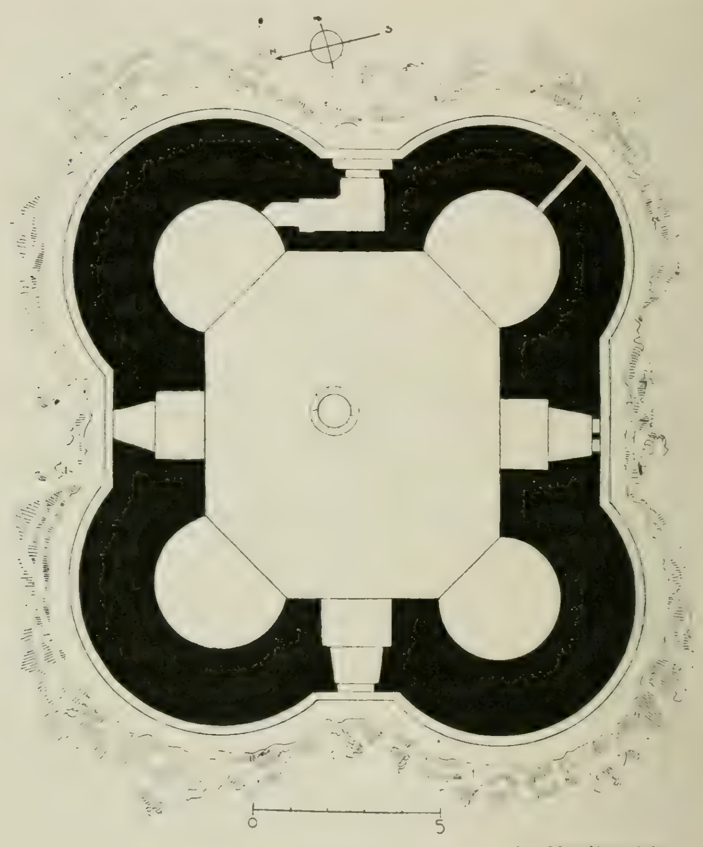
*
* *

Le donjon, dont le rez-de-chaussée et le premier étage sont encore intacts, est bâti à l'intérieur sur le plan d'un octogone irrégulier qui mesure 9m30 sur 7m94 de largeur et 20 mètres de hauteur. Les pans, non orientés, sont flanqués de quatre tours en hémicycle outrepassé, de 3m40 de diamètre. Au dehors, les lobes ne sont pas tangents comme dans le donjon d'Étampes, mais ils sont reliés les uns aux autres par un mur droit de longueur variable (1). L'architecte avait donc planté la tour assez maladroitement. On ne voit aucune marque de tâcheron sur les assises, dont les lits mesurent en moyenne 0m25.

La salle du rez-de-chaussée n'était pas voûtée, mais comme le puits, profond de 8 mètres, ne se trouve pas au point de rencontre des axes, il est probable qu'un pilier central soulageait la portée du plafond, comme dans le donjon d'Étampes et dans les tours de la porte de Laon, à Coucy. On ne pouvait entrer dans cette salle qu'en y descendant du premier étage par un escalier de bois. Les portes de l'est et de l'ouest, qui traversent le mur épais de 2m82, furent percées à l'époque moderne ; celle du nord, qui s'ouvre sur un arc surbaissé et qui débouchait dans le fossé, n'est pas antérieure au XVIe siècle. Trois fentes très étroites servaient à l'aération, mais aucune ouverture n'avait été prévue du côté de l'est, pour ne pas affaiblir le mur au-dessous de la porte du donjon. Les tours d'angle n'étaient pas voûtées; pour y entrer il fallait passer sous un arc en plein cintre surmonté d'un pan coupé qui soutenait les poutres de la salle octogone et des quatre hémicycles, comme on peut le constater au nord-est et au sud-est.

(1) La distance entre les tours d'angle est de 3m30 au nord, de 2m06 à l'est, de 3m03 au sud et de 2m18 à l'ouest.

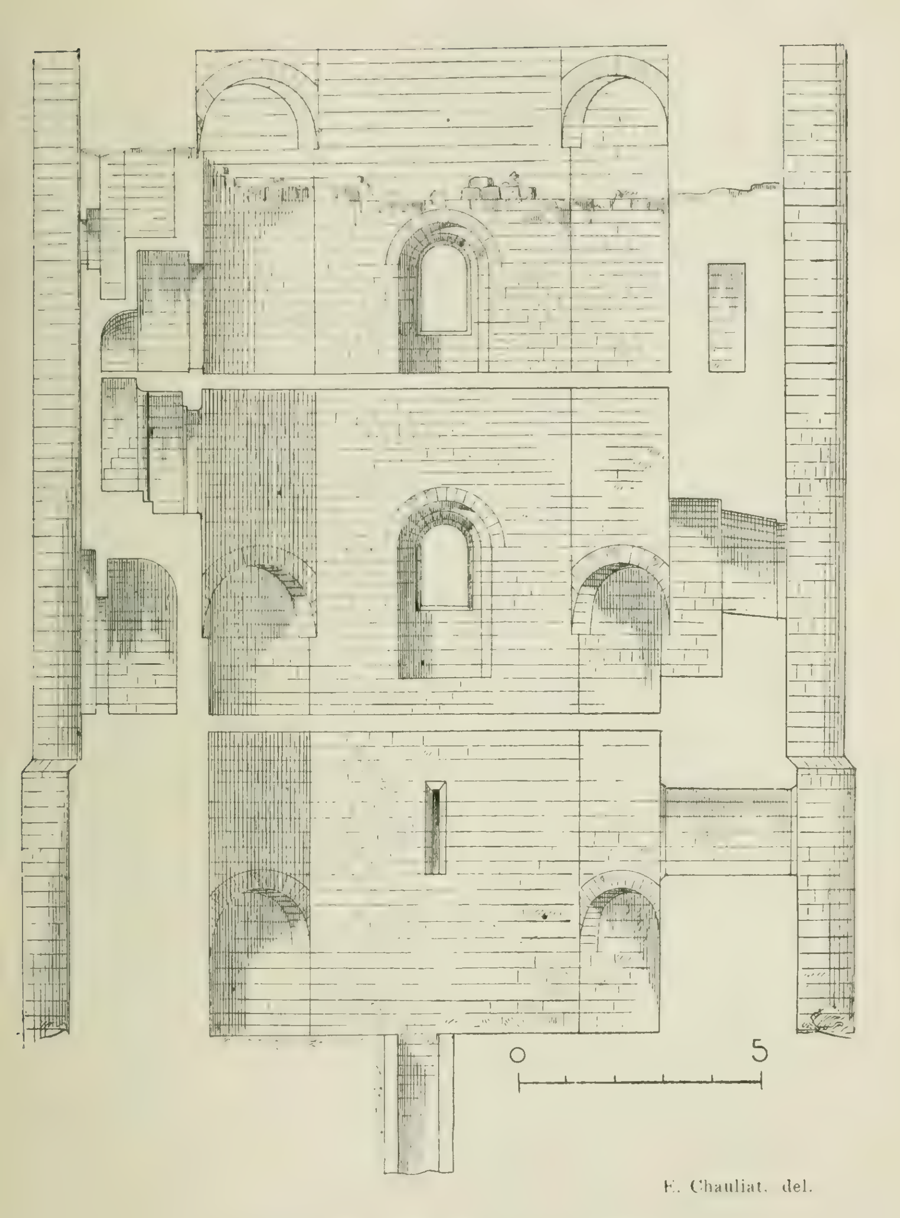
On pénétrait dans la tour, comme dans tous les donjons romans, par la porte du premier étage, dont le linteau est



E. Chauliat, del.

Plan du donjon d'Ambleny.
Premier étage.

surmonté d'un arc de décharge en plein cintre. Cette porte s'ouvre à l'est sur un couloir coudé à angle droit et voûté en berceau brisé, qui communique avec la tour nord-est. La salle, recouverte d'un plafond de bois, était éclairée sur les



Coupe du donjon d'Ambleny.

autres côtés par des baies en plein cintre assez larges, dont la voussure se décroche. Trois lobes ont conservé leurs arcs d'encadrement, mais le lobe sud-ouest, plus étroit et limité par un pan coupé, renfermait une salle rectangulaire où l'on a fait passer après coup un conduit de cheminée.

A l'est, au-dessus de la porte, un escalier à vis, où l'on montait par une échelle posée sur le plancher du premier étage, desservait le second étage, qui présentait les mêmes dispositions. En effet, les amorces des arcs qui correspondaient à l'entrée des quatre lobes sont encore visibles. Un passage ménagé dans l'épaisseur du mur occidental aboutissait à la pièce carrée de la tour d'angle sud-ouest. On y accédait par une baie à gauche de la porte de l'escalier à vis qui montait dans les combles du côté du nord. A l'extérieur, il faut signaler le glacis qui accuse le premier étage, la fenêtre du premier étage au sud encadrée par un boudin continu et recoupée par un meneau. Un pont volant devait relier l'enceinte à la porte du donjon, mais le second étage ne pouvait communiquer par une passerelle avec les combles de l'église, dont la nef et la façade remontent au XIIIe siècle. La distance est trop grande, et d'ailleurs cet édifice ne fut jamais fortifié au moyen âge. Au sommet du mur nord, un glacis coupé par un pilastre semble être le témoin d'une baie ou d'un mâchicoulis.

*
* *

L'absence de voûtes d'ogives et la persistance de l'arc en plein cintre dans les arcs et les fenêtres du donjon d'Ambleny m'engagent à faire remonter sa construction au milieu du règne de Philippe-Auguste. Son plan, qui peut se comparer à celui des donjons de Provins et de Lucheux, en diffère cependant par le plus grand diamètre des tours d'angle. Il faut le classer dans la famille peu nombreuse des donjons quadrilobés, dont le plus ancien type est la tour

Guinette, à Étampes. Ce plan si rationnel s'imposa aux ingénieurs militaires du XII[e] siècle par la nécessité du flanquement. En effet, je ne partage pas du tout l'avis de notre confrère M. L.-E. Lefèvre, qui fait dériver le plan du donjon d'Étampes de ceux de certains baptistères, comme celui de Biella, en Italie, ou de quelques chapelles comme celles de Saint-Laurent de Grenoble et de Sainte-Croix de Montmajour (1).

L'idée de flanquer de tourelles carrées ou rondes les donjons romans comme les enceintes fut dictée par des raisons défensives et non pas par l'imitation de tels ou tels édifices religieux à chevet tréflé. Dès le XI[e] siècle, les constructeurs anglo-normands avaient planté des petites tours partant de fond et formant ressaut à chaque angle de leurs donjons rectangulaires, comme à Colchester, à Rochester et à Chambois. Ce système en usage à l'époque romane comme à l'époque gothique, par exemple à Niort, à Chauvigny, à Pouzauges, à Tiffauges, à Vic-sur-Aisne, à Vincennes et au palais des comtes de Poitiers, fut perfectionné au XII[e] et au XIII[e] siècle par les architectes des donjons cylindriques de Houdan et de Lucheux qui sont flanqués de quatre tourelles. Le maître de l'œuvre du château de Rambures, au début du XV[e] siècle, ne fit que reproduire ce tracé à plus grande échelle, comme l'a démontré notre confrère M. des Forts (2). Le plan du donjon d'Ambleny était certainement préférable à celui d'une tour cylindrique, mais les donjons circulaires bâtis par les ingénieurs de Philippe-Auguste firent école au XIII[e] siècle.

(1) *Origine antique du plan quadrilobé de la tour d'Étampes*, dans les *Annales de la Société historique du Gâtinais*, 1909, p. 153.

(2) *Bulletin Monumental*, t. LXVII, 1903, p. 249.

Caen. — Imprimerie H. Delesques, rue Demolombe, 34

DU MÊME AUTEUR :

Histoire de la cathédrale de Noyon, dans les *Mémoires du Comité historique et archéologique de Noyon*, t. XVII, 1901.

L'église de Chars (Seine-et-Oise), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXV, 1901.

L'église de Fresnay-sur-Sarthe, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale de Chaalis (Oise), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale d'Évron (Mayenne), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVII, 1903.

L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIIIe et au XVIe siècle, dans le *Congrès archéologique de Troyes*, 1903.

Les façades successives de la cathédrale de Chartres au XIe et au XIIe siècle, dans le *Congrès archéologique de Chartres*, 1901.

Le puits des Saints-Forts et les cryptes de la cathédrale de Chartres, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVII, 1903.

Nouvelle étude sur la façade et les clochers de la cathédrale de Chartres. Réponse à M. Mayeux, dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XIII, 1904.

Les architectes et la construction des cathédrales de Chartres, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXIV, 1905.

Saint-Hilaire de Poitiers. Étude archéologique, dans le *Congrès archéologique de Poitiers*, 1904.

L'église de Jazeneuil (Vienne), dans le *Congrès archéologique de Poitiers*, 1904.

Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVIII, 1904.

Saint-Évremond de Creil. Notice nécrologique, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVIII, 1904.

La cathédrale romane d'Orléans, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVIII, 1904. En collaboration avec M. Jarry.

Le château de Lassay (Mayenne), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, 1905. En collaboration avec M. le marquis de Beauchesne.

DU MÊME AUTEUR :

Le déambulatoire champenois de Saint-Martin d'Étampes, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, 1905.

Les dates de Saint-Julien de Brioude, dans le *Congrès archéologique du Puy*, 1905.

L'église de Châtel-Montagne (Allier), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, 1905.

A travers le Beauvaisis et le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Les influences normandes au XI[e] et au XII[e] siècle dans le nord de la France, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906.

Les clochers du XIII[e] et du XVI[e] siècle dans le Beauvaisis et le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Comment doit-on rédiger la monographie d'une église ? dans le *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906.

Les origines des gâbles, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

L'abbaye du Moncel (Oise). Étude archéologique, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

Saint-Paul de Narbonne. Étude archéologique, dans le *Congrès archéologique de Carcassonne et Perpignan*, 1907.

Le caveau central de la crypte de Saint-Denis, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

L'église de Villeneuve-sur-Yonne, dans le *Congrès archéologique d'Avallon*, 1908.

Les caractères distinctifs des écoles gothiques de la Champagne et de la Bourgogne, dans le *Congrès archéologique d'Avallon*, 1908.

Les campagnes de construction de Notre-Dame d'Étampes, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXIII, 1909.

La cathédrale de Coutances, dans le *Congrès archéologique de Caen*, 1909.

Les clochers du Calvados, dans le *Congrès archéologique de Caen*, 1909.

Étude sur les ogives toriques à filet saillant, dans le *Bulletin* t. LXXIII, *Monumental*, 1909.

LES CLOCHERS DU CALVADOS

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES
MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES



CAEN
HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
34, RUE DEMOLOMBE, 34
—
1910

DU MÊME AUTEUR:

Études sur la date de l'église de Saint-Germer, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. XLVI, 1885, et le *Bulletin Monumental,* t. LII, 1886.

Étude sur le chœur de l'église Saint-Martin-des-Champs à Paris, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. XLVII, 1886.

Monographies des églises d'Épone, d'Hardricourt, de Juziers, de Meulan, de Triel et de Gassicourt, dans le *Bulletin de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise,* t. V, VI, VII et VIII, 1885 à 1888.

Étude historique et archéologique sur l'église de Paray-le-Monial, dans les *Mémoires de la Société éduenne,* 2e série, t. XIV, 1886.

Croix en pierre des XIe et XIIe siècles dans le nord de la France, dans la *Gazette archéologique,* 1885.

Étude sur les chapiteaux de l'église de Chivy (Aisne), dans la *Gazette archéologique,* 1887.

Notices archéologiques sur les églises de Santeuil et de Gonesse, dans les *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin,* t. X et XI, 1886 et 1887.

Monographie de l'église de Villers-Saint-Paul (Oise), dans les *Mémoires de la Société académique de l'Oise,* t. XIII, 1886.

Notice archéologique sur l'église Saint-Gervais de Pontpoint (Oise), dans les *Mémoires du Comité archéologique de Senlis,* 1887.

Étude sur la date de la crypte de Saint-Médard de Soissons, dans le *Congrès archéologique de Soissons,* 1887.

Étude archéologique sur l'église de la Madeleine de Châteaudun, dans le *Bulletin de la Société dunoise,* t. V, 1888.

Monographie de l'église Saint-Maclou de Pontoise, 1888, in-4°, 188 p. et 11 pl., dans les publications de la *Société historique de Pontoise et du Vexin.*

Étude historique et archéologique sur la nef de la cathédrale du Mans, dans la *Revue historique et archéologique du Maine,* t. XXV, 1889.

L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XIe et au XIIe siècle, Paris, Plon, 1849-1896, 2 vol. in-fol., 237-228 p. et CIV pl.

LES CLOCHERS DU CALVADOS

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES
MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES



CAEN
HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
34, RUE DEMOLOMBE, 34

—

1910

Extrait du Compte-rendu du LXXVe Congrès archéologique de France,

Tenu en 1908, à Caen.

LES CLOCHERS DU CALVADOS

La répartition géographique des clochers les plus intéressants du Calvados est la même que celle des belles églises au moyen âge. La vallée de la Dives, où s'arrêtent les carrières de calcaire, forme une limite à la fois naturelle et artistique. D'un côté, l'ancien évêché de Lisieux, avec ses tristes flèches de charpente recouvertes d'ardoises, ne possède que trois tours remarquables, celles de sa cathédrale. De l'autre, les anciens diocèses de Séez et de Bayeux renferment une admirable série de clochers romans et gothiques dont les flèches de pierre sont justement célèbres, mais malgré les travaux de plusieurs archéologues, les caractères généraux des clochers bâtis dans le Calvados depuis le XIe jusqu'au milieu du XVIe siècle n'ont jamais été nettement définis. De nombreuses excursions dans la plaine de Caen et dans le Bessin m'ont permis d'étudier et de photographier les meilleurs types. Avant d'exposer les résultats obtenus par l'analyse et la comparaison, je tiens à remercier cordialement notre confrère M. Huard, qui a bien voulu relever le plan de la flèche de Saint-Pierre de Caen, et me

communiquer des notes sur plusieurs clochers, et mon ami M. Burthe d'Annelet qui a fait un grand nombre de clichés à mon intention (1).

La plupart des clochers du XI[e] et du XII[e] siècle s'élèvent sur un des côtés du chœur ou de la nef, comme à Bény, à Colombiers-sur-Seulle, à Saint-Contest, et plus rarement sur le porche, comme à Basly, à Colleville-sur-Mer et à Vienne, ou sur un angle de la façade, ainsi qu'on peut le constater à Commes et à Saint-André-d'Hébertot. Le clocher de Ver était jadis tout à fait séparé de l'église, mais c'est une véritable exception. Les cathédrales, comme celle de Bayeux, et les grandes églises abbatiales, comme Saint-Étienne et la Trinité de Caen, Saint-Pierre-sur-Dives, possédaient seules deux clochers de façade ou une tour-lanterne, mais on peut signaler quelques tours romanes bâties sur le carré du transept, par exemple à Beaumesnil, à Cheux, à Secqueville-en-Bessin, à Saint-Gervais de Falaise et à Touques, ou sur la travée qui précède le chœur, comme à Clinchamps, à Osmanville et à Ryes. La plantation de deux tours jumelles à l'abside, propagée par l'école rhénane, est inconnue en Normandie : on y rencontre peu de clochers-arcades romans : je n'en connais aucun exemple dans le Calvados.

(1) Bibliographie. — De Caumont : *Statistique monumentale du Calvados*, 1846-1867, 5 vol. in-8°, *passim*. — G. Bouet : *Clochers du diocèse de Bayeux*, dans le *Bulletin Monumental*, t. XXXVI, 1870, p. 524 ; t. XXXVII, 1871, p. 81, 182, 415, et t. XXXVIII, 1872, p. 517. — Ruprich-Robert : *L'architecture normande aux XI[e] et XII[e] siècles*, p. 96, 161 et pl. XXVIII à XXXVII *bis*, LXXXIV à CXLII. — *La Normandie monumentale et pittoresque*, 5 vol. in-fol., 1895, *Calvados*. — L. Serbat : *Guide archéologique du Congrès de Caen*, *passim*.

Clochers latéraux romans

Les clochers latéraux s'élèvent sur plan carré; plusieurs forment, au rez-de-chaussée, une petite chapelle voûtée en berceau, comme à Lion-sur-Mer (1) et à Quilly, ou voûtée d'arêtes, comme à Colleville et à Ver, et plus souvent d'ogives, comme à Biéville, à Douvres, à Bény, à Saint-Loup, à Saint-Contest. Cette chapelle communique avec l'église et renferme parfois une niche rectangulaire destinée à loger l'autel, suivant une disposition que j'ai signalée sous les clochers de Fontenoy et de Nouvron-Vingré (Aisne) et dans les croisillons des églises du Soissonnais et du Laonnois au XIIe siècle (2). A l'extérieur, la niche en saillie est couronnée par un petit fronton ou par un glacis, comme à Ducy-Sainte-Marguerite, à Biéville, à Bény-sur-Mer, à Goustranville (Calvados), à Tamerville (Manche) : on en voit la trace sous le clocher de Douvres.

Les clochers latéraux octogones doivent être considérés comme des exceptions. On peut cependant en citer quelques exemples : à Drubec (Calvados), à Tamerville (Manche), en ajoutant que, dès le XIe siècle, les architectes normands avaient élevé des étages supérieurs octogones pour couronner les tours de façade à la cathédrale de Coutances (3).

Avant d'étudier l'élévation des clochers latéraux et des clochers-porches, je voudrais rechercher s'il est possible, en l'état actuel de nos connaissances archéologiques, de distinguer une tour du XIe siècle d'un clocher du XIIe siècle en

(1) Le rez-de-chaussée du clocher de Lion-sur-Mer est décoré, par exception, de quatre hautes arcatures intérieures. Cf. Ruprich-Robert : *L'architecture normande*, t. I, pl. XXXV.

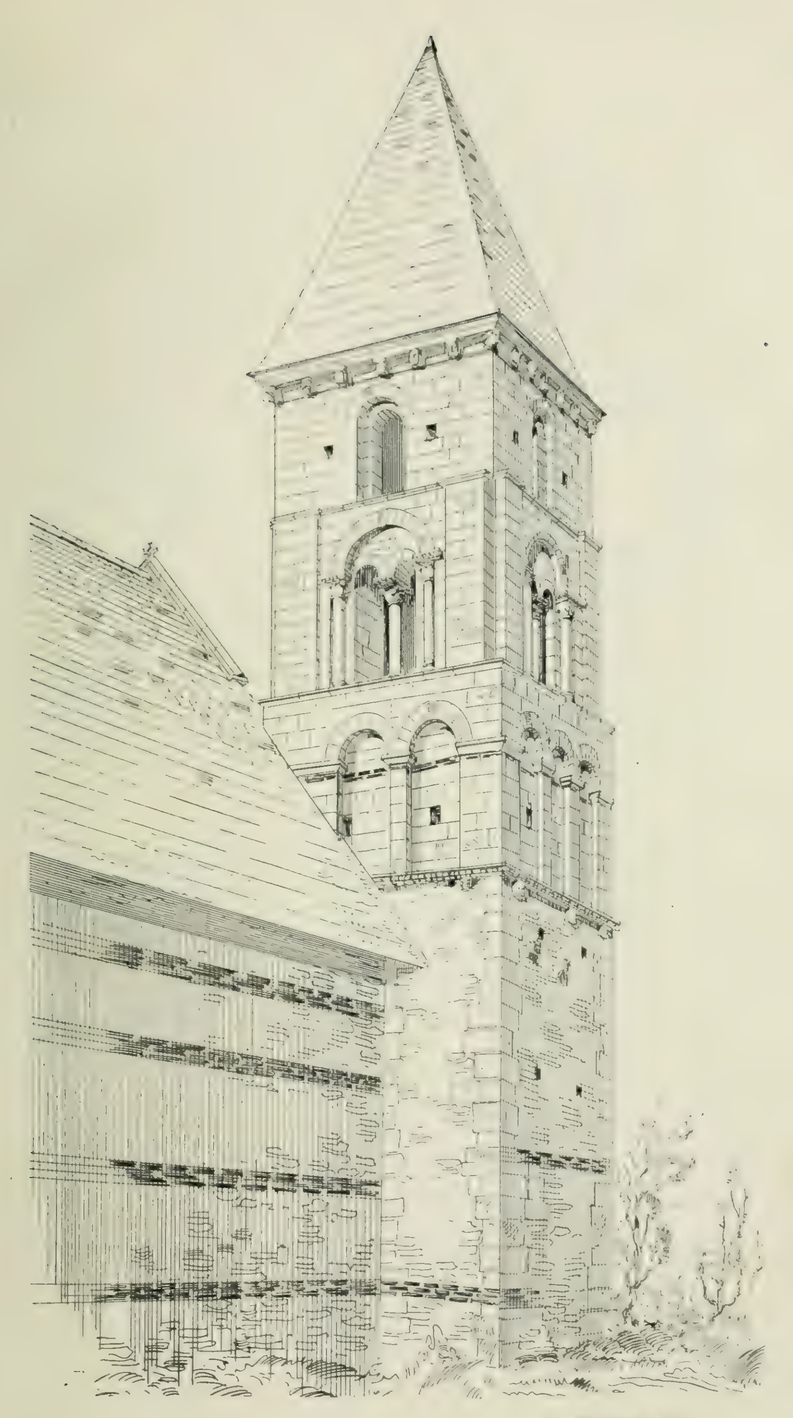
(2) E. Lefèvre-Pontalis : *L'architecture religieuse au XIe et au XIIe siècle dans l'ancien diocèse de Soissons*, pl. XXIX et XXXIV.

(3) L'une des tours occidentales de l'église abbatiale de Jumièges se termine par un étage octogone; l'autre par un étage rond.

Normandie. Il me paraît certain que les plus anciens clochers sont ceux dont les archivoltes sont dépourvues de moulures, mais comme l'emploi des boudins sur les claveaux est très précoce dans le Calvados, plusieurs tours du XI[e] siècle présentent déjà des baies encadrées par des tores, comme celles de Saint-Étienne de Caen. Néanmoins, je suis d'avis que les archéologues normands ont trop vieilli certains clochers, comme celui de Ver : son couronnement est identique à la pyramide en gradins du clocher de Thaon, dont l'étage inférieur peut seul remonter au XI[e] siècle.

Quoi qu'il en soit, le plus ancien clocher du Calvados est celui de Vieux-Pont-en-Auge. Son soubassement en petit appareil irrégulier est une œuvre du IX[e] siècle et non pas du VII[e] siècle, comme l'affirme Ruprich-Robert. Dépourvu de contreforts, mais renforcé aux angles par des chaînages en grand appareil qui sont reliés par des cordons de briques, ce clocher présente tous les caractères de l'architecture carolingienne. Le premier étage se distingue également par les gros joints de ses assises et par deux rangs de briques engagées dans la maçonnerie. Un bandeau de billettes passe sous ses larges arcatures en plein cintre, à claveaux nus, qui retombent sur des tailloirs de pilastres. Cette décoration se retrouve à la base de la plupart des clochers romans et gothiques de la région. L'inscription suivante, qui fait connaître le nom de Renaud, architecte de l'église, est encastrée dans la face orientale :

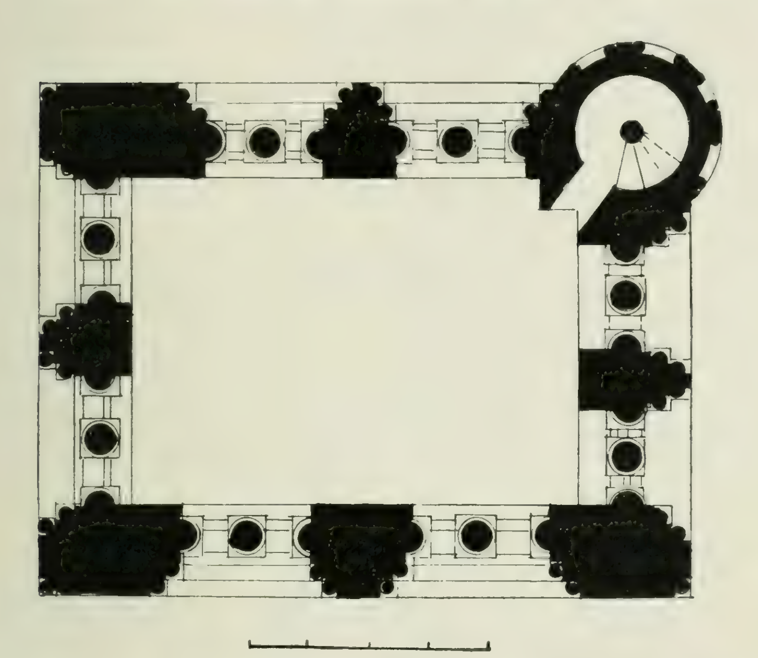
VII · ID · FEBR · OBIIT
RANOLDVS.
ILLE FVIT NATVS
DE GESTA FRAN
CORVM · ANI
MA EIVS REQVI
ESCAT IN PACE.
AM. ILLE FEC ISTAM
ECCLESIA



E. Chauliat, del.

Clocher de Vieux-Pont-en-Auge.

Le second étage ne doit pas être antérieur au XI[e] siècle, comme le troisième qui est ajouré par des baies simples. Sur chacune de ses faces s'ouvre une baie en plein cintre recoupée par une colonnette centrale et deux arcades de la même forme. Il faut en conclure que les architectes de cette époque subdivisèrent les ouvertures des tours d'une façon



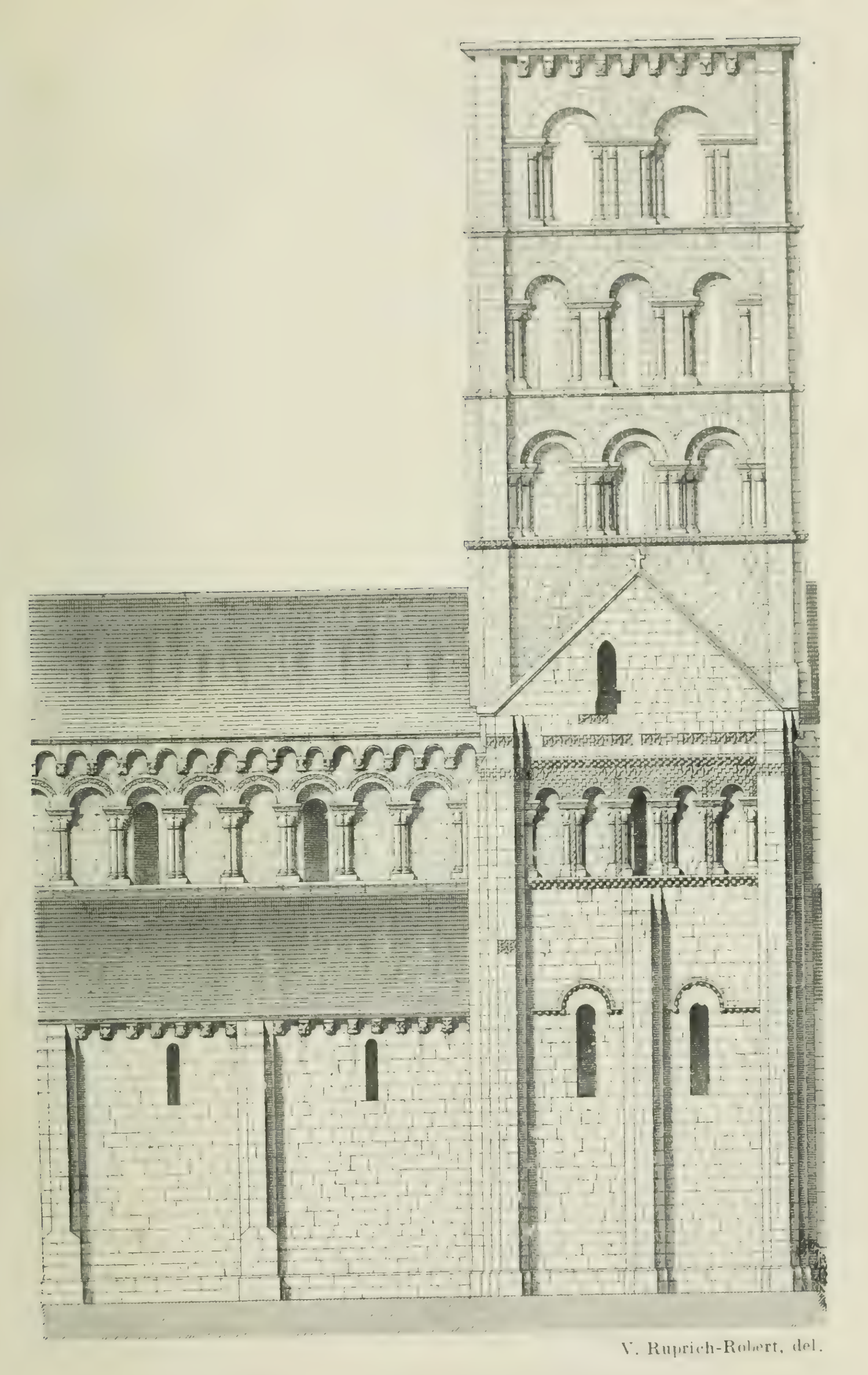
Clocher sud de Saint-Étienne de Caen.
Plan du dernier étage

très précoce, comme on peut le constater dans les tours de façade de Saint-Étienne de Caen et de l'abbatiale de Jumièges, à Anguerny, à Commes, à Parfouru-l'Éclin, à Vieux-Pont-en-Auge. Le constructeur du clocher de Brantôme (Dordogne) adopta la même disposition vers la fin du XI[e] siècle.

Ruprich-Robert est d'avis que l'absence de contreforts aux angles d'un clocher latéral normand est une preuve de sa grande ancienneté, mais il suffit de constater que des tours bâties à une époque avancée du XII[e] siècle, comme celles de Saint-Contest, de Saint-Loup ou le clocher sud de Saint-Pierre-sur-Dives, présentent ce caractère, pour n'y attacher aucune importance au point de vue de la date. En réalité, les clochers épaulés par des contreforts plats sont plus nombreux que ceux qui en sont dépourvus.

La présence de *l'opus spicatum* dans le soubassement d'un clocher est une meilleure preuve de sa construction au XI[e] siècle, car l'usage de cet appareil ne s'est pas du tout arrêté à l'an mille pour le plaisir des amateurs de classification (1). J'en ai vu des exemples dans les murs de la nef à Lion-sur-Mer, à Périers et à Vienne, dans les clochers d'Anguerny, de Commes et de Quilly, mais comme l'appareil des étages supérieurs n'en renferme aucun spécimen, sauf à Parfouru-l'Éclin, il est possible que ces trois tours aient été bâties en deux campagnes. Néanmoins leurs caractères archaïques doivent attirer l'attention, comme ceux du clocher central de Secqueville-en-Bessin. Les étages fort peu élevés de ces tours sont en retrait les uns sur les autres et soulignés par un bandeau : des arcatures d'un style très fin décorent le premier étage, qui est toujours plein, aucune moulure ne se profile sur les baies simples ou subdivisées par une colonnette en délit. Les colonnettes d'angle destinées à adoucir la sécheresse des arêtes apparaissent dans le clocher de Commes, ainsi que dans la tour du sud à Jumièges et dans les clochers de Brantôme (Dordogne), de Rhuis et de Morienval (Oise), de Retheuil (Aisne), qui remontent également au XI[e] siècle. Les clochers normands de cette époque

(1) L'emploi de l'*opus spicatum* dans le Calvados jusqu'au milieu du XII[e] siècle s'explique par la faible épaisseur de lit de certains bancs de pierre de cette région.



Église de Secqueville-en-Bessin.

Tour centrale.

étaient couronnés d'une courte pyramide quadrangulaire ou d'un toit en bâtière.

Dans son bel ouvrage, Ruprich-Robert attribue tout à fait arbitrairement au XIe siècle des clochers, tels que ceux de Beaumais, de Campigny, de Colleville-sur-Mer, de Huppain, de Lion-sur-Mer, de Ver, qui ne se distinguent pas assez des tours du XIIe siècle pour leur assigner une date aussi reculée. Il faut étudier maintenant l'élévation des clochers romans du Calvados. Les contreforts d'angle qui les épaulent ont une faible saillie et s'arrêtent généralement sous le deuxième étage. Quelques tours, comme celles de Saint-Étienne, de la Trinité et de Vaucelles, à Caen, de la cathédrale de Bayeux, de Colleville, de Luc-sur-Mer, sont pourvues d'une tourelle d'escalier à vis qui fait corps avec le clocher, comme le prouvent la concordance des lits d'assises et le style des arcatures qui les contournent, mais généralement les étages n'étaient desservis que par des échelles.

On entrait dans la plupart des clochers par une petite porte extérieure en plein cintre ou amortie par un linteau en bâtière sous un arc de décharge. Par exception, l'une des portes du clocher de Ver, qui était isolé, se trouvait au niveau du premier étage, comme dans un donjon. Au-dessus du soubassement nu, on voit un rang de longues arcatures en plein cintre, très étroites, qui retombent sur des pilastres, comme à Basse-Allemagne, à Campigny, à Saint-Loup, à Rosel, à Saint-Contest et à Saint-Michel de Vaucelles, ou sur des colonnettes, comme à Lion-sur-Mer, à Luc, à Colombiers-sur-Seulle, à Douvres et à Ver. Dans le clocher-porche de Colleville-sur-Mer, les colonnettes alternent avec les pilastres sous les chapiteaux des arcatures : je n'ai pas rencontré d'autre exemple de cette disposition.

Faut-il assimiler les arcatures à pilastres aux bandes lombardes et croire à des influences étrangères qui seraient venues s'exercer en Normandie ? Ce n'est pas ici le lieu de

réfuter une opinion trop courante, dont notre confrère M. R. Martin du Gard vient de faire justice dans un livre récent (1). Je ferai simplement observer que ces arcatures ne sont pas identiques aux bandes lombardes qui jouent le rôle de corniche; en outre, on les retrouve sur les clochers de Retheuil (Aisne), de Chemillé (Maine-et-Loire) et de Saint-Estèphe (Charente).

Les architectes normands en ont fait usage dans le seul but de faire un contraste entre la simplicité de la décoration de la base d'un clocher et la richesse de l'étage supérieur. En effet, quand les rangs d'arcatures sont superposés, comme sur les tours de Saint-Étienne de Caen, les arcatures à pilastres se trouvent toujours au-dessous des autres. Les petites arcades de ce type se composent de claveaux nus, tandis que les colonnettes correspondent à des arcs moulurés, sauf à la base de la tour centrale de Secqueville-en-Bessin. Les arcatures, ornées de bâtons rompus à Colombiers-sur-Seulle et à Sousmont-Saint-Quentin, s'entre-croisent à Haute-Allemagne, à Huppain (Calvados) et à Routot (Eure). A Saint-Michel de Vaucelles et à Colombiers-sur-Seulle, les arcatures se composent de deux rangs de claveaux qui retombent sur quatre colonnettes.

Au second étage, une seule baie s'ouvre le plus souvent sur chaque face, mais à Douvres, à Mouen, à Colombiers-sur-Seulle, à Saint-Loup, les baies sont géminées. Quand elles sont recoupées par une colonnette centrale, les deux petits arcs secondaires se trouvent souvent découpés dans un linteau, comme à Quilly, à Thaon et à Ver. Les baies des clochers normands bâtis dans la seconde moitié du XIIe siècle sont plus hautes que dans les tours romanes des autres provinces, comme on peut le constater à Campigny, à Colombiers-sur-Seulle, à Huppain et surtout à Saint-Loup, près de Bayeux. Les archivoltes en plein cintre, garnies de

(1) *L'abbaye de Jumièges. Étude archéologique des ruines*, 1909, p. 133.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher de Ver.

Clocher de Basly.

billettes, de boudins et plus rarement de bâtons brisés, comme à Saint-Gervais de Falaise, à Fontenay-le-Marmion, à Saint-Loup, à Saint-Michel de Vaucelles et à Vienne, ou de têtes plates comme à Douvres et à Luc-sur-Mer (1), ou de feuilles en creux comme à Rosel, retombent sur deux ou sur quatre colonnettes. L'arc brisé fait son apparition dans les baies des clochers de Douvres et de Luc-sur-Mer, tandis que son emploi est beaucoup plus répandu au XII[e] siècle dans les tours de l'Ile-de-France. Des fûts en délit adoucissent la sécheresse des quatre angles : à Saint-Loup, deux colonnettes appareillées remplissent le même rôle.

Dans plusieurs clochers, comme ceux de Basse-Allemagne, de Beaumais, de Fontenay-le-Marmion, de Rosel, de Saint-Contest, de Saint-Michel de Vaucelles, une longue baie très étroite se trouve encadrée sur chaque face par l'arcature centrale, qui est flanquée d'autres arcatures du même style. On sait d'ailleurs que l'école romane normande se plaisait à tapisser d'arcatures tous les murs nus, comme la façade de la Trinité de Caen et de la cathédrale d'Ely. Le troisième étage fait défaut dans beaucoup de clochers latéraux, sauf à Saint-Pierre de Longueraye, à Bény-sur-Mer, à Lion-sur-Mer. Le clocher de Ver, qui est l'un des plus élevés, possède un quatrième étage. Dans ces deux cas, les baies supérieures, flanquées de colonnettes, encadrent deux arcades secondaires, et, par exception, trois à Saint-Pierre de Longueraye : c'est encore une preuve négative de l'influence lombarde en Normandie. Les différents étages sont toujours accusés par un bandeau biseauté ou mouluré. Les corniches à modillons présentent des types variés, mais celles qui se composent de petites arcades subdivisées, comme sous les flèches de Bayeux et de Vienne, sont très répandues.

(1) Ces deux clochers doivent être l'œuvre du même architecte.

Clochers-porches et de façade.

Ces caractères généraux s'appliquent aux clochers-porches dont le rez-de-chaussée est voûté d'arêtes, comme à Colleville-sur-Mer, ou d'ogives, comme à Basly. La première tour mérite d'attirer l'attention par sa hauteur exceptionnelle, par le diamètre anormal de ses colonnes d'angle et par les oculi percés sous la flèche, comme au sommet des clochers d'Englesqueville et de Mosles, dans le chevet plat de l'église des Deux-Jumeaux et dans l'étage supérieur gothique du clocher méridional de Saint-Pierre-sur-Dives. Ruprich-Robert suppose que ces oculi uniques au nord et à l'est, mais géminés au sud et à l'ouest, étaient éclairés par un feu pendant la nuit pour servir de phare aux marins du XII[e] siècle, mais je n'y vois qu'un type d'ouvertures basses qui permettait de donner au dernier étage une faible élévation. De même, les architectes des clochers de Campigny et de Saint-André-d'Hébertot ont percé au sommet de ces tours des petites baies géminées dont la hauteur ne correspond qu'au tiers d'un étage ordinaire. Parmi les autres clochers-porches romans, il faut citer celui du Vieux-Thaon, qui est devenu une tour centrale, et celui de Vienne.

Les gros clochers de façade rectangulaires de Saint-Étienne et de la Trinité de Caen et de la cathédrale de Bayeux rentrent dans la catégorie des clochers latéraux ornés d'arcatures superposées (1), mais leurs dimensions sont plus grandes et leurs étages plus élevés. Le troisième étage des tours de Saint-Étienne de Caen est ajouré par deux baies sur chaque face. La colonne qui les recoupe est plus forte que dans les clochers des églises rurales : des billettes dessinent des lignes brisées dans les écoinçons,

(1) Les arcatures des clochers de Bayeux, masquées par les placages du XIII[e] siècle, apparaissent sur les tourelles d'escalier.

comme à Douvres, à Saint-Contest, à Saint-Gervais de Falaise et dans la façade de la cathédrale du Mans. Les clochers de la cathédrale de Bayeux, qui ont été rhabillés au XIIIe siècle, sont ornés sur chaque face, à l'avant-dernier étage, de quatre larges arcatures qui retombent sur des pilastres à ressauts : les deux archivoltes centrales encadrent des baies en plein cintre. Trois baies de la même forme flanquées de quatre colonnettes ajourent chaque côté de l'étage supérieur. C'est une anomalie, comme les trois rangs d'arcatures du clocher méridional de Saint-Pierre-sur-Dives.

Flèches romanes.

Les clochers du XIIe siècle dans le Calvados étaient si rarement couronnés d'un toit en bâtière, que M. de Caumont a cru pouvoir reporter au XIIIe siècle ce mode de couverture très répandu dans le Soissonnais vers 1150. En effet, les clochers romans de Fontenay-le-Marmion, de Moueu, de Parfouru-l'Éclin conservent seuls encore des bâtières plus ou moins remaniées. Les architectes donnèrent la préférence aux flèches de pierre plus ou moins élancées. Au commencement du XIIe siècle, ces pyramides de pierre sont encore trapues, comme à Ver (Calvados), à Aiziers (Eure) et au Vieux-Thaon, où les assises sont disposées en gradins : des têtes d'animaux se détachent sur les arêtes et au sommet de cette dernière toiture.

Les flèches à quatre pans qui se rencontrent également au XIIe siècle à Moutiers (Basses-Alpes), à Saint-Paul de Mausole et à Saint-Trophime d'Arles, à Sainte-Marie-des-Chazes (Haute-Loire), devinrent peu à peu plus aiguës dans la plaine de Caen, mais plusieurs ont été refaites. Ainsi la pyramide du clocher d'Anguerny, ajourée par douze quatre-feuilles, n'est pas antérieure au XIIIe siècle. On arrive à la même conclusion en examinant la flèche du clocher de Rosel, car un filet saillant se profile sur ses boudins d'angle. Les

flèches des tours de Saint-Contest et de Saint-Michel de Vaucelles ne remontent qu'au XVII[e] siècle. Enfin, celle du clocher de Bény-sur-Mer fut rebâtie par François Auberée, après l'adjudication du 18 novembre 1725.

Parmi les pyramides quadrangulaires encore intactes, il faut distinguer celles qui sont ajourées par quatre lucarnes, comme à Colleville-sur-Mer, et celles qui en sont dépourvues, comme à Basly, à Huppain, à Saint-Loup (1) et à Vienne. Les unes et les autres sont ornées de boudins sur les arêtes et plus rarement au milieu de chaque pan, comme à Saint-Loup-Hors, à Colombiers-sur-Seulle, sur les clochers de la cathédrale de Chartres et de la Trinité de Vendôme. Les écailles sont plutôt rares au XII[e] siècle, mais on en trouve des exemples sur les flèches des deux premières tours et sur celle du clocher d'Huppain, où les tores viennent s'appuyer sur des têtes d'animaux recourbées, comme à Saint-Loup. Les assises en gradins, déjà signalées à Ver et à Thaon, se retrouvent à Basly et à Colleville-sur-Mer, mais avec une saillie moins prononcée.

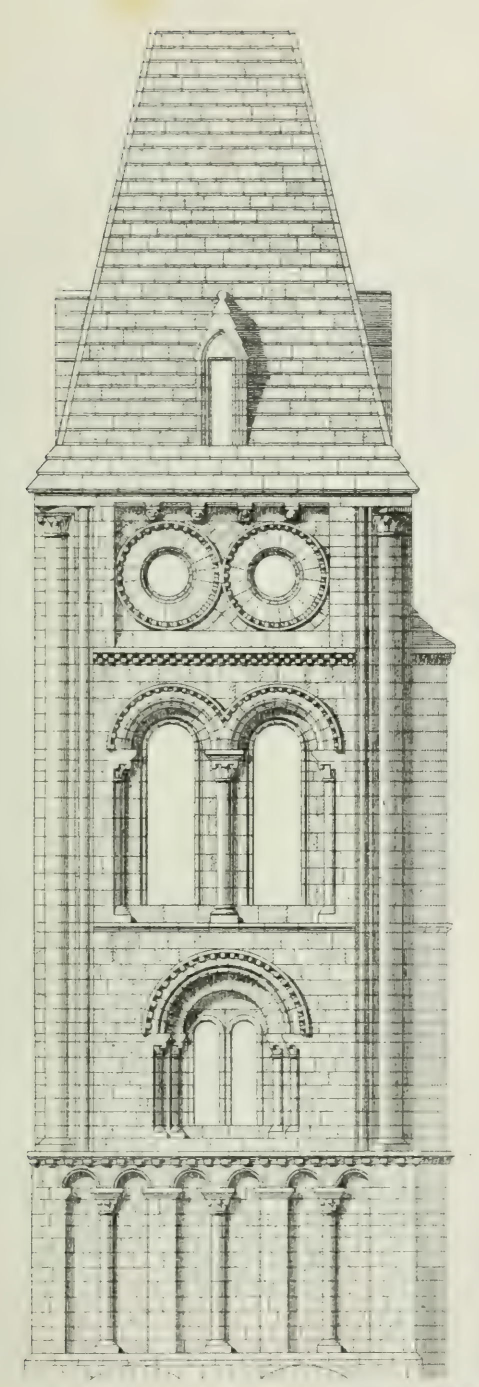
Les architectes des clochers romans du Calvados firent un emploi précoce des lucarnes, qui prirent une grande importance au XIII[e] siècle. Les plus anciennes se composent d'une baie en plein cintre encadrée par des jambages nus et surmontée d'un petit fronton aigu, comme à Colleville-sur-Mer. C'est un des rares exemples authentiques du XII[e] siècle, mais on peut supposer que les architectes qui furent chargés de rebâtir les flèches des clochers de Bény-sur-Mer, de Rosel, de Saint-Contest et de Saint-Michel de Vaucelles reproduisirent les lucarnes primitives. Les premiers essais d'ajourage des flèches carrées furent très timides. Ainsi on voit des petites baies géminées, en plein cintre, entourées d'un boudin continu, qui s'ouvrent à la base de chaque pan

(1) Cette pyramide est plus épaisse à la base qu'au sommet, sans doute à cause de sa grande hauteur.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

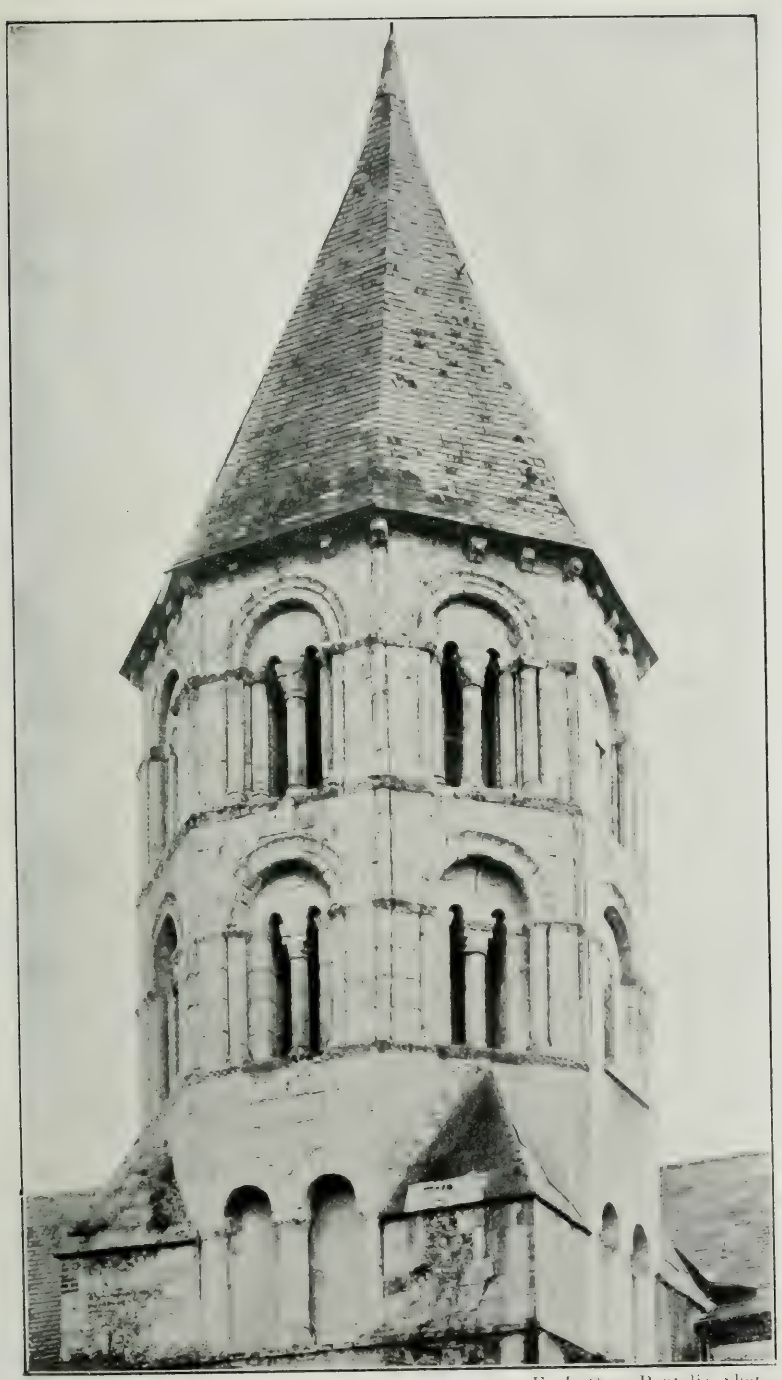
Clocher de Saint-Loup.



Ruprich-Robert, del.

Clocher-porche de Colleville-sur-Mer.

2



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher de Tordouet.

de la flèche carrée de Colombiers-sur-Seulle. La pyramide du clocher du Vieux-Thaon est également percée de quatre trous rectangulaires, comme celle de Basly.

Les flèches à quatre pans devinrent très rares au XIII[e] siècle et celle de Bricqueville, qui remonte au XV[e] siècle, est une curieuse exception, mais on peut se demander si la flèche octogone, qui s'était répandue dans le Vexin, dans le Beauvaisis et autour de Paris vers 1150, fut adoptée dans le Calvados dès le XII[e] siècle. Toutes les flèches de ce genre que j'ai eu l'occasion d'examiner ne sont pas antérieures au XIII[e] siècle.

Clochers centraux.

Les clochers centraux ne diffèrent des clochers latéraux que par le plus grand nombre de leurs baies, qui peuvent être géminées, comme à Ryes et à Osmanville, ou former un triplet sur chaque face, comme à Englesqueville. La tour de Saint-Gervais de Falaise se distingue par la profondeur de ses quatre longues arcatures, dont les trois rangs de bâtons brisés s'appuient sur six colonnettes. Les deux arcatures centrales sont seules ajourées. La tour centrale de l'ancienne église de Touques est octogone (1): ses pans orientés sont percés de deux baies géminées, tandis que les autres sont ornés de deux arcatures de la même proportion. Au contraire, les huit pans du clocher de Sainte-Marie-Caumont, dont les angles et les baies sont flanqués de colonnettes, forment un octogone régulier, comme les deux étages du clocher de Tordouet, ajourés par des baies qui encadrent deux arcades secondaires.

La plus ancienne tour-lanterne normande est celle de Jumièges, qui fut terminée vers 1067: il n'en reste plus

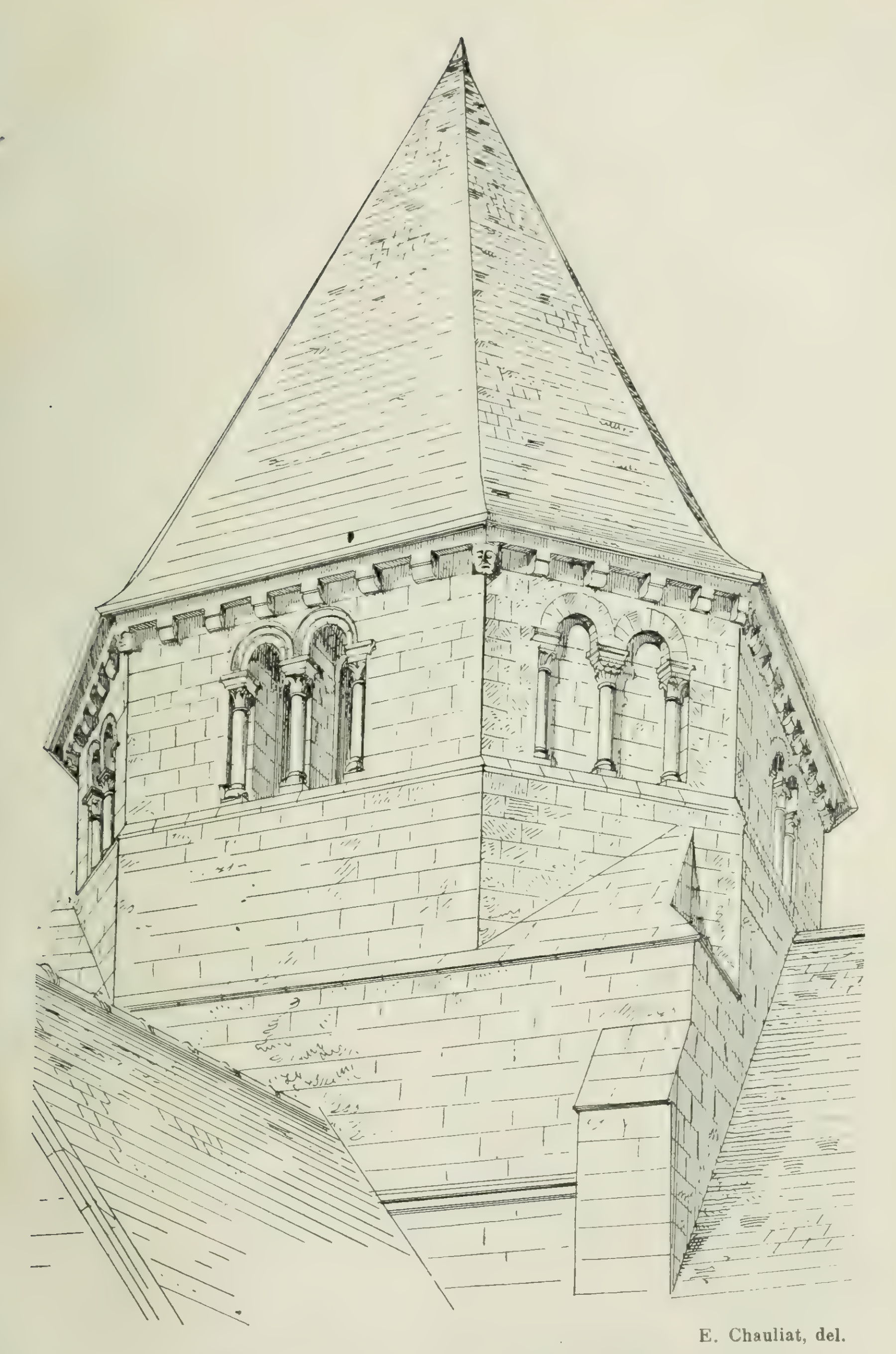
(1) Le clocher central d'Octeville (Manche) est également octogone. Cf. Ruprich-Robert : *L'architecture normande*, pl. cxxxv.

que le mur occidental. Son étage supérieur, destiné aux cloches, est ajouré par trois baies sur chaque face, comme à Boscherville. L'architecte de l'abbatiale de Saint-Étienne de Caen, consacrée dix ans plus tard, éleva de même une tour ajourée sur la croisée. Au XIIe siècle, son lambris fut remplacé par une voûte d'ogives. Un véritable triforium, dont les arcades en plein cintre retombent sur de robustes colonnes, permet de circuler autour de la cage, et un passage supérieur traverse les murs au niveau des huit baies vitrées, qui sont flanquées d'arcatures à l'extérieur. La tour-lanterne de la Trinité de Caen a perdu son caractère primitif, mais celle de Saint-Nicolas de Caen, voûtée au XIIe siècle et remaniée plus tard, conserve sa galerie de circulation encadrée par des pilastres carrés qui supportent des petits arcs. Il est certain que l'église romane de Saint-Pierre-sur-Dives, comme celle de Cerisy-la-Forêt, était surmontée d'une tour-lanterne rebâtie au XIIIe siècle.

Clochers du XIIIe siècle.

L'emplacement des clochers n'est plus le même à l'époque gothique que pendant la période romane. Les clochers latéraux deviennent extrêmement rares, comme à Baron, mais plusieurs, commencés au XIIe siècle, furent surmontés d'un étage gothique, comme à Biéville, à Goustranville, à Ifs, à Sousmont-Saint-Quentin. Les tours centrales et les tours-lanternes se multiplient. Sauf le clocher nord de la cathédrale de Lisieux, les autres tours de façade furent rhabillées au XIIIe siècle, comme à la cathédrale de Bayeux, ou pourvues de flèches, comme à Saint-Étienne de Caen ou sur le clocher sud de Saint-Pierre-sur-Dives (1). Les clochers-porches, tels que ceux de Bazenville, de

(1) Les clochers romans de Campigny, de Douvres, de Quilly et de Secqueville-en-Bessin furent également couronnés de flèches au XIIIe siècle.



E. Chauliat, del.

Église Saint-Pierre de Touques.

Clocher central.

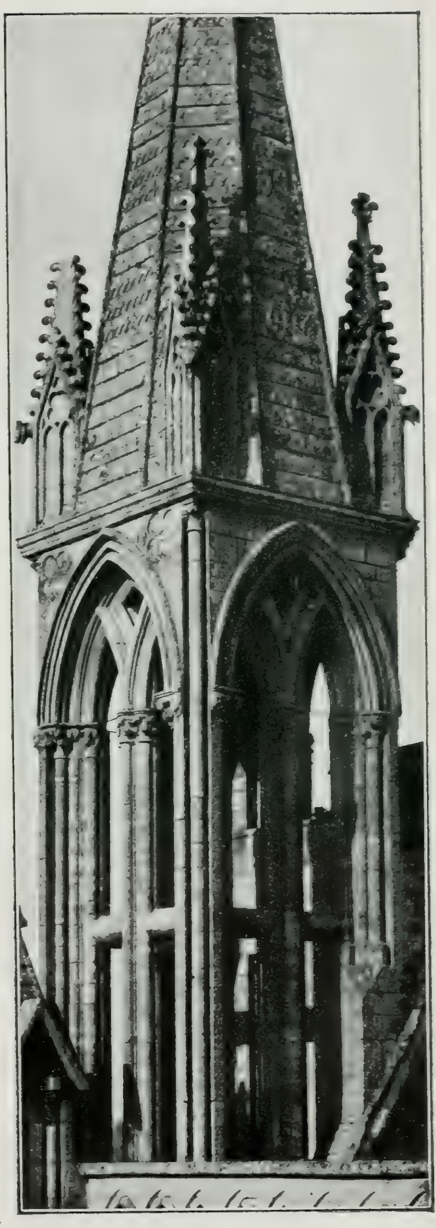


E. Lefèvre-Pontalis. phot.

Cathédrale de Bayeux.

Tour du sud.



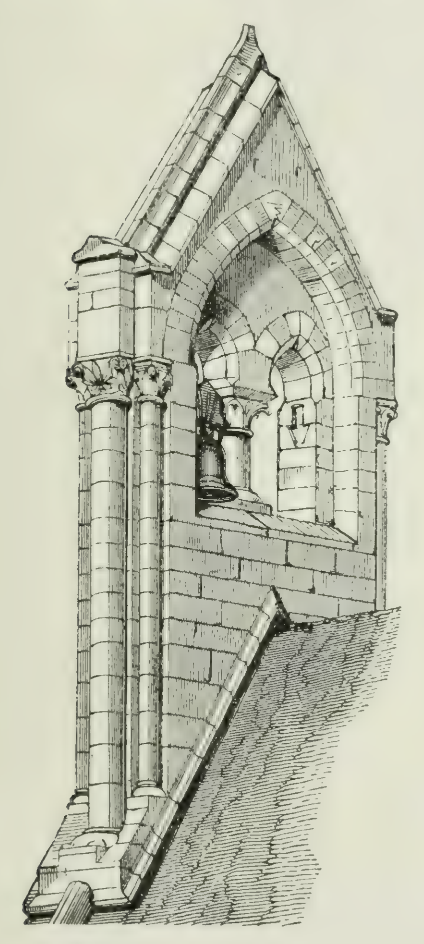


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Bazenville.
Clocher-porche.

Cathédrale de Bayeux.
Clocheton du transept.

Bernières et du Manoir, doivent être considérés comme de véritables exceptions. Il en est de même des clochers-arcades qui s'élèvent sur le pignon de la façade à Lieurey



Clocher-arcade de Mithois.

et à Mithois. Ce dernier, flanqué de six colonnettes, se compose de deux petites baies en tiers-point séparées par

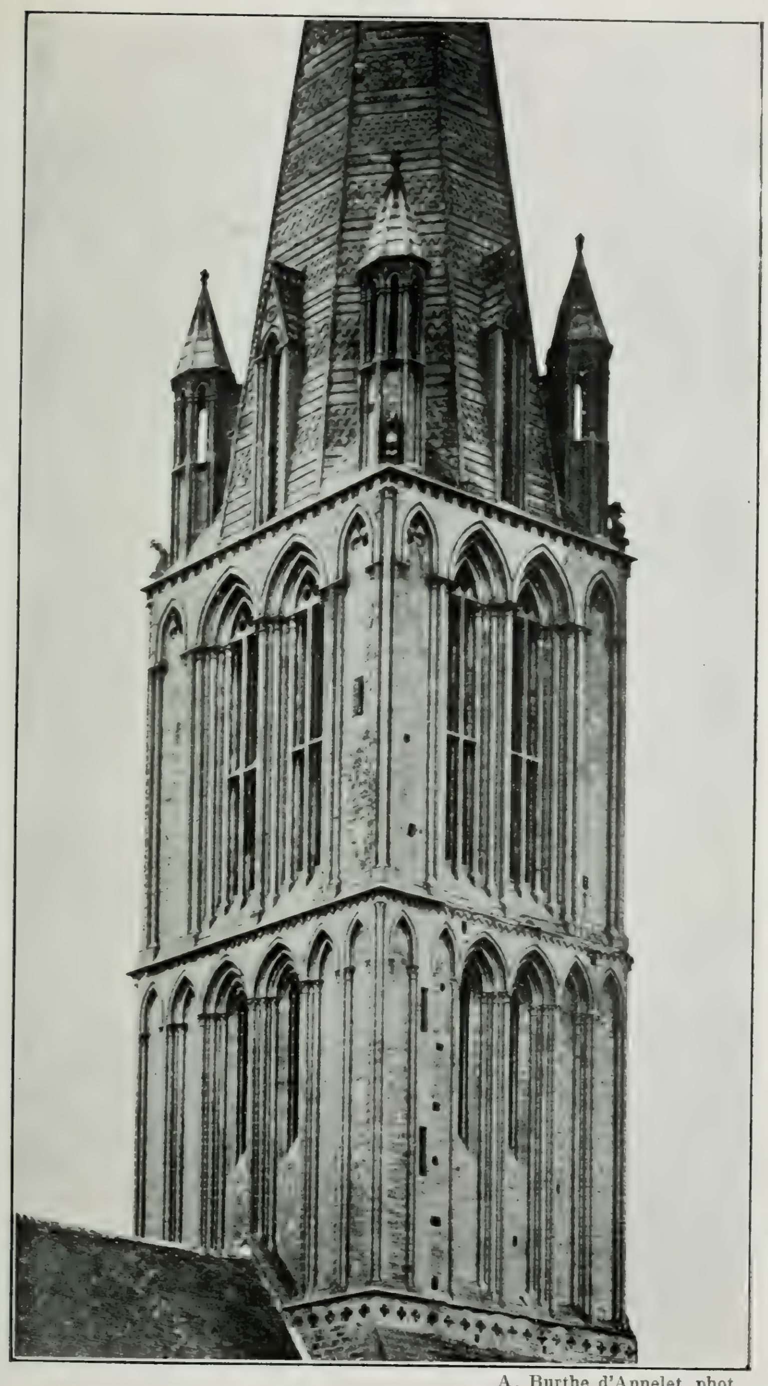
un fût en délit et encadrées sous un arc de décharge. A Périers, les deux baies sont surmontées d'un linteau.

Les clochers gothiques du Calvados se distinguent aussi des clochers romans par l'allongement extraordinaire de leurs baies géminées (1), dont l'archivolte en tiers-point très moulurée retombe sur de fines colonnettes, comme dans la tour nord de la cathédrale de Lisieux. J'ai déjà signalé quelques clochers romans dont les baies étaient très hautes, comme à Saint-Loup-Hors ; par contre, les ouvertures du dernier étage du clocher sud à Saint-Pierre-sur-Dives ont encore les proportions romanes, comme à Baron et à Sousmont-Saint-Quentin, où chaque face est percée de trois baies. Par exception, les baies en plein cintre du clocher du Manoir (2) sont recoupées par un pilastre qui porte un linteau et un tympan plein.

La hauteur des baies des clochers gothiques tendit sans cesse à s'accroître, si bien qu'il fallut étrésillonner par des meneaux horizontaux les colonnettes en délit qui recoupaient l'ouverture en deux parties. L'une des plus anciennes applications de ce système particulier aux clochers du Calvados se voit dès la fin du XII[e] siècle dans les baies du clocher du Vieux-Saint-Sauveur, à Caen. Une traverse arrondie vient couper les deux colonnes jumelles de la pile centrale. Il en résulte que le remplage de chaque baie ressemble à un meneau cruciforme, comme à Formigny, à Bernières, à Ouistreham, à Nonant, à Vierville. Dans les baies des clochers d'Audrieu, de Bretteville-

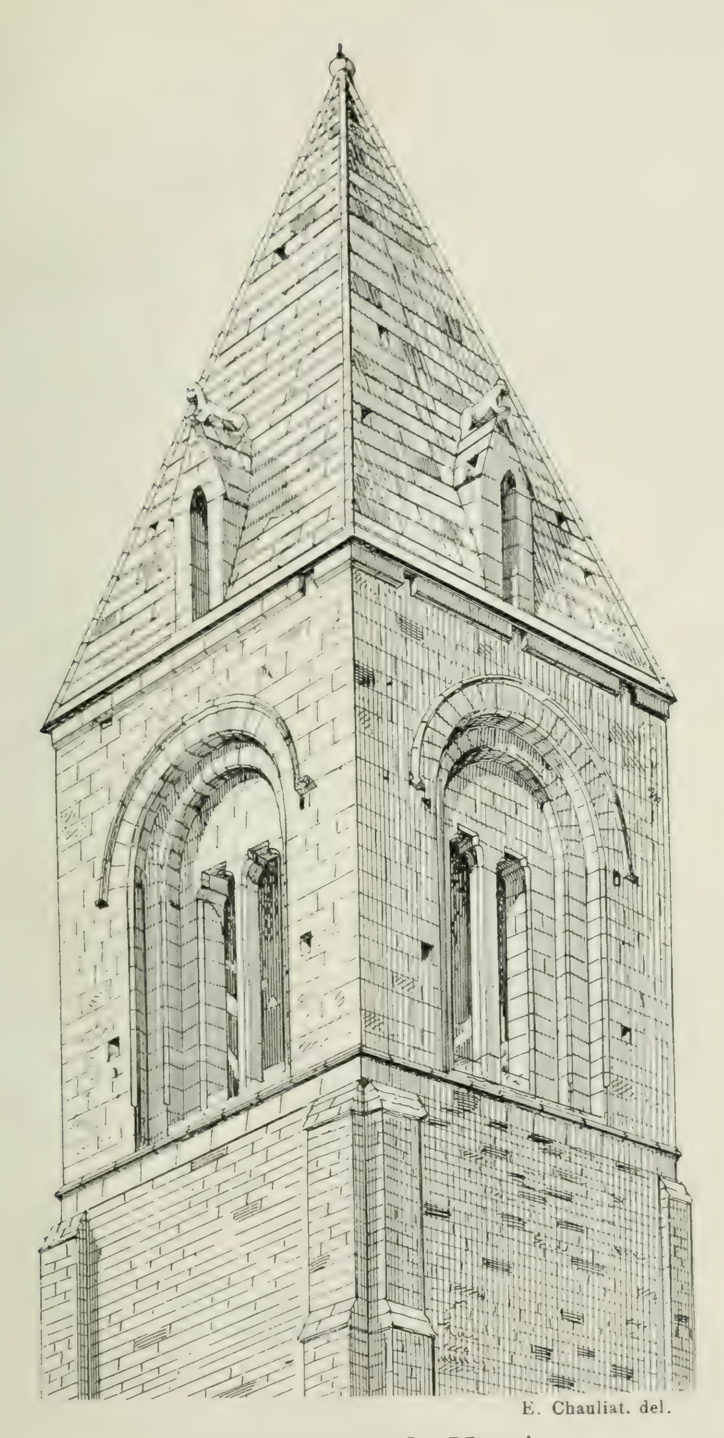
(1) Les tours percées d'une seule baie sur chaque face, comme à Baron, à Cuverville, à Ducy-Sainte-Marguerite, à Maizières, à Noron, à Sainte-Honorine-des-Perthes, à Vaucelles, près de Bayeux, et à Villiers-le-Port, sont plutôt rares. Elles portent encore l'empreinte d'influences romanes et remontent au premier tiers du XIII[e] siècle.

(2) M. de Caumont eut tort d'attribuer cette tour au XVI[e] siècle. J'ai relevé beaucoup d'erreurs sur la date des clochers du Calvados dans la *Statistique monumentale*.



A. Burthe d'Annelet, phot.

Clocher de Bernières.



Clocher-porche du Manoir.

l'Orgueilleuse, d'Étreham, de Tilly-sur-Seulle, le nombre des étrésillons se multiplie, comme dans les clochetons des tours occidentales de la cathédrale de Coutances, où il atteint le chiffre de sept. Ces traverses si caractéristiques forment un T dans les baies des clochetons des flèches et des tourelles d'escalier du XIII[e] siècle.

Les baies de la tour de Bazenville, étrésillonnées par des arcs tréflés, des clochers de Ducy-Sainte-Marguerite, d'Ifs, de Louvières, de Villiers-le-Sec, ne sont pas refendues, mais généralement la colonnette centrale porte deux moitiés d'arcs en lancette qui viennent buter contre l'archivolte principale, suivant l'usage de l'école gothique normande. Leur écoinçon est tantôt plein, comme à Formigny, à Maizières, au Manoir, à Sousmont-Saint-Quentin, au Vieux-Saint-Sauveur de Caen, tantôt ajouré par un losange curviligne (1), un trèfle, un trou rond.

On voit très souvent de longues arcatures en tiers-point à droite et à gauche de chaque baie, comme à Baron, à Biéville, à Fierville-la-Campagne, à Ifs, à Lisieux, à Louvières, à Ouistreham, à Tilly-sur-Seulle, à Vierville : il est plus rare de rencontrer, comme à Saint-Sylvain, des arcatures subdivisées, ou un rang d'arcatures en tiers-point sous les baies, comme à Baron, à Bernières, à Formigny, à Villiers-le-Sec et dans les tours-lanternes. Certains clochers ajourés par une seule baie sur chaque face, comme à Nonant, à Vaucelles, près de Bayeux, sont dépourvus d'arcatures décoratives à droite et à gauche des baies. Le clocher sud de Saint-Pierre-sur-Dives, qui rentre dans cette catégorie, se distingue de tous les autres par les *oculi* en forme de quatre-feuilles et de polylobes qui s'ouvrent l'un au-dessus de l'autre, de chaque côté de ses quatre baies supérieures. Au sommet du clocher de Mosles, on voit un *oculus*

(1) Exemples : clochers d'Audrieu, d'Étreham, de Nonant, de Vierville, de Lisieux (tour du nord), lanterne de Saint-Pierre-sur-Dives, clochetons du transept à la cathédrale de Bayeux.

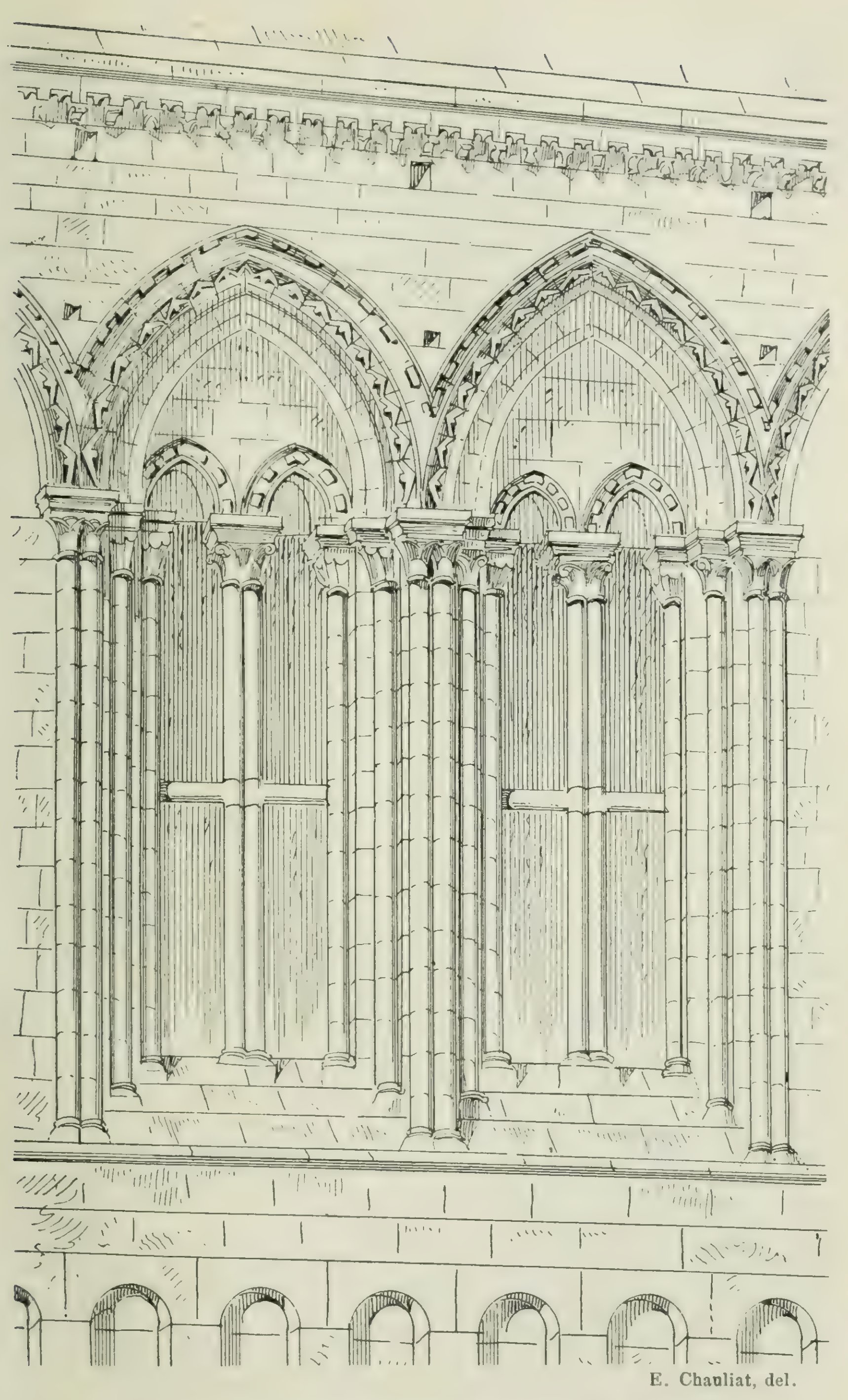
percé sur toutes les faces. Des rosaces et des quatre lobes aveugles remplissent les écoinçons des baies et des arcatures supérieures sur le clocher nord et la tour centrale de la cathédrale de Lisieux, sur la lanterne de Saint-Pierre-sur-Dives.

Les minces colonnettes engagées dans les quatre angles des tours deviennent de plus en plus hautes, comme à Bernières, à Étreham, à Tour, à Villiers-le-Port, mais elles font souvent défaut, comme à Vaucelles et à Ouistreham. Les modillons persistent sous les flèches d'un grand nombre de clochers du XIII[e] siècle, comme à Tour et à Saint-Pierre-sur-Dives, ou bien ils sont remplacés par un rang de petits quatre-feuilles gravés en creux, comme sur les tours centrales de la Trinité de Caen et de Ouistreham, qui doivent être l'œuvre du même architecte. Leurs arcatures nues retombent sur des pilastres, ce qui leur donne un caractère particulier.

Bâtières et flèches de pierre.

Les clochers du XIII[e] siècle présentent trois genres de couronnements (1) : la bâtière de pierre, la pyramide à quatre pans et la flèche octogone flanquée de quatre clochetons. La bâtière de pierre, toiture très économique, est surtout répandue dans le Bessin, à Barbeville, à Cussy, à Formigny, à Nonant, à Vaucelles, près de Bayeux, et à Villiers-le-Sec. En dehors de cette région, j'en connais des exemples à Villerville, près de Trouville, et sur quelques clochers de la Manche. Les couvertures de ce type, qui s'appuient sur des arcs-diaphragmes en tiers-point, sont percées de deux lucarnes très simples, souvent dépourvues de colonnettes : une petite

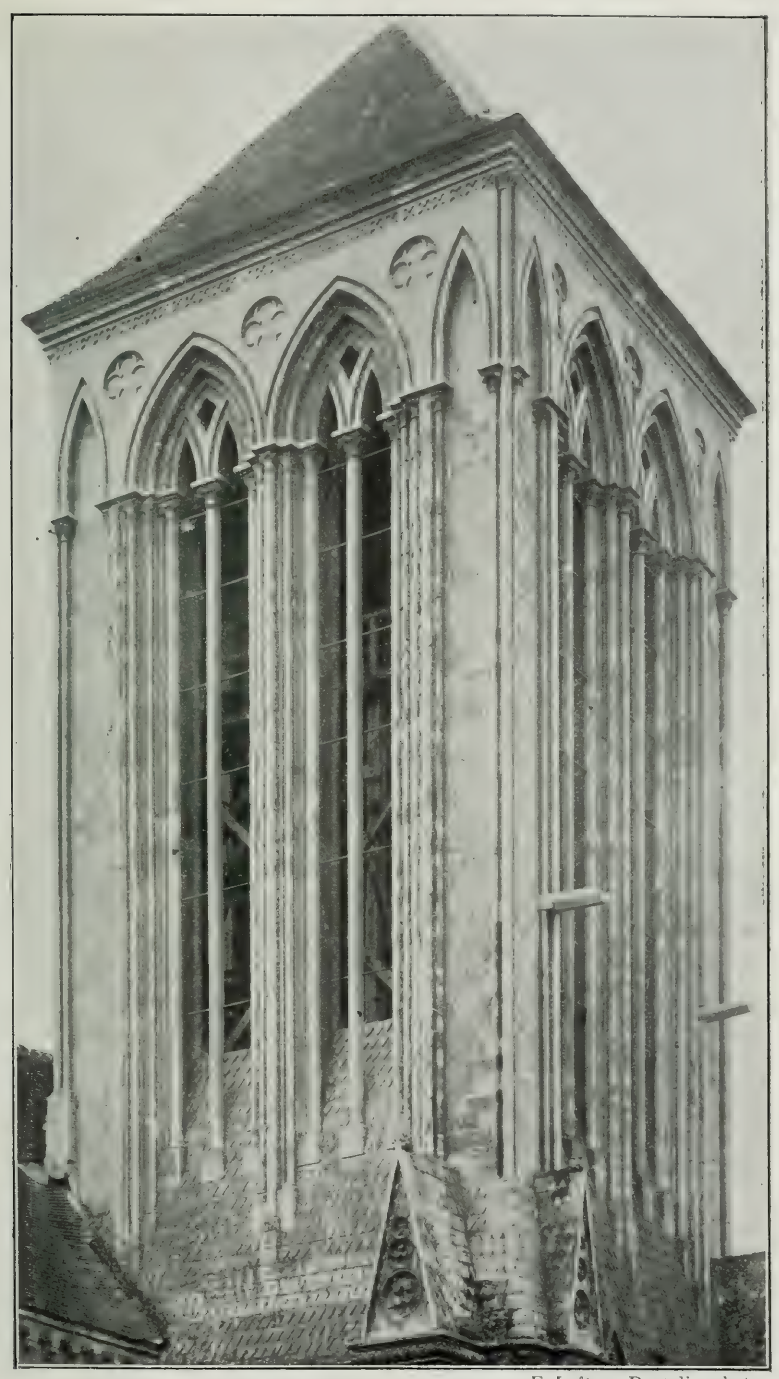
(1) Quelques clochers, comme ceux de Cuverville, de Demouville et de Goustranville, se terminent par une plate-forme, sans doute faute de ressources pour bâtir la flèche.



E. Chauliat, del.

Église du Vieux-Saint-Sauveur, à Caen.

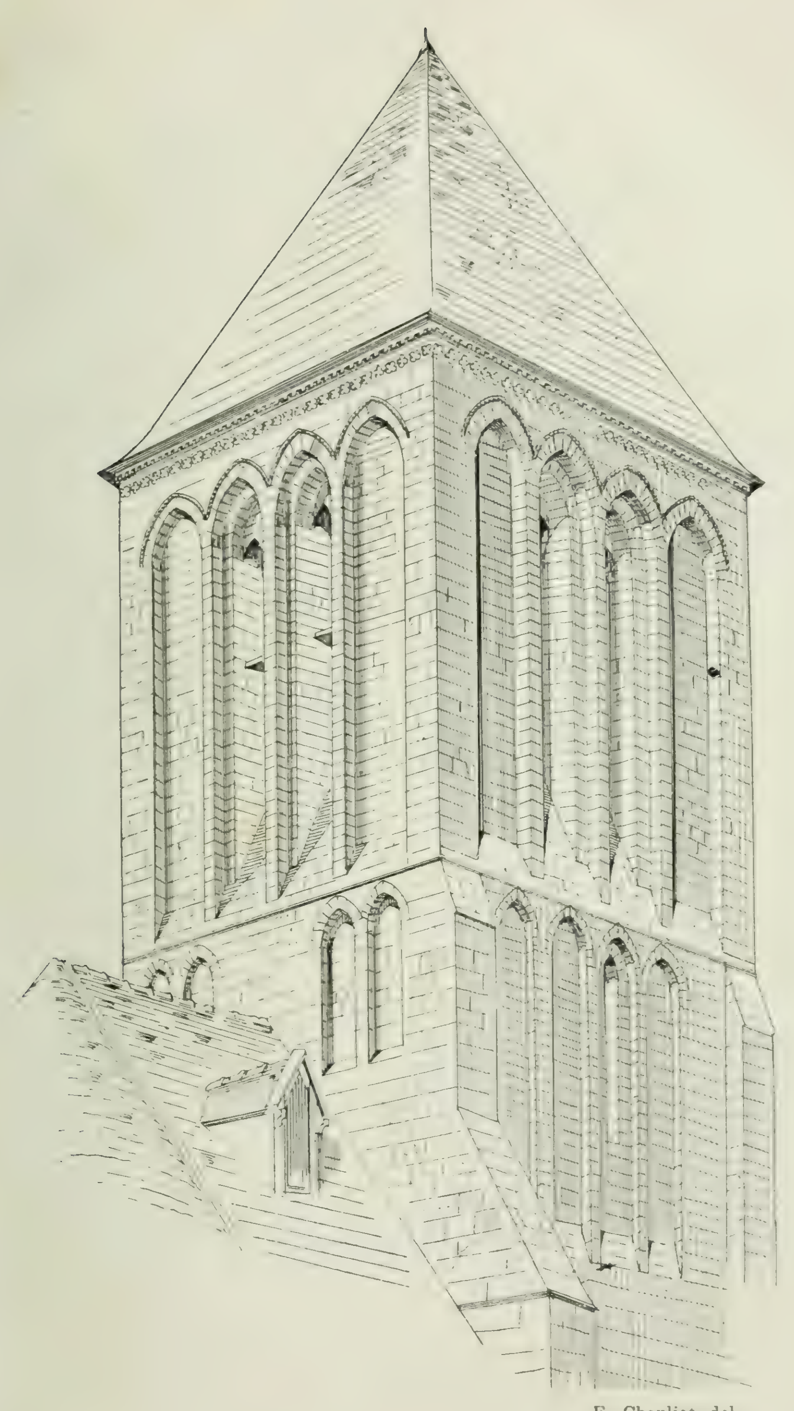
Baies du clocher.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Lisieux.

Tour du nord.



E. Chauliat, del.

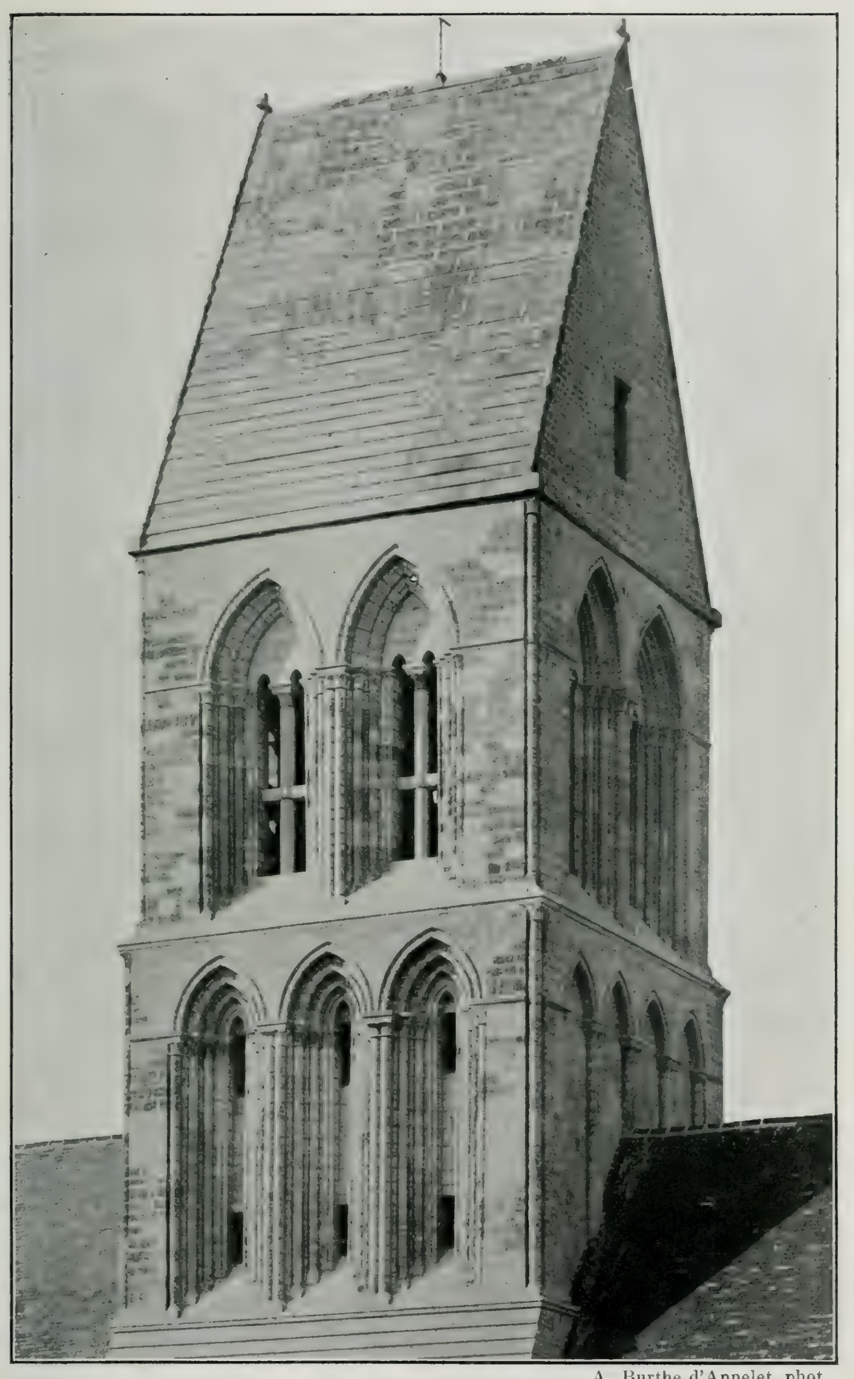
Clocher central de Ouistreham.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Étienne de Caen.

Abside.



A. Burthe d'Annelet, phot.

Clocher de Formigny.

baie s'ouvre dans chaque pignon. Le même principe de toiture fut appliqué sur les porches de Barbeville, de Couvert, de Bernières, de Demouville, de Norrey, comme sur les bas-côtés de l'église de Montataire, sur l'église de Rousseloy et sur une chapelle de l'église de Foulangues (Oise). Je n'ai pas rencontré une seule bâtière de pierre antérieure au XIII[e] siècle dans le Calvados. On fit plus rarement usage à la même époque de la bâtière en charpente, dont l'origine est plus ancienne, mais les clochers d'Étreham, de Mosles, de Sousmont-Saint-Quentin en présentent des exemples. Les tours centrales de la Trinité de Caen et de Ouistreham sont recouvertes de toits en pavillon.

Le nombre des flèches carrées diminue beaucoup au XIII[e] siècle, mais les clochers de Basse-Allemagne, de Baron, de Bazenville, du Manoir, de Quilly (1), de Rosel, les tourelles carrées des escaliers à la façade de l'église de Rots, au chevet de Saint-Étienne de Caen et de la cathédrale de Coutances ont conservé leur pyramide gothique. Des boudins d'arêtes et des écailles décorent ces flèches ajourées par quatre lucarnes.

L'une des plus anciennes flèches octogones gothiques de la région est celle du petit clocher latéral de Fontaine-Halbout, qui remonte au commencement du XIII[e] siècle et qui ne pouvait pas être flanquée de clochetons à cause des faibles dimensions de la cage (2). J'attribue volontiers à la même époque la flèche à huit pans du clocher roman de Campigny, flanquée de quatre petites pyramides triangulaires et ajourée par des fentes. La flèche octogone du clocher sud de Saint-Pierre-sur-Dives fut aussi l'un des premiers exemples de ce type dans le Calvados : ses arêtes sont accu-

(1) Les flèches des églises de Basse-Allemagne, de Bazenville et de Quilly sont les plus hautes pyramides carrées du Calvados.

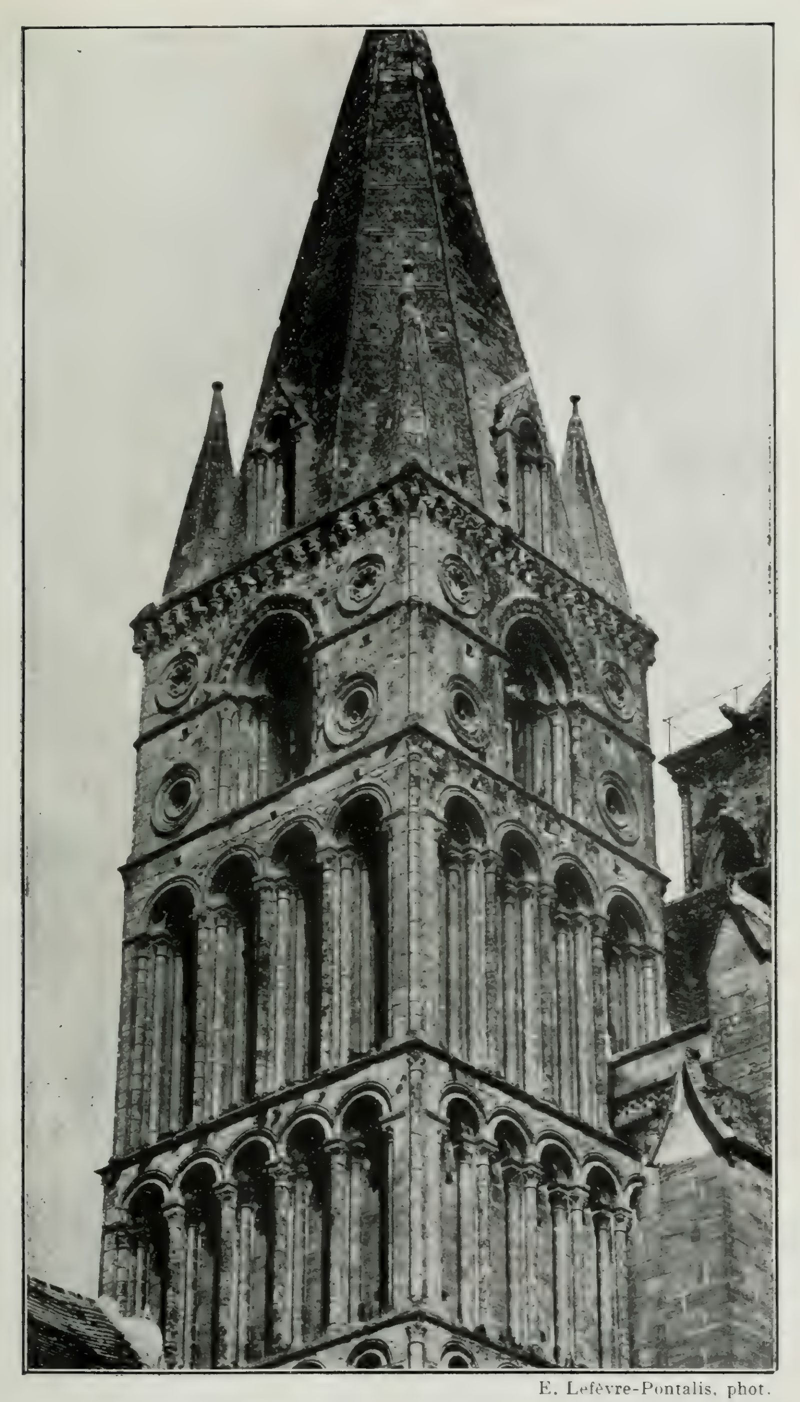
(2) Par contre, les clochetons modernes des flèches de Bretteville-l'Orgueilleuse, de Douvres, de Langrune, de Secqueville-en-Bessin avaient été prévus au XIII[e] siècle.

sées par huit boudins et ses panneaux d'écailles alternent avec des assises débordant les unes sur les autres. Ce système de décoration appliqué déjà sur la pyramide romane de Saint-Loup se voit également sur les flèches de Saint-Étienne de Caen et de Ducy-Sainte-Marguerite. Ailleurs, notamment à Bazenville, à Ifs, à Vierville, les lits se décrochent comme des tuiles et non plus en véritables gradins, comme sur les clochers de Thaon et de Ver.

La flèche d'Audrieu est inachevée. L'inclinaison de ses pans avait été mal calculée, mais les architectes auraient pu réparer cette erreur de tracé en donnant aux arêtes une forme convexe, comme dans l'ancienne flèche de Bretteville, frappée par la foudre en 1864. J'ai constaté que la flèche du clocher de Marolles (Oise), qui remonte au XIIe siècle, présente la même particularité. D'autres flèches romanes et gothiques ont des pans inégaux par suite d'un défaut de plantation à la base. Ainsi la largeur des côtés de la flèche de la tour du sud à la cathédrale de Chartres varie de 1m08. Les essais d'ajourage des flèches dans le Calvados avaient été bien timides (1), comme on peut le constater au XIIe siècle, sur la pyramide du clocher de Colombiers-sur-Seulle, et vers 1220 sur la flèche octogone de Campigny, mais à la fin du XIIIe siècle, les constructeurs devinrent plus hardis. La flèche de Langrune est percée d'une série de trous polylobés, comme l'ancienne flèche de Bretteville.

A la base des flèches octogones se trouvent quatre petites pyramides, comme dans les clochers romans du Vexin et de la vallée de l'Oise. La transition entre les deux plans est obtenue au moyen de quatre trompes en tiers-point. Les clochetons de la flèche du clocher sud de

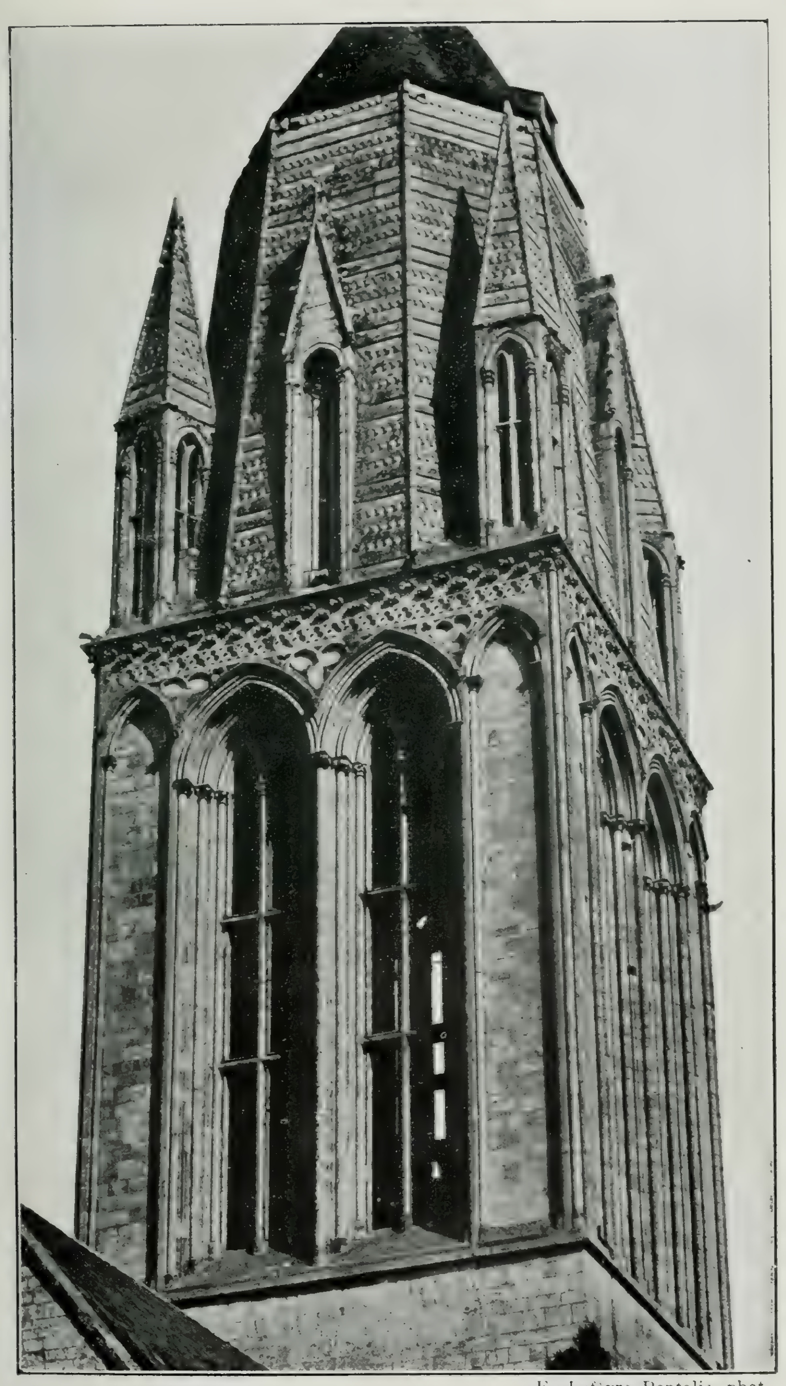
(1) Les trous carrés visibles sur les flèches de Baron, de Basly, de Bazenville, de Colombiers-sur-Seulle, de Fontaine-Halbout ne sont que des trous de boulin.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Saint-Pierre-sur-Dives.

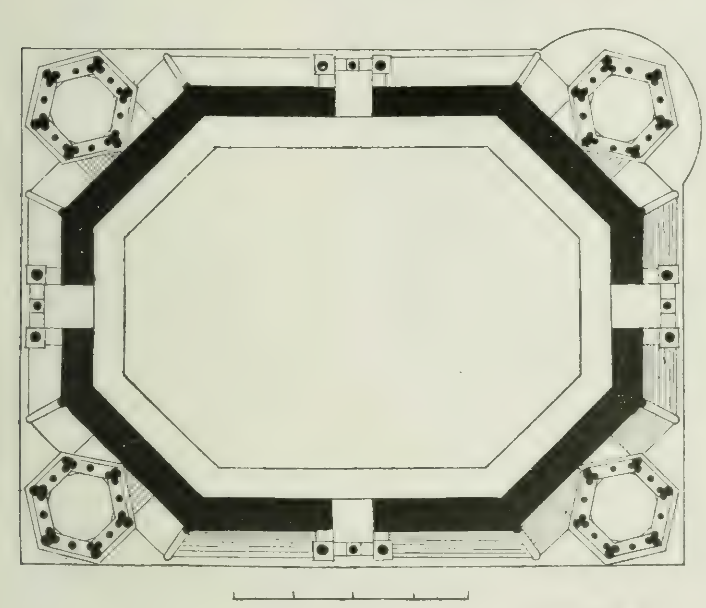
Clocher sud.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher d'Audrieu.

Saint-Pierre-sur-Dives sont uniques en leur genre, car leurs six pans inclinés partent de la plate-forme de la flèche, tandis que les autres architectes avaient reconnu avec raison la nécessité d'élever les clochetons hexagones sur un support du même plan. A Ifs, ce socle, décoré d'arcatures, est plein, mais les constructeurs prirent le parti d'ajourer les



E. Chauliat, del.

Clocher nord de Saint-Étienne de Caen.
Plan de la flèche.

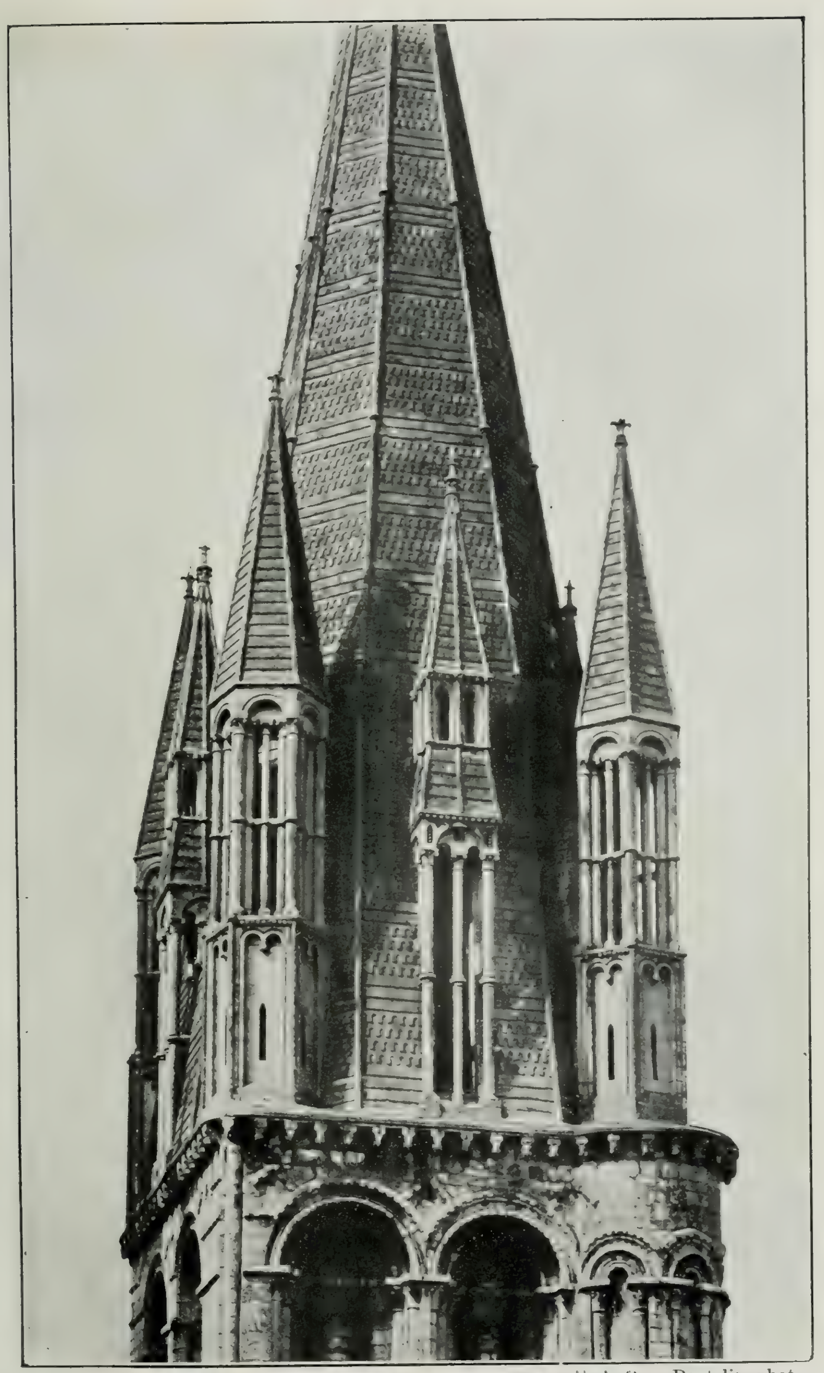
clochetons par des petites baies en tiers-point flanquées de colonnettes, comme à Tour et à Bernières. Dans la flèche de la tour nord de Saint-Étienne de Caen, les clochetons hexagones, très élancés, sont percés de baies en plein cintre recoupées par une colonnette à traverse centrale.

La silhouette des clochetons des flèches du XIII[e] siècle dans le Calvados est très variée. Tantôt les pans du socle polygonal sont inclinés, comme à Bayeux et à Tour, dont les flèches ont des liens de parenté très frappants, tantôt les clochetons s'élèvent sur un socle carré plein, comme à Ducy-Sainte-Marguerite, à Louvières, à Vierville, à Villiers-le-Port, tantôt, comme à Audrieu ou à l'extrémité des croisillons de la cathédrale de Bayeux, leurs quatre baies sont divisées par un meneau cruciforme (1). Les flèches des clochetons, recouvertes d'écailles, ne sont jamais ajourées. La seule flèche montée sur un étage octogone gothique est celle du clocher roman de Trévières, qui a été rebâtie (2).

Les lucarnes percées dans les flèches carrées ou octogones présentent également plusieurs types différents. Les plus simples se composent d'une baie en tiers-point flanquée de quatre colonnettes et dont le petit fronton est surmonté d'une tête humaine ou d'un animal couché, comme à la cathédrale de Bayeux, à Bazenville, à Ducy-Sainte-Marguerite, au Manoir, à Quilly, à Rosel et à Tour. L'architecte du clocher sud de la cathédrale de Chartres avait tiré le même parti de ce motif de décoration dès le milieu du XII[e] siècle. D'autres lucarnes, comme celles de la flèche nord de Saint-Étienne de Caen, des clochers de Basse-Allemagne, d'Ifs, de Secqueville-en-Bessin et de Vierville, sont formées de deux ou de trois colonnettes en délit qui soutiennent une petite flèche à quatre pans, dont la base est ajourée par des baies très étroites. Les colonnettes peuvent faire défaut, comme à Douvres, où les montants des lucarnes, reliés par deux tra-

1) Les mêmes transformations se remarquent dès le XII[e] siècle dans l'Ile-de-France, à Nesles-la-Vallée et à Bougival ; dans la Bourgogne, à Saint-Germain d'Auxerre et à Vermenton ; dans la Touraine, à Saint-Ours de Loches et à Beaulieu.

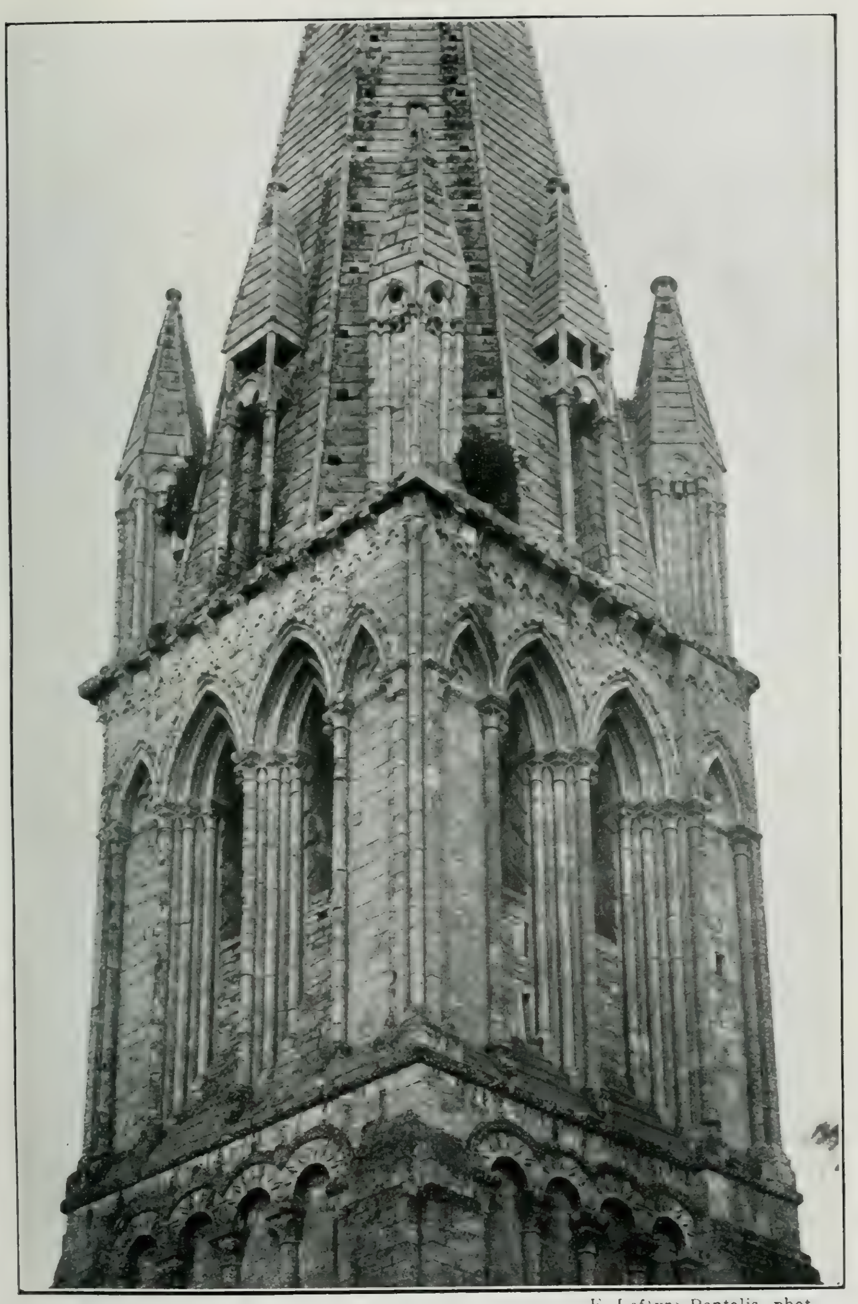
(2) Les flèches du même type qui couronnent les clochers modernes de Carcagny, de Creully et de Sommervieu ont été bâties vers 1840.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Étienne de Caen.

Flèche du clocher nord.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher d'Ifs.



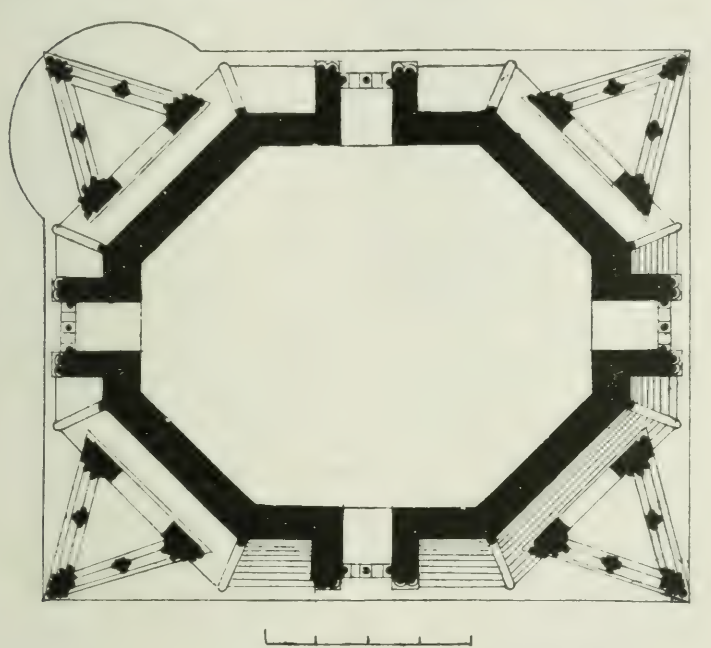
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Coutances.

Tour du nord.

verses, supportent une petite flèche hexagone qui vient s'ajuster sur quatre frontons (1).

La flèche de la tour méridionale de Saint-Étienne de Caen mérite une étude particulière, car elle ne ressemble à aucune autre. Il faut l'attribuer à la seconde moitié du XIII[e]



E. Chauliat, del.

Clocher sud de Saint-Étienne de Caen.
Plan de la flèche.

siècle. Ses quatre clochetons d'angle, de plan triangulaire, sont décorés sur les deux faces visibles de trois arcatures tréflées et les baies géminées, qui s'ouvrent plus haut, sont

(1) Les clochetons de cette flèche qui reposent sur des colonnettes en délit sont modernes, mais les lucarnes, restaurées vers 1880, sont dessinées dans la *Statistique monumentale du Calvados*, t. I, p. 451.

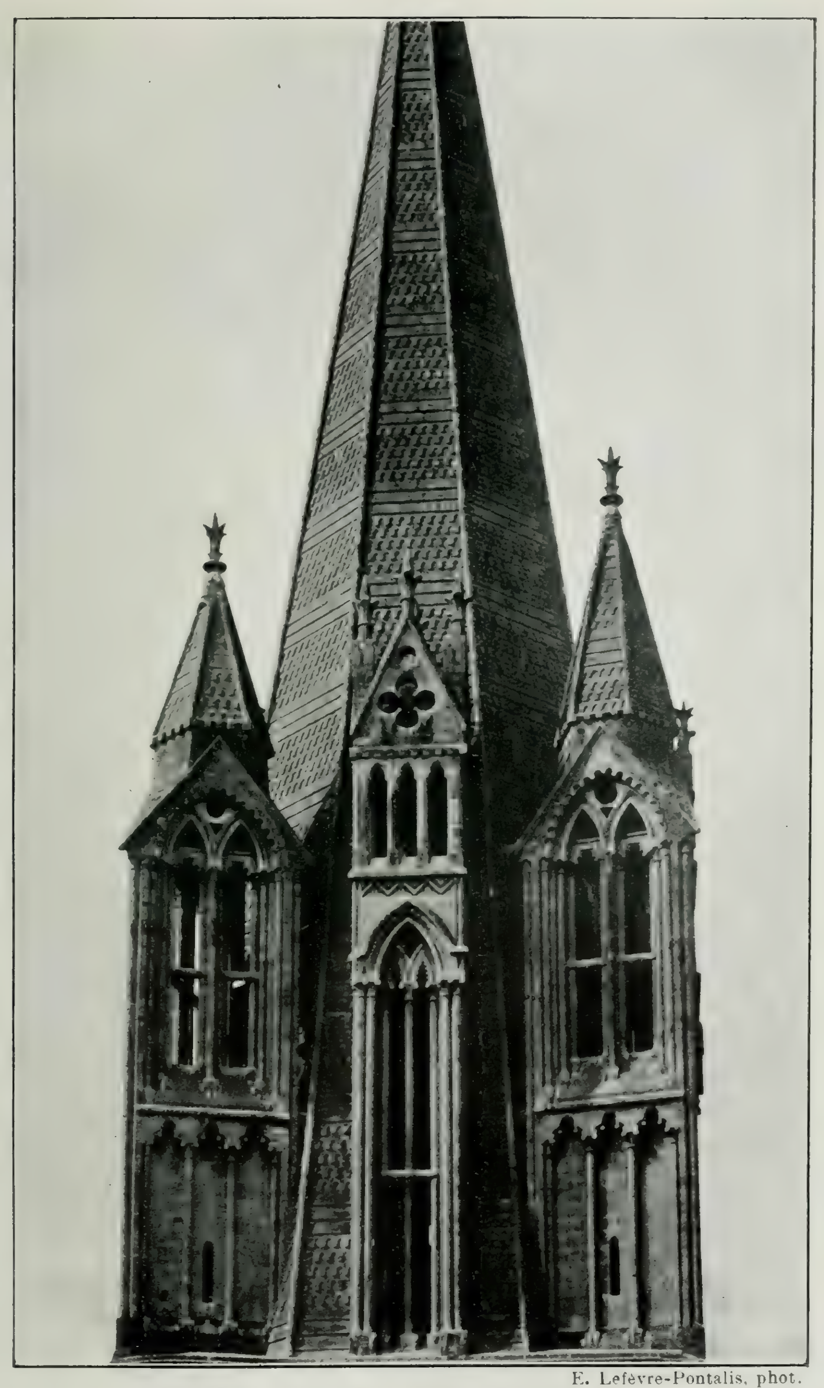
étrésillonnées par deux traverses engagées dans le meneau central. L'écoinçon est ajouré par un *oculus,* mais ce qui est bien plus anormal, c'est la petite flèche hexagone qui sort des glacis formés par la rencontre des trois frontons, comme à Douvres. Les quatre lucarnes, recoupées par un meneau cruciforme, se distinguent par leur grande hauteur : leurs trois gâbles, percés d'un quatre-feuilles, reposent sur une cage ajourée par un triplet sur chaque face. Des fleurons se détachent au sommet des clochetons et des lucarnes.

Il faut ranger parmi les autres flèches du XIII[e] siècle d'un type original en Normandie celles de la cathédrale de Coutances. L'architecte monta le dernier étage des tours sur un plan octogone qui concordait avec celui des clochers romans, suivant la disposition adoptée à Chartres, à Vendôme et à Senlis, mais la hauteur exceptionnelle des six clochetons qui partent de la base de l'étage supérieur pour se terminer un peu au-dessous du sommet des lucarnes mérite d'attirer l'attention (1). Trois clochetons, accolés aux tourelles hexagones des escaliers, sont amortis par une flèche carrée qui couronne des baies très longues refendues par une colonnette en délit et sept traverses.

Tours-lanternes.

Les tours-lanternes sont aussi rares dans le Calvados au XIII[e] siècle qu'à l'époque romane, mais les architectes continuèrent à les surmonter d'un étage destiné à recevoir des cloches, sauf à la cathédrale de Lisieux dont la lanterne, voûtée par huit branches d'ogives comme les autres, n'était pas prévue à l'origine. Celle de Saint-Pierre-sur-Dives fut sans doute l'une des premières bâties au XIII[e] siècle dans la

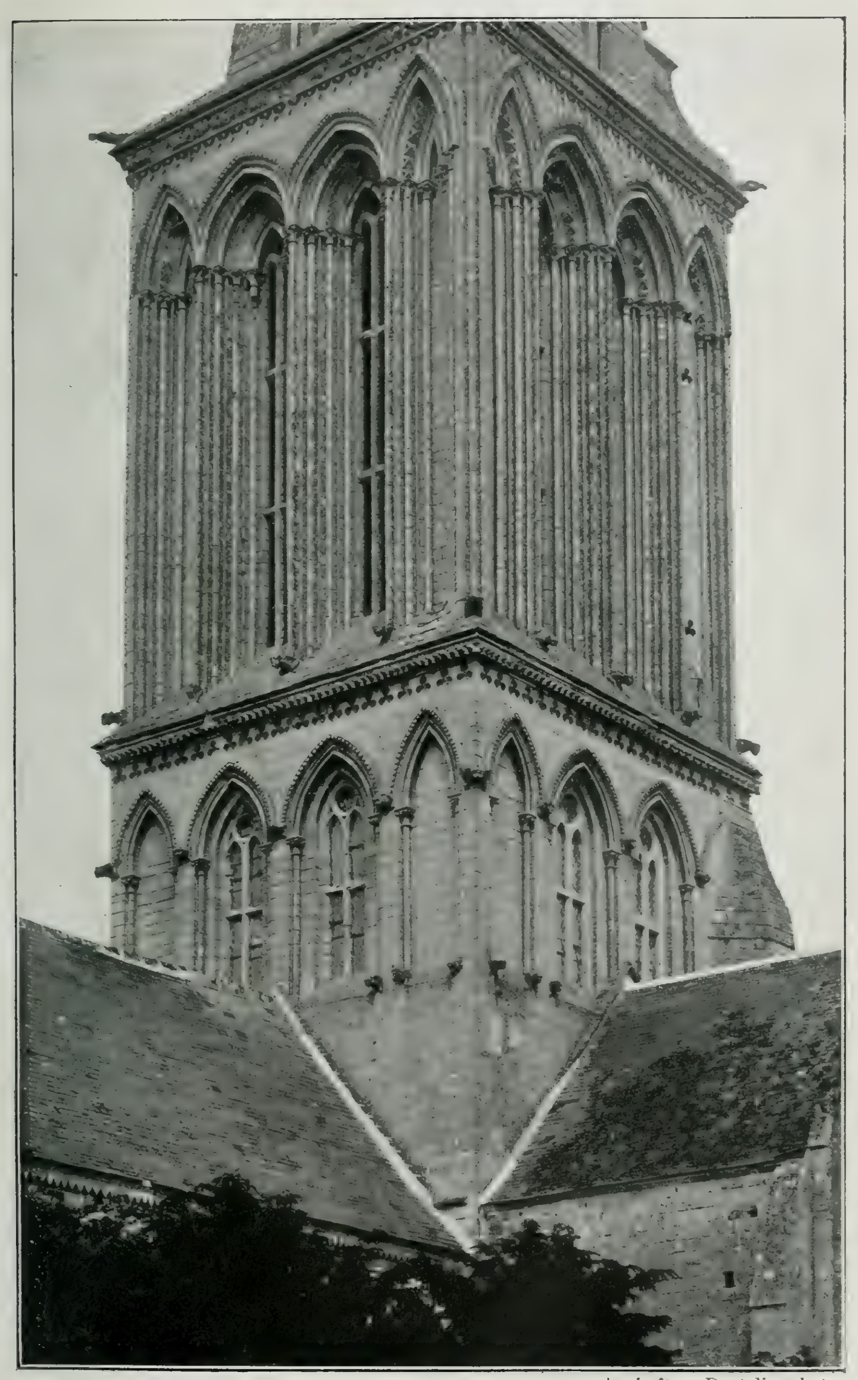
(1) Les flèches occidentales de Notre-Dame de Saint-Lo, bâties au XV[e] siècle, sont une réplique de celles de la cathédrale de Coutances.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Étienne de Caen.

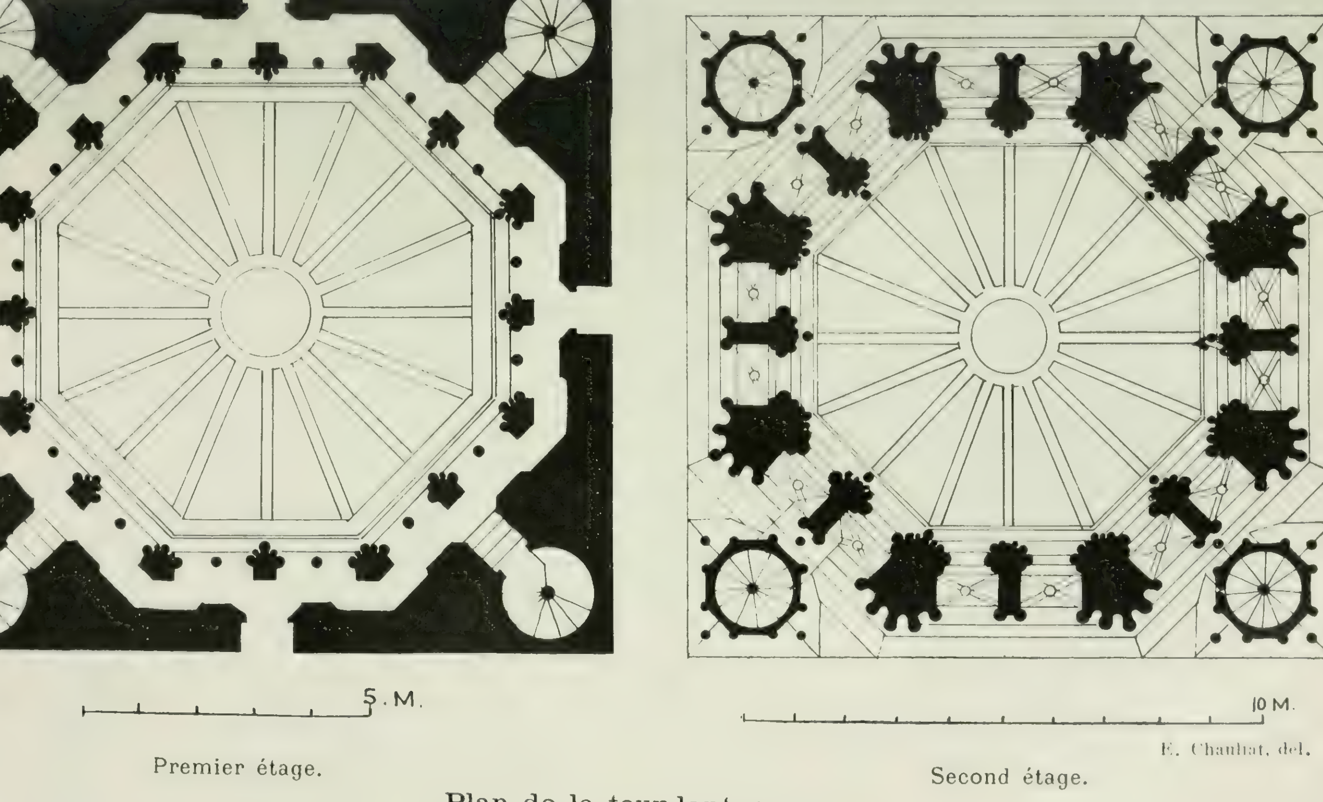
Flèche du clocher sud.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Norrey.

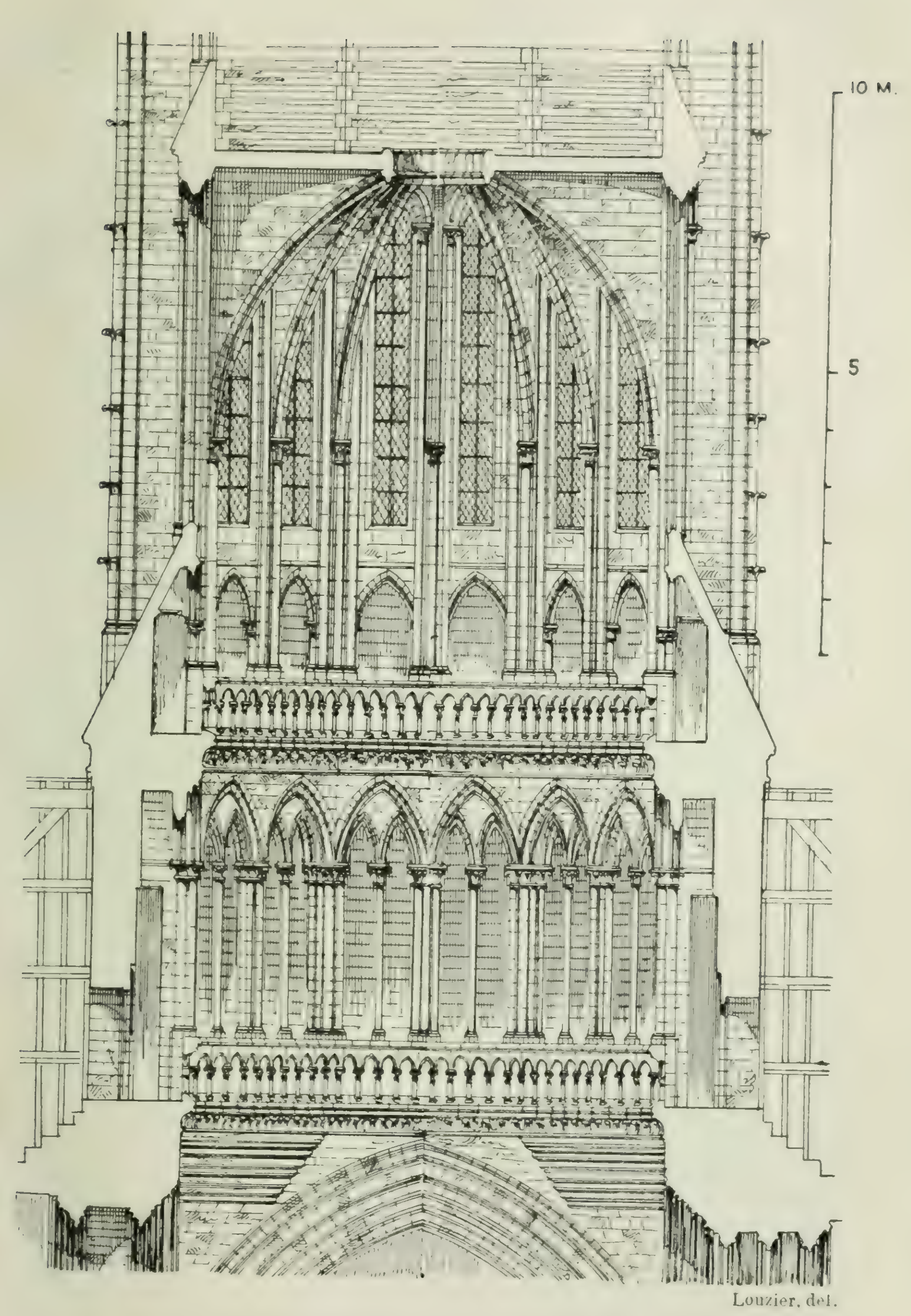
Tour centrale.



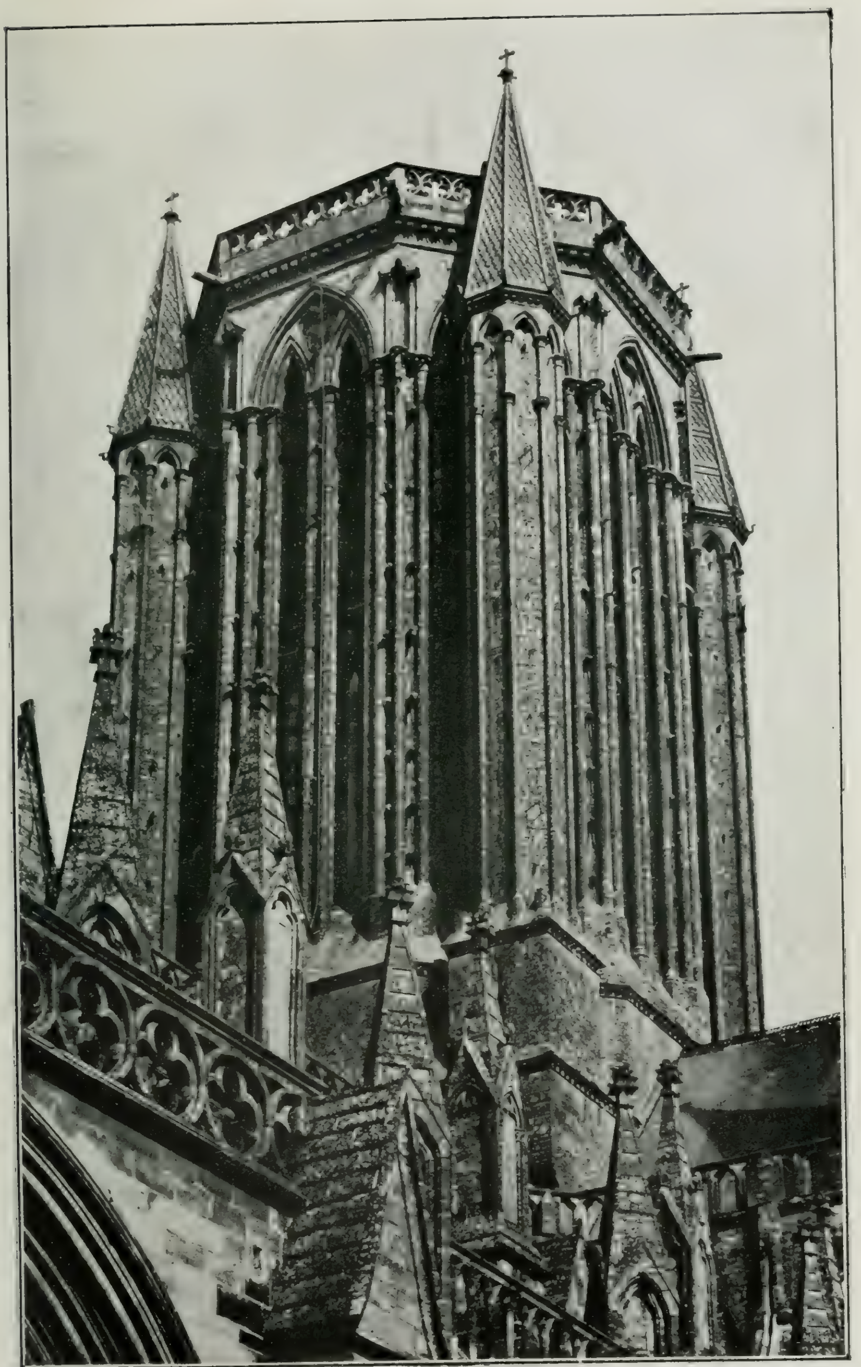
Premier étage.

Second étage.

Plan de la tour-lanterne.



Coupe de la tour-lanterne.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

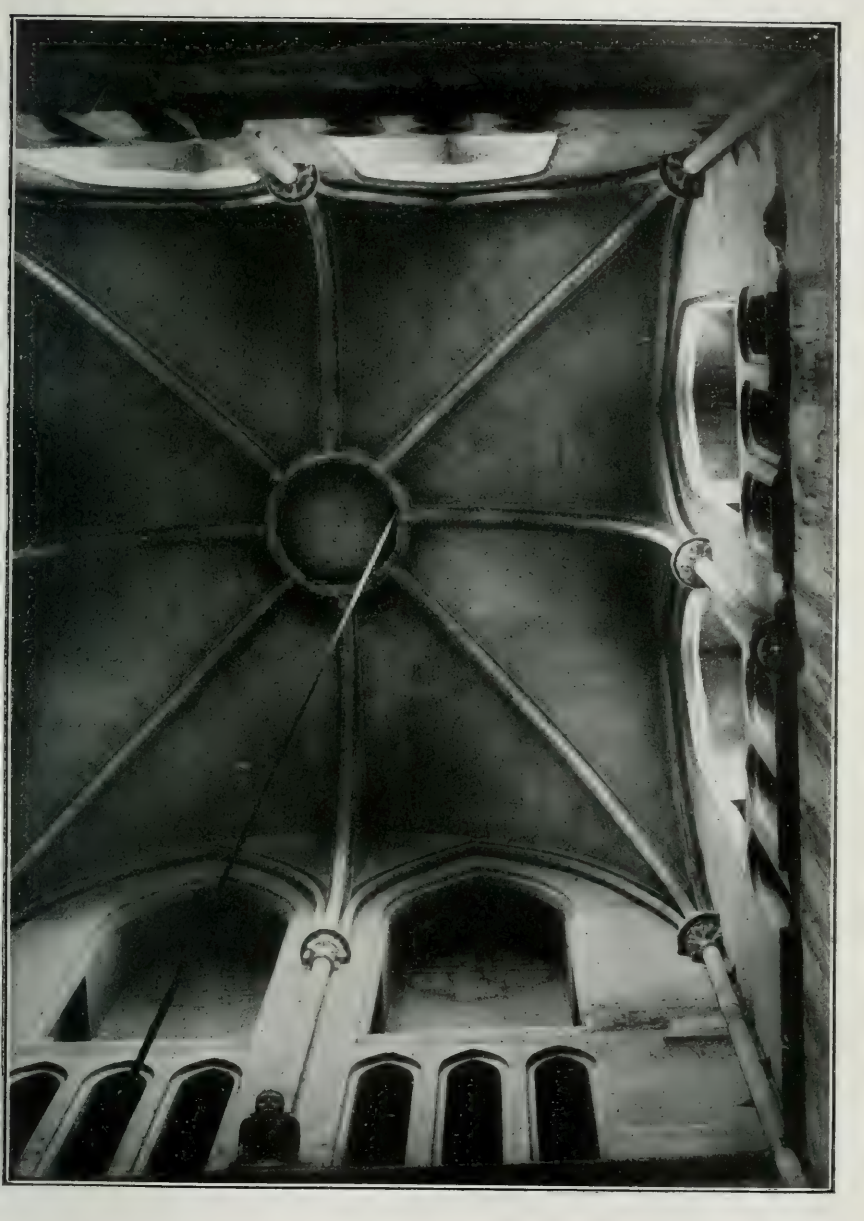
Cathédrale de Coutances.

Tour centrale.

A. Burthe d'Annelet, phot.

Cathédrale de Coutances.

Intérieur de la lanterne.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Tour-lanterne de Norrey.

région. Les baies en tiers-point de ses deux étages, refendues par un meneau, sont assez basses. Des galeries permettent de contourner la cage à l'intérieur, comme à Lisieux où le triforium aveugle de la lanterne est du même type qu'à la cathédrale de Rouen.

A Langrune comme à Norrey, des passages intérieurs permettent de circuler à deux niveaux différents. Au-dessus de la voûte, l'étage des cloches est percé sur chaque face de longues baies jumelles en lancette, flanquées d'arcatures, comme dans la plupart des tours centrales. Des arcades aveugles assez basses décorent le soubassement masqué par les combles. A Rots, la lanterne du XIII[e] siècle présente la même disposition, mais le dernier étage de la tour fut reconstruit au XV[e] siècle. La lanterne octogone de Saint-Sever, près de Vire, est une réplique de celle de la cathédrale de Coutances que j'ai déjà décrite (1), mais elle est restée inachevée : une baie en tiers-point, flanquée de colonnettes, s'ouvre dans chacun de ses pans.

Clochers du XIV[e] siècle.

Si les clochers du XIV[e] siècle sont en très petit nombre, il est facile d'en comprendre la raison. Les tours du XII[e] et du XIII[e] siècle étaient si nombreuses et si solides, que le besoin d'élever de nouveaux clochers ne se fit pas sentir. D'ailleurs, le mouvement de construction se ralentit beaucoup à cette époque. La tour nord de Saint-Pierre-sur-Dives, le clocher-porche de Saint-Jean, à Caen, terminé au XV[e] siècle, ne diffèrent des tours du XIII[e] siècle que par la plus grande hauteur de leurs baies et leur décoration.

Le clocher-porche d'Ellon présente au rez-de-chaussée une voûte originale : c'est une croisée d'ogives aux angles

(1) *Guide du Congrès de Caen*, p. 257.

abattus, qui vient buter au-dessus de quatre trompes en tiers-point, permettant de passer du carré à l'octogone dans le seul but de réduire la portée de la voûte (1). Le clocher-arcade de la chapelle de Bussy, qui a été démoli, se composait de deux baies en tiers-point, comme ceux de Launay-sur-Calonne et de l'ancienne église de Cabourg (2).

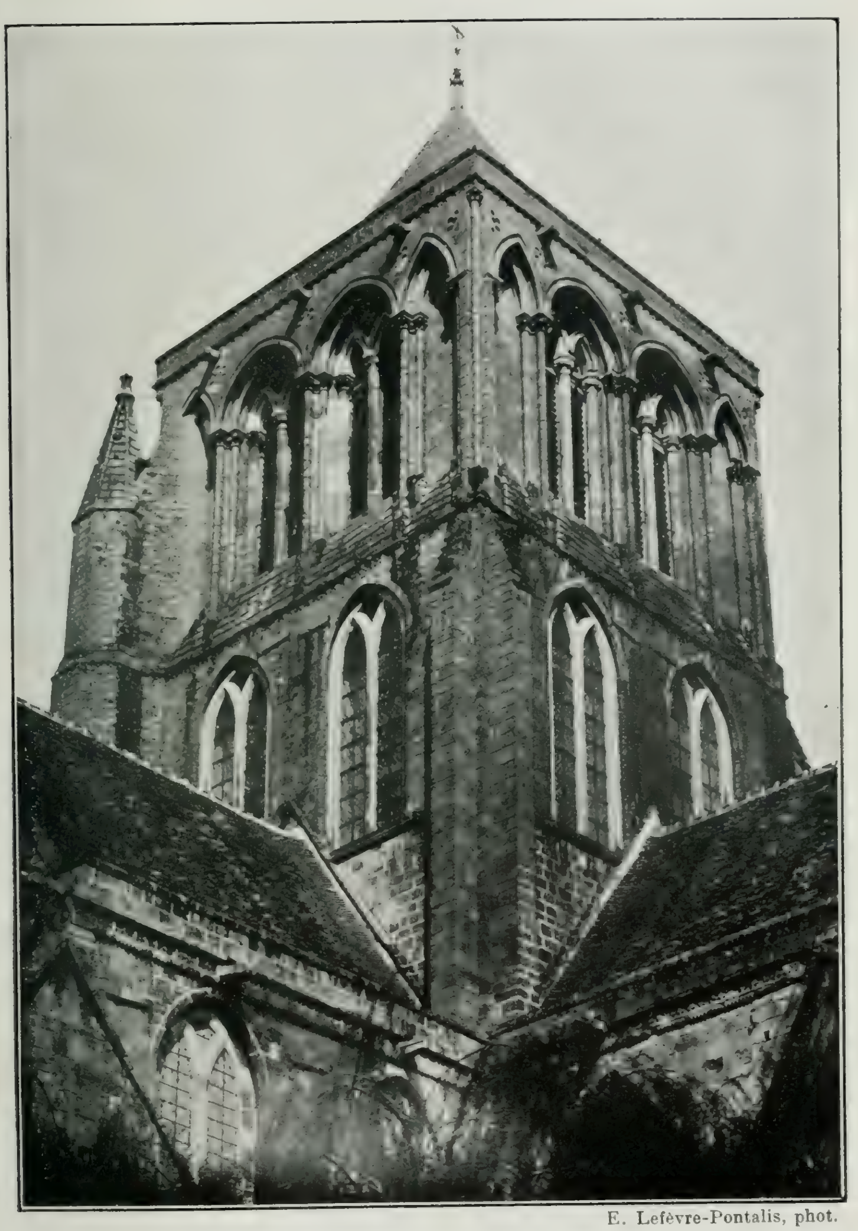
Le clocher de Saint-Pierre de Caen, bâti avant 1317 sur la première travée du bas-côté sud (3), est un véritable chef-d'œuvre. Un porche élégant dissimule la lourdeur de son soubassement. Les longues baies jumelles du premier étage, encadrées par dix colonnettes et flanquées de deux arcades aveugles en lancette, s'élèvent au-dessus d'un étage garni d'arcatures : elles sont recoupées par une colonne en délit et des étrésillons de pierre. Les cordons des archivoltes sont ornés de crochets et d'un fleuron à la clef. La plate-forme entourée d'une balustrade qui se trouve à la base de la flèche fut une innovation contraire aux principes de composition du XIIIe siècle (4). On en trouve d'autres exemples à Saint-Sauveur de Caen, à Maisy, à Maizières et à Rouvres. Ce parapet avait le défaut de nuire à la pureté des lignes verticales en soulignant la naissance de la flèche, mais l'architecte du clocher de Saint-Pierre avait eu soin d'asseoir sa flèche sur un tambour octogone. Aux angles de la plate-forme il éleva des clochetons hexagones dont

(1) Cf. A. de Caumont: *Statistique monumentale du Calvados,* t. III, p. 394.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 8; t. III, p. 508, et t. IV, p. 366.

(3) Cette date est celle du décès du trésorier Nicolle Langlois qui fit construire la tour, d'après son épitaphe transcrite par De Bras: *Les recherches et antiquitez de la ville de Caen*, 1588. Nouvelle édition, p. 55. La date de 1308 donnée par M. l'abbé de La Rue dans ses *Essais historiques sur la ville de Caen*, 1820, t. I, p. 96, ne repose sur aucun texte.

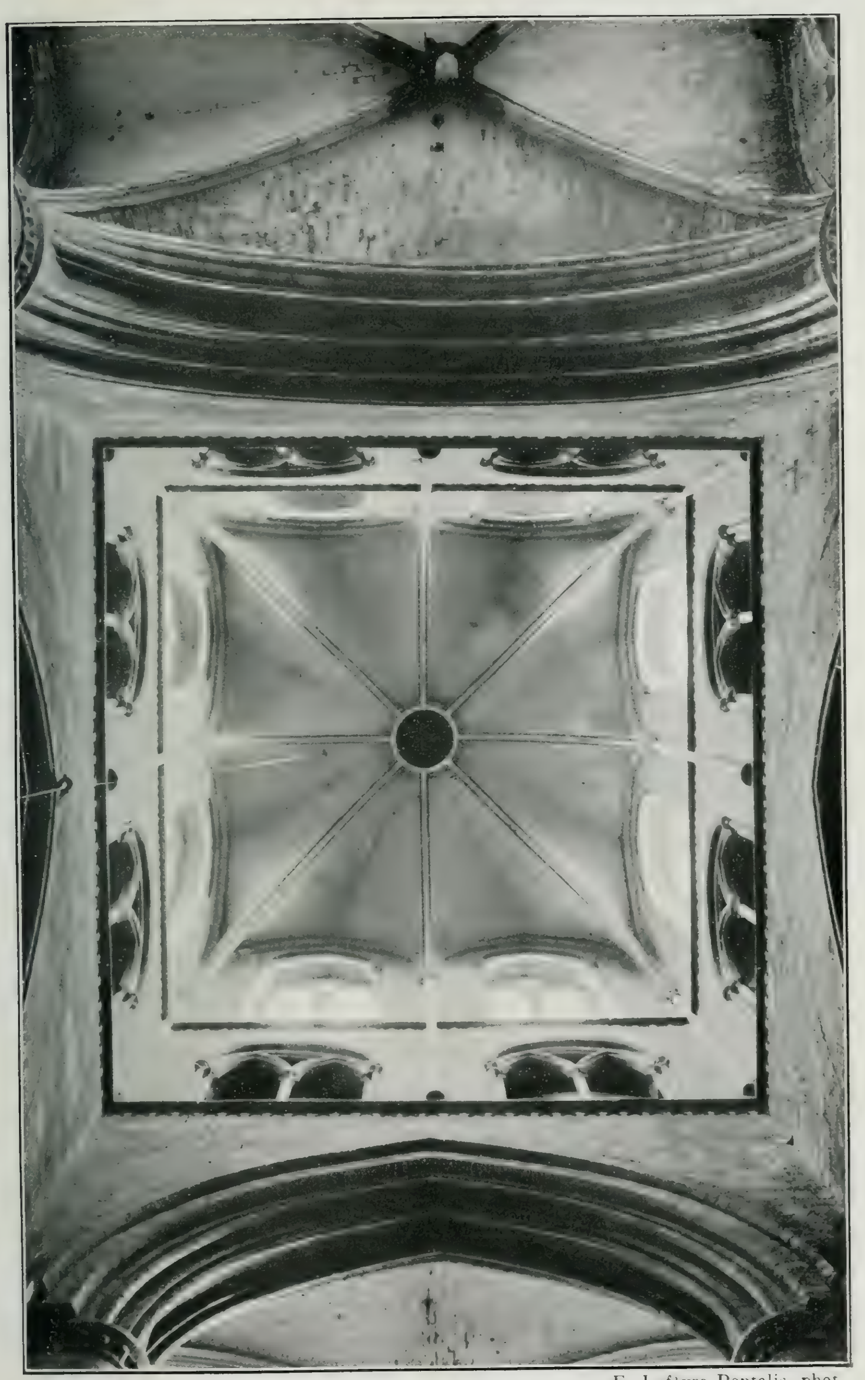
(4) La balustrade du clocher de Bretteville-l'Orgueilleuse est une œuvre moderne. L'ancienne flèche, détruite par la foudre, en était dépourvue, comme l'indique un dessin des carnets de M. Bouet.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Saint-Pierre-sur-Dives.

Tour-lanterne.

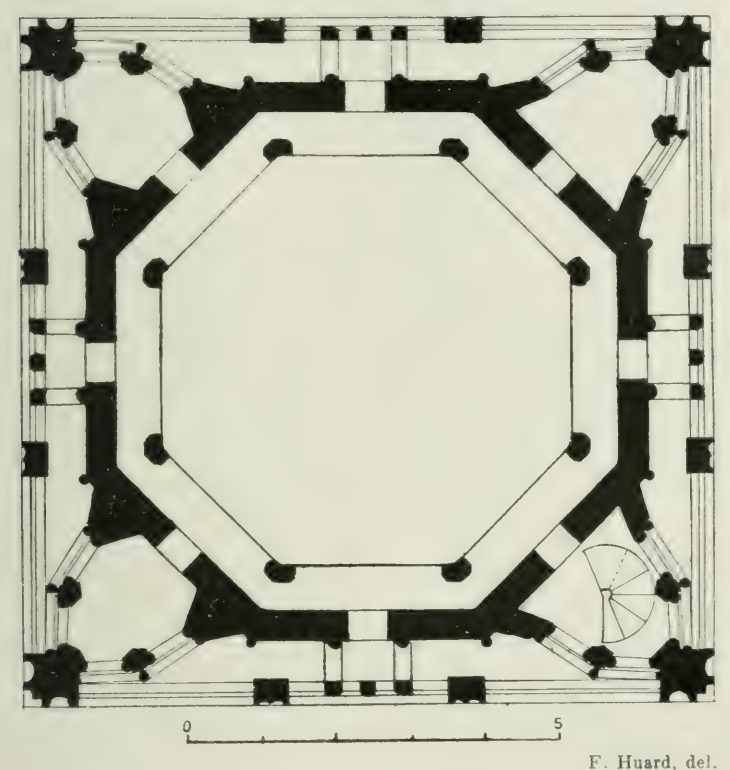


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Saint-Pierre-sur-Dives.

Intérieur de la lanterne.

les baies à meneau transversal sont surmontées d'un gâble au-dessus d'un trèfle. Les quatre lucarnes, qui s'appuient sur trois meneaux, sont amorties par une petite flèche à quatre pans. Les douze gargouilles correspondent à huit



F. Huard, del.

Plan de la flèche de Saint-Pierre de Caen.

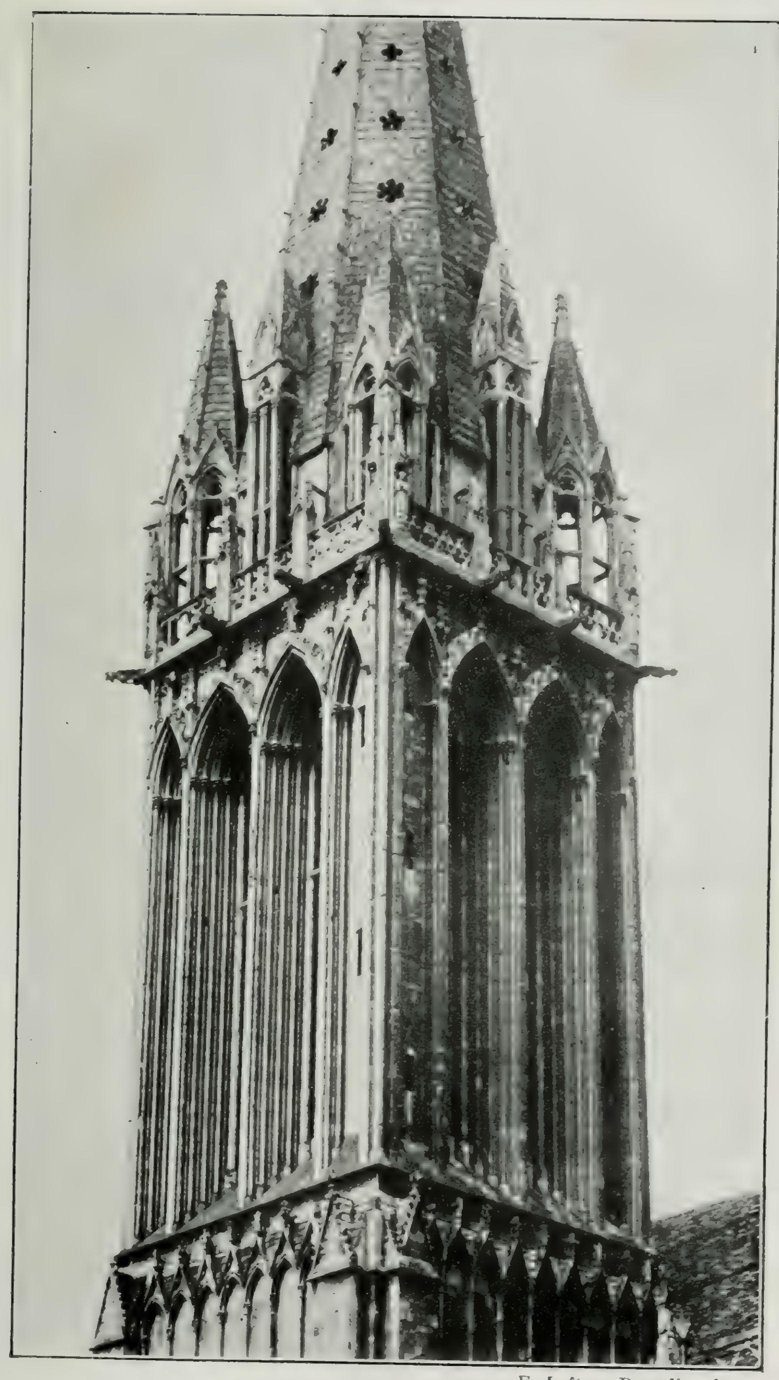
pinacles et aux quatre coins de la tour, où elles se profilent sous deux statuettes.

Les pans de la flèche, ornés d'écailles en dents de scie et de crochets qui se détachent sur les arêtes, sont ajourés par

des rosaces à cinq lobes, des quatre-feuilles, des trèfles et des trous ronds, comme à Saint-Sauveur de Caen, dont la flèche est la réplique de celle de Saint-Pierre. Elle s'en distingue par la soudure des pinacles de la plate-forme avec les clochetons et par la mollesse des profils. Ces deux tours ont exercé une influence certaine sur la flèche du clocher à balustrade de Carentan (Manche) et sur celle de la chapelle du Kreisker, à Saint-Pol-de-Léon. Les architectes bretons se sont généralement inspirés du style gothique normand, mais le clocher nord de la cathédrale de Saint-Pol présente un exemple assez précoce de flèche entourée d'une balustrade.

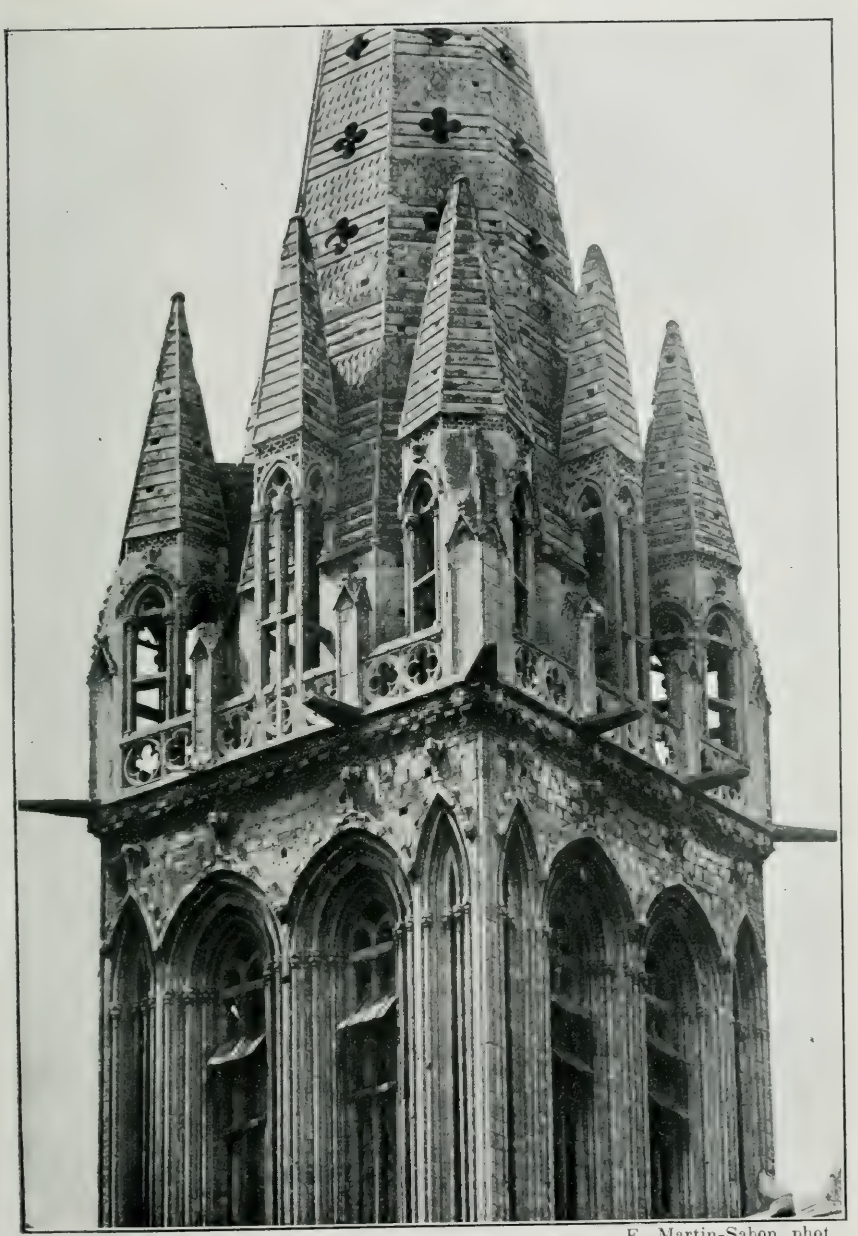
Le clocher central de l'église de Rouvres remonte également au XIVe siècle : sa flèche ajourée repose sur un tambour octogone, mais elle est dépourvue de clochetons d'angle. Les quatre lucarnes, divisées par un remplage rayonnant sur leur face principale, sont couronnées de flèches hexagones. La balustrade, formée de quatre lobes, passe au-dessus des arcatures d'angle et des baies jumelles, recoupées par un meneau cruciforme qui correspond à un trèfle remplacé par un quatre-feuilles dans les clochers de Bretteville et de Norrey. L'étage supérieur de cette dernière tour ne doit remonter qu'au commencement du XIVe siècle. Ses hautes baies, tréflées comme les arcatures d'angle, sont recoupées par un meneau cruciforme et sa flèche découronnée est flanquée de clochetons hexagones ajourés, dont les pinacles s'élèvent au-dessus de petits gâbles pleins.

La flèche octogone de l'église voisine de Maizières, dépourvue de balustrade, est, comme celle du clocher de Billy, percée d'ouvertures, mais ses clochetons et ses lucarnes sont modernes : elle n'est pas montée sur un tambour. La flèche de Maisy, près de Saint-Pierre-sur-Dives, présente le même défaut qui nuit à la perspective : ses pans ne sont pas ajourés. Le clocher central de Notre-Dame de Vire,



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

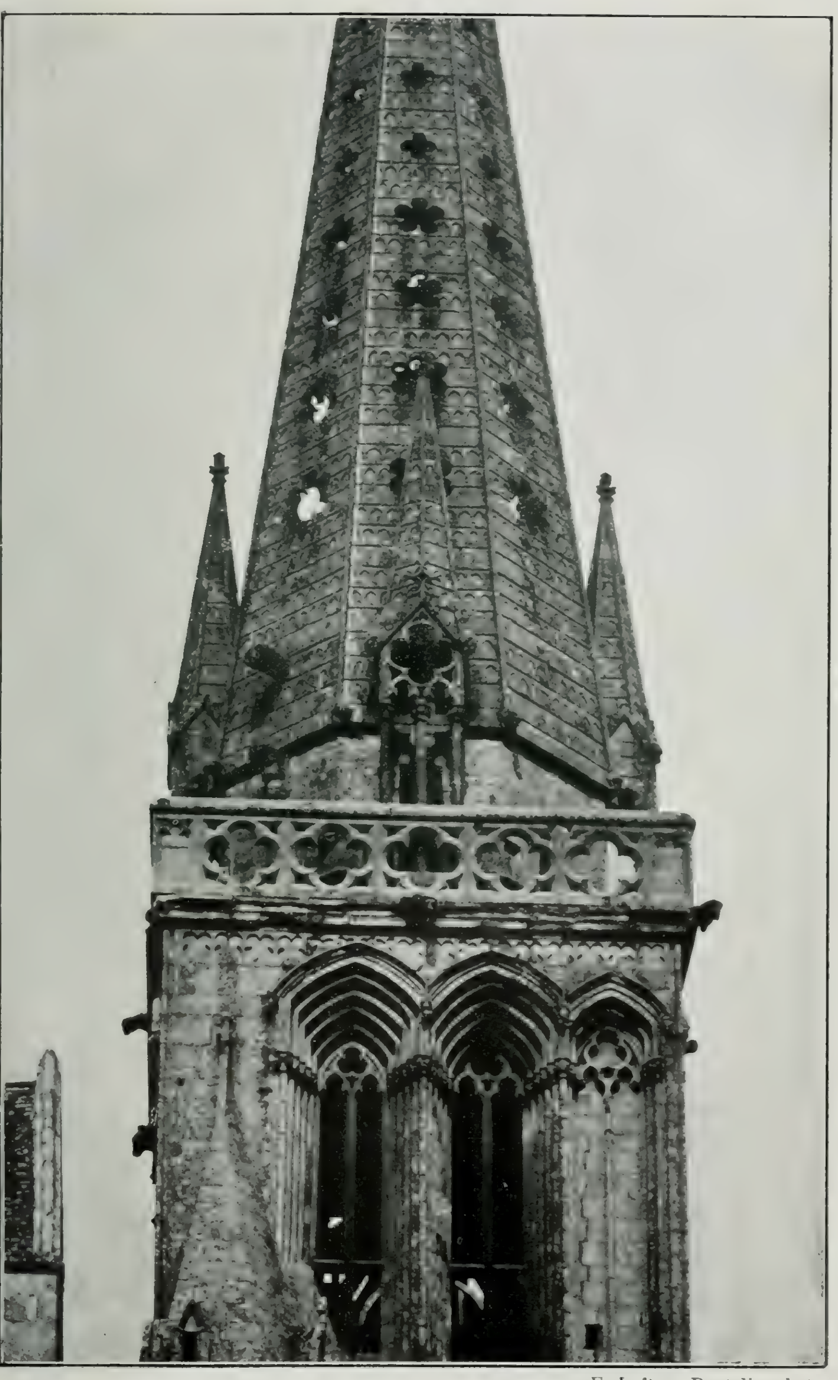
Clocher de Saint-Pierre de Caen.



F. Martin-Sabon, phot.

Saint-Sauveur de Caen.

Flèche du clocher.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher de Rouvres.

dont les baies jumelles sont divisées par un meneau et un remplage de style rayonnant, est surmonté d'une plate-forme.

Les architectes du Calvados, au XIV[e] siècle, se sont parfois trouvés dans l'obligation de remplacer la pyramide de pierre ou le toit en charpente d'un clocher roman. A Anguerny, on a refait la flèche carrée en l'ajourant par trois quatre-feuilles sur chaque pan. La tour centrale d'Englesqueville fut couronnée d'une flèche octogone trapue, flanquée de quatre clochetons pleins. La même solution prévalut pour recouvrir le clocher roman de l'église de Rully, près de Senlis. Je ne connais aucun exemple de bâtière de pierre du XIV[e] siècle, mais la pyramide à quatre pans du clocher de Saint-Gilles de Caen mérite d'attirer l'attention : elle est ajourée par quatre lucarnes.

Clochers du XV[e] et du XVI[e] siècle.

Le clocher-porche d'Évrecy est une des œuvres les plus originales de la première période. Cette grosse tour est flanquée de contreforts et d'une tourelle d'escalier carrée, qui devient octogone pour soutenir une petite flèche entourée d'une balustrade. Les baies jumelles à meneau cruciforme sont plus longues à l'ouest que sur les autres faces. La bâtière de pierre, remaniée au XVI[e] siècle, s'élève au-dessus de deux glacis destinés à réduire ses dimensions et son poids : elle est ajourée par deux lucarnes. Le clocher-porche de Blangy, avec ses baies divisées par un remplage flamboyant, est encore intact.

Deux autres bâtières de pierre, qui datent du XV[e] siècle, méritent d'être signalées, comme celles des clochers de Ryes et de Monceaux et de la tour du prieuré de Saint-Gabriel (1).

(1) Quelques bâtières de charpente remontent à la même époque, comme celle de Saint-Ouen de Caen dont les pignons sont ajourés et celle du clocher de Brécy.

La première forme le couronnement de la tour de Crépon. Les quatre lucarnes gâblées sont superposées, comme les grands et les petits arcs-diaphragmes intérieurs qui soutiennent les dalles du toit : deux petites baies s'ouvrent dans chaque pignon. Un étroit passage bordé d'un parapet plein fait le tour de la bâtière : on y monte par une tourelle d'escalier. Ainsi, l'usage de poser le couronnement des clochers en retrait pour qu'on puisse circuler à la base des flèches et des bâtières avait peu à peu prévalu.

La curieuse bâtière de pierre du clocher occidental de Saint-Nicolas de Caen est conforme au même type. Elle s'élève sur un bahut entouré d'une balustrade flamboyante semblable à celles des galeries de Saint-Jean et du Vieux-Saint-Étienne, à Caen. Ses rampants sont garnis de crochets et ses deux lucarnes conservent leur meneau central et leur remplage flamboyant. A l'intérieur, des arcs isolés encadrent une croisée d'ogives qui soutient un lanternon octogone ajouré par des baies gâblées et décoré de crochets sur ses arêtes. La flèche carrée qui s'élève sur la tour gothique de Bricqueville peut remonter à la fin du XV[e] siècle. Elle présente une silhouette élégante, avec ses pinacles d'angle et ses lucarnes dont le meneau cruciforme soutient deux arcs tréflés et trois mouchettes encadrées par un gâble. Des lucarnes plus petites s'ouvrent au-dessous du fleuron (1).

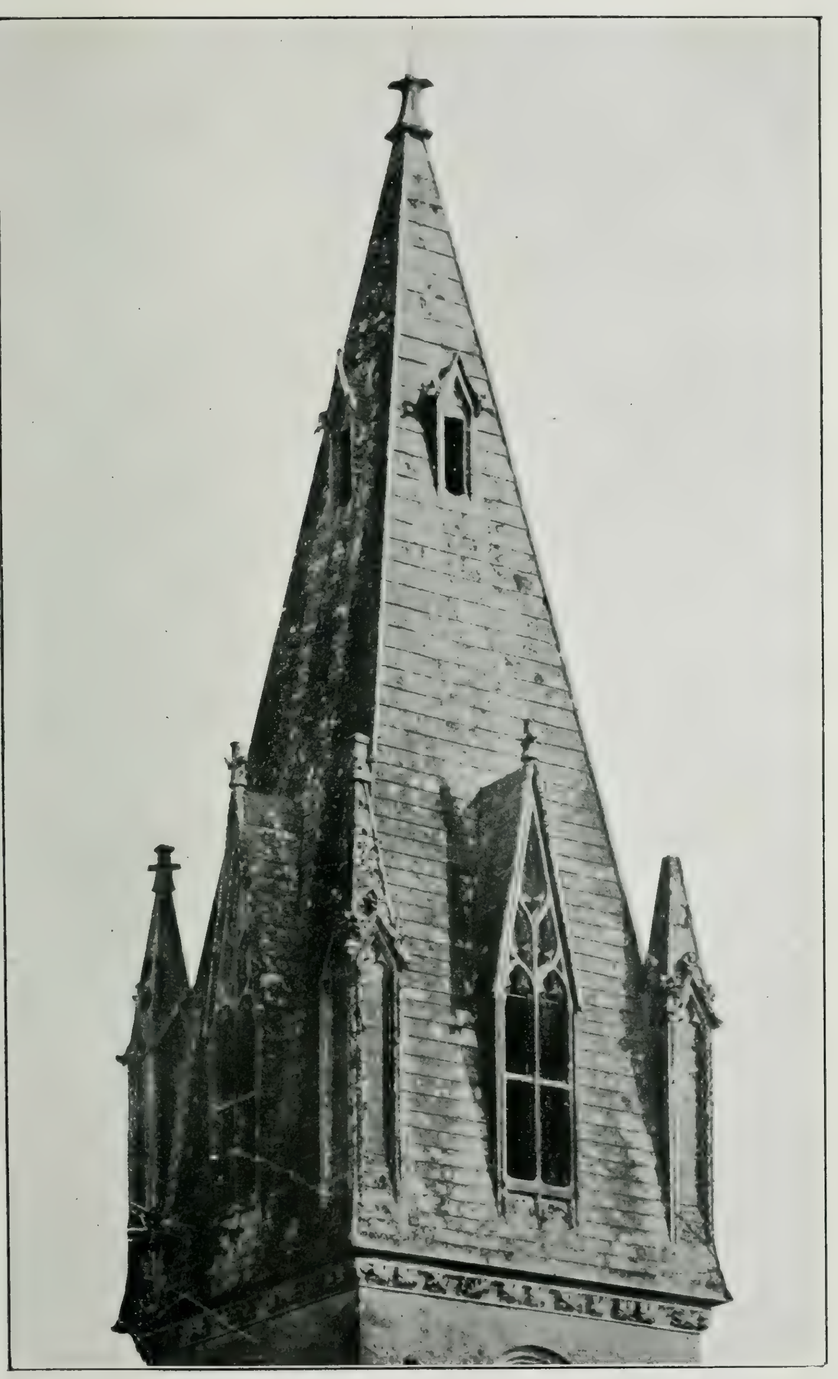
Les meneaux cruciformes qui persistent dans les baies des clochers de Brécy et de Rucqueville portent des arcs tréflés. Dans la tour de Crépon, les meneaux se bifurquent en Y, comme dans les clochers et les fenêtres du XIII[e] siècle. Le clocher-arcade de Sully, près de Bayeux, signalé par

(1) Au XVII[e] siècle, on monta encore des flèches carrées sur les clochers de Cairon, du Fresne-Camilly et de Colombières (1691). J'ai cité plus haut celles de Saint-Contest, de Saint-Michel de Vaucelles et de Bény-sur-Mer (1728).



A. Burthe d'Annelet, phot.

Clocher-porche d'Évrecy.



A. Burthe d'Annelet, phot.

Flèche du clocher de Bricqueville.

M. de Caumont (1), s'élève sur un bahut orné d'arcatures trilobées : ses deux baies tréflées, ses deux pinacles et son petit pignon garni de crochets se profilent bien sur le ciel. Le pignon de la façade de l'église Saint-Laurent, à Falaise, est surmonté de deux arcades d'un style plus simple.

La tour-lanterne de l'église de Rots fut surmontée d'un véritable clocher du XVe siècle. Les baies jumelles tréflées de l'étage supérieur sont dépourvues de colonnettes, mais leur archivolte présente une série de moulures à pénétration. Une balustrade cache le pied de la flèche en charpente. A Dives, la tour centrale, bâtie sur plan rectangulaire, est ajourée par sept baies en tiers-point. Elle se termine par une plate-forme à balustrade flamboyante. Le premier étage octogone de la tour centrale de la cathédrale de Bayeux, ajouré par huit fenestrages de style flamboyant, fut bâti en 1425 sur une souche carrée bordée d'une balustrade et de pinacles, mais l'étage supérieur est moderne.

Les seules tours-lanternes du XVe siècle sont celles du Vieux-Saint-Étienne et de Saint-Jean, à Caen. La première, dont les huit pans sont inégaux, s'élève au-dessus d'un étage carré. La transition entre les deux plans est obtenue au moyen de quatre pendentifs, comme sous les tours-lanternes de Coutances et de Saint-Sever (Calvados). Ses huit branches d'ogives sont reliées par un arc trilobé autour de la clef à œil central. Deux galeries de circulation permettent de contourner la cage. La première, encadrée par des arcs géminés en lancette avec fleur de lis dans l'écoinçon, correspond à l'étage carré. La seconde s'ouvre sous des formerets très profonds, qui portent des dalles sur leur extrados. Les baies supérieures sont recoupées par un meneau cruciforme et deux lancettes. Un escalier très étroit débouche au niveau de la balustrade extérieure qui

(1) *Statistique monumentale du Calvados*, t. III, p. 433.

se compose d'une série de quatre lobes. Le dernier étage. bâti en retrait, servit de prototype à celui de la tour centrale de Saint-Étienne de Caen, qui n'est pas antérieur au XVII[e] siècle.

La lanterne de Saint-Jean de Caen est bâtie sur le même plan que la précédente : sa décoration se fait remarquer par son élégance. Au-dessus d'un étage carré tapissé d'arcatures de style flamboyant. comme les fenestrages de ses baies, s'élève une tour octogone inachevée de la Renaissance. Les pieds-droits de ses huit baies attendent encore les archivoltes qui devaient retomber sur leur imposte, mais les pinacles d'angle, qui servent de point d'appui à deux petits arcs-boutants, sont ornés de candélabres et de rinceaux : leur silhouette est très originale.

Parmi les autres tours du XVI[e] siècle, il faut signaler les clochers-porches inachevés de Pont-l'Évêque et de Saint-Jacques de Lisieux, décorés suivant les principes du style flamboyant; le clocher de bois de Sainte-Catherine d'Honfleur et la flèche octogone du clocher sud de la cathédrale de Lisieux, bâtie en 1579. C'est la seule flèche de pierre de ce diocèse, dont les clochers sont presque tous couronnés de hautes flèches de charpente du XVI[e] siècle. Ornée de crochets sur ses arêtes, elle s'élève au-dessus d'une balustrade : quatre contreforts, amortis par des frontons, épaulent le tambour. Vers la même époque, comme M. Serbat l'a fait remarquer (1), on a recoupé par trois baies en plein cintre superposées, qui jouent le rôle d'étrésillons, les grandes ouvertures de cette tour bâtie au XIII[e] siècle sur le modèle de l'autre.

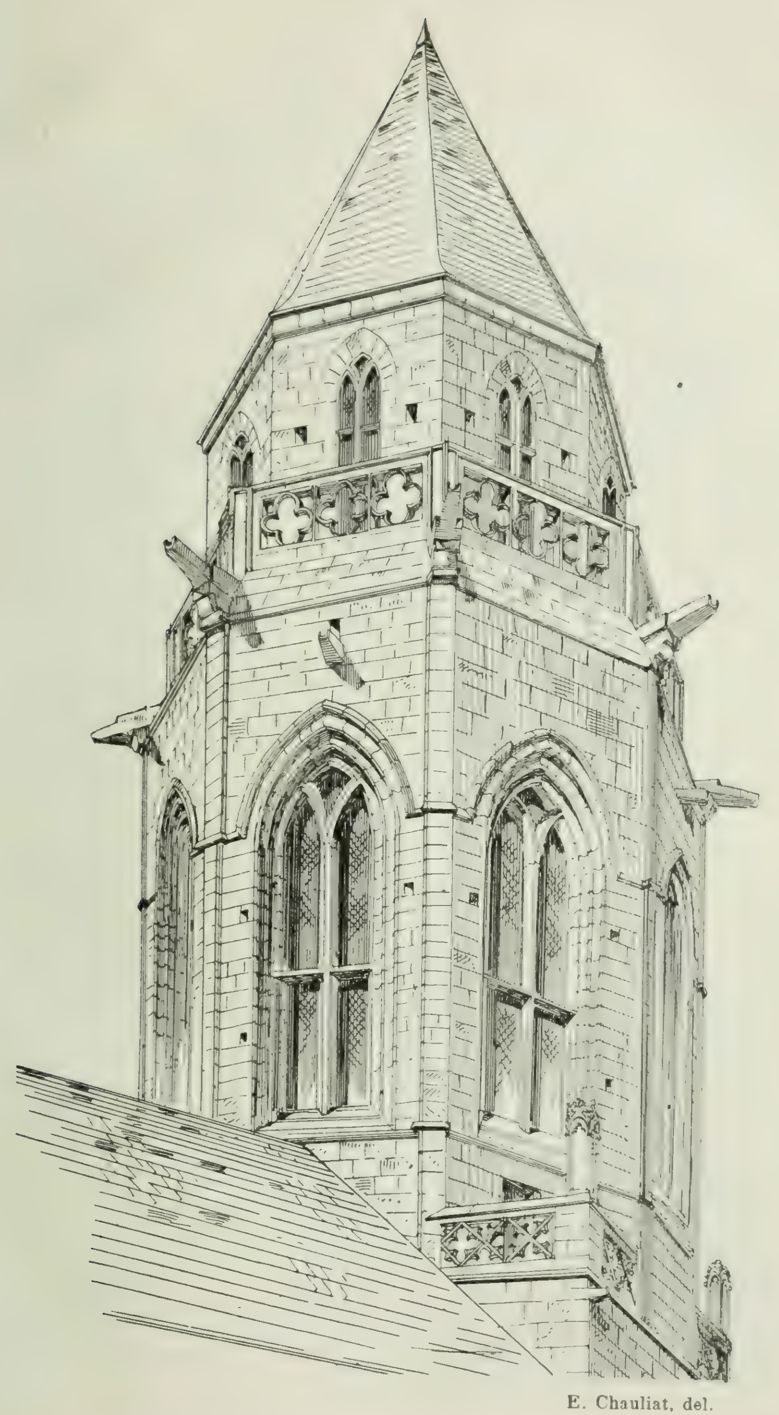
Le plus élégant clocher du XVI[e] siècle dans le Calvados est celui de Saint-Patrice de Bayeux, daté de 1549. Divisé en cinq étages par des entablements successifs qui reposent sur des colonnes et sur des pilastres, il est ajouré au second

(1) *Guide du Congrès de Caen*, p. 316.



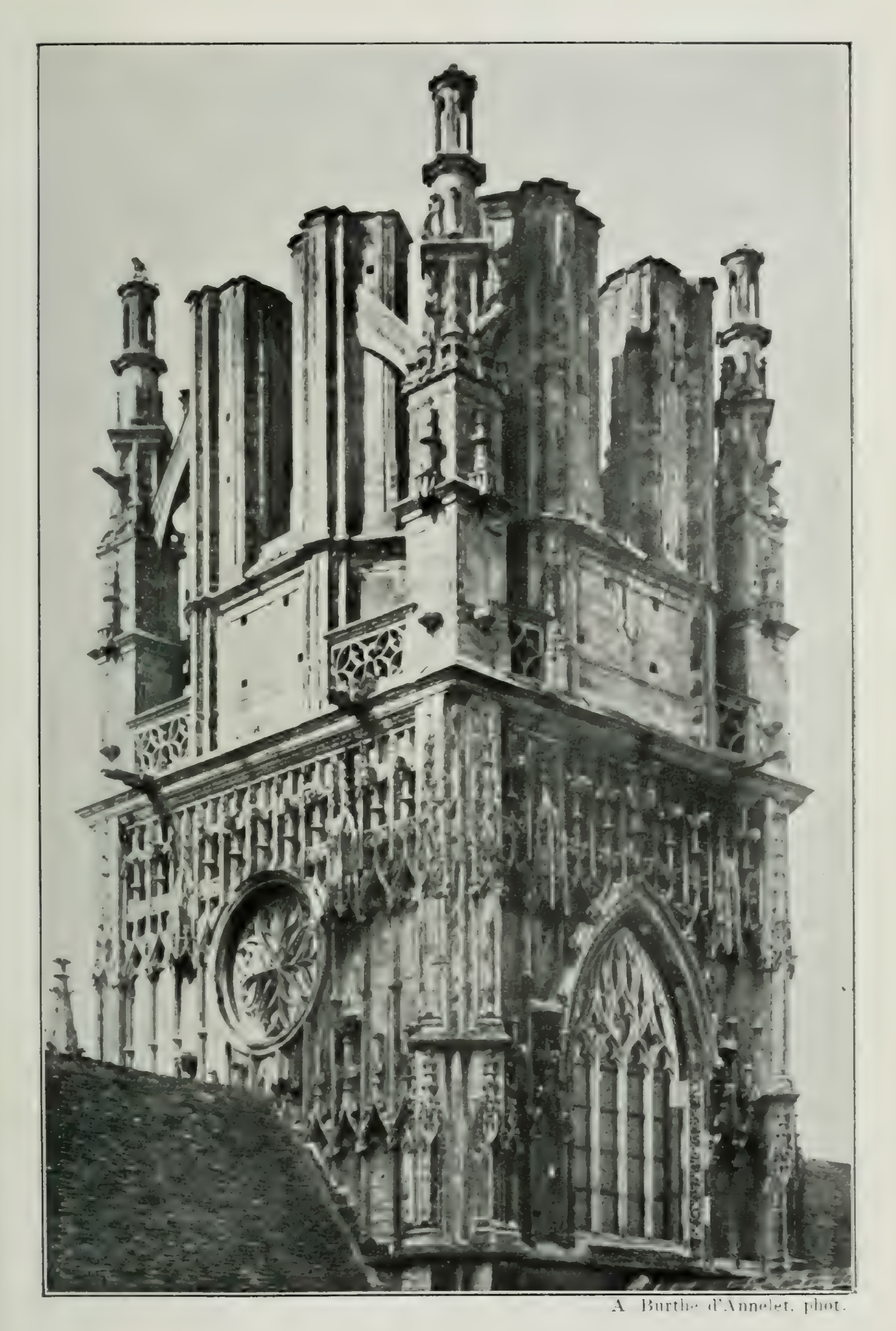
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher de Saint-Nicolas, à Caen.



E. Chauliat, del.

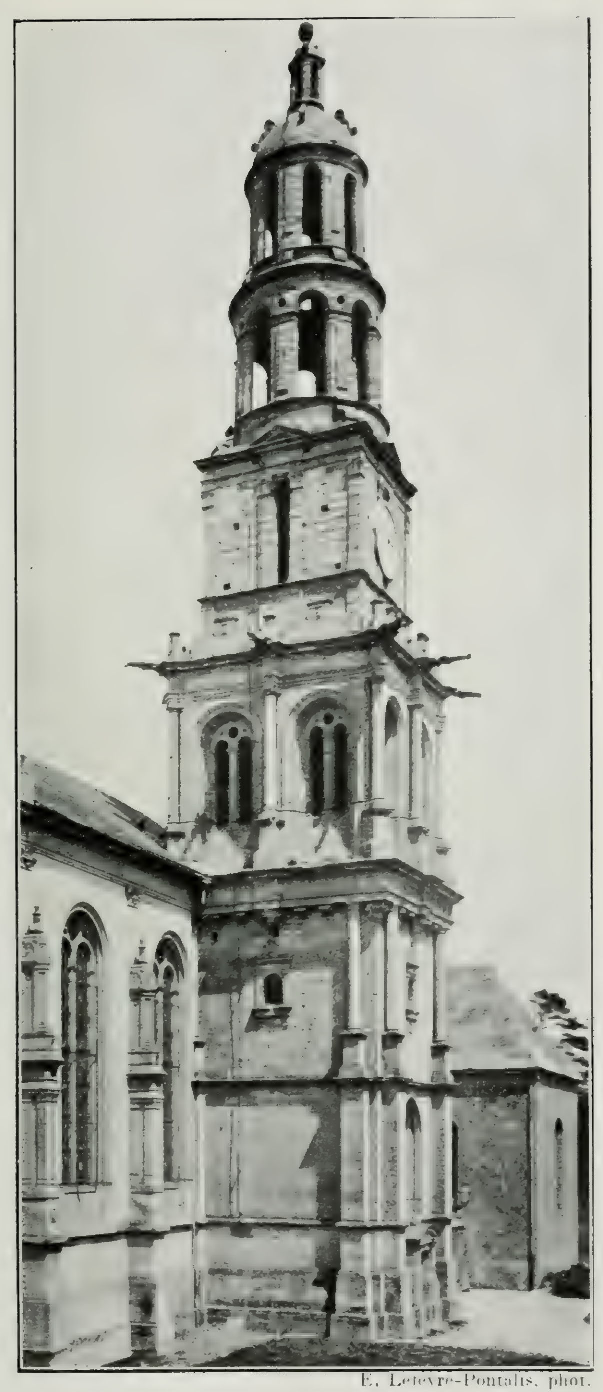
Tour du Vieux-Saint-Etienne, à Caen.



A. Burthe d'Annelet, phot.

Saint-Jean de Caen.

Tour-lanterne.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher de Saint-Patrice, à Bayeux.

étage par huit baies en plein cintre, dont l'écoinçon correspond à un meneau central. Plus haut, huit baies s'ouvrent dans les deux lanternes rondes du XVIII[e] siècle, coiffées d'un lanternon sur un dôme. Les architectes de la Renaissance n'ont élevé aucune tour-lanterne dans les environs de Caen et de Bayeux, mais celle de Saint-Pierre de Coutances, commencée en 1550 et dont j'ai donné la description (1), est un véritable chef-d'œuvre inspiré par la tour-lanterne de la cathédrale.

L'étude des clochers du Calvados bâtis depuis le XI[e] siècle jusqu'à la fin du XVI[e] siècle permet d'analyser et de comparer d'admirables types de clochers romans et gothiques. L'Ile-de-France et la Bretagne pourraient seules rivaliser avec la Normandie par le nombre et le style des clochers de leurs églises. La puissance de l'école romane normande imprime un caractère de noble simplicité aux clochers du XII[e] siècle, mais ceux du XIII[e] siècle sont plus élégants, parce que la flèche octogone et ses clochetons produisent un meilleur effet que la pyramide à quatre pans. L'architecte de génie qui monta la tour de Saint-Pierre de Caen, au début du XIV[e] siècle, était digne de succéder à ceux qui avaient bâti les flèches de Saint-Étienne. La décadence était proche, mais on ne s'en aperçoit guère, parce que les vieux clochers du Calvados forment une brillante ceinture autour des flèches des églises de Caen. Ces belles tours aux lignes impeccables, qui s'élancent vers le ciel, sont vraiment les âmes de la pierre.

(1) *Guide du Congrès de Caen*, p. 272.

Caen. — Impr. H. Delesques, rue Demolombe, 34.

DU MÊME AUTEUR :

L'abbaye de Noirlac (Cher), dans le *Congrès archéologique de Bourges*, 1900.

Histoire de la cathédrale de Noyon, dans les *Mémoires du Comité historique et archéologique de Noyon*, t. XVII, 1901.

L'église de Chars (Seine-et-Oise), dans le *Bulletin Monumental* t. LXV, 1901.

L'église de Fresnay-sur-Sarthe, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale de Chaalis (Oise), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale d'Évron (Mayenne), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVII, 1903.

L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIIIe et au XVIe siècle, dans le *Congrès archéologique de Troyes*, 1903.

Les façades successives de la cathédrale de Chartres au XIe et au XIIe siècle, dans le *Congrès archéologique de Chartres*, 1901.

Le puits des Saints-Forts et les cryptes de la cathédrale de Chartres, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVII, 1903.

Nouvelle étude sur la façade et les clochers de la cathédrale de Chartres. Réponse à M. Mayeux, dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XIII, 1904.

Les architectes et la construction des cathédrales de Chartres, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXIV, 1905.

Saint-Hilaire de Poitiers. Étude archéologique, dans le *Congrès archéologique de Poitiers*, 1904.

L'église de Jazeneuil (Vienne), dans le *Congrès archéologique de Poitiers*, 1904.

Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVIII, 1904.

Saint-Évremond de Creil. Notice nécrologique, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVIII, 1904.

La cathédrale romane d'Orléans, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVIII, 1904. En collaboration avec M. Jarry.

DU MÊME AUTEUR :

Le château de Lassay (Mayenne), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, 1905. En collaboration avec M. le marquis DE BEAUCHESNE.

Le déambulatoire champenois de Saint-Martin d'Étampes, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, 1905.

Les dates de Saint-Julien de Brioude, dans le *Congrès archéologique du Puy*, 1905.

L'église de Châtel-Montagne (Allier), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, 1905.

A travers le Beauvaisis et le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Les influences normandes au XIe et au XIIe siècle dans le nord de la France, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906.

Les clochers du XIIIe et du XVIe siècle dans le Beauvaisis et le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Comment doit-on rédiger la monographie d'une église ? dans le *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906.

Les origines des gâbles, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

L'abbaye du Moncel (Oise). Étude archéologique, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

Saint-Paul de Narbonne. Étude archéologique, dans le *Congrès archéologique de Carcassonne et Perpignan*, 1907.

Le caveau central de la crypte de Saint-Denis, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

L'église de Villeneuve-sur-Yonne, dans le *Congrès archéologique d'Avallon*, 1908.

Les caractères distinctifs des écoles gothiques de la Champagne et de la Bourgogne, dans le *Congrès archéologique d'Avallon*, 1908.

Les campagnes de construction de Notre-Dame d'Étampes, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXIII, 1909.

Étude sur les ogives toriques à filet saillant, dans le *Bulletin* t. LXXIII, *Monumental*, 1909.

La cathédrale de Coutances, dans le *Congrès archéologique de Caen*, 1909.

L'ÉGLISE

DE

La Celle-Bruère

(CHER)

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, rue Demolombe, 34

—

1910

DU MÊME AUTEUR :

Études sur la date de l'église de Saint-Germer, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVI, 1885, et le *Bulletin Monumental*, t. LII, 1886.

Étude sur le chœur de l'église Saint-Martin-des-Champs à Paris, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVII, 1886.

Monographies des églises d'Épone, d'Hardricourt, de Juziers, de Meulan, de Triel et de Gassicourt, dans le *Bulletin de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, t. V, VI, VII et VIII, 1885 à 1888.

Étude historique et archéologique sur l'église de Paray-le-Monial, dans les *Mémoires de la Société éduenne*, 2e série, t. XIV, 1886.

Croix en pierre des XIe et XIIe siècles dans le nord de la France, dans la *Gazette archéologique*, 1885.

Étude sur les chapiteaux de l'église de Chivy (Aisne), dans la *Gazette archéologique*, 1887.

Notices archéologiques sur les églises de Santeuil et de Gonesse, dans les *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin*, t. X et XI, 1886 et 1887.

Monographie de l'église de Villers-Saint-Paul (Oise), dans les *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, t. XIII, 1886.

Notice archéologique sur l'église Saint-Gervais de Pontpoint (Oise), dans les *Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, 1887.

Étude sur la date de la crypte de Saint-Médard de Soissons, dans le *Congrès archéologique de Soissons*, 1887.

Étude archéologique sur l'église de la Madeleine de Châteaudun, dans le *Bulletin de la Société dunoise*, t. V, 1888.

Monographie de l'église Saint-Maclou de Pontoise, 1888, in-4°, 188 p. et 11 pl., dans les publications de la *Société historique de Pontoise et du Vexin*.

Étude historique et archéologique sur la nef de la cathédrale du Mans, dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XXV, 1889.

L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XIe et au XIIe siècle. Paris, Plon, 1849-1896. 2 vol. in-fol., 237-228 p. et CIV pl.

L'abbaye de Noirlac (Cher), dans le *Congrès archéologique de Bourges*, 1900.

L'ÉGLISE

DE

La Celle-Bruère

(CHER)

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, RUE DEMOLOMBE, 34

—

1910

Extrait du Bulletin Monumental. — Année 1910.

L'ÉGLISE DE LA CELLE-BRUÈRE

(CHER)

La date de fondation du prieuré de La Celle-Bruère, qui dépendait de l'abbaye bénédictine de Déols, est inconnue, mais une charte de 1150 en fait mention. Raoul de Charenton pilla cet établissement religieux en 1156 (1). La présence de deux débris de stèles dans l'absidiole nord et dans le mur méridional mérite d'être signalée : d'ailleurs la voie romaine de Bourges à Néris passait dans le village, qui se trouve un peu éloigné de l'église. Il est probable qu'un édifice religieux plus ancien s'élevait sur le même emplacement, car, au XII[e] siècle, on a réincrusté dans la façade des sculptures pré-romanes.

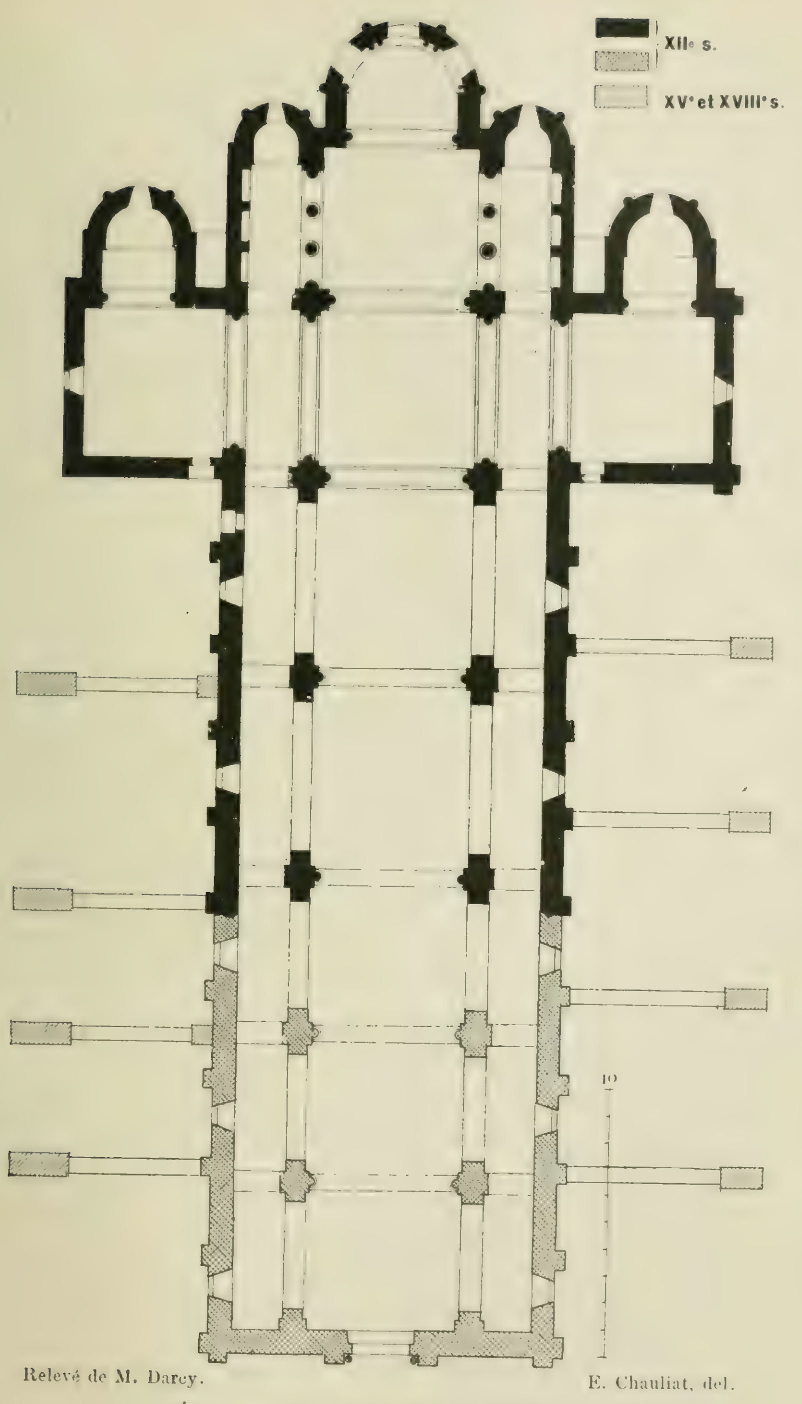
L'église du prieuré, classée parmi les monuments historiques, est encore intacte. Sa construction, commencée vers le milieu du XII[e] siècle, se poursuivit en deux campagnes. A la première, il faut rattacher le chœur, le transept, la quatrième et la cinquième travée de la nef. A la seconde, on peut rapporter les trois premières travées de la nef et la façade, qui portent l'empreinte d'un style roman plus avancé. Le plan comprend une nef bordée d'étroits bas-côtés, un large transept flanqué de deux absidioles de

(1) Bibliographie. — Buhot de Kersers : *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, t. VI, 1892, p. 111.

profondeur inégale dans chaque croisillon, et un chevet en hémicycle dont les travées droites communiquent avec de véritables collatéraux qui précèdent les absidioles tangentes au chœur. Cette curieuse disposition, qui se retrouve en Berri, à Châteaumeillant, où les moines de Déols avaient fondé d'autres prieurés, dérive d'une influence bénédictine qui se fit sentir aussi bien à Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire) et à Saint-Sever (Landes) qu'à Sainte-Marie d'York.

La nef, divisée en cinq travées, est recouverte d'une voûte moderne en berceau plein cintre, soutenue par des doubleaux à profil carré sans moulures. Cette voûte, en briques creuses, a été construite par M. Darcy, vers 1898, pour remplacer l'ancien berceau, de $0^{m}45$ d'épaisseur, qui poussait au vide. Les grandes arcades en plein cintre à double ressaut retombent sur des tailloirs en biseau ou à deux cavets : mais dans les trois premières travées, qui sont plus jeunes, leur ouverture est réduite à 4 mètres, tandis qu'elle atteint $5^{m}69$ dans les deux dernières travées, seules éclairées par des oculi (1) qui sont percés dans les reins de la voûte. De même, l'imposte est plus élevée dans les travées voisines de la façade, dont les piles sont plus minces que les autres. Ces observations suffisent à prouver la réalité des deux campagnes déjà signalées. L'appareil à larges joints des piles cruciformes se compose d'assises qui mesurent en moyenne un pied de hauteur. L'unique colonne engagée de ces supports correspond à l'un des doubleaux de la nef : sa base a la forme d'un glacis. La plupart des chapiteaux, couronnés d'un tailloir en biseau, sont frustes : des animaux affrontés, des masques d'angle ou des palmettes se détachent sur quelques corbeilles.

(1) Cette disposition, très rare à l'époque romane, se retrouve à Saint-Remi de Reims, et dans la première travée du chœur, à Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres).

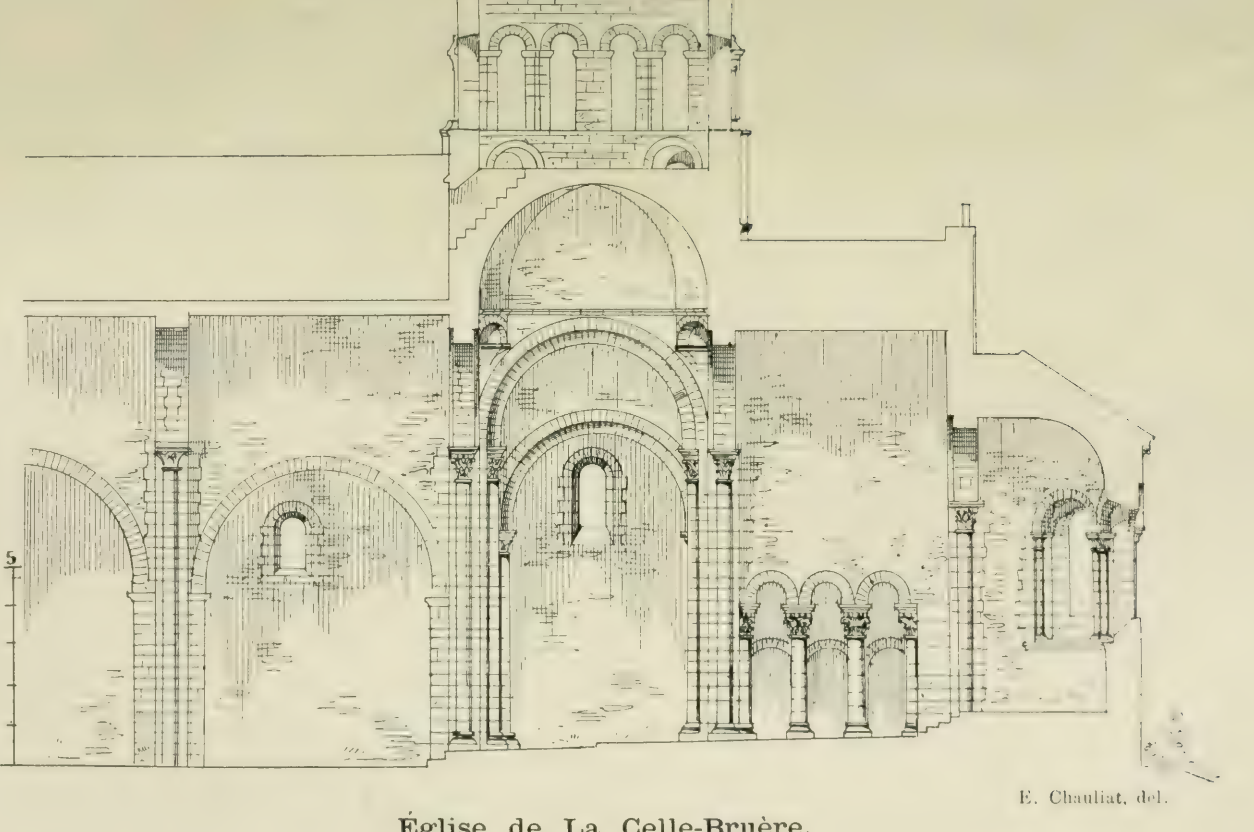


Relevé de M. Darcy.

E. Chauliat, del.

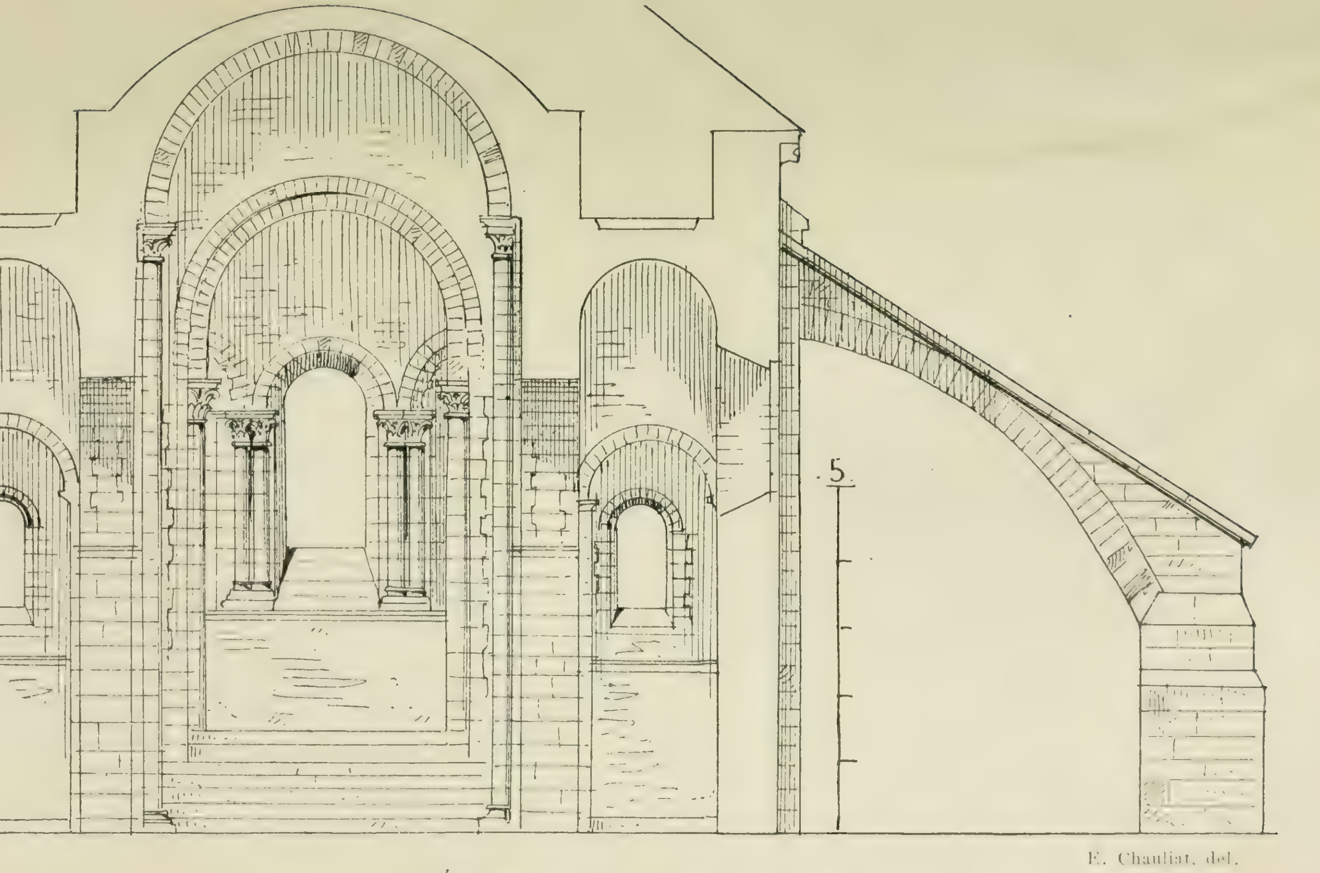
Église de La Celle-Bruère.

Plan.



Église de La Celle-Bruère.

Coupe en long.



Église de La Celle-Bruère.

Coupe en travers de la nef.

Les bas-côtés, larges de 1m 90 seulement, sont voûtés en berceau plein cintre, comme la nef. Les trois derniers arcs-doubleaux, qui s'appuient sur des pilastres, portent un mur assez haut sur l'extrados de leurs claveaux carrés, comme à Saint-Amand. Au contraire, dans les deux travées occidentales, la courbe des doubleaux épouse celle de la voûte en blocage : on voit encore des corbeaux frustes destinés à porter les cintres de charpente, comme dans le déambulatoire de la crypte de Montmajour. Une cage d'escalier moderne s'élève dans la première travée du bas-côté nord, au revers de la façade.

La hauteur des collatéraux, dont les fenêtres en plein cintre suffisent à éclairer la nef, et leur voûte destinée à contre-buter celle du vaisseau central prouvent les influences de l'école poitevine dans le Berri, déjà signalées par notre confrère M. Deshoulières (1). Vers la fin du XVe siècle, l'église de La Celle-Bruère fut menacée du même accident que celles de Saint-Jouin-de-Marnes et d'Airvault (Deux-Sèvres). Le déversement des murs des bas-côtés faillit causer la ruine de la voûte de la nef, mais des arcs-boutants ajoutés aussitôt purent conjurer le péril.

Aux angles de la croisée, quatre piles cruciformes, flanquées de trois colonnes et d'un pilastre, sont reliées par de grands arcs en plein cintre, à doubles claveaux et à deux ressauts, qui retombent sur des chapiteaux d'un relief assez faible. Sous l'angle des tailloirs en biseau, on remarque des têtes humaines encadrées de feuillages que les sculpteurs romans du Berri aimaient à reproduire. Je puis en signaler d'autres exemples dans le déambulatoire de Saint-Benoit-sur-Loire, à l'entrée des chapelles rayonnantes. Malgré leur caractère un peu plus archaïque, les chapiteaux du transept de l'église de La Celle-Bruère ne peuvent pas

(1) *Les églises romanes du Berri*, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXIII, 1909, p. 487.

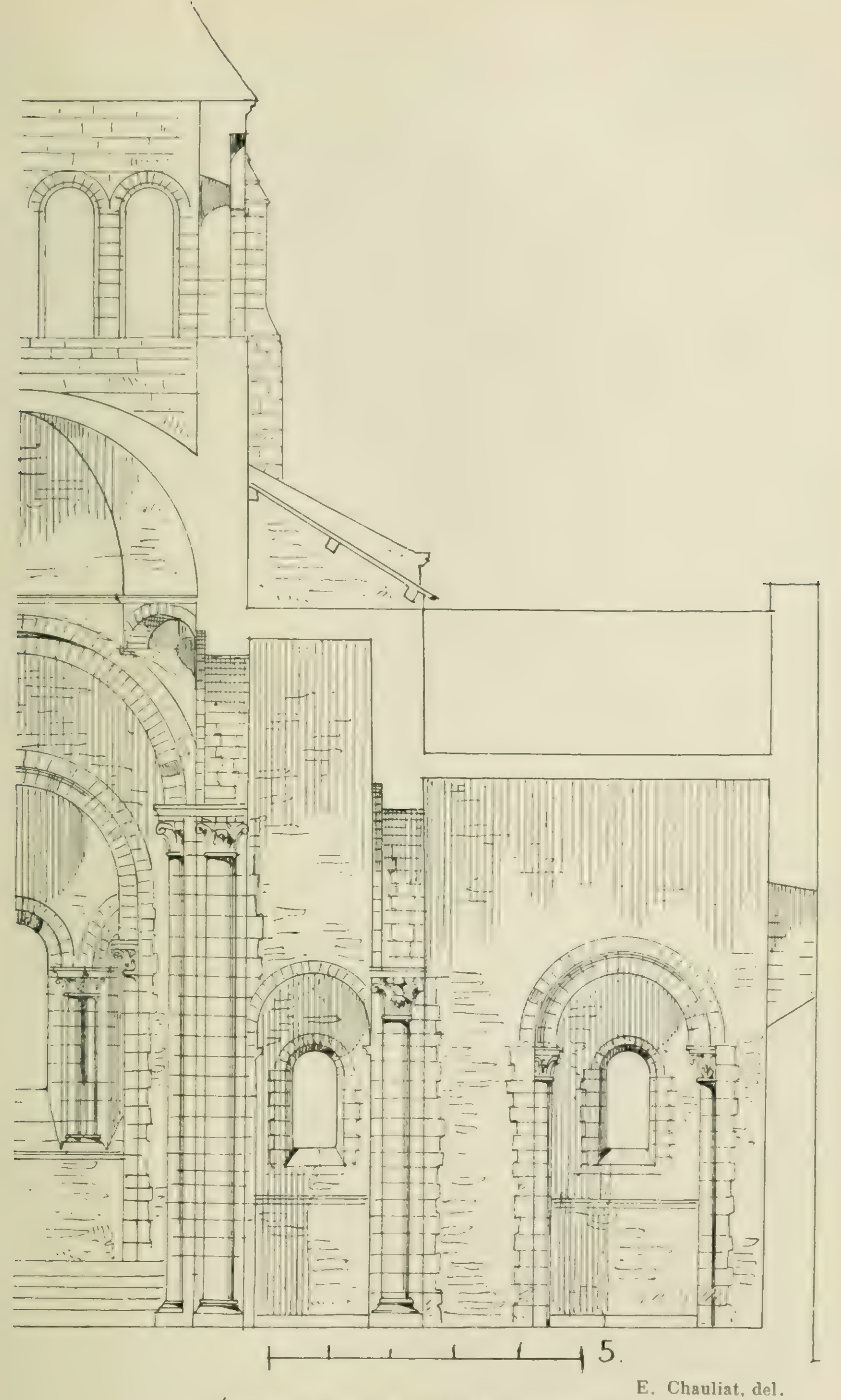
remonter au XI[e] siècle, comme M. Buhot de Kersers l'a prétendu. La coupole centrale octogone, assise sur une moulure en biseau, se compose de pans inégaux : les



Chapiteau du transept.

plus petits correspondent à quatre trompes en cul-de-four.

La première travée du croisillon nord, de même largeur que les bas-côtés, est recouverte d'une voûte en berceau qui s'élève à un niveau supérieur à celle de la seconde



E. Chauliat, del.

Église de La Celle-Bruère.

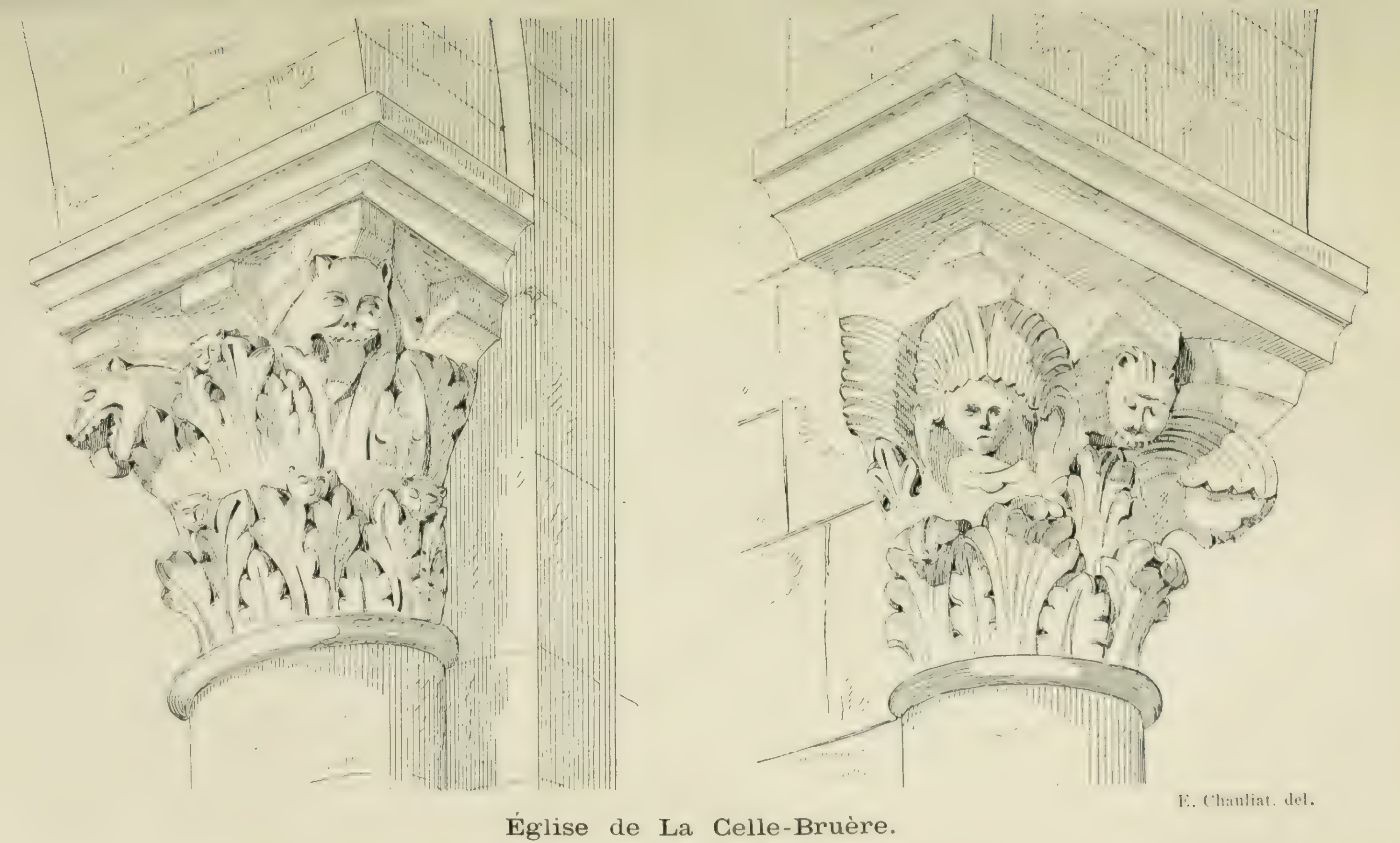
Coupe sur le transept.



E. Chauliat, del.

Église de La Celle-Bruère.

Chapiteaux du transept.



Église de La Celle-Bruère.

Chapiteaux de l'absidiole nord.



F. Chaulat, del.

Église de La Celle-Bruère.

Chapiteaux de l'absidiole sud.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de La Celle-Bruère.

Nef et bas-côté sud.

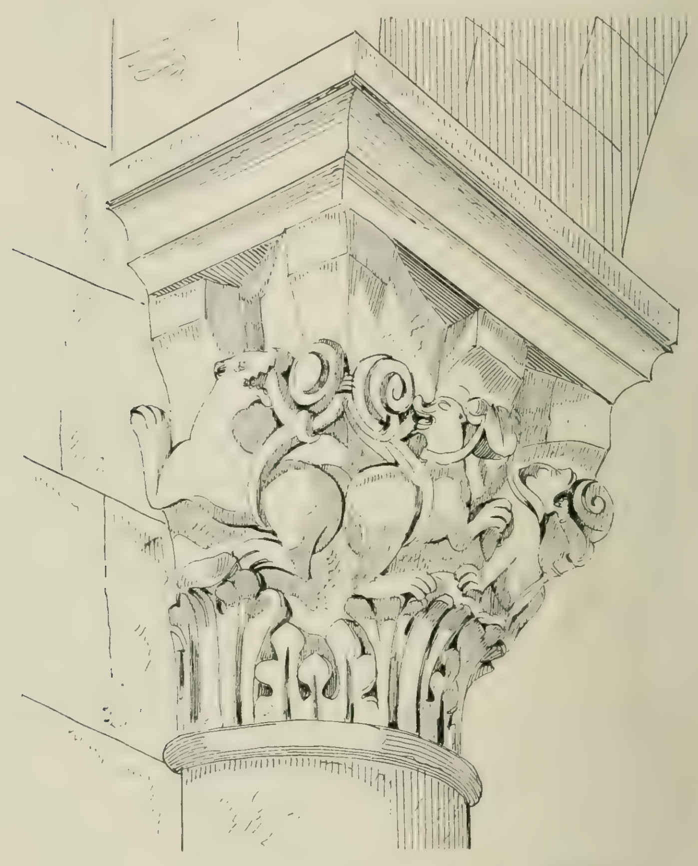
travée, afin d'épauler la coupole, comme à Orcival (Puy-de-Dôme). Ce système de butée généralement réalisé en Auvergne par deux petites voûtes en quart de cercle avait donc pénétré dans le Berri, car les architectes des églises de Châteaumeillant, de Lignières et de Puy-Ferrand adoptèrent ce dernier parti. La voûte de la seconde travée est encadrée par un doubleau en plein cintre qui s'appuie sur deux colonnes. Une fenêtre de la même forme s'ouvre dans le mur de fond.

Le bas-côté voûté en berceau qui longe le chœur et qui précède la première absidiole voûtée en cul-de-four communique avec le chœur par trois arcades. Une disposition du même genre se rencontre aux Aix-d'Angillon, à Blet, à Charost, à Châteaumeillant, à Chezal-Benoit, à Dèvres, à Plaimpied, à Saint-Oustrille (Cher), à Méobecq, à Saint-Genou (Indre) et à Saint-Benoit-sur-Loire, comme dans les églises normandes. La partie droite du mur est décorée par trois arcatures en plein cintre qui s'appuient sur des pilastres.

La seconde absidiole, plus large et moins profonde, est encadrée par deux colonnes et par un arc cintré qui précède la voûte en cul-de-four. Les chapiteaux, ornés de têtes de femmes et de feuillages, méritent d'attirer l'attention. Un bandeau biseauté passe sous l'appui de la fenêtre de l'hémicycle. Toutes ces dispositions se répètent dans le croisillon sud. Des masques de femmes et des monstres qui tirent la langue ou qui avalent des boules se détachent sur les chapiteaux de l'absidiole la plus éloignée du sanctuaire.

La voûte en berceau du chœur précède une voûte en cul-de-four : deux colonnes viennent s'engager dans le décrochement des murs. De chaque côté, dans la partie droite, s'ouvrent trois arcades en plein cintre qui retombent sur deux grosses colonnes monolithes et sur deux colonnes engagées. Une large scotie surmontée d'un petit tore se développe autour des bases. Au nord, les chapiteaux sont

garnis de larges palmettes et de feuillages qui se relient à l'astragale : on voit des dragons affrontés sur une corbeille.



E. Chauliat, del.

Chapiteau du chœur.

Les sculpteurs ont découpé huit dés sous les tailloirs à double cavet, comme au sommet des chapiteaux corinthiens.

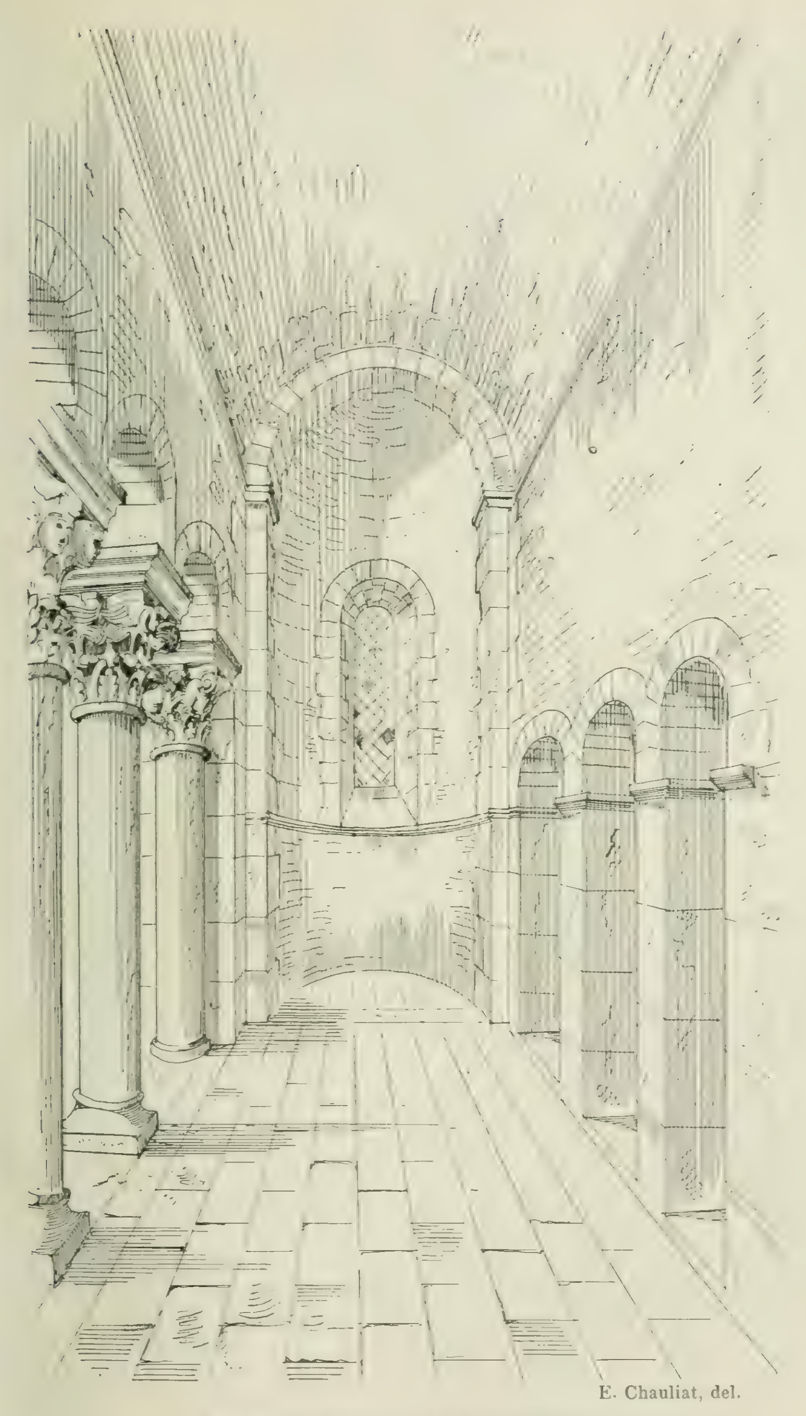
Du côté sud, les chapiteaux sont remarquables. Le premier, qui couronne une colonne engagée, est orné de deux



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de La Celle-Bruère.

Chœur.



Église de La Celle-Bruère.

Bas-côté sud du chœur.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Eglise de La Celle-Bruère.

Travées droites du chœur.



F. Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteau du chœur, à La Celle-Bruère

masques et de feuillages. Le second, qui correspond à un fût isolé, se distingue par quatre têtes d'hommes barbues, très saillantes, dont les cheveux se divisent en mèches, sui-

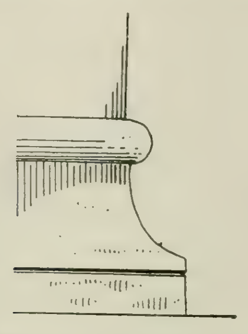


E. Chauliat, del.

Chapiteau du chœur.

vant la mode du XIIe siècle. Au milieu de chaque face de la corbeille, des figures de femmes alternent avec les masques d'angle. Il faut mentionner ensuite huit oiseaux dont les cous s'entrelacent et quatre dragons affrontés qui dévorent

la tige d'une volute. A l'entrée de l'hémicycle, éclairé par trois fenêtres en plein cintre qui s'ouvrent entre deux colonnettes, on remarque à droite un chapiteau où deux lions se dressent au milieu d'élégantes palmettes; à gauche, deux têtes d'angle barbues et trois masques intermédiaires.



Base d'une colonnette du chevet.

Ne quittons pas l'intérieur de l'église sans étudier le remarquable tombeau de saint Silvain, placé dans le croisillon sud. M. l'abbé Duroisel a décrit cette œuvre d'art, qui provient d'une chapelle bâtie au XVe siècle dans la paroisse et dont les peintures étaient très originales (1). Le gisant, de petite taille, vêtu du costume sacerdotal, a la tête appuyée sur un coussin, entre deux anges mutilés. On ne peut plus lire que vingt mots de l'épitaphe :

. . . . ques
. . . . reliques
. . . . patron et noustre Dame
. . . . lieux invoque et réclame
. . . . tant y leurs pères faire
. . . paradis Dieu nous veuille retraire

(1) *Saint Silvain, sa chapelle, son tombeau, son culte à La Celle-Bruère*; Bourges, 1893, in-8°.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteau du chœur, à La Celle-Bruère.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Chapiteau du chœur, à La Celle-Bruère.

Le socle, de style flamboyant, est rehaussé de bas-reliefs. Au nord, le Christ, monté sur une ânesse et suivi par les douze apôtres, fait son entrée à Jéricho, sous les yeux de Zachée qu'on aperçoit dans un arbre. La scène qui correspond à la tête du gisant représente saint Pierre envoyant les deux moines saint Silvain et saint Silvestre évangéliser la Gaule. Dans le panneau méridional, encadré par des moulures et des colonnettes, comme les autres, saint Silvain et sainte Rodène ensevelissent saint Silvestre dans son cercueil. On voit ensuite saint Pierre qui remet le bâton pastoral à saint Silvain, la résurrection de saint Silvestre et le baptême de sainte Rodène par saint Silvain. Le bas-relief qui se trouve sous les pieds de la statue est difficile à interpréter, mais comme sainte Rodène y figure, on peut supposer que saint Silvain la présente aux fidèles après son baptême.

Épaulée par des contreforts d'angle peu saillants, la façade en petits moellons conserve une porte en plein cintre, dont les deux colonnettes ont disparu : le tailloir en biseau de leurs chapiteaux est orné de palmettes et d'entrelacs. Le tympan nu, qui repose sur un linteau appareillé, est encadré par deux rangs de claveaux sans moulures, puis par un cordon garni de damiers et d'entrelacs en forme de losanges. Au-dessus des modillons et du glacis qui amortissent la saillie du portail, s'ouvre une fenêtre en plein cintre à boudin continu : son cordon mouluré forme un bandeau à la hauteur de l'imposte. Une croix, qui se compose de cercles entrelacés, couronne le pignon, dont les rampants sont décorés de billettes.

Sous les fenêtres percées dans l'axe des collatéraux, on voit deux bas-reliefs, d'un caractère très archaïque et d'une facture très grossière, qui représentent des lutteurs. A droite, les combattants, vêtus d'un court bliaud à petits plis et chaussés de souliers, s'empoignent par la tête et par la ceinture. Des serpents s'agitent au-dessus de leurs têtes : on

distingue entre leurs jambes un renard courant et un disque emmanché. Le nom de FROTO ARDVS se lit entre les deux personnages. Dans le groupe de gauche, la lutte est encore plus vive. Les deux hommes, plus frustes, se saisissent mutuellement par la tête : un carquois se détache à l'angle de la



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Bas-relief de la façade.

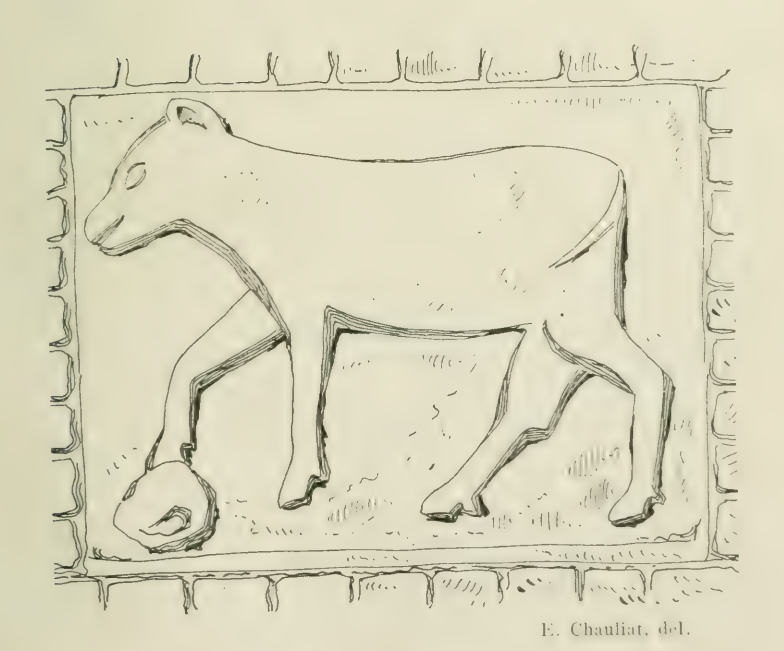
pierre et le nom de FROTO ARDVS est gravé sur un fragment d'arcade. Trois autres sculptures, également réemployées, décorent la façade, notamment un masque humain et un taureau qui pose le pied sur une boule.

A quelle date peut-on attribuer les bas-reliefs des lutteurs ? M. Buhot de Kersers les fait remonter à l'époque carolingienne, mais les rares figurines humaines du VIII[e]



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Tombeau de saint Silvain, à La Celle-Bruère.



E. Chauliat, del.

Église de La Celle-Bruère.

Bas-reliefs de la façade.

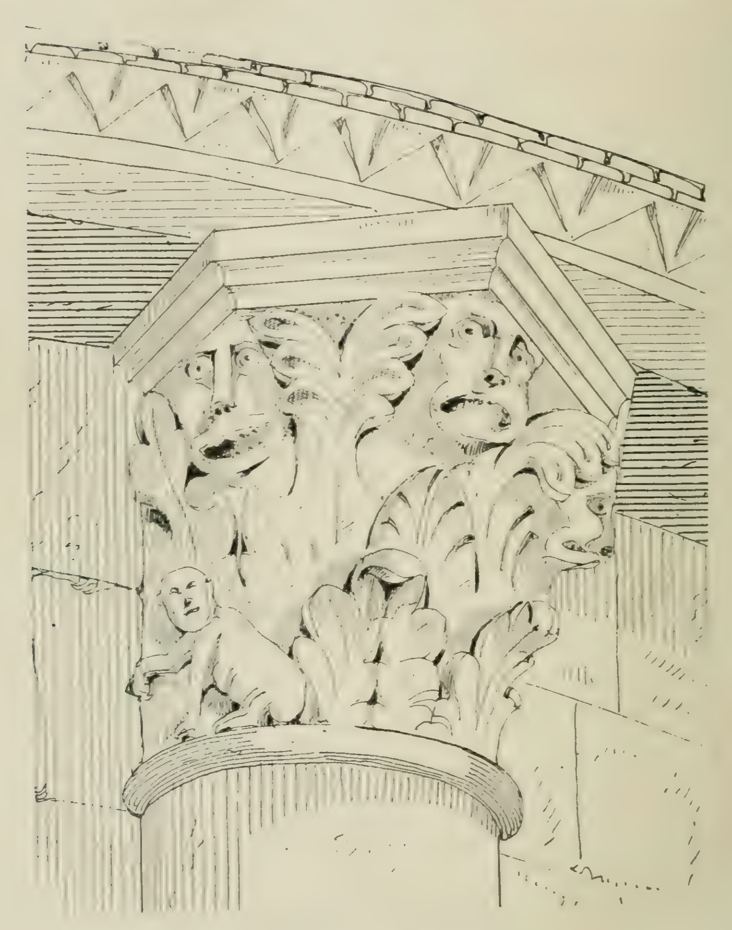
ou du IXe siècle que nous possédons, comme celles de Saint-Germain-sur-Vienne ou de Saint-Martin d'Angers, sont beaucoup plus grossières. Je ne crois pas ces sculptures antérieures au commencement du XIe siècle, d'autant plus que, dans le centre de la France, le caractère archaïque de tel ou tel débris réincrusté dans les façades est très trompeur, comme on peut s'en convaincre à Saint-Jouin-de-Marnes, à l'Octogone de Montmorillon et au nord du porche de Saint-Benoit-sur-Loire.

Frotoardus est-il un des lutteurs ou un sculpteur? C'est le même problème qui se pose dans le portail royal de Chartres pour le nom de ROGERVS gravé sous la statuette d'un boucher. Néanmoins, et malgré l'absence du mot *me fecit*, j'opinerais pour une signature, car nous sommes ici en présence de deux personnages, et le second devrait être également identifié si l'artiste roman avait voulu faire connaître le nom des lutteurs.

Les murs extérieurs des bas-côtés sont bâtis, comme la façade, en moellons pris dans des bancs de très faible épaisseur, mais les dix contreforts, peu saillants, forment chaînage et leurs pierres d'appareil présentent un bon exemple de taille en feuilles de fougère. Des modillons à copeaux, aussi répandus dans le Berri et le Poitou qu'en Auvergne, et des masques variés soutiennent la tablette en biseau de la corniche.

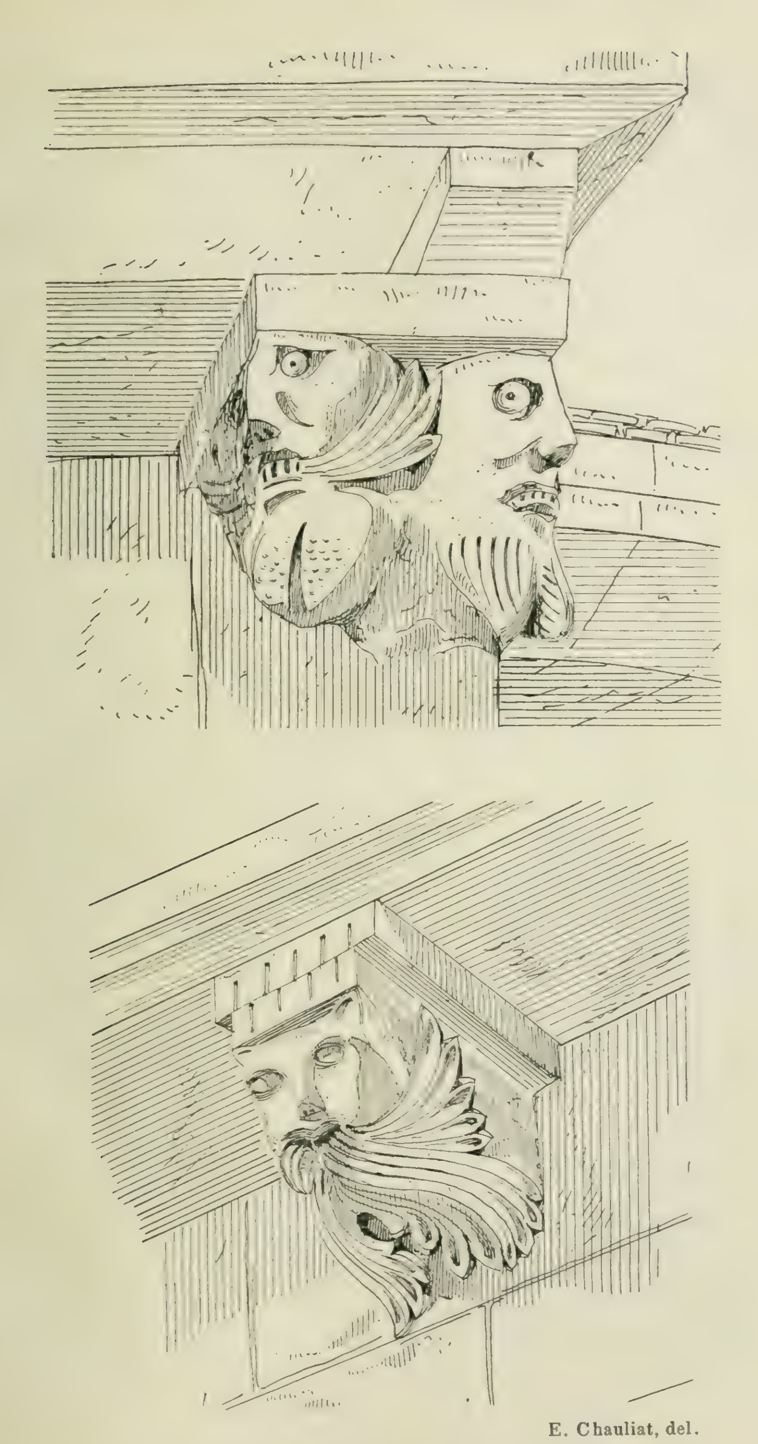
Les quatre arcs-boutants qui épaulent le mur méridional doivent remonter à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe siècle, mais ceux qui se trouvent au nord ne doivent pas être antérieurs au XVIIIe siècle, car ils ne sont pas extradossés comme les autres. M. Georges Darcy, architecte de l'église, qui a bien voulu me communiquer ses observations, est d'avis que le mur du sud s'est déversé le premier. Il fallut donc le contre-buter, mais la poussée des voûtes ne tarda pas à se reporter du côté nord, où la même opération a dû coïncider avec l'année 1735.

époque où l'église fut l'objet d'importantes réparations, qui coûtèrent 3.000 livres. On peut signaler un autre



Chapiteau de l'abside.

exemple de déversement unilatéral à l'église de Plaimpied (Cher), où le mur méridional fut épaulé par des arcs-boutants dès le XIVe siècle.



E. Chauliat, del.

Église de La Celle-Bruère.

Modillons de l'abside.



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de La Celle-Bruère.

Abside.

L'abside, épaulée par quatre colonnes qui jouent le rôle de contreforts, comme à Alichamps et aux Aix-d'Angillon (Cher), est décorée d'arcatures en plein cintre dont les claveaux nus, taillés en pointe, retombent sur des colonnettes. Les tailloirs à bec des chapiteaux épannelés ont leur arête abattue en biseau ou remplacée par deux cavets. Il est intéressant de signaler, dès le XIIe siècle, un exemple de cette forme de tailloir si fréquente à l'époque gothique. Au-dessus des fenêtres, on voit les modillons à copeaux de la corniche semblable à celle des absidioles, dont les murs en hémicycle sont renforcés par deux colonnes. L'absidiole, accolée au chœur du côté nord, est reliée à l'autre par un arc à claveaux pointus qui forme une véritable niche ; l'un des chapiteaux de ses contreforts est orné de dix têtes d'hommes, d'animaux et de chouettes. Un cordon biseauté encadre les fenêtres du chevet. Toutes ces dispositions se répètent du côté sud.

Le clocher central, très restauré, présente deux baies en plein cintre sur chaque face, recoupées par une colonne engagée dans une pile et par deux arcs secondaires dont les claveaux sont taillés en pointe à l'extrados. Le toit en pavillon est moderne.

L'église de La Celle-Bruère porte l'empreinte d'une influence bénédictine dans le plan du chevet, d'une influence poitevine dans le système d'épaulement des voûtes de la nef, et d'une influence auvergnate dans la solution adoptée pour contrebuter la coupole du transept. La pureté de son style, ses belles proportions, ses magnifiques chapiteaux décorés de feuillages et de têtes humaines, ses bas-reliefs réemployés, doivent la faire considérer comme un des meilleurs types de l'architecture romane dans le Berri.

Caen. — Impr. H. Delesques, rue Demolombe, 34.

DU MÊME AUTEUR :

Histoire de la cathédrale de Noyon. dans les *Mémoires du Comité historique et archéologique de Noyon*, t. XVII, 1901.

L'église de Chars (Seine-et-Oise). dans le *Bulletin Monumental* t. LXV, 1901.

L'église de Fresnay-sur-Sarthe. dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale de Chaalis (Oise). dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale d'Évron (Mayenne). dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVII, 1903.

L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIIIe et au XVIe siècle. dans le *Congrès archéologique de Troyes*, 1903.

Les façades successives de la cathédrale de Chartres au XIe et au XIIe siècle. dans le *Congrès archéologique de Chartres*, 1901.

Le puits des Saints-Forts et les cryptes de la cathédrale de Chartres. dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVII, 1903.

Nouvelle étude sur la façade et les clochers de la cathédrale de Chartres. Réponse à M. Mayeux. dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XIII, 1904.

Les architectes et la construction des cathédrales de Chartres. dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXIV, 1905.

Saint-Hilaire de Poitiers. Étude archéologique. dans le *Congrès archéologique de Poitiers*, 1904.

L'église de Jazeneuil (Vienne). dans le *Congrès archéologique de Poitiers*, 1904.

Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes. dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVIII, 1904.

Saint-Évremond de Creil. Notice nécrologique. dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVIII, 1904.

La cathédrale romane d'Orléans. dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVIII, 1904. En collaboration avec M. JARRY.

Le château de Lassay (Mayenne). dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, 1905. En collaboration avec M. le marquis DE BEAUCHESNE.

DU MÊME AUTEUR :

Le déambulatoire champenois de Saint-Martin d'Étampes, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, 1905.

Les dates de Saint-Julien de Brioude, dans le *Congrès archéologique du Puy*, 1905.

L'église de Châtel-Montagne (Allier), dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, 1905.

A travers le Beauvaisis et le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Les influences normandes au XIe et au XIIe siècle dans le nord de la France, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906.

Les clochers du XIIIe et du XVIe siècle dans le Beauvaisis et le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Comment doit-on rédiger la monographie d'une église ? dans le *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906.

Les origines des gâbles, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

L'abbaye du Moncel (Oise). Étude archéologique, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

Saint-Paul de Narbonne. Étude archéologique, dans le *Congrès archéologique de Carcassonne et Perpignan*, 1907.

Le caveau central de la crypte de Saint-Denis, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

L'église de Villeneuve-sur-Yonne, dans le *Congrès archéologique d'Avallon*, 1908.

Les caractères distinctifs des écoles gothiques de la Champagne et de la Bourgogne, dans le *Congrès archéologique d'Avallon*, 1908.

Les campagnes de construction de Notre-Dame d'Étampes, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXIII, 1909.

La cathédrale de Coutances, dans le *Congrès archéologique de Caen*, 1909.

Les clochers du Calvados, dans le *Congrès archéologique de Caen*, 1909.

Étude sur les ogives toriques à filet saillant, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXIII, 1909.

Le donjon quadrilobé d'Ambleny, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXIV, 1910.

